LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 66,471

QUINZIEME ANNEE—N° 215 MONTREAL, SAMEDI 15 JUILLET 1899 SEIZE PAGES—UN CENTIN

LA REGION DE L'ALGOMA

Une Riche Contrée Agricole Forestière et Minière.

Des Milliers d'Acres de Terres Offerts Gratuitement.

.....LE NOUVEL ONTARIO

Conseil Législatif 1899

COME to Algoma !" voilà le cri auquel les Bernard de la colonisation dans l'Ouest d'Ontario ont entrepris une brillante croisade.

Et dans ce merveilleux Ouest, où les villes naissent et grandissent comme par enchantement, on fait bien les choses. Une excursion monstre fut organisée. Il s'agissait de transporter à des centaines et à des centaines de milles, d'héberger convenablement, le plus souvent dans des endroits presque sauvages, et de prendre soin de quelque cent ou deux cents visiteurs. Des souscriptions furent votées d'emblée dans toutes les villes intéressées et des invitations furent lancées partout, dans la province d'Ontario, quelques-unes dans la province de Québec et même dans les Etats-Unis.

Il est impossible de passer sous silence le trouble et les sacrifices énormes que s'imposent les habitants de la province-soeur pour l'avancement de ce pays. Et la comparaison s'impose de l'indifférence presque coupable que montrent les Bas-Canadiens pour pousser de l'avant notre province et en faire même au prix des plus grands efforts un pays prospère.

Mais le temps est venu de m'embarquer. Je salue les amis et je vole sur les traces des Lasalle et des Marquette, avec cette différence qu'ils partaient, eux, en pirogue et que moi, je pars dans un wagon du C. P. R., vrai palais roulant qui franchit l'espace à toute vapeur. Son cri strident semble narguer ces champs, ces rivières et ces rochers, qui ont voulu lui barrer le passage et qu'il a vaincus. Nous passons Ste Anne, où le poète Moore a chanté, Vaudreuil, Smith's Falls, Peterboro, et nous arrivons à Toronto vers 7.40 p. m., contents de pouvoir se reposer d'un trajet de 344 milles sur chemins de fer.

Le lieu de réunion, le grand rendez-vous de la luppart des invités est Toronto. La reine d'Ontario trône majestueusement sur les bords du lac Ontario et se couronne d'une multitude de magnifiques résidences, d'immenses édifices et magasins, véritables fourmilières d'activité et de parcs spacieux. On a peine à croire que Yorktown, grand comme un village en 1834, ait progressé si rapidement.

Le lendemain, jeudi, 15 juin, nous rassemble à la gare Union. A 8.40 heures, le train s'ébranle et nous disons au revoir dans une quinzaine à ce lieu hospitalier.

En dépit d'un ciel maussade tous ont l'air radieux de gens qui ont pris la ferme résolution de rire et de s'amuser.

Bientôt, il semble aussi partager l'enthousiasme général et quand nous arrivons à Allandale, sur le lac Simcoe, le soleil illumine la petite baie Kempenfield de ses scintillements des plus beaux jours d'été.

Plus joyeux, nous changons de train pour Collingwood.

Une députation des principaux citoyens nous attend à la gare et la fanfare souffle tant bien que mal ses airs les plus beaux. Le défilé des touristes marche, musique en tête, vers l'hôtel Grand Central, où un dîner succulent, dont le menu renferme quelques malices aux politiciens—il est bon quelquefois de rappeler à ces gens leurs bévues—déboutonne les coeurs et prédispose aux santés qui sont nombreuses.

Après les discours, la fanfare nous conduit cette fois au paquebot "City of Collingwood" qui doit nous porter à Port Arthur, avec arrêt au Sault Ste Marie. La minute d'après, nous voguons sur la baie Georgienne et nous engageons dans le labyrinthe qu'offrent au paquebot ses trente mille îles.

Le ciel a repris son aspect rébarbatif et souffle sur la vague qui moutonne. Le vent est froid et fait entrer les passagers. Pour la première fois on se compte et les présentations font se former des cercles.

Deux ministres, les hons. E. J. Davis, secrétaire provincial, et G. W. Ross, de l'Education, et leurs dames, font partie de l'excursion.

De Canadiens-Français, il n'y a que MM. L. Moffet, du "Temps", d'Ottawa; le Dr Brisson, de la Société de Colonisation, de Montréal; O. Guibord, M. P. Russell, et le représentant de "La Presse".

Ce dernier journal et le "Witness" représentent seuls la presse de la province de Québec. M. F. H. Severance, du "Buffalo Express" est le représentant de la presse américaine.

La température semble éveiller le spleen chez plusieurs. Il y a là, au milieu du salon, un piano, joujou inutile que personne ne songe à ouvrir. Comme de joyeuses chansons réveilleraient les échos de la baie, si seulement la moitié des excursionnistes étaient Canadiens-Français !

De bonne heure, on gagne son lit et le roulis du lac Huron nous berce comme une bonne mère.

Au réveil, notre cabine semble avoir fait toilette neuve. Sa blancheur se plaque de lumière et l'étendue pailletée du lac égaye l'oeil.

Déjà s'entendent de joyeuse exclamations, de gais saluts ; les coeurs commence les choses sont chargés. On déjeune à la hâte, et tous se répandent sur le pont pour admirer le grand spectacle du lac ensoleillé. Le navire a laissé derrière lui l'immensité. Partout des îles, de véritables corbeilles de verdure. En approchant la terre ferme, des oiselets volètent sur nos flancs et font entendre leurs cris de bienvenue. Les arbres, les maisonnettes se font plus distinctes. De ci de là sont jetés des îles et des îlots, quelques-uns surmontés d'un fort blanc s'y tenant en sentinelle.

Une véritable flottille de bateaux de tous genres, paquebots luxueux, vapeurs de commerce, remorqueurs, nous croisent et s'effacent dans les horizons lointains. De temps en temps, des villages mettent dans leur amas de verdure de pimpantes maisonnettes, dressent sur une éminence leur petite église et nous montrent leurs scieries.

Puis, encore, des barques, des goélettes émergeant de partout, et toujours le flot verdâtre découpe sa blanche broderie d'écume sur notre navire.

Il était près d'une heure p.m., quand on mit pied à terre au Sault Sainte-Marie, aux accords de la "Citizen's Brass Band." Ce n'est pas sans émotion que nous foulons ce sol où nous ont devancé, il y a plus de 200 ans, les plus hardis découvreurs de France, Champlain, Marquette, Jolliet et tous les associés de la Baie d'Hudson, qui avait ici un poste. Nous pensons avec orgueil qu'ici le vieux drapeau français a étendu "son aile blanche", 16 ans après la conquête.

Discours d'usage où les uns demandent et les autres promettent, comme de très grande importance, la construction du chemin de fer Algoma Central, qui s'étendrait du Sault Sainte-Marie à la Baie Saint-James.

A bord de "La Mascotte" les touristes se rendent dans la partie ouest de la ville, du "Soo", où sont les immenses moulins à pulpe qu'y possède une puissante compagnie de capitalistes américains. Le gérant, M. F. H. Clergue, est Français, né à Paris. Très intéressant à visiter ces moulins, qui peuvent utiliser une puissance de 20,000 chevaux. Leur production quotidienne est de 110 tonnes. D'un bloc d'épinette on vous fait là en une demi-heure de temps du papier à écrire. Chaque jour on paye $500 de fret pour pulpe expédiée en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. Pour payer des droits moindres sur la marchandise expédiée en France, on perfore la pulpe, et cette pulpe ainsi trouée épargne à la compagnie une imposition trois fois plus considérable. Ah ! s'il s'agissait chez nous de porter des habits troués pour s'exempter des taxes, l'habit sans trous deviendrait une chose rare !

On calcule que la richesse en sapin de l'Algoma peut alimenter de pulpe l'univers pendant vingt-cinq ans !

La compagnie emploie actuellement mille hommes et en emploiera dix mille dans peu, croit-on. Les canaux ont fort intéressé les visiteurs, tant celui du côté canadien que du côté américain.

Mais le premier est de beaucoup supérieur au second. La longueur de ce canal, entre les deux écluses est de 900 pieds et la différence de niveau entre les deux portes de 18.2 pieds. L'entrée en est gratuite tant aux vaisseaux américains qu'aux vaisseaux canadiens.

Les maisons du pouvoir électrique et des travaux d'aqueduc, sont spacieuses et très bien tenues. Ces travaux ont été faits en 1894, par le gouvernement alors au pouvoir, au coût de $4,000,000, et emploient 27 hommes sous la surveillance d'un irlandais catholique, M. Boyd.

Nous réintégrons notre petit bateau qui nous transporte, cette fois, sur le côté américain, où nous voyons une jolie ville, chemins superbes, parcs splendides, bourdonnant l'activité dans la basse-ville. Dans la haute-ville, sur un monticule de verdure, dorment les casernes. C'est une des plus belles villes du Michigan. Le soir, grande réception au moulin à pulpe No 2. L'immense édifice nous apparaît étincelant de mille feux électriques et du sommet un puissant réflecteur fouille la baie et trace un sentier lumineux à "La Mascotte"

La fête terminée, un feu d'artifice salue les premières lueurs du jour.

Quelques heures de sommeil et on se lève pour, de nouveau, visiter le Sault américain, qu'on parcourt en voiture ; retour et départ pour Port Arthur. Nos hôtes nous saluent une dernière fois et notre infatigable coureur de lacs "City of Collingwood" débouche du canal, dans la rivière Sainte-Marie. Nous sommes en plein Algoma. Son magnifique panorama de puissante végétation, ses promontoires, ses îles et ses îlôts nous frappent d'admiration. Et nous entrons dans le lac Supérieur, cette mer intérieure de 120 lieues de long sur 52 de large.

Le temps se met au froid et nous grelottons. Peu à peu, les bords du lac s'éloignent et nous ne sommes bientôt plus qu'un point infime entre le ciel et l'eau. La plupart des passagers sont dans leurs cabines.

Le lendemain se lève par un vrai temps de dimanche. Le lac est devenu calme et limpide comme un étang. Il ne se ride qu'au passage du paquebot qui glisse sans efforts sur ses eaux qu'il connait.

Vers midi, nous passons l'île Royale et nous arrivons dans un vrai pays de fantastique et de grande beauté. A notre droite le Géant qui dort, ou Cap du Tonnerre, promontoire s'élevant à 1,400 pieds dans les airs, roc rougi, couvert de mousse et de vétusté. Non loin et vis-à-vis se dresse un autre promontoire, le Pie Island, et qui de fait a la forme d'un pâté. Entre ces deux géants, rivaux séculaires, émerge l'île Welcome, charmante médiatrice. Charme et puissance de la femme, elle a endormi l'un et calmé l'autre ! Plus à gauche, la chaine des McKay dresse ses dentelures massives et protège Fort William à ses pieds. Son plateau principal s'élève à une hauteur immense : si la Grandeur descendait sur la terre, elle aurait ici un trône tout trouvé.

Silver Island nous apparait, dans ce décor, presque submergée et dont les entrailles renferment, dit-on, des fortunes et des fortunes du précieux métal blanc.

Une délégation vient nous souhaiter la bienvenue à Port Arthur, dès notre entrée dans la baie du Tonnerre.

C'est aujourd'hui dimanche et nous avons complète latitude pour parcourir la ville en tous sens.

Rien de joli comme la plupart de ces villes d'Ontario, acculées à des côteaux et baignant leurs rives dans des baies magnifiques. Port Arthur est protégée contre les vagues du large par une immense jetée construite pres-

LES USINES DE PULPE ET DE PAPIER DU SAULT SAINTE-MARIE, LES PLUS CONSIDERABLES D'AMERIQUE

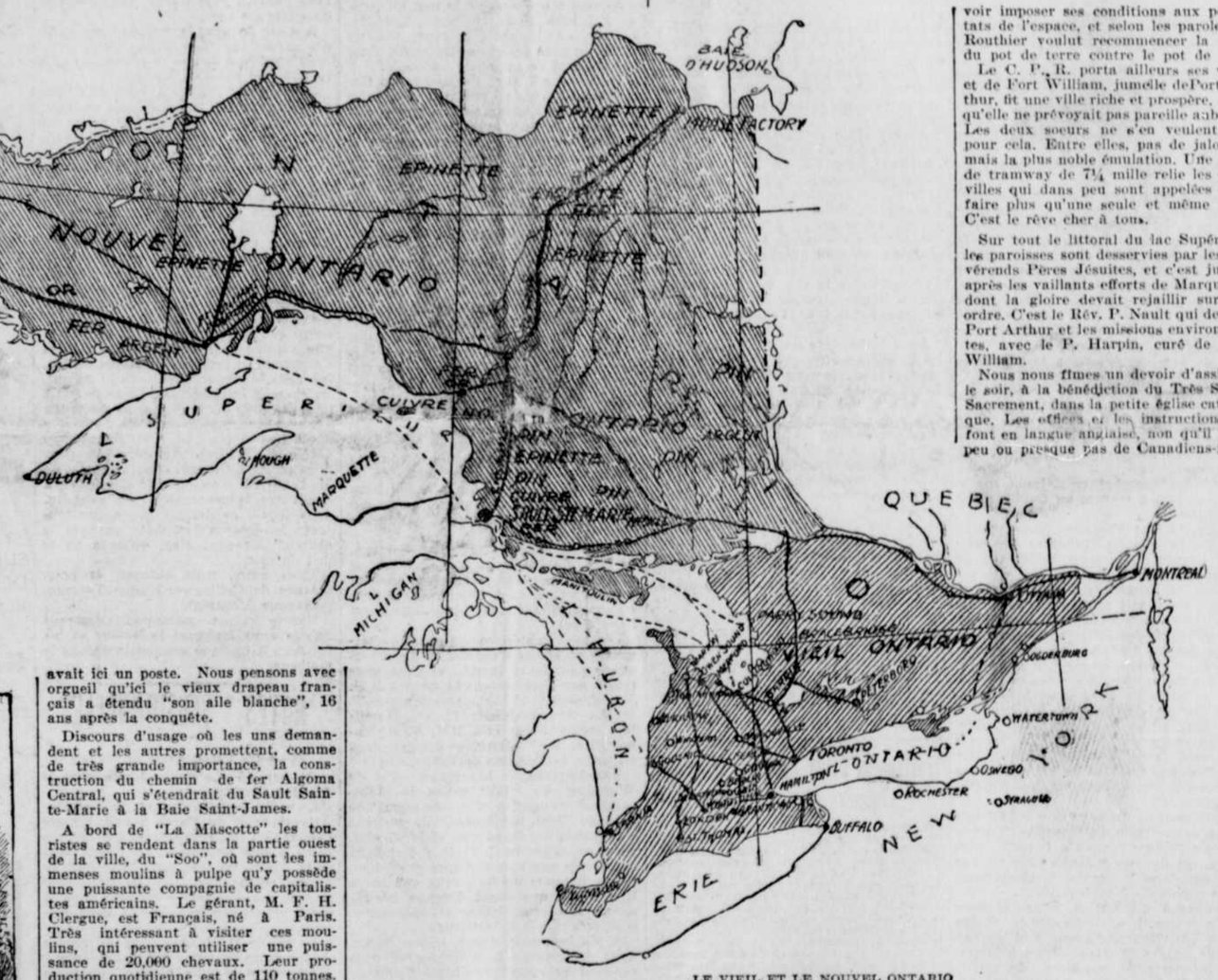

LE VIEIL ET LE NOUVEL ONTARIO

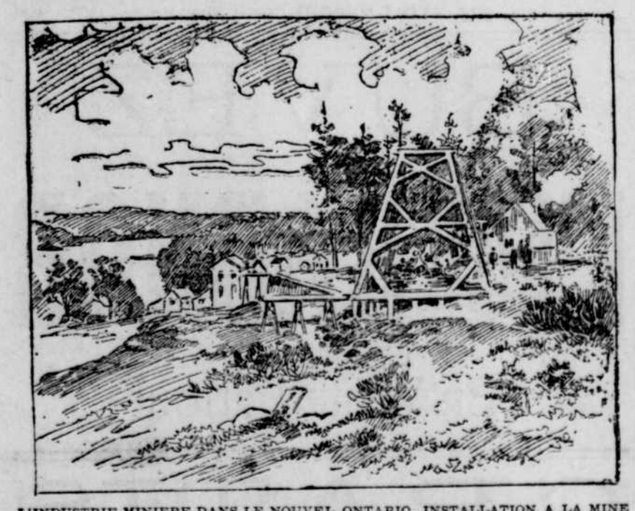

L'INDUSTRIE MINIERE DANS LE NOUVEL ONTARIO. INSTALLATION A LA MINE OLIVE

voir imposer ses conditions aux potentats de l'espace, et selon les paroles de Routhier voulut recommencer la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Le C. P. R. porta ailleurs ses vues, et de Fort William, jumelle de Port Arthur, fit une ville riche et prospère, alors qu'elle ne prévoyait pas pareille aubaine. Les deux soeurs ne s'en veulent pas pour cela. Entre elles, pas de jalousie, mais la plus noble émulation. Une ligne de tramway de 7¼ mille relie les deux villes qui dans peu sont appelées à ne faire plus qu'une seule et même ville. C'est le rêve cher à tous.

Sur tout le littoral du lac Supérieur, les paroisses sont desservies par les Révérends Pères Jésuites, et c'est justice après les vaillants efforts de Marquette, dont la gloire devait rejaillir sur son ordre. C'est le Rév. P. Nault qui dessert Port Arthur et les missions environnantes, avec le P. Harpin, curé de Fort William.

Nous nous fîmes un devoir d'assister, le soir, à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dans la petite église catholique. Les offices et les instructions s'y font en langue anglaise, non qu'il y ait peu ou presque pas de Canadiens-français à Port Arthur, mais parce que tous parlent l'anglais et que bien peu de leurs concitoyens comprennent le français.

Le programme d'aujourd'hui, lundi, est très intéressant. De bon matin, on se rend à la gare du P. A. D. and W. R. R.

Pendant trois heures on longe des champs, de ces belles terres fécondes et productives qui font la gloire d'Ontario, terres arrosées par la Kaministiquia qui les coupe de son tranchant d'argent. Quelques-unes sont en friche, d'autres parsemées de troncs d'arbres calcinés, mais toutes sont couvertes d'une herbe grasse et serrée ou de foin ondulant. Les bois regorgent d'arbres crevant de sève. Le pin, le sapin, l'épinette, le peuplier et les aunaies croissent à l'aise dans ce sol fertile. Par-ci par-là surgit une maisonnette de billots, sur le seuil de laquelle jouent des enfants joufflus et robustes. Quelques animaux broutent à l'abandon et agitent leurs clarines.

Dans les wagons l'agitation devient de plus en plus intense ; l'avant-train contient des douceurs et les gosiers acquièrent une merveilleuse sonorité.

Mais délaissons un peu nos autres compagnons pour nous occuper de ces braves Canadiens de chez nous que je viens de connaître. Ce sont le capitaine H. Servais, L. V. Bonin, H. Chaussé, Basil Guérard, Geo. Clavet, Maxime Rochon, Jean Roy et nombre d'autres qui paraissent très heureux de saluer en ma personne leurs compatriotes de là-bas. Tous gens laborieux et entreprenants, ils ont pu édifier de jolies fortunes et acquérir l'estime générale.

En passant à Fort William nous prenons plusieurs citoyens de l'endroit, dont le P. Harpin. Le train reprend sa course quelque peu cahotante et nous débarque vers onze heures au milieu du bois. A travers la savane nous nous dirigeons vers Mountain Silver. Sous nos pas sont semés des morceaux de quarts qui renferme l'argent. Et à fouler ainsi ce sol argenté nous nous sentons pris d'une grande soif : Auri sacra fames !

Nous visitons les moulins, les puits, les concasseurs et tout le matériel. Nous avons carte blanche partout dans ces antres de la richesse. Nous plongeons les mains dans les cuvettes de métal, que nous courons laver dans un seau ; bien peu y ont fait fortune.

MM. Wiley et le capitaine Shear, les propriétaires, invitèrent les 100 affamés à un lunch qui dégénéra en un véritable massacre du magasin des vivres : chacun saisit à la volée une assiette, un verre, une tranche de jambon, le "struggle for life" dans le sens strict du mot. Puis sous prétexte de toasts on verse force rasades, et place aux orateurs ! M. Hoyle, M. P. déclare très finement qu'il ne fera pas la bêtise de dire à ses électeurs ce que renferme de richesses l'Algoma, car ils y émigreraient tous et il ne trouverait plus personne pour l'élire. L'hon. Davis qualifie les deux villes soeurs, les deux plus grandes du continent américain, et la mine d'argent "West End", la plus riche du monde.

A 15 heures — car on compte là-bas les heures de 12 à 24 — on reprend le train pour les chûtes Kakabeka. Seize voitures nous y conduisent à travers bois. Jamais on n'a vu tant de force végétale. Des aunais, des pins, des arbustes, des fleurs ; on s'imaginerait pour un peu voir "croître sous nos yeux" cette luxuriante végétation. Il ne manque que des routes qui permettraient de se rendre à ces lieux sans se rien casser de l'ossature.

Tout à coup, dans un déclin du terrain s'élève ce qui nous paraît une dense fumée. Une brise bienfaisante nous fouette au visage et nous débouchons devant un tableau grandiose. Une crevasse creusée dans le roc comme avec un ciseau à une profondeur de 127 pieds. Tout au haut, sur un lit de roche, une large nappe d'eau rougeâtre flâne au soleil et à environ vingt pieds du gouffre prend son élan pour s'y précipiter, comme un torrent de bière blonde dans le broc de quelque Gargantua, bondit sur la roche en saillie, qui la réduit en mille filets d'écume, s'entrelaçant dans un désordre superbe, tombe avec fracas, puis remonte, dans une dernière révolte, en un nuage de gouttelettes multicolores formant éventail.

Cette chûte où se joue la Kaministiquia, d'une force de 20,00 chevaux

LA FENAISON AU SAULT SAINTE-MARIE

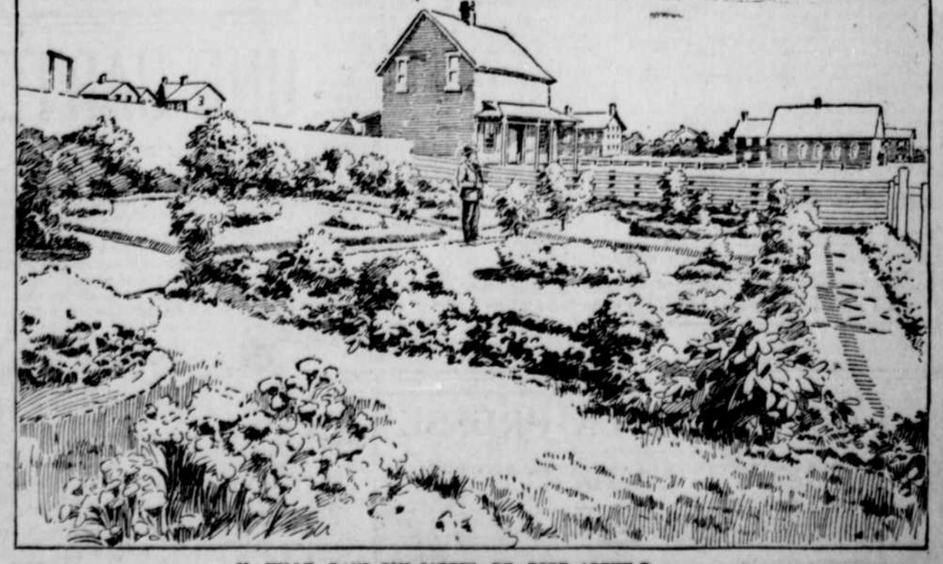

M. HILLE, DANS SON JARDIN DE PORT ARTHUR

sera avant longtemps soumise à l'homme.

Un ingénieur de Chicago, M. Edw. Spencer Jenison, agissant au nom de capitalistes de Philadelphie, vient de s'engager par contrat, à fournir à Port Arthur et à Fort William 250,000,000 gallons d'eau par année et une force électrique de 750 chevaux, sur fils, au coût de $10,000 chaque.

L'entrepreneur se propose de plus d'alimenter à même cette chute tout le pourtour du lac Supérieur. C'est une entreprise de plusieurs millions de dollars.

Nous revenons à Port Arthur enchantés de notre journée.

Un patriote à l'âme ardente a sonné le cimron d'alarme dernièrement. "Le danger de l'heure présente, a dit L. O. David, c'est l'émigration, le besoin le plus pressant, c'est la colonisation." Et la presse et le clergé ont approuvé.

Si le Canadien-Français s'exile c'est qu'il a besoin de gagner sa pitance et celle de sa famille. S'il s'en va dans les infectes manufactures où il s'étiole, lui et ses enfants, c'est qu'il ignore qu'il a, presqu'à sa portée, des trésors de richesses qui n'exigent que deux bras et du coeur pour se donner.

Quand il saura que le Nouvel Ontario ou l'Algoma contient plus de 44,000,000 d'acres de terres et d'eau qui les arrose, comprenant des terres à culture, des terres minières et terres boisées à nombre égal ; qu'il y a là place pour des centaines de mille colons ; qu'il y sera encore sur terre canadienne, pouvant parler sa langue et pratiquer sa religion à l'ombre du drapeau tricolore tout comme chez nous, il comprendra que ce serait crime et folie de laisser les étrangers bénéficier seuls de ces richesses, et les Etats-Unis n'auront plus d'attraits pour lui.

On a parlé du fanatisme des Anglais d'Ontario. Il peut s'en trouver : l'ivraie pousse partout. Mais nous sommes en position d'affirmer que son influence est presque nulle et que l'Anglais d'Ontario ne demande rien tant que de partager les richesses du pays avec le Canadien d'en bas, et que la sympathie est réciproque qui unit les peuples habitant les deux provinces.

Le gouvernement provincial s'engage à donner gratuitement à chaque chef de famille 160 acres de terre. Il y a toutes les sortes de terre connues du cultivateur, à lui de faire son choix. Terres boisées, ou balayées par le feu et couvertes de foin ou de vesces, terres de seconde pousse, terres traversées de rivières ou cours d'eau, où le poisson abonde, voilà ce que le cultivateur ne pourra refuser. Le labour et les semailles se font en avril et mai. L'hiver, la neige couvre le sol quatre mois durant. Le climat est des plus sains, hiver comme été. Les nuits sont toujours fraîches et le passage est à peine perceptible de la lumière aux ténèbres. A neuf heures, nous lisions encore nos journaux sur le pont du bateau.

Les produits du sol sont variés et de première classe. L'élevage des bestiaux ne coûte presque rien et le fermier obtient de 20 à 25 sous de son beurre ; du fromage 12½ ; du lait 8 ; 7½ à 9 du cochon ; 15 à 30 des oeufs ; 6 à 9 du boeuf, et de $10 à $15 du foin. Les moyens de communication sont nombreux. Le chemin de fer maintenant achevé s'étend sur une longueur de 750 milles ; on est à travailler sur 300 milles de longueur le chemin de fer Ontario et Rainy River — la coqueluche des citoyens de Port Arthur — qui devra traverser le district de Rainy River jusqu'à Winnipeg, ayant sa gare de départ à Port Arthur.

Autre projet, celui du chemin de fer Thunder Bay, Nepigon and St Joe, qui de la baie du Tonnerre au lac Nepigon parcourra une distance de 80 milles. Ce dernier projet est sous la direction d'un ingénieur du nom de Marihot, anciennement des Trois-Rivières. Le lac Nepigon a une étendue de 50 milles par 80. On prédit qu'avant longtemps ses 1,100 îles et ses 200 cours d'eau, où la truite fourmille, seront pris d'assaut par les touristes de l'Amérique du Nord. Sur les rives sud-ouest du lac est un territoire de 1,500,000 acres de bonnes terres cultivables, jadis couvertes par un lac.

Que ceux qui désirent de plus amples informations, écrivent en anglais à MM. R. A. Burriss ou D. F. Burk, Port Arthur, ou en français à MM. L. V. Bonin, ou au curé Nault, de la même place.

Comme me disait M. Bonin : "Si ceux qui vont aux Etats-Unis, voulaient se donner la peine d'arrêter ici et de se rendre compte des richesses qu'il y a, ils planteraient ici leur tente et n'iraient pas plus loin."

Mais je m'aperçois que ma parenthèse prend trop d'extension. Je cours rejoindre mes compagnons auxquels le maire de la ville lit une adresse de bienvenue, et vers minuit chacun s'en va goûter un sommeil réparateur.

Fort William est en fête. Le tramway y déverse les touristes vers 9 heures a. m. Des voitures nous emportent vers Slate River Valley, sur la ferme de M. Piper. Cette vallée mérite d'être vue. Le trèfle y pousse à hauteur du genou et si serré qu'on y peut à peine passer. Sur une étendue de dix acres, M. Piper a récolté 1,100 boisseaux d'avoine.

Nous revenons par la Kaministiquia à Fort William, où, après souper, nous attend une réception à l'hôtel du C. P. R.

La fondation de Fort William remonte à 1669, alors que l'explorateur Du Lhut fit de cette place un poste de traite. En 1803, la compagnie du Nord-Ouest s'arrêta ici et fonda un poste sous le nom de Fort William. En 1821, les deux compagnies rivales du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson s'amalgamèrent sous ce dernier nom. Incorporé comme ville depuis 1892 seulement, aucune autre ville ne donne mieux l'idée du progrès et du développement dans l'Ouest. Le C. P. R. a des propriétés de la valeur de $5,000,000 à Fort William. Ses 4 élévateurs d'une capacité de 6,000,000 de boisseaux, font l'orgueil des deux villes. La position exacte de Fort William est à 400 milles à l'Est de Winnipeg et à 800 milles Ouest de Toronto. On voit par là quel immense district s'y approvisionnera avant longtemps.

Je le dis avec orgueil, ce sont nos Canadiens-Français qui sont à la tête du commerce à Fort William et à Port Arthur.

J'ai nommé M. G. Clavette, de Port Arthur, et John King, de Fort William. Partis du dernier échelon, ils ont fait de brillantes affaires et leur actif, aujourd'hui, se cote à $100,000 et $40,000.

La ville la plus importante après Fort William est Rat Portage.

Nous nous levons, mardi matin, avec le courage du voyageur qui a une perspective de 293 milles sur chemin de fer.

A 7.50 heures — 6.50 à Montréal — la machine roulante se met en mouvement et commence à nous agiter. Tout le jour nous longeons une contrée tourmentée, rocailleuse, avec, comme diversions, des lambeaux de lacs, de rivières, que des bouquets d'arbres ou des pans de roc dérobent aussitôt à nos regards.

Enfin le train s'arrête à Rat Portage vers les neuf heures.

Nous dormons à l'hôtel Russell, sous le toit de Jake Gaudaur, le champion rameur.

Comme de vrais vagabonds que nous sommes, 24 heures ne se sont pas écoulées que nous voilà sur le "Maple Leaf." Le léger bateau s'élance sur le Lac des Bois à travers un fouillis d'îles et d'îlots.

Vis-à-vis Rat Portage, nous voyons une île qu'on a dû enchaîner. La belle était coureuse de plus belle eau, et quand il lui prenait fantaisie, elle démarrait et galopait de ci de là. Alors comme ça gênait messieurs les marins dans leurs opérations et qu'après avertissements répétés, l'île n'en continuait pas moins ses fredaines, on dût la river au rivage comme au mur d'un cachot. Sur des îles isolées, couvertes de grands pins et baignées d'eau cristalline s'élèvent des maisons d'été.

A deux milles de Rat Portage, s'élève Keewatin qui mire dans le lac ses immenses moulins à farine, peut-être les plus considérables du monde, et ses élévateurs d'une capacité de 500,000 boisseaux.

La Keewatin Power Co. y a bâti une digue, sans rivale au Canada, dont le pouvoir énorme transmis jusqu'à Winnipeg, est destiné à devenir un facteur puissant dans le rapide développement de la région du Lac des Bois.

Rendus à destination, nous sautons sur le rivage. Les moulins de la célèbre mine d'or "Sultana" sont à deux pas de là ; nous y courons. Deux hommes, tout couverts de poussière de glaise, aux pieds des souliers comme des sabots de plomb, un chapeau à larges bords avec une chandelle y attachée, se préparent à descendre dans le puits. Comme tous leurs compagnons, ils paraissent brillants de santé.

Les deux hommes embarquent sur une plateforme de cinq pieds carrés et s'enfoncent dans les entrailles de la terre. Penchés sur le puits nous suivons ce spectacle plutôt lugubre. La petite flamme des chandelles vacille, l'ombre des hommes s'allonge sur les parois. Nous ne voyons bientôt plus rien. Le câble se tend, et tout au fond nous croyons parfois apercevoir une lueur. Ces hommes sont à une profondeur de 240 pieds.

Le salaire d'un bon mineur est $2.50 par jour, et avec pension, $1.50.

De nouveau nous voici à Rat Portage, où nous embarquons sur le "Keenora", magnifique vapeur d'acier de 127 pieds et d'une vitesse moyenne de 15 milles à l'heure.

Cependant le bateau est petit pour héberger tant de monde et force fut aux derniers arrivés de s'aller coucher à fond de cale. Nous nous endormons et nous éveillons dans un éclat de rire. Toute la nuit le vapeur a couru sur le Lac des Bois et vient d'entrer dans la Rainy River ou Rivière de la Pluie par le plus beau temps du monde.

C'est aujourd'hui jour de pow-wow pour les réserves sauvages échelonnées sur les rives de la Rainy. A Barwick, tout le monde débarqua. Les meilleurs danseurs de la bourgade nous apparurent affublés des costumes les plus extravagants. Quand il revêt ces habits, l'Indien recouvre sa fierté d'antan. Son visage tatoué rayonne d'orgueil et de majesté.

Ils s'assirent en rond autour d'un tambour demi-sphérique où les musiciens tapaient en cadence en nasillant un air quelconque. Alors les danseurs se levèrent l'un après l'autre et exécutèrent ce terrible pow-wow dont parle l'histoire. Ce n'est ni plus ni moins qu'un piétinement sur l'herbe. La musique est troublante et énervante au possible. Rien d'harmonieux, mais des coups de tam-tam qui donnent le vertige et entraînent les danseurs.

C'est en dansant ainsi que les farouches enfants de la forêt encore vierge juraient la mort de nos pères. Malgré nous, on se prend à rêver au passé où ces races fières et courageuses étaient craintes et respectées, où on se disputait leur alliance ; aujourd'hui déchues et avilies.

D'après les calculs de Magnus Begg, agent indien pour le district de la Rainy River, il y a là quatorze réserves. La proportion des naissances y est de 25.19 à celle des mortalités 28.31. Le total des naissances est de 33 ; des mortalités 32, et des migrations 54.

La religion catholique romaine compte 119 adeptes; anglicane 32; méthodiste 8; Il y a 684 payens, disent les statistiques. Grand total: 843 sauvages.

Le navire reprend sa course, infatigable comme le goéland qui le suit. Nous approchons de Fort Frances où nous devons passer la nuit. Les sites qui s'offrent à la vue sont toute beauté. Les bois se font plus rares et se retirent à l'arrière-plan. Les bords s'élèvent en talus et se couvrent du plus riche gazon. Une maisonnette mire sa silhouette blanche dans le miroir à ses pieds; un champ labouré dort au soleil et pousse sa semence.

Voici qu'on entend un sourd mugissement. Ce sont les trois chûtes Koochiching où les eaux du Lac à la Pluie se déversent dans la rivière, en déchirant leur robe aux bancs de roche. La fanfare nous salue et on se disperse par la ville qui n'est pas longue à parcourir.

Ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Fort Frances n'a guère augmenté jusqu'ici, vu sa position isolée, à 200 milles de Rat Portage. Mais avec la construction du chemin de fer Ontario et Rainy, qui passera à ses portes, et le projet d'utiliser le beau pouvoir que représente les chûtes Koochiching, on croit qu'une ère de prospérité va s'ouvrir pour la ville. Fort Frances est à la tête de la navigation sur la Rainy, les chûtes formant un barrage naturel à la navigation ultérieure.

Juin, le 24, fête nationale. Ce matin, les Canadiens-Français se saluent avec un air plus joyeux que d'habitude. Leurs figures s'illuminent de patriotisme et d'orgueil. C'est le "Majestic" qui doit nous mener au point extrême de notre excursion, Mine Centre, ainsi nommée à cause des mines qui s'y trouvent dans un rayon de huit milles.

Les nombreuses mines d'or d'Ontario, outre les mines d'argent, les plus riches du monde, et ses mines de fer, "feront de cette province un second Afrique-Sud," disait le maire de Port-Arthur dans son adresse aux touristes, et ailleurs il appelle Port Arthur: "The Silver Gateway of the Golden West."

Peu de personnes en bas semblent se douter des richesses minières d'Ontario. Quoique les mines y soient à leur enfance, dans les trois districts miniers du Lac des Bois, de Rainy River et de Sawhill, on compte aujourd'hui plus de 400 bocards ou "stamps" d'installés. La valeur moyenne du minerai extrait est de $7 la tonne, tandis que le coût du travail représente à peu près $2 la tonne, soit un gain net de $5 la tonne.

La production de la "Sultana" seule représente une valeur mensuelle de $20,000.

Nous arrivons à Mine Centre, sur les bords du lac Shoal, pour dîner. Nous sommes surpris de trouver là un hôtel presque luxueux et des plus confortable. Tout est nouveau à Mine Centre, et la fraîcheur des matériaux fait croire qu'on a bâti en vue de notre arrivée.

Nous visitons dans l'après-midi les deux mines Golden Star et Olive, sur la rivière Seine. La Golden Star, mettant seulement 10 bocards en opération, a produit assez en deux ans et demi pour rembourser $45,000. L'estimation moyenne du minerai travaillé à l'Olive est de $50 la tonne.

A la fin de l'an prochain, "The Ontario and Rainy Lake Railway parcourra ces districts miniers, et désormais le mineur n'aura plus rien à désirer.

Dans toutes les villes du Nouvel Ontario, la plupart des citoyens sont intéressés dans les mines, et les journaux poursuivent une vigoureuse campagne minière.

Le capitaine Servais, pour un, m'a montré une pépite grosse comme le pouce, venant d'une mine où il est intéressé, et évaluée à $100.

La soirée me réservait un spectacle comme en dût admirer Châteaubriand dans les déserts du Nouveau-Monde. Tout le jour, la chaleur avait été écrasante. Sur la vérandah de l'hôtel, nous causons dans le doux far niente d'un beau soir. Sous nos yeux, le Shoal Lake semble dormir dans son cadre de côteaux. Insensiblement, l'horizon se colore d'une lueur discrète. La lueur, peu à peu, prend plus d'extension, devient plus distincte. Maintenant l'écran des pins se dessine comme sous un embrasement. Leurs hautes silhouettes se découpent sur un immense globe de feu. Le globe monte avec la majestueuse lenteur qui est l'apanage des rois. Soudain, il émerge tout entier de la forêt et jette sur le lac son écharpe diamantine. Sur son passage, les étoiles scintillent comme autant de courtisanes saluant d'un sourire l'entrée du monarque. Près de la masse sombre d'un îlot, le "Majestic" met sa blancheur. Un léger canot d'écorce glisse sur le flot. Une chaloupe passe, dont les rames soulèvent l'écharpe étincelante et secouent une pluie de pierreries.

C'est un lever de lune dans l'Algoma.

Nous avons couché, le docteur et moi, dans une maison en construction dont les planches, parfumant le pin, nous donnaient l'illusion de la forêt. Les bonnes nuits qu'on goûte à dormir ainsi au pied d'un lac, et que vite vient le réveil!

Je commence à avoir le mal du pays et j'ai hâte de revoir ceux que j'ai quittés. Ah! comme doivent souffrir ceux qui vont au loin et laissent derrière eux tout ce qui parle au coeur!

On revient à Fort Frances, et les Canadiens-Français en profitent pour faire visite au curé St Amant. Sa joie paraît très grande de rencontrer des compatriotes. En effet, Fort Frances est le lieu où il y en a le moins, je crois. Aussi, de bon curé a-t-il la ferme intention d'en établir toute une colonie dans les environs, si possible. Il ne demande que des colons; il a choisi ses terres et se charge de les placer à la satisfaction générale.

Une des parties les plus fertiles du pays est sans contredit celle des bords et des concessions de la Rivière à la Pluie. Les terres qu'elle renferme, terres noires en partie défrichées, se prennent rapidement, et, comme nous disait le curé: "N'y a pas à dire, faut en garder pour nos gens!" Donc, que ceux qui ont l'intention de s'en aller au loin, profitent de notre expérience.

Déjà, les Canadiens-français sont plus de 150,000 dans Ontario, depuis Ottawa jusqu'aux confins du Manitoba; il faut s'efforcer de créer un cordon de nos gens sur cette riche partie de la terre canadienne. Gardons parmi nous nos compatriotes, mais portons ceux qui veulent partir quand même, à s'établir dans le pays.

Le lundi, en route pour Rat Portage, ont lieu les discours d'adieu. Car, le soir, les touristes se partageront en deux corps, l'un allant à Winnipeg, et l'autre, comprenant ceux qui regagnent leurs foyers.

Les membres du comité ont été charmants et pleins d'égards et de prévenance pour leurs invités, et c'est avec regret que nous serrons la main à MM. Jas. Conmee, M.P.P., président; G.T. Marks, vice-président; H. C. Hamilton, sec.-trésorier, et à MM. R. B. Hamilton et D. F. Burk, ce dernier, sans conteste, le Turenne de l'excursion.

Rat Portage, à 133 milles Est de Winnipeg et 1291 milles de Montréal, est une petite ville très animée, de près de 7000 habitants. Elle possède six grands hôtels et une salle d'opéra. La Compagnie du C. P. R. y doit faire construire une nouvelle gare et de nouveaux hangars de fret, ceux construits il y a dix ans étant devenus insuffisants. Les rues, larges et spacieuses, sont éclairées à l'électricité.

A six heures et demie, le lendemain, nous débarquons à Winnipeg et nous rendons au magnifique hôtel Leland.

Nous partons de Winnipeg, le soir, enchantés de la réception de nos hôtes et émerveillés des prodigieux progrès qu'a faits l'ancien Fort Garry, dans l'espace de quarante ans.

A Port Arthur, je retrouve des amis qui savent me faire passer deux journées agréables et que je remercie encore une fois par-delà les lacs.

Samedi, 1er juillet. A bord du "City of Collingwood," qui doit nous ramener à la ville de ce nom,—à 542 milles en arrière,—nous regardons une dernière fois Port Arthur, qui, dans le lointain, semble une étagère de porcelaines de couleur.

Sur la Kaministiquia, le vent nous siffle sa menace aux oreilles et nous jette à la figure une petite pluie d'écume. Cela n'annonce rien de bon pour le voyageur qui va entrer dans le lac Supérieur. Tant que nous restons sous la protection du Géant qui Dort et du Pâté, tout va assez bien, mais nous n'avons pas sitôt doublé le Cap du Tonnerre que notre bateau saute sur la vague comme une coquille. Les figures s'allongent et prennent la forme ovoïde; les yeux s'obscurcissent. En titubant, on cherche le chemin de l'escalier. Mais on a été précédé. On entend—avec pour accompagnement la grande musique des flots—un petit bruit de robinet qui dégèle. C'est l'instant critique où, pour nous servir de l'expression originale de Max O'Rell, "un combat désespéré a lieu entre le contenant et le contenu, dans lequel ce dernier a presque toujours le dessous et doit évacuer le champ." Et c'est ainsi qu'on a eu le mal de mer.

Trois nuits, trois aurores, et nous partons de Collingwood pour Toronto, puis pour Montréal.

J'arrête ici ma narration, espérant qu'elle aura intéressé le lecteur et bénéficiera à quelque compatriote dans le malheur.

NOTES SESSIONNELLES

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 15—Le comité des chemins de fer des Communes a adopté, hier matin, de bill pour la fusion du Canada-Atlantique et du Parry Sound, malgré l'opposition des compagnies qui ont accès à la gare centrale et qui voient dans cette fusion un truc pour jeter sur les autres compagnies, la plus forte proportion des dépenses à encourir dans la construction prochaine de la gare centrale.

Le bill de M. Beemer pour un chemin de fer entre un point sur le Pacifique à Rossport, et la mine "Zenith," quatorze milles a été adopté.

UN COUP DE FEU

Met en fuite deux cambrioleurs à Côteau Landing

Spéciale à la "Presse".

Coteau Landing, 15—Une tentative de vol avec effraction a été commise, jeudi soir, chez M. Ernest Stevens, député régistrateur du comté de Soulanges. M. Stevens avait été occupé jusqu'à une heure après minuit, avec Mme J. A. Prieur et Stephen Carrière à l'audition des livres des écoles catholiques. Après le départ des auditeurs, M. Stevens venait justement de se mettre au lit lorsqu'il entendit un bris de vitre. A la hâte, il se leva et, sans prendre le temps de s'habiller, saisit sa carabine et descendit en bas à pas de souris. Il aperçut deux individus qui avaient pénétré par une fenêtre du salon, en décrochant une jalousie et brisant une vitre. Ils se préparaient à pénétrer dans la salle à dîner en allumant des allumettes, mais M. Stevens qui s'était mis en embuscade, jugeant qu'il n'était pas trop prudent de laisser approcher ces oiseaux de nuit, fit feu. Les voleurs déguerpirent par la même fenêtre, où ils étaient entrés.

Concernant un chapeau

C'est chez Armand Doin, chapelier, vis-à-vis le Palais de Justice que vous trouverez un bas prix et un grand choix de chapeaux dans toutes les formes nouvelles, en paille, en foin, en palmier, en toile, etc., etc.

—Profitez de notre vente de juillet pour vous acheter une bonne robe noire à un prix excessivement bas. M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame.

Jeffries & Fitzsimmons

La bataille de Jeffries et Fitzsimmons complète (11 rondes) par le Cinématographe obtient un succès sans égal à New-York, les vues sont très claires ; le propriétaire a télégraphié à Montréal pour exhiber ces vues et le Radiascope du Parc Sohmer a été mis à sa disposition ; on commencera dimanche prochain. Le prix a été fixé à 25 cts d'entrée ; à New-York on fait payer $1.00. U4-2

Devoir des Femmes

Une femme qui est malade et incapable de remplir aucun de ses devoirs, et qui souffre continuellement de mal de tête, douleurs dans le dos, palpitation du cœur, étourdissements et qui néglige de prendre le remède qui pourrait la ramener à une robuste santé, ressemble à une personne qui, sur le point de périr, refuserait la planche de salut qui lui serait offerte. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont ce remède puissant, cette seule planche de salut qui ramène à la santé toutes les femmes, même celles dont le cas semble désespéré.

Mme G. Brisebois,
105 rue Bourget, Montréal.

Dit :—" J'étais faible, j'avais l'estomac malade, mauvaise digestion, je n'avais pas d'appétit, j'étais incapable de travailler, pas de mémoire ni de sommeil et j'étais nerveuse. Je désespérais de ne jamais revenir à la santé, mais les Pilules Rouges du Dr Coderre m'ont mise en parfaite santé."

Mme Alfred Bolduc,
St Gervais, Co. Bellechasse, Qué.

Dit :—" Quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges dn Dr Coderre, je m'étais fait soigner par deux médecins, qui avaient déclaré ma maladie incurable. Cela ne me découragea pas, j'écrivis aux médecins spécialistes telle que j'étais et, grâce à leurs sages conseils, et aux Pilules Rouges du Dr Coderre, aujourd'hui je suis sur pied et en parfaite santé."

Mme Alphonse Bergeron,
MODISTE,
No 260 rue Wolfe, Montréal.

Dit : — " Depuis plusieurs années, j'étais anémique au dernier point. J'avais de violents maux de tête, j'étais toujours étourdie et j'avais mal dans tous les membres. Les Pilules Rouges du Dr Coderre ont triomphé de ma maladie, car je suis très bien. J'ai un gros bébé qui est fort et vigoureux. Je les recommande à toutes les femmes."

Toutes les femmes devraient s'empresser de consulter nos médecins spécialistes. Quand même vous auriez été malade depuis des années et que votre médecin vous aurait abandonnée, cela ne fait rien, écrivez tout de même. Nos médecins vous répondront en vous donnant les meilleurs conseils connus de la science médicale **absolument pour rien.** Celles qui le peuvent sont invitées à venir à nos salons de consultation au No 274 rue Saint-Denis, de 9 heures a. m. à 5 heures p.m.

Gare aux imitations. Si vous avez des doutes de ne pouvoir vous procurer les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre chez votre marchand, envoyez-nous par la poste 50c en timbres pour une boîte ou $2.50 par lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Nous les expédions dans toutes les parties de l'univers sans que vous n'ayez rien à payer. Adressez vos lettres :—" **Cie Chimique Franco-Américaine, Montréal.**

DEMANDEZ LE
Lait de Beurre
— DE —
CROIL & McCULLOUGH

DENTIER GARANTI $4.00

SUPERIEUR A CEUX QUE VOUS PAYEZ $5.00 ET PLUS.
DENTS SANS PALAIS $3.50 LA DENT.
PLOMBAGE 50c EN MONTANT.

HEURES DE BUREAU : DE 8 A. M. A 9 P. M.

SALON DENTAIRE de MONTREAL
272 SAINT-HUBERT, Coin Ontario. 12,15

BUVEZ L'EAU RADNOR

En Vente Partout

GRATIS

Cette théière très bien gravée ou un grand nombre d'autres prix dispendieux, à votre choix, offerts gratuitement aux personnes qui vendront de la gomme à mâcher à leurs amis. Envoyez votre nom et votre adresse sur une carte postale et vous recevrez un échantillon gratis et des renseignements complets.

Globe Ant Selling Co., Toronto, Ont.
157—s n

Toutes sortes de plumes nettoyées et désinfectées. Réparations aux articles de literie une spécialité.

NOUS AVONS TOUTES SORTES DE PLUMES

et Duvet, des Oreillers et tous articles de literie à plus bas prix. Toute la plume que nous achetons est nettoyée au moyen de la vapeur et de l'air chaud.

MONTREAL FEATHER CO.,
Bell Tel. Est 290. 476 rue St Laurent.
229—s n

PAYEZ-VOUS LOYER ? The BIRKBECK vous aidera à acheter ou à construire une maison qui vous appartiendra, vous permettant de rembourser l'argent emprunté, par versements mensuels faciles, exactement comme vous payez maintenant votre loyer.

Birkbeck Investment & Savings Co., Bureaux 30 CANADA LIFE BUILDING Rue St Jacques. 120—s

Une Nécessité.

La nécessité d'un remède recommandable pour purifier et tonifier le sang a fait découvrir la Salseparelle de Hood. C'est un extrait hautement concentré d'une manière combinée et proportionnée et préparé d'après un procédé qui lui est propre, donnant à la Salseparelle de Hood un pouvoir curatif sans égal.

Scrofule—" La Salseparelle de Hood m'a guérie de la Scrofule. J'étais faible et débile et elle m'a rendu la force et la santé. Après un gros rhume, j'eus une fièvre catarrhale. J'eus encore recours à ce remède et il m'a guérie." SARAH E. DEROY, Annapolis, N.E.

Hood's Sarsaparilla

Est le plus grand remède du Canada. Prix $1

Hood's Pills guérissent les maladies du foie ; le seul cathartique ne causant pas d'irritation à prendre avec la Salseparelle de Hood. (7)

Traitement Privé contre l'Abus des Liqueurs et des Drogues

sans injections hypodermiques, ni publicité, ni perte de temps, ni autre inconvénient quelconque en prenant la **CURE DIXON.** C'est un remède végétal tout à fait inoffensif dans ses effets immédiats ou ultérieurs. Il guérit positivement tous les cas sans exception, s'il est pris fidèlement suivant les directions, par des personnes désireuses de se guérir. C'est un véritable spécifique contre l'alcoolisme et la morphinomanie. Nous invitons cordialement toutes les personnes intéressées à faire une visite à nos bureaux et voir ce que nous faisons ; nous leur donnerons les preuves les plus convaincantes de l'efficacité absolue de notre remède. A celles qui ne pourraient venir et en feront la demande, nous enverrons, gratis et sous pli cacheté, une brochure qui leur donnera des renseignements complets. S'adresser à la "DIXON CURE CO." ou à son gérant, J. B. LALIME, 372 rue Saint-Denis, Montréal.

La DIXON CURE CO. désire informer ses amis et clients qu'elle a transporté ses bureaux du No 40 avenue du Parc au No 572 RUE ST DENIS, où les affaires seront continuées comme par le passé. 210—wn

PASTILLES DU Dr JEAN

HOMMES FAIBLES

Guérison certaine, prompte et permanente, de perte de vitalité, de mémoire, faiblesse, impotence, débilité nerveuse, etc., 25 ans de succès en Europe. $1.00 le flacon, par la malle, cacheté, franco. Ecrivez pour le livre, "Hommes Faibles et Fatigués". Gratis sur demande.

CIE MEDICALE DU Dr JEAN,
209-mjs-n B. P. Boîte 187, Montréal, Can.

UNE CARTE

Nous, soussignés, nous engageons par les présentes, à rembourser l'argent d'une bouteille de 25 cents des Pilules Anglaises du Dr Will, si, après en avoir employé les trois quarts du contenu d'une bouteille, elles ne soulagent pas la constipation et les maux de tête. Nous garantissons aussi que quatre bouteilles guériront pour toujours le cas le plus opiniâtre de constipation. Si les Pilules Anglaises du Dr Will ne vous donnent pas satisfaction, vous êtes libres de ne pas nous payer.

J. G. Laviolette, pharmacien, 1605 rue Notre-Dame.
L. R. Baridon, pharmacien, coin des rues St Denis et Ste Catherine.
Arthur Décary, pharmacien, coin des rues St Denis et Ste Catherine.
T. E. Huot, pharmacien, coin des rues Ste Catherine et St Charles-Borromée.
J. E. W. Lecours, pharmacien, coin des rues Craig et Bonsecours.
J. H. Lévesque, pharmacien, coin des rues St Denis et Dorchester.
202—s—n

Bon Ami

Detaillé par tous les EPICIERS
En Gros chez
N. QUINTAL & FILS
19,20,21,23,24 et s—n

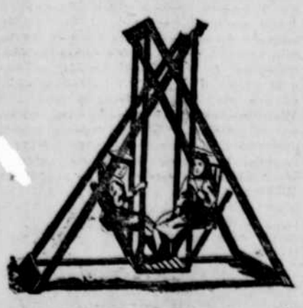

BALANÇOIRES pour enfants et grandes personnes—élégantes et confortables, $6.00 $8.00 et $12.00.—Jeux de Croquet. — Vélocipèdes pour enfants.—Jouets en bois.—Glacières perfectionnées.—Moulin à laver "Empire." Ecrivez pour les prix et descriptions.

DAVID MADORE,
Marchand de Fer et de peintures.
281, 283, 285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.
180—sp

COUPON de LA PRESSE

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON, A LA SEPIA OU A L'AQUARELLE.

No 5

UN MANIFESTE

La ligue des Patriotes acceptera le verdict

DU CONSEIL DE GUERRE

Notes biographiques sur les membres du tribunal qui jugeront Dreyfus à Rennes

Paris, 15 — La Ligue des Patriotes a publié un manifeste déclarant qu'elle est prête à accepter la décision du conseil de guerre qui doit juger Dreyfus, à la condition que les juges soient absolument libres de rendre leur décision selon leur conscience. Le manifeste ajoute que les mesures disciplinaires dont plusieurs officiers ont été l'objet auront probablement de l'influence sur le conseil de guerre de Rennes. Les auteurs de ce document demandent si le public pourra se décider à croire que l'arrêt du conseil de guerre n'aura pas été influencé.

Le sénateur Delpech a refusé de tenir compte du cartel que lui a adressé le général de Pellieux jusqu'à la fin de l'enquête qui se poursuit en ce moment sur la conduite de cet officier.

La surexcitation est très vive depuis hier soir à Rennes où des placards portant le mots : "Vive Dreyfus !" ont été affichés.

Le tailleur militaire qui a été chargé de faire un nouvel uniforme de capitaine d'artillerie pour Dreyfus, dit que son client a considérablement engraissé pendant sa détention à l'île du Diable. Dreyfus a avoué à ce tailleur qu'il avait confiance que son procès se terminerait d'une façon favorable pour lui.

"L'Aurore" dit qu'un inspecteur des services pénitentiaires, qui a visité l'île du Diable pendant la détention de Dreyfus, ayant trouvé le prisonnier très faible, a proposé de faire exécuter quelques travaux de menuiserie pour rendre la hutte de celui-ci plus saine. Dreyfus s'est montré très reconnaissant de cette attention de l'inspecteur. M. Lebon, qui était alors ministre des colonies, ayant appris que l'inspecteur avait envoyé dans l'île du bois et des charpentiers avec leurs outils, a ordonné immédiatement d'arrêter les travaux.

La liste des membres du conseil de guerre de Rennes, devant lequel comparaîtra Dreyfus a été publiée déjà, mais on n'a donné jusqu'ici que des détails sommaires sur le colonel Jouaust et les officiers qui vont siéger à ses côtés. Voici quelques notes additionnelles qui seront lues avec intérêt :

Le colonel Jouaust, président. — Né à Rennes, le 28 janvier 1840, M. Albert Jouaust fut admis à l'Ecole polytechnique en 1858 et nommé sous-lieutenant le 1er octobre 1860. Lieutenant au 3e régiment du génie le 1er octobre 1862, il fut nommé capitaine le 18 décembre 1863. Au commencement de l'année 1866, M. Jouaust est détaché au service du génie de la place de Perpignan. Deux ans plus tard, il était envoyé à Tébessa. Après avoir servi deux ans en sous-ordre, le capitaine Jouaust devint commandant du génie de Tébessa (décision du 12 février 1870.) Le 2 octobre de la même année, il passa à Batna. Affecté ensuite au génie d'Alger, M. Jouaust reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur dans cette ville, le 22 mai 1873. Puis il fut envoyé successivement à Rennes et à Lorient. Maintenu dans cette dernière position, avec le grade supérieur, par décret du 14 juillet 1881, M. le commandant Jouaust passa, trois ans plus tard, à l'état-major du 11e corps d'armée (section territoriale). En 1885, il est nommé chef du génie à Champigny (direction de Paris) et l'année suivante, à Rennes, où il est promu officier de la Légion d'honneur, le 17 octobre 1890.

Nommé directeur du génie, à Bastia, en 1892, M. Jouaust revient à Rennes deux ans plus tard; par décret du 23 mars 1895, il a été nommé colonel et maintenu à son poste. Le colonel Jouaust figure au tableau d'avancement pour le grade de général de brigade et reste avec le No 5 des candidats de son arme.

Le lieutenant-colonel Brongniart (François-Paul).—Breveté d'état-major, est né le 4 août 1849. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1870, lieutenant au 4e régiment d'artillerie, capitaine en 1876 au 38e alors à Valence, il fut promu chef d'escadron en 1890 au 32e régiment et lieutenant-colonel le 16 avril 1898.

Le chef d'escadron Profillet (Julien-Joseph).—Breveté d'état-major, est né le 20 mars 1852; sorti de l'Ecole polytechnique en 1874, il fut affecté au 29e d'artillerie. Capitaine en 1882 au 4e régiment, il a été promu chef d'escadron le 16 avril 1898.

Le chef d'escadron Merle (Emile-Maurice).—Né le 14 mars 1853, sorti de l'Ecole polytechnique en 1874, il fut affecté au 9e d'artillerie. Capitaine au 24e régiment, le 10 mars 1882, il a été nommé chef d'escadron au 7e d'artillerie, le 10 juillet 1898.

Le chef d'escadron de Lancrau de Bréon (Charles-François).—Du 7e régiment d'artillerie. Né le 26 mars 1846, sorti de l'Ecole polytechnique en 1868, affecté au 8e régiment. Capitaine en 1874 au 35e d'artillerie, il fut promu chef d'escadron le 22 décembre 1888.

Le capitaine Beauvais (Charles-Louis-René).—Du 7e d'artillerie. Né le 30 avril 1855, sorti de l'Ecole polytechnique en 1878, affecté au 1er régiment. Capitaine du 8 mai 1888.

Le capitaine Parfait (Albert-Henri). —Du 7e d'artillerie. Est né le 8 septembre 1855, sorti de l'Ecole polytechnique en 1878, affecté au 3e régiment. Capitaine du 8 mai 1888.

A L'EXPOSISION POUR $1.00

Le tirage des billets de passage, aller et retour de New-York au Hâvre, offert à la Colonie française par la Compagnie Transatlantique, n'a pu avoir lieu hier, à cause de la pluie. Il est remis à lundi, ce qui permettra aux personnes qui ont l'intention d'aller à l'exposition de 1900, de tenter la fortune et d'avoir leur passage pour $1.00, prix du billet de cette tombola.

—"Ne vous fiez pas aux apparences", mais greffez votre foi sur la Salsepareille de Hood, le vrai purificateur du sang. (No 4)

—Les autorités de la cour du recorder ont envoyé en prison pour 8 jours, une pauvre femme du nom d'Azeline Laferrière, arrêtée comme folle. On espère, dans l'intervalle, retrouver ses parents.

POUR QUÉBEC

La Cie de Navigation du Richelieu et Ontario inaugurera demain, dimanche, le 16 juillet, son service de jour entre Montréal et Québec; un bateau partira de Montréal à 9 heures a. m. et l'autre à 7 heures p. m. Les passagers peuvent partir le matin, pour Sorel et revenir le même soir, par le bateau qui laisse Québec le matin, prix d'un billet simple pour le voyage.

Le bateau laissant Montréal pour Québec, le dimanche, à 3 heures p. m. sera cancellé à compter de demain.

Soyez exigeant

Exigez la marque "Island City" sur toute peinture que vous achetez. En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

PERSONNEL. — Le Dr W. Lyons-Gauthier, médecin spécialiste pour les maladies des yeux, de la gorge et des oreilles, No 121 avenue Laval, près du carré Saint-Louis. 169—mjs—n

L'Effet de la Chaleur

Le "choléra canadien," la diarrhée, maladies si affaiblissantes et dangereuses, sont guéris promptement par l'Elixir de Mûres Sauvages du Dr Reed. Prix 25 cents. Demandez-le à votre fournisseur. Cie de Médecine Harvey, Montréal, agent. 4

L'OPÉRA FRANÇAIS

La troupe d'opéra français termine son engagement au Parc Sohmer, dimanche prochain ; on dit qu'elle retourne à la Nouvelle-Orléans, pour mettre à l'étude de nouveaux opéras pour l'hiver prochain. A l'occasion de la clôture de leur engagement, un programme spécial a été préparé pour dimanche prochain ; la semaine prochaine, il n'y aura que des attractions et des ballets. 214-2

BONBONS — Grande variété de bonbons frais et purs, dans de magnifiques boîtes. Procurez-vous en une pour la matinée. D. H. Welsh, 133 rue St Pierre, 1875 et 2017 rue Ste Catherine. 183—e—n

"FLYING FOX" GAGNE L'ECLIPSE STAKES

Londres, 14—L'Eclipse Stakes de 10,000 souverains qui a été courue aujourd'hui a été gagnée par Flying Fox, propriété du duc de Westminster, qui a gagné le Derby cette année ainsi que les deux mille guinées et le prix de la Princesse de Galles. Voici le sommaire :

Flying Fox, poulain du duc de Westminster, 3 ans, par Orme-Vampire, 1.

Frontio, poulain du duc de Westminster, trois ans, par Orme Quetta, 2

Ninus, poulain noir du prince Sollykoff, 4 ans, par Sheen-Nina, 3.

Il y a eu cinq partants.

Cette course est pour chevaux de trois et quatre ans ; les premiers devant porter 120 livres et les derniers 130. La distance est d'un mille et un quart.

SCENES DISGRACIEUSES

Un conseiller gifle par un de ses collègues à DeLorimier—Assemblee publique comme on n'en voit guère

La grande assemblée publique, convoquée hier soir, par la minorité du conseil municipal de Delorimier, afin d'expliquer aux citoyens la fameuse transaction du dernier emprunt de $30,000, n'a guère eu le résultat qu'on était en droit d'attendre.

Les bonnes gens qui s'étaient rendus avec empressement à l'angle des rues Papineau et Rachel, pour obtenir quelques renseignements, se sont retirés profondément dégoûtés de la réception qui leur a été faite par une populace entremêlée de meneurs hostiles à toute explication.

Le premier orateur qui se présenta après l'élection de M. C. E. Forest, comme président de l'assemblée, fut M. Bissonnette, qui, nous l'avons déjà dit mercredi, dernier, réclame $625 de la municipalité, pour avoir travaillé à la négociation des bons municipaux, qu'il affirme lui avoir été offerts par M. Bayard.

Dès les premiers mots l'orateur fut accueilli par des murmures et des cris qui ne laissaient aucun doute sur l'hostilité bien arrêtée des spectateurs.

Avant de pousser plus loin ses explications, M. Bissonnette pria M. Bayard de lui succéder.

Ce dernier ne se fit pas prier. Il fut accueilli par des applaudissements répétés.

"C'est avec plaisir, commença-t-il, que je réponds à l'appel qui m'est fait par M. Bissonnette, et c'est avec non moins de plaisir que je suis prêt à donner toutes les explications nécessaires sur ce fameux emprunt, à tous ceux qui n'ont pu suivre les débats du conseil.

" En janvier dernier, j'ai offert à M. Bissonnette, comme à d'autres courtiers, de faire une offre pour nos bons municipaux. Ce qui est faux, c'est que je lui aie donné ordre de vendre ces bons Je n'étais pas autorisé à donner d'ordre semblable et je ne l'ai pas fait.

"Grâce à notre énergie, messieurs, nous étions parvenus à nous débarrasser de tous les procès qui pesaient sur la municipalité. Nous croyions nos misères finies, car l'emprunt contracté, c'était le salut et la tranquillité pour plusieurs jours. Il n'en fut rien. Des difficultés surgirent de nouveau : le maire refusa de signer les bons et il fallut y autoriser le pro-maire, après un règlement passé à cet effet.

"Le Conseil s'était réuni antérieurement et avait décidé d'émettre des bons à 4¼ au lieu de 4½ parce que le marché, ainsi, nous semblait plus facile.

"J'avais dans l'intervalle donné à M. Bissonnette un emprunt personnel à négocier, lorsque le 5 juin ce monsieur me fit savoir que la compagnie qu'il représente ne pouvait négocier ni mon emprunt ni celui de la municipalité. C'est alors que les bons furent vendus à l'Imperial Bank à 100 au pair. Je n'ai pas fait d'offres légales à M. Bissonnette et je ne vois sur quoi il peut baser sa réclamation.

"Comme preuve que notre emprunt est excellent, c'est que la commission Scolaire en a contracté un récemment qui lui fait perdre $80,000 en 40 ans. Nous en gagnons $12,000 avec le nôtre.

"Vous pouvez être tranquilles, messieurs, au sujet de notre administration. Nous avons découvert une multitude d'irrégularités dans les livres de l'administration qui nous a précédé et par de sévères mesures nous avons pu rétablir un peu d'ordre. La municipalité est prospère et vous devez en être fiers."

M. Michel Campeau, entrepreneur, est ensuite appelé à adresser la parole. Il n'a plutôt fait son apparition que des oeufs pourris, lancés par la populace en délire, viennent siffler à ses oreilles et crever dans la salle même où attendent les orateurs, en y répandant une odeur nauséabonde.

—Voilà comment se conduisent vos partisans! s'écrie avec indignation le conseiller Bédard en s'adressant à son collègue, M. Bayard.

A cette exclamation, ce dernier se lève précipitamment, court à son adversaire et le gifle violemment en pleine figure, au grand scandale de tous ceux qui assistaient à cette scène tout à fait inattendue.

—Vous me paierez ça, rage M. Bédard.

—Que ça finisse, ces accusations-là, rétorque M. Bayard.

Le calme se rétablit dans la salle, mais à l'extérieur, la multitude qui ne veut pas entendre M. Campeau, fait un charivari à tous les diables, qui fait frémir sur ses bases la charpente délabrée de l'hôtel de ville.

Le président s'avance alors et blâme en termes énergiques la conduite des spectateurs. Ses paroles ont le don d'apaiser momentanément les plus turbulents, et M. Campeau, rappelé, recommence son discours. La tranquillité fut de courte durée. Les cris reprirent de plus bel, Finalement, M. Campeau se retira sans avoir pu atteindre la fin d'une période.

Son Honneur le maire Messier lui succède. Son discours est un résumé des rapports que "La Presse" a publiés déjà.

"J'ai accepté la candidature, l'an dernier, afin de travailler pour le bien de la municipalité, a-t-il dit.

"J'ai refusé de signer les bons parce que cela donnait au comité d'autorisation de tout faire. Je voulais que la transaction s'opérât légalement. J'affirmerai toujours que si on avait attendu, la municipalité aurait réalisé un plus gros profit.

"On a agi avec mauvaise foi et je le prouve lorsque j'affirme qu'il y a une quinzaine de jours, un membre du comité des finances me disait que ce comité n'était pas encore prêt à opérer la transaction, alors que tout devait être "bâclé". Je répondis qu'il fallait demander des soumissions, ce dont on s'est abstenu complètement. L'affaire s'est faite en "catimini" en cachette de tout le monde et de votre premier magistrat."

Le conseiller Bédard confirme les avancés du maire et affirme lui aussi "que le comité s'est caché pour opérer la transaction à sa guise". Il parle d'un certain voyage fait à ce propos, à Laprairie, par un des membres du comité des finances.

C'est à cet endroit, paraît-il, qu'on a mis le chat en poche.

M. Bissonnette revient alors à la charge pour répondre aux affirmations de M. Bayard. Le tintamarre reprend sur un ton aigu et l'orateur est accueilli par les cris : "La jument grise ! la jument grise ! et une série de miaulements, d'aboiements et de bêlements qui nous faisaient songer à une ménagerie complète en train de s'entre dévorer.

Le président menace de faire arrêter ceux qui font du bruit, mais la menace n'a aucun effet et le bruit assourdissant continue, sans interruption.

En désespoir de cause, M. Bissonnette se retire, non sans avoir mis M. Bayard au défi de certifier ce qu'il a dit, et le président lève la séance.

Plusieurs personnes et quelques orateurs ont été unanimes à accuser M. Bayard et ses partisans d'avoir organisé une contre-partie de l'assemblée en soudoyant des mineurs. Mais M. Bayard nie formellement avoir participé en quelque manière que ce soit à une telle organisation.

De chaudes altercations ont eu lieu avant le départ de l'Hôtel-de-Ville, entre le maire, et les conseillers Bédard, Bayard, Grosbaillot et Benoit.

M. Bédard a l'intention de poursuivre son collègue pour l'offense dont il s'est rendu coupable en présence de plusieurs témoins.

BAGARRE SANGLANTE

Une bagarre sanglante a eu lieu vers 10 heures, ce matin, sur la rue Cadieux, entre quatre ou cinq Syriens et un certain nombre d'Israélites qui sortaient de la Synagogue située entre les rues Vitré et Lagauchetière. Les Syriens étaient occupés à jouer lorsque les Israélites sont survenus et leur ont demandé de se retirer. Les Syriens ayant refusé, les Juifs sont tombés sur eux pour les chasser. Les Syriens ont néanmoins fait bonne contenance. Armés de bâtons et de pierres, ils ont frappé à droite et à gauche. Cette bataille inégale menaçait de se prolonger lorsqu'un groupe de Syriens est venu à la rescousse des assaillis qui faiblissaient sous le nombre sans cesse grandissant des Israélites. Ceux-ci, sentant qu'ils ne seraient pas les plus forts, mandèrent la police qui arriva trop tard. Il y a eu plusieurs blessés de part et d'autres, et le sang coulait à flots. Un nommé Isaac Sincan a eu le crâne fracturé.

Des mandats ont été émis en cour de police, contre plusieurs des combattants.

CHOSES ET AUTRES

Le recorder Weir a acquitté, hier, deux charretiers, nommés Joseph Hémond et Joe. Delorme, accusés d'avoir charroyé en notre ville de la pierre des carrières sans avoir payé la licence de $25.

L'échevin Martineau a pris leur défense et fait remarquer autribunal que le comité des finances a imposé cette taxe pour empêcher les personnes qui ne sont pas contribuables de Montréal, de transporter ici, sans payer, de la pierre extraite dans une autre municipalité, mais dans le cas présent, les deux charretiers sont de Montréal et ont payé licence pour leur voiture. Ils ont été acquittés.

Le Magasin du Bon Marché

Cette enseigne superposée au-dessus de nos grandes vitrines (dont nous vous parlerons dans cette annonce) .....et qui orne la façade du.....

"GRAND MAGASIN DE L'OUEST"

en dit beaucoup en notre faveur, et fait beaucoup pour attirer la foule qui s'en retourne toujours satisfaite. C'est que nous comprenons ce que veut dire "Bon Marché" quand nous achetons et quand nous vendons. Nous laissons les acheteurs juges dans ces offres, et nous sommes certains que tous diront que jamais marchandises n'ont été offertes à des prix aussi extraordinairement réduits, aussi raisonnables, aussi bas. Nous voulons que les deux dernières semaines de juillet surpassent les deux premières, qui pourtant ont été les meilleures que nous ayons jamais eues. Lisez la liste des prix. Voyez nos vitrines. De nos vitrines à nos comptoirs il n'y a qu'un pas. Entrez !

Indienne 1½c
Lundi matin, nous offrirons 3 caisses d'indienne en coupons à la verge 1½c

Batiste
Grands coupons de Batiste, toutes les couleurs, toujours vendues 8c, la semaine prochaine 3c
Faites-en une provision, vous n'aurez pas souvent une telle chance.

La moitie du Prix
Tous nos coupons d'étoffes à robes sont sacrifiés à la moitié de leur valeur. Profitez de cette offre, elle en vaut la peine.

50 pieces
de belle FLANELLETTE seront sacrifiées, comme JAMAIS FLANELLETTE NE L'A ÉTÉ ; pour juillet 2½c

Chiffons
Nos réductions ne connaissent pas de bornes, elles ne considèrent aucune marchandise, jusqu'aux chiffons de 18c qui seront sacrifiés à 5c

Coupons ! Coupons !
Si vous voulez avoir une idée comment un coupon est sacrifié, rendez-vous chez Larose, là ils ont le secret d'acheter et de vendre à des prix qui ne se voient pas ailleurs.

Ire Vitrine--Blouses
C'est la saison de porter des Blouses. Nous comprenons aussi que c'est la saison de les vendre, c'est pourquoi nous avons réduit celles de 60c à 34c
Nous avons des Blouses dans tous les prix. Voyez cette vitrine sans faute.

2me Vitrine--Bas de Cachemire
Cette vitrine est remplie de bas Cachemire avec talons mérinos gris, ils sont beaux, ils sont bons, ils valent 38c et nous ne les vendons que 19c
Ils partiront vite à ce prix.

3me Vitrine--Corsets P & C
Ce célèbre Corset Parisien vaut $1.00, mais avec la permission du manufacturier nous l'offrons pour cette vente à 43c
Ce sont celles qui ne profiteront pas de cette offre qui le regretteront. Seulement 43c

4me Vitrine--Tweeds
Cette vitrine contient pour la dernière fois des Tweeds que nous ne tiendrons plus en stock. C'est dire qu'ils sont vendus, ou plus tôt presque donnés. Pensez donc, des Tweeds à 48c, 39c, 29c, 23c même 19c.
Il n'y a que Larose pour faire ces offres.

Vitrine d'Installation
Cette vitrine est remplie de Collets anglais en toile magnifiquement piqués et repassés, à 6c
Ils valent au moins 15c.

Coton Jaune a 2c
Les acheteurs viennent de toutes parts pour se procurer ce coton ; il vaut 5c.

Pantalons en Tweed laine a 99c et $1.50
Ces pantalons valent $3.00 ; c'est un Job que nous avons acheté bon marché.

Linelette
En coupons le prix connu de cette marchandise est 12 et 15c ; pour Juillet, notre prix 6c

Coton Ouate
Beaux grands coupons, bonne qualité ; il vaut 10c, prix de Juillet 3½c
C'est le 4ème lot qui part à ce prix ridicule.

Plaids
Tout laine, pour robes. Quand vous verrez cette marchandise, vous en achèterez à 5c
Elle vaut 12c partout.

Coutil
Dans cette marchandise aussi nous faisons des réductions pour Juillet. Nous vous offrons un coutil qui vaut 15c pour 6c
C'est inouï.

Tous les chemins conduisent chez nous. Nous avons plusieurs malles par jour de toute la Province. Si vous ne pouvez pas venir, écrivez. Nous sommes là pour vous servir, pour vous donner satisfaction.

S. LAROSE, Propriétaire du "GRAND MAGASIN DE L'OUEST" COIN DES RUES NOTRE-DAME ET AQUEDUC.

Restaurant Français

MADAME BOUGEANT

Coin des rues Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert, Montréal.

Service Rapide Poli — 25 CENTS — Repas à Prix Fixes Servis De Midi à 9 heures P. M. — 50 CENTS — Téléphone Bell Main 235

Nos repas de 25 et 50 cents ne sont surpassés par aucun restaurant sur le continent américain.
Salons particuliers pour 2, 4 ou 6 personnes. Salons pour banquets pour 12, 20 ou 80 couverts.

N. B.—Le dimanche, le restaurant est ouvert de midi à 9 heures P. M., et les repas sont servis A LA CARTE seulement. 162—s-n

COURRIER DE QUEBEC

Une histoire d'enlèvement — Morts subites

Les equipes du club de crosse parties pour Sherbrooke

(De notre correspondant particulier)

Québec, 15 — Le paquebot "Scotsman" est dû ici à deux heures, cette après-midi.

—Il y aura un meet de chevaux sur l'hippodrome Savard, lundi, mardi et mercredi prochains.

—La nuit dernière, l'ambulance a transporté à l'Hôtel-Dieu, un matelot norvégien nommé Antonio Jangstrom, sérieusement blessé en travaillant à bord de son vaisseau.

—Polley et Scott, manufacturiers de chaussures, ont déposé leur bilan. Actif, $16,300; passif, $19,704. Les principaux créanciers sont : A. Cummings, $3,690; W. Sharpe, $1,843; Farley et Tourigny, Victoriaville, $1,317; A. R. Clark and Co., Toronto, $1,172; Geo. T. Slater and Sons, $1,102; A. E. Paterson, $842; Paul Galibert, $700; L. H. Packard and Co., $387; H. J. Fisk and Co., tous de Montréal, $300.

—L'équipe du club de crosse Québec, partie pour Sherbrooke, ce matin, est composée de Moran, H. Copeman, McCormick, Dignan, Swift, McCarron Kennedy, Murphy, O'Connel, Nolan et Nestor. Quatre cents québecois accompagnent les joueurs.

—L'équipe du club junior Québec qui se mesurera aussi, cette après-midi, avec les Sherbrooke junior, est composé de Copeman, Dalberg, Demers, Donnelly, Knowles, Belleau, Sponza, Riley, Owens, Finet, T. Butler et Finet.

Le paquebot "Californian" est arrivé dans notre port à neuf heures moins cinq, ce matin, avec plus de deux cents passagers.

—M. Boakes, de Chicago, ci-devant de Québec, lance un défi à M. Elizalde pour une partie de balle au mur, pour un enjeu de mille dollars ou plus.

—Adam Blouin, âgé de 62 ans, journalier, employé pour M. Jobin, est mort subitement en se mettant au lit, d'une congestion de poumons.

—Le coroner Belleau est allé tenir une enquête aux Grondines, sur la mort subite de Dame veuve Poulart.

—L'enquête du coroner sur la mort de M. Venière Nicole, dont votre correspondant a télégraphié, hier, la nouvelle, a démontré que le défunt a succombé à une syncope du coeur.

Cours d'Art Gratuits

"The Canadian Royal Art Union, Limited", de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui les désirent.

Les leçons comprennent la leçon et la peinture d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de magazines.

Ces leçons sont absolument gratuites et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

"The Canadian Royal Art Union, Limited", a été fondée dans le but d'encourager l'art et de distribuer des oeuvres d'art à chacun de ses tirages mensuels qui ont lieu le dernier jour de chaque mois.

Pour plus amples détails, s'adresser à "THE CANADIAN ROYAL ART UNION, LIMITED",
228 et 240 rue St Jacques, Montréal.

PROCHAIN TIRAGE :
LUNDI, LE 31 JUILLET.
250—m j s—n h

VIENNA CAFE

4 RUE DONEGANA, près de la Station Windsor.
Dame DUPERROUZEL

Le meilleur repas à 25c servi à Montréal. La grande salle à manger est ouverte depuis le 28 Juin.
Déjeuner, de 8 à 10 hrs. Lunch, de 12 à 2 hrs. Diner, de 6 à 8 hrs.
Salons particuliers servis a la carte ouverts jusqu'a 2 hrs du matin. 27,28,29,30,1,3,8,15,22,29

"Ce sang divin de la grappe est frère de celui qui coule dans nos veines."

LE ...
VIN St MICHEL
Est le Pur Jus de la Vigne

provenant d'un sol ferrugineux. C'est un vieux vin ample, velouté au palais, sucré sans excès et ayant un bouquet exquis. C'est un

Tonique Stimulant, Nutritif et Reconstituant

qui combat merveilleusement **l'Anémie, la Débilité, la Faiblesse, les Pâles couleurs, les maux d'estomac** et toutes les affections causées par

l'Appauvrissement du Sang.

Il convient à tous les estomacs et à toutes les bourses.

TOUT A FAIT EPUISEE.

Les devoirs ordinaires du ménage ne devraient pas épuiser une femme qui jouit d'une bonne santé.

Il ne faut pas beaucoup de travail cependant, parces temps chauds, pour épuiser celles qui souffrent de dérangements du cœur et des nerfs.

Chaque été des milliers de femmes tombent malades.

Leur travail journalier devient un fardeau.

Elles ne peuvent plus s'asseoir, lire ou coudre tranquilles.

Même le joyeux rire de leurs enfants les ennuie.

La grande majorité n'a pas les moyens d'aller au bord de la mer pour se rétablir.

Elles doivent se tirer d'affaire le mieux qu'elles peuvent.

Y a-t-il quelque secours pour elles ?

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

Ce remède fournit la nourriture aux cellules des nerfs épuisés, enrichit le sang, renforce et règle le cœur et donne de la vigueur à tout le système.

Toute femme usée, épuisée, fatiguée, faible et nerveuse qui commence à prendre ces pilules, voit bientôt sa santé et ses forces revenir.

Son appétit augmente, elle ne se fatigue pas si facilement, son sommeil est profond et réparateur.

Le teint livide de sa figure est remplacé par la teinte rosée de la santé.

Son cœur bat avec force et régularité.

Tel a été le record des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs dans les centaines de cas qui ont été portés à notre connaissance.

Voici la déclaration d'une femme—

Mme J. Delaney, qui demeure au No 262 rue Brussels, St Jean, N. B., dit : "Il y a quelque temps je devins extrêmement indisposée. Mon sang s'appauvrit, j'étais très épuisée et je souffrais de perte d'appétit, de nervosité, j'étais pâle, sans sommeil et débile. J'ai essayé un grand nombre de remèdes mais sans obtenir de soulagement. On me conseilla finalement de faire usage des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs et je me décidai d'en faire l'essai. Je dois dire que dès les quelques premières doses je ressentis une distincte augmentation de force. Mon système nerveux est devenu vigoureux et régulé. Je jouis toutes les nuits d'un sommeil réparateur. Jour par jour ces merveilleuses pilules ont réparé mon système épuisé et ont donné de la force et de l'énergie à mon corps affaibli. D'autres maladies dont je souffrais, telles que l'indigestion et la constipation, ainsi que de fortes migraines ont toutes disparu. Je sais qu'un grand nombre de personnes souffrent comme j'ai souffert et je désire vivement que toutes sachent que les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs sont un remède en lequel elles peuvent avoir confiance.

uy o w (5)

Une institutrice de Lowell, Mass, dit : " J'ai souffert de dyspepsie nerveuse pendant trois ans et je ne savais pas ce que j'avais. Souvent je ne pouvais pas faire aucun travail qui exigeait la concentration des pensées. Deux fois durant l'hiver de 1894-5 j'ai perdu connaissance par suite de faiblesse nerveuse. Un jour, une amie me parla d'une institutrice qui avait été guérie d'une maladie analogue à la mienne par les Ripans Tabules. Ceci me porta à en acheter. Après en avoir pris une boîte de cinquante cents et une bouteille d'une piastre, la maladie disparut et j'étais aussi bien que je l'avais été durant toute ma vie. Je conseille à toutes les personnes de prendre des Ripans Tabules aussitôt qu'elles s'aperçoivent qu'elles sont atteintes d'une maladie nerveuse.

ON DEMANDE de signaler un cas de mauvaise santé auquel les RIPANS ne feront pas de bien. Elles chassent les douleurs et prolongent la vie. Une seule soulage. Remarquez le mot RIPANS sur le paquet et n'acceptez pas de substitut. RIPANS, 10 pour 5 cents ou douze paquets pour 48 cents, peuvent être obtenues à n'importe quelle pharmacie. Dix échantillons et un millier de témoignages seront envoyés par la poste, à n'importe quelle adresse pour 5 cents envoyés à Ripans Chemical Co., No 10 Spruce St., New-York. (65)

CAUSERIE MEDICALE

Le rôle du fer dans le corps humain—Des nouveaux procédés de préparation des liquides ferrugineux de la stérilisation des peptones par les procédés Pasteur—Eléments thérapeutiques et supériorité du Pepto-Fer aux Peptones stérilisées du Dr Ch. Guerin de Paris.

Le beau succès remporté depuis deux ans par le Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin, de la Faculté de Paris, auprès du grand public et des médecins éclairés n'engage à consacrer à cette préparation bien remarquable, une courte étude critique, capable d'être lue avec intérêt et avec profit par tous les bons esprits soucieux des progrès de la médecine pratique.

Il n'était point facile de réaliser sous une forme aussi séduisante et commode (cité, tutó, et jucundè), une préparation ferrugineuse, tonique, reconstituante et eupeptique véritablement digne de remplacer les mille et une pilules de commerce qui pullulent avec une rapidité inquiétante pour la santé publique, et de répondre ainsi au desideratum thérapeutique, qui ne pose peut-être le plus communément dans la pratique journalière.

Si le choix judicieux d'un agent médicamenteux est la cause principale du succès en thérapeutique, il faut au moins que cet agent présente toutes les garanties de pureté et de bonne préparation que le praticien attend de lui.

Les peptones produits de digestion des matières albuminoïdes et principalement de la chair musculaire par la pepsine, exigent donc en raison de leur origine animale des soins tout particuliers pour leur préparation et leur obtention d'un maximum d'intensité d'action.

Beaucoup de peptones commerciales préparées industriellement sont loin de présenter ces qualités. Les unes formées d'extraits pâteux concentrés au bain-marie, sont d'une conservation très limitée et quand on saura que le peptone en dissolution dans l'eau est un des milieux le plus employés en bactériologie pour la culture des microbes qui s'y développent et s'y reproduisent avec une effrayante rapidité, on comprendra le danger de pareilles préparations non stérilisées comme agents thérapeutiques.

D'autres, mal préparées ou imparfaitement peptonisées contiennent ou de la gélatine, ou des produits de dédoublement de l'albumine et sont par suite moins digestives, moins nutritives et moins aptes à entrer en combinaison avec d'autres médicaments.

La préférence devra être donnée à une peptone en poudre de couleur blonde et d'odeur appétissante, dont les solutions limpides ne se troubleront ni par la chaleur ni par les acides minéraux. C'est avec ce dernier produit qu'est préparé le Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr. Ch. Guérin.

La peptone qui le compose est obtenue en traitant par la pepsine la chair du boeuf, soigneusement privée de tout élément gras, osseux ou cartilagineux. La solution en est stérilisée puis évaporée à siccité dans des appareils à faire le vide.

Ainsi préparée, elle représente dix fois son poids de viande assimilable à l'économie sans fatigue ni troubles digestifs. Préservée de l'humidité, elle se conserve indéfiniment dans toute sa pureté et elle s'unit à de fortes proportions de sels métalliques dont elle dissimule ou annihile les propriétés désagréables, pour former des peptonates.

C'est ainsi qu'elle se combine au fer pour former le peptonate de fer, véritable remède aliment qui conserve toutes les propriétés de la peptone tout en rendant le fer assimilable, en lui enlevant sa saveur désagréable, ainsi que les fâcheux effets qu'elle exerce souvent sur l'estomac et l'intestin des malades qui suivent cette médication.

Ajoutons que, dans le Pepto-Fer du Dr. Ch. Guérin, tout est combiné dans une excipient savoureux, et par le moyen des principes toniques eupeptiques et apéritifs les plus en renom.

Voyons maintenant "l'anatomie du Pepto-Fer" aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin : c'est-à-dire l'étude de ses principes reconstituants, avant d'en faire la physiologie, c'est-à-dire d'en étudier l'action curative sur l'économie humaine.

L'excipient de la préparation est un stimulant et fortifiant modérément alcoolisé par une combinaison de chartreuse et de bénédictine.

Ingéré à doses moyennes, il anime l'estomac, excite la caloréfication, répand dans tout l'organisme une sensation de bien-être et de vigueur. A lui seul déjà ce cordial irréprochable constitue une substance reparatrice des plus efficaces chez les sujets anémiques, lymphatiques, atteints d'un épuisement idiopathique héréditaire ou acquis. Car, ainsi que l'a fort bien dit le professeur Hayem, "un bon ferrugineux est le contre-poison de la misère physiologique, le corroborant et le reconstituant universel des individus et des races." Les peptones ne sont pas comme nous l'avons déjà dit des peptones industriels ou commerciales mais bien des produits irréprochables, purs, fabriqués spécialement pour l'usage du Pepto-Fer, Ch. Guérin. Pour compléter une aussi puissante activité dynamogénique, le Dr Ch. Guérin, suivant en cela les dernières découvertes médico-chimiques a stérilisé tous les produits entrant dans la composition de son médicament, d'où absence de fermentation par suite d'acidité d'estomac, commune aux produits non stérilisés.

La misère physiologique reite que l'a décrite le regretté professeur Bouchardat est plutôt une imminence morbide, qu'une véritable maladie. Elle consiste dans un amoindrissement général du taux de la vitalité moyenne, sans que l'on puisse dire précisément que l'appareil organique est en souffrance.

Les forces sont en baisse, la physionomie indique un péril morbide, l'estomac et l'intestin fonctionnent mal, la respiration et la circulation sont également amoindries, la peau est sèche et froide, les secrétions sont torpides et irrégulières, chez la femme les fonctions menstruelles sont troublées par des retards ou par des avances.

Quelques cuillerées de Peptó-Fer aux peptones stérilisés du Dr Ch. Guérin constituent le tout-puissant correcteur de cet état (minoris resitentice) vestibule de toutes les légions pathologiques les plus graves. Sous sa puissante action, on voit l'appétit se régulariser, l'estomac acquérir une robustesse inusitée, la dépression languide des forces fait place à un bien-être et à une vigueur extraordinaires. L'énergie vitale et un embonpoint caractéristique, la calorification facile et l'augmentation dynamométrique du muscle rendent également compte du "processus réparateur" et de l'animation organique qui résultent de l'administration opportune du Pepto-Fer aux peptones stérilisés du Dr Ch. Guérin.

Mais l'action prophylactique (qui suffirait pourtant à la gloire officinale) n'est rien auprès de l'action curative de la préparation. Stimulant intime et énergique de l'activité cellulaire, reconstituant analeptique du sang, le Pepto-Fer aux peptones stérilisés du Dr Ch. Guérin rétablit tous ces organismes délabrés et torpides en éliminant les virulences morbides et en fermant aux développements microbiens les portes de l'économie humaine.

C'est en luttant contre "le tempérament morbide", c'est-à-dire contre la prédisposition diathésique, que nous pouvons avoir le plus de chances de mettre des entraves aux invasions tuberculeuses ou scrofuleuses qui menacent notre race. Eh bien ! Le Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin nous en fournit les moyens en équilibrant les systèmes sanguins et nerveux, en "imprégnant" pour ainsi dire l'organisme d'un dynamisme curatif qui le protège à l'avance contre toute provocation pathologique.

Le Pepto-Fer Ch. Guérin aux peptones stérilisées est le reconstituant rêvé par la thérapeutique rationnelle.

On conçoit bien que si le Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin est tout puissant contre la scrofule et la tuberculose, l'efficacité de son secours sera beaucoup plus certain encore contre des états moins profondément graves que le sont ces redoutables maladies diasthésiques. Ce sont surtout contre les "hypoglobulies" de la puberté qui se lient chez les jeunes filles à l'évolution de la fonction menstruelle que le Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin est nécessaire.

Les muqueuses sont blanches, le teint jaune, verdâtre, le coeur palpite, et la poitrine s'oppresse. L'auscultation décèle des bruits de souffle, l'estomac douloureux et gonflé se refuse à tout fonctionnement : la jeune fille a des tendances aux éblouissements et aux syncopes ; elle se plaint de points de côté et de céphalée caractéristique que dissipe la situation dans le décubitus horizontal. Il faut alors administrer le Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin à petites doses qui va s'attaquer à l'hématose et provoque la renaissance rapide des "hématoblastes."

Les couleurs renaissent, l'appétit revient tandis que s'enfuient les douleurs et la tendance à l'émaciation. L'amélioration du moral attristé, et surtout la suppression des battements du coeur si pénibles à la chloro-anémique marquent les succès définitifs du Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin.

L'usage des mauvaises préparations ferrugineuses produits souvent la constipation en raison des propriétés astringentes des sels de fer. Plus rarement on observe de la diarrhée : elle est due alors à l'action irritante sur l'estomac de certains produits insolubles ou à une défectuosité de la préparation et de l'intuition. (Rabuteau.)

Indications. — Chlorose et anémie, consomption — Le mot anémie a un sens très général : il signifie privation de sang. Celle-ci peut résulter d'une diminution dans la masse totale du sang par le fait d'une déperdition unique ou par celui de pertes répétées, c'est l'anémie aiguë. Elle peut résulter aussi d'une diminution dans le nombre des globules, c'est l'anémie chronique ou aglobulie, commune à un très grand nombre d'états morbides.

L'aglobulie consiste non-seulement dans une diminution du poids total des globules et dans un abaissement correspondant de leur nombre, mais encore dans une altération de leur qualité. L'altération qualitative est la règle dans toutes les anémies chroniques (Hayem.)

La chlorose, ou anémie spontanée de la puberté, est une entité morbide qu'on peut définir une "anémie ayant pour origine un excès de déglobulisation sur la formation des globules rouges" : c'est une maladie de l'appareil hématopoiétique. L'anémie qui est un de ses traits essentiels, est d'une intensité variable, elle est constituée à la fois par une diminution du nombre des globules rouges et par un défaut d'hémoglobines dans les hématies en particulier.

Le fer est donné utilement dans toutes les anémies : celle qui est consécutive aux hémorragies, l'anémie de la convalescence, celle des maladies cachectiques (scrofule, rachitisme).

TROUBLES DIVERS LIES A LA CHLOROSE. — TROUBLES NERVEUX.—GASTRALGIE.—Le fer est utile dans la gastralgie chlorotique, dit Trousseau.

NEVRALGIES. — La chloro-anémie tient sous sa dépendance toute une série d'accidents plus ou moins burlesques, qui résistent aux moyens ordinaires, mais qui cèdent facilement à l'emploi du fer. Tels sont les troubles nerveux, les névralgies, (maux de tête, d'estomac, douleurs dans les côtés, dans les jambes, etc.) A un examen superficiel, on ne constate "qu'une céphalalgie ordinaire, qu'un mal d'estomac analogue à ceux qu'accompagnent les digestions difficiles, que des douleurs vagues que l'on attribue à la fatigue ou à une courbature ; mais en y regardant de plus près, on constate la nature névralgique de ces douleurs par leur siège sur les points névralgiques des nerfs et par le déplacement facile de la douleur dans ce cas le fer est indiqué, mais comme on ne peut pas compter sur un résultat immédiat (huit à trente jours sont nécessaires), on utilisera les calmants en attendant l'amélioration de la chlorose". (Trousseau et Pidoux).

Sous l'influence du traitement ferrugineux, le sang des chlorotiques subit d'importantes modifications.

Le mode d'administration du fer est très important : nous ne saurions mieux faire que de résumer la pratique de Hayem sur ce point de thérapeutique. "Le fer, dit-il, est le médicament par excelence, en quelque sorte spécifique de la chlorose consomption;" quand on a échoué, c'est qu'on s'est adressé à une préparation qui ne convenait pas. La pratique de Trousseau et Pidoux, qui conseillaient de commencer le traitement par des préparations métalliques, a produit de fréquents insuccès. Il faut évidemment que le fer soit absorbé et assimilé, pour cela, il faut la prescrire, sous une forme liquide, oufacilement solubilisable par le suc gastrique. Il faut en outre que le médicament soit ou point de vue de la pureté comme de la combinaison, absolument irréprochable. Un Pepto-fer aux Peptones stérilisées remplirait le but désiré et la thérapeutique ne tarderait pas à employer dans une proportion que nous avons lieu de croire considérable, vu le grand nombre de maladies où ce médicament trouverait son application."

SYPHILIS.—L'opportunité du peptofer Ch. Guérin, dans le syphilis n'a jamais été contestée, mais il est auparavant utile de consulter son docteur.

APPAREIL DIGESTIF.—La plupart des préparations ferrugineuses de commerce ont une saveur styptique, astringente, semblable à celle de l'encre, d'autant plus prononcée que la préparation est plus soluble; sous leur influence, les dents noircissent et il se forme un liseré noir aux gencives, dû à un composé noirâtre qui serait de l'albuminate de fer pour les uns, du sulfure ou du tannate de fer pour les autres.

Elles n'ont pas d'action marquée sur l'estomac; quelquefois l'appétit. Trop longtemps continuées, elles amènent un état dyspeptique avec langue saburrale et météorisme abdominal.

Souvent elles provoquent des accidents divers, tels que pesanteur d'estomac, gastralgie, dyspepsie, météorisme, stomacal et intestinal, qui seraient dûs à l'irritation produite par la mauvaise préparation du médicament, à l'excès du fer non transformé ou à ce que certains sels de fer pris en excès mettent obstacle à la peptonisation de la fibrine.

Les ferrugineux à doses très élevées et à l'état de concentration, provoquent une inflammation gastro-intestinale par leur action chimique sur les parois de l'estomac et de l'intestin.

MENORRHAGIE, AMENORRHE.—DYSMENORRHEE. LEUCORRHEE, STERILITE

Chez un chlorotique qui a de l'aménorrhée, le Pepto-fer aux peptones stérilisées, le fer rétablit la santé et le flux utérin, parce que en rétablissant la santé, il relève toutes les fonctions, entre autres la menstruation. Ce fait avait frapp écertains auteurs anciens qui en avaient conclu que le fer est emménogogue, mais il est au contraire, hémostatique ; "nous le dsonst pour l'avoir expérimenté en grand dans notre hôpital : chez les femmes bien réglées d'ailleurs et non chlorotiques, l'administration du fer retarde le plus souvent et diminue la fluxion menstrueile ; nous disons le plus souvent, et non toujours". (Trousseau et Pidoux). Ce fait a pu être vérifié par tous les médecins. En donnant du fer aux chlorotiques entre deux périodes menstruelles, le plus souvent les règles sont "beaucoup moins abondantes, bien que beaucoup plus colorées.

Les succès sont aussi frappants dans la dysménorrhée.

La stérilité liée à la chlorose peut être guérie par le Pepto-fer aux peptones stérilisées.

La leucorrhée des chlorotiques guérit en même temps que le sang se régénère.

EPISTAXIS—Les épitaxis répétées es chlorotiques disparaissent sous l'influence du Pepto-fer aux peptones stérilisées e Ch. Guérin, à moins qu'il y ait en même temps de l'hypertension.

HEMORRAGIES—Comme hémostatique interne, le perchlorure de fer a ouné lieu à des opinions contradictoires. D'après la plupart des auteurs on ne peut guère compter sur lui dans l'hémotysie, (Bohier, Guénau, etc.,) le déclarent irrationel. C. Paul et Dujardin-Beaumetz recommandent d'ailleurs le Pepto-fer Guérin dans les hémorragies de la chlorose et de l'anémie : il est toujours conseillé dans le purpura.

[illegible]NISME—L'élimination d'une forte proportion de fer par la peau mise en lumière par Dumoulin, de Gand ; Lavrand, Oddo et Silbert, conduit à administrer les préparations martiales dans cette intoxication. Le Pepto-fer ar chloro-peptonate de fer de Guérin est particulièrement indiqué.

CONCLUSIONS PRATIQUES

1o. Corroborant, stimulant et tonique, résolutif et eutrophique par excellence, le Pepto-fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin, est le prototype magistral de la médication ferrugineuse rationnelle rénovatrice et anti-diastésique par excellence.

2o. Nous n'hésiterons pas à le préconiser, aussi bien à titre prophylactique que comme agent curatif énergique de la misère physiologique et de la dépression vitale sous toutes les formes pathologiques qu'elles affectent.

3o. Le Pepto-fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin, est spécialefique du lymphatisme, de la scrofule et de toutes les manifestations strumo-tuberculeuses, rachitiques, etc., et de toutes les variétés d'appauvrissement du liquide sanguin.

4o. Dans la pratique médicale, le Pepto-fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin est surtout merveilleux pour combattre l'anémie et la chlorose, la consomption et la pauvreté du sang.

5o. Le Pepto-Fer aux peptones stérilisées est indispensable dans la cure de la syphilis constitutionnelle, pour neutraliser la débilité ordinairement cousés par le traitement spécifique, car aucun Pepto-fer actuellement en usage ne renferme comme lui les éléments indispensables à tout bon médicament, c'est-à-dire : prouits irréprochable, combinaison parfaite, aseptie complète.

Docteur TERILLON,
de la Faculté de Paris.

NOTA

La Société pour la propagation du Pepto-Fer aux peptones stérilisées du Dr Ch. Guérin, est constituée à Paris au capital de un million de francs ($200,000). Elle a établi des dépôts de vente dans les pays suivante : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Etats-Unis et Canada.

Le prix du grand flacon est de une PIASTRE.

Pour demandes et renseignements, écrire à La Compagnie des Médecines Patentées françaises et anglaises, 286 rue St Denis, Montréal, agents pour le Canada.

z

EMPIÈTEMENT DE BICYCLISTES

Il y a des bicyclistes qui ont pris la mauvaise habitude de se servir des trottoirs du quartier Sainte-Anne comme piste de course, au détriment des piétons. Il est à espérer qu'ils perdront cette coutume.

LA BATAILLE

Les 11 rondes complètes de la bataille Jeffries et Fitzsimmons par le Cinématographe, dimanche prochain, au Parc Sohmer; le Radiascope a été loué à l'agent de Jeffries et Fitzsimmons et l'entrée au Radiascope sera de 25 cts. On dit que ces vues sont splendides. 214-2

COURRIER DE LONGUEUIL

(De notre correspondant particulier)

Nous apprenons avec plaisir que M. Ubalde Dupras, étudiant, dans le bureau de M. le notaire P. Brais, de cette ville, a passé avec grand succès ses examens au notariat, qui viennent d'avoir lieu à Québec.

—A une séance de la cour Montarville, 1422, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, M. Achille Saint-Mars, député général du haut-chef Forestier, a été nommé délégué de la cour à la prochaine convention de Haute-Cour de la province de Québec, laquelle sera tenue à Fraserville, le 6 septembre prochain.

—Nous avons appris avec regret la perte que vient de faire M. Henri Langlois, dans la personne de son jeune enfant, âgé de trois mois, dont l'enterrement a eu lieu hier. M. Langlois semble cruellement éprouvé depuis quelque temps, car c'est son deuxième enfant qu'il a la douleur de perdre, depuis six mois, à peine. Nos condoléances à la famille éprouvée.

—Un yacht à vapeur, propriété de M. Louis Marcil, hôtelier, a coulé fond, hier, pendant qu'il était à l'ancre près du quai de la Cie de navigation Richelieu et Ontario, toutefois sans grands dommages apparents.

—Le vent est aux manufactures, à Longueuil, de ce temps-ci ; on ne parle, depuis quelque temps, que manufacture, bonus, octrois, etc. Nous entrons certainement dans une ère nouvelle de prospérité. Souhaitons-le.

—Votre correspondant tient à mettre le public de Longueuil en garde contre une foule de billets de banque contrefaits du Dominion, qui circulent actuellement, dans les environs. Ce sont surtout les anciens billets du Dominion de un dollar.

POUR FAIRE DE LA GLACE EN ETE — Ce procédé est fort simple : il consiste à mélanger l'acide sulfurique affaibli avec le sulfate de soude cristallisé. Prenez 7 parties d'acide sulfurique du commerce, étendez-les de 5 parties d'eau dans un vase de terre verniseé. Le mélange s'échauffera beaucoup ; laissez-le refroidir. Prenez de ce mélange ½ kilog. que vous ajoutez à 2 kilog. de sulfate de soude cristallisé ; il se produira à l'instant un froid très intense. L'eau contenue dans un vase en porcelaine, mise en contact pendant quelques minutes, ne tardera pas à se congeler.

E. LEPAGE & CIE

Un Torrent de Bargains

EXTRA !

JUPES en Duck bleu royal et bleu marin, garnies de bandes blanches, valant $1.50.

PRIX SPECIAL,

65c

Pour rendre mémorable la VENTE GIGANTESQUE que nous inaugurerons LUNDI prochain et qui se continuera toute la semaine.

Le fait évident est que nous supportons les pertes froidement et sans hésitation sur des marchandises fraîches et de la saison—rien n'échappe, il le faut pour diminuer notre surplus de stock. Chaque article qui doit partir partira. Il n'y a pas d'exemples de réductions plus énergiques.

EXTRA !

JUPES en Toile Turquoise, garnies de braid blanc, valant $1.75.

PRIX SPECIAL,

80c

LES PRIX CI-DESSOUS SONT SIGNIFICATIFS

Extra !	Extra !	Extra !	Extra !	Extra !	Extra !	Extra !	Extra !
Chalil fleuri, valant 15c. Prix spécial **5c**	Lawn rayure fleuri, valant 15c. Prix spécial **5½c**	Guillaume Zéphir carreauté, valant 20c. Prix spécial **9c**	Piqué fantaisie blanc, valant 25c. Prix spécial **12½c**	Ruban plissé, valant 25c. Prix spécial **5c**	Corsets en net, valant 50c. Prix spécial **23c**	Etoffe à robe de fantaisie, valant 15c. Prix spécial **5c**	Chalil pure laine, valant 40c. Prix spécial **22c**

Une vente de Soies du printemps.

Une vente de très grande importance, une vente qui attirera la foule chez Lepage. Soies qui se lavent, soies de Chine, foulard, soies pour soirées, soies brochées pour soirées et beaucoup d'autres seront sacrifiées tel que nous le disons plus bas.

Soie fantaisie qui se vendait 85c, pour..... **15c**

Soie de fantaisie qui se vendait 75c, pour..... **29c**

Soie qui se lave, de toutes les nouvelles couleurs, oeillet, bleu, turquoise, lavende, cerise, etc., qui se vendait 85c, pour..... **59c**

Soie noire brochée, un beau bargain, avec choix de dessins, elle se vendait $1, pour..... **69c**

Vente de Toiles

Toile à nappe, 58 pouces largeur, en damassé satin irlandais blanchi, prix régulier 75c, pour..... **49c**

Toile à nappe écrue, fini satin, prix régulier 35c, pour..... **19c**

Toile à nappe demi-blanchie, damassée écossais extra, prix régulier 70c, pour..... **43c**

Toile à nappe irlandaise, damassée satin, blanchie, 70 pouces de largeur, prix régulier $1.00, pour..... **65c**

Serviettes de table, grandeur ¾, damassée satin, pure toile irlandaise, prix régulier $1.90, pour, la douz..... **$1.20**

Serviettes de table, grandeur ¾, pure toile écossaise, prix régulier $2.75, pour..... **$1.75**

Serviettes de toilette pur fil, avec franges, damassé satin, prix régulier 15c, pour..... **9c**

Serviettes de toilette de qualité extra, gauffrées, prix régulier 12 cents, pour..... **8c**

PARASOLS

Liquidation finale—nous faisons le sacrifice des pertes, escompte..... **33⅓ p. c.**

Collerettes en Soie et Dentelle, escompte..... **33⅓ p. c.**

Net pour Voiles

8,000 verges de tous genres, à choisir, toutes les couleurs demandées, prix réguliers 15c et 20c, pour..... **5c**

Liquidation dans les Modes

Prix coûtant non considéré. Rien de réservé. Tout doit se vendre, c'est l'ordre.

Fleurs françaises importées, valant de 35c à 75c, pour..... **5c**

Fleurs françaises importées, valant de 75c à $1.00, pour..... **15c**

Fleurs françaises importées, valant de 75c à 90c, pour..... **25c**

Sailors en paille, valant 90c, pour..... **15c**

Chapeaux de fantaisie, non garnis, valant de 50c à 75c, pour..... **5c**

Chapeaux garnis importés, escompte de..... **50 p. c.**

Chapeaux en Panama, valant $1.25, pour..... **29c**

Ornements de Chapeaux, escompte de..... **50 p. c.**

Rideaux

Rideaux en dentelle Nottingham, 2¾ vges de long, valant 33c, pour..... **18c**

Rideaux en dentelle Nottingham, 3 verges de long, val. $1.25 pour..... **83c**

Rideaux en dentelle de Nottingham, 3½ verges de long, val. $2.75 pour..... **$1.75**

Rideaux en Damas

Qualité extra, 3 verges longueur, seulement..... **$2.00**

Trestler, Globensky & Martel

Dentistes bien connus à Montréal.

Prenez l'élévateur du magasin pour aller chez eux.

Dents extraites et remplies sans douleur.

Dentier complet $5.00.

Couronne en or 22k, $4.00.

Dents aurifiées, $2.00.

Nous annonçons les bas prix ci-dessus dans le but de faire connaître notre travail et de prouver que nous sommes en mesure de faire mieux que qui que ce soit.

Spécialité de dents posées sans palais et de couronnes en or.

Vous pouvez, le matin, vous faire extraire les dents sans douleur et retourner chez vous, le soir, avec de nouvelles dents.

Un docteur est toujours à votre service. Toutes les consultations sont gratuites.

Blouses, Jupons et Jupes pour Dames

Blouses en belle percale nouvelle, mode et confection parfaites, valant $1.05 pour..... **49c**

Blouses en percale rayée, 20 différentes rayures, bien faites et bien finies, valant $2.25 pour..... **99c**

Blouses en lawn blanc, dos yoke, insertion brodée sur le devant, val. $3.75 pour... **$1.85**

Jupons rayés, garnis de volants, valant $3.50, pour..... **$1.69**

Jupons en sateen, non doublés, valant $5.50 pour..... **$2.50**

Jupes en piqué blanc, forme circulaire, ourlet large, valant $2.25, pour **95c**

Jupes en duck blanc, forme circulaire, ourlet large, val. $3.20, pour..... **$1.55**

Jupes en Piqué blanc, garnies d'insertions, valant $4.50, pour.. **$2.00**

Blouses en Mousseline blanche et couleur, valant $4.25, pour..... **$2.25**

Prélarts

Prélart, 1 et 2 verges de largeur, pour..... **18c**

Prélart de 1 à 2¾ verges de largeur pour..... **27c**

Papier à Tapisser

La qualité vendue 8c pour 3 cts.
La qualité vendue 15c pour 6 cts.

Ruban à des Prix Surprenants

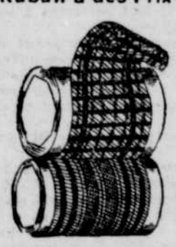

Ruban Taffetas, nuancé uni, pure soie, 4 pcs de largeur, prix régulier 20c, pour..... **10c**

Ruban pointille pure soie, 6 pouces de largeur, toutes les couleurs, prix régulier 35c, pour..... **15c**

E. LEPAGE & CIE., COIN DES RUES SAINT-LAURENT ET SAINTE-CATHERINE
NOUS EMPLOYONS LE PIANO LINDSAY-NORDHEIMER.

LEA & PERRINS

REMARQUEZ QUE LA SIGNATURE

Lea & Perrins

Est maintenant imprimée en encre bleue diagonalement en travers de l'enveloppe extérieure de chaque bouteille de

VERITABLE WORCESTERSHIRE SAUCE.

En Vente en Gros par les Propriétaires, Worcester ;
Cross & Blackwell, Ltd, Londres, et exportateurs d'Huiles en général.

EN DETAIL PARTOUT.

J. M. DOUGLAS & CO. et C. E. COLSON & SON, Agents, Montréal.
173—s—n—X

BIERE MOUSSEUSE

La Marque Favorite

De ceux Qui s'y Connaissent

LA BIERE PURE EST BONNE POUR LA SANTE

Les médecins recommandent les Bières et Porter Montréal.
Nos Bières en bouteilles sont brillantes et mousseuses (pas de dépôt).
Elles ne sont pas embouteillées en dehors — nos bières sont toutes embouteillées à la brasserie.
La seule brasserie en cette province se servant d'eau provenant d'un PUITS ARTESIEN, le puits se trouve à 502 pieds de profondeur.

Montreal Brewing Company,

144—s n

Primes de "La Presse"

Portraits

3/4 Grandeur Naturelle

Au Crayon $1.00 *$1.40 en dehors de Montréal.*

A la Sépia $1.25 *$1.65 en dehors de Montréal.*

A la Peinture $1.50
"AQUARELLE" *$1.90 en dehors de Montréal.*

Et 10 Coupons de LA PRESSE

A la demande d'un grand nombre de nos abonnés, nous avons décidé de continuer nos primes de portraits au Crayon, à la Sépia et à la Peinture "Aquarelle."

De toutes les primes offertes par LA PRESSE, il n'y en a jamais eu qui aient obtenu un succès aussi grand, aussi spontané. Nous avons fait des MILLIERS de ces beaux portraits, nous en ferons encore des centaines. Nous avons reçu et recevons chaque jour des quantités de lettres de félicitations. Ces portraits sont faits par des artistes en renommée — ils valent CINQ FOIS le prix auquel nous les offrons — ils sont finis avec le plus grand soin.

Voici la manière de Commander :

Découpez 10 coupons de LA PRESSE, apportez-les au No 1725 rue Ste Catherine, ou adressez à "Portraits", LA PRESSE, Montréal, avec une photographie et $1.00 pour les portraits au crayon, $1.25 pour les portraits à la Sépia ou $1.50 pour les portraits à la peinture "aquarelle."

Vous recevrez sous quelques jours votre portrait tel que commandé, ¾ buste grandeur naturelle, de ressemblance parfaite. Votre photographie vous sera rendue intacte.

Nous avons en mains un assortiment varié de très jolis cadres, à très bas prix, pour convenir aux portraits.

N. B.—Les personnes demeurant en dehors de Montréal devront ajouter 40c pour couvrir les frais d'emballage et d'expédition.

Adressez : "Portraits",
LA PRESSE, Montréal.

LE MEILLEUR THE EST LE

Thé 'OZO'

Vous ne pouvez vous convaincre de cela qu'en essayant soit un paquet de plomb de *Thé Japon Ozo.* ou une canistre de *Thé Ceylan Ozo.*

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

AUX GARES

Départ de colons—Chinois de passage—Gare aux chapeaux—Nouveau wagon-lit— Départ de M. Hobson.

L'abbé Morin est parti vendredi pour Edmonton avec deux wagons spéciaux emportant un parti de vingt familles canadiennes françaises, comprenant 65 personnes. Tout ce monde s'en va s'établir dans le district d'Edmonton. Un grand nombre d'amis des nouveaux colons s'étaient rendus à la gare Windsor pour leur dire adieu.

On vient d'apprendre qu'un parti de 400 Chinois arrivera ici dans trois semaines du Céleste Empire. Ces hommes sont en consignation pour le Mexique où ils travailleront à la construction du chemin de fer Central Mexicain. Les officiers de douane des Etats-Unis se préparent à faire un examen régulier de ces voyageurs avant de leur laisser traverser la frontière. A New-York les Chinois seront embarqués à bord d'un steamer qui les transportera au Mexique.

—Le constable Redmond, de service à la gare Bonaventure est le gardien de tous les effets laissés par les voyageurs dans les trains de la compagnie. Ces articles lui sont remis lorsque les trains entrent en gare. Jeudi, dix minutes après l'arrivée du train de Boston, un monsieur paraissant jouir de toutes ses facultés mentales mais marchant sans couvre-chef, s'approcha du constable et lui demanda où était le train. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il voulait savoir cela, il répondit qu'il était sorti du train sans son chapeau et désirait le ravoir. Comme le train avait dû retourner à Montréal Junction, le monsieur dut abandonner tout espoir de retrouver son chapeau et dut se décider à rendre visite à un marchand de Montréal.

—L'express de l'Intercolonial se rendant à Halifax est parti hier soir de Montréal avec 5 wagons-lits. L'un d'eux sera désigné à l'avenir comme le wagon spécial de Cacouna et de la Rivière du Loup, et fera son premier voyage ce soir. Il est particulièrement réservé aux voyageurs pour Cacouna et la Rivière du Loup.

—M. Hobson, ingénieur en chef du Grand Trone, est parti jeudi pour Hamilton. Pendant qu'il sera là, il fera l'inspection du tunnel St Clair, et verra s'il n'y a pas de réparations à faire.

Ce concours de phrases au sujet du Corset National, N. C., pour un prix de $20, intéresse vivement les dames.

215—1—w

GAGNEZ Cette belle bague en or rouge 18 ornée de trois brillants, en vendant une douzaine d'épingles de fantaisie forme de rose autrichienne à 10 cents chacune. Elles ne se détériorent pas, sont jolies et faciles à vendre. Vendez-les et nous vous enverrons cette précieuse bague dans une boîte doublée en velours, par le retour de la poste.

Home Specialty Co., Dépt L. P., Toronto, Can.

215-s-qh-n

MARQUE DU FER À CHEVAL

TABAC À FUMER QUALITE SUPERIEURE

5 CENTS PAQUET

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

JOHN T. LYONS, coin rues Craig et Bleury

142—n k

MAUVAIS TIREUR

Exécution émouvante dans le territoire Indien

Goodlands, T. I., 15—A deux heures, hier après-midi, a eu lieu l'exécution de l'indien William Coings, "Walla Tonka", de la tribu des Choctavos. Le jeune indien a marché sans faiblir vers le lieu désigné pour son supplice. Il était accompagné du shérif, de quatre indiens Choctavos, portant sa bière, et d'un détachement de soldats. Rendu sur les lieux du supplice, le shérif plaça le condamné près d'un arbre, lui banda les yeux, lui marqua un point rouge à l'endroit du cœur, et s'étant retiré de quatre pas en arrière, prit une carabine et la déchargea sur Coings, qui tomba en arrière. Mais la balle avait manqué le but, et avait transpercé la poitrine du malheureux sauvage sans atteindre le cœur. Ce n'est qu'après une heure d'horribles souffrances que Coings rendit le dernier soupir.

Coings était accusé du meurtre de son oncle. Il avait été condamné à être fusillé le 25 août 1897, mais la cour lui avait accordé un sursis, pour lui permettre de faire la saison 1898, avec l'équipe de baseball de la tribu des Choctavos dont il était l'étoile.

LA FÊTE DE STE ANNE

Yamachiche se prépare à la célébrer solennellement

Yamachiche, 15—La fête de sainte Anne, patronne de cette proisse, sera célébrée cette année, le 27 juillet, avec un éclat inaccoutumé. En effet, ce jour-là, deux évêques, Messeigneurs Gravel et Cloutier, seront ici pour rehausser la fête de leur présence. Le sermon de circonstance, nous dit-on, sera donné par M. l'abbé Edmond Grenier, curé de Saint-Grégoire, comté de Nicolet. M. l'abbé Grenier, bien que né à Trois-Rivières, peut être considéré comme un enfant de notre paroisse, car son père, Célestin Grenier et sa mère, Geneviève-Adèle Descoteaux, sont tous deux, nés à Yamachiche.

Deux adresses de circonstance seront présentées à NN. SS. Gravel et Cloutier, par les deux maires d'Yamachiche. Ce sera la première fois que les évêques de Nicolet et de Trois-Rivières se rencontreront à Yamachiche, pour assister à la fête de la bonne Ste Anne.

Les citoyens se préparent activement pour recevoir la visite des deux distingués prélats.

Jusqu'à ces dernières années, feu Mgr Laflèche, s'était toujours fait un devoir de venir ici, le jour de la fête de sainte Anne. Cette année, la présence ici de NN. SS. Gravel et Cloutier, va donc continuer cette heureuse tradition.

CAISSIER INFIDÈLE

Une banque ferme ses portes à la suite de détournements considérables

Perth Amboy, N.-J., 15 — La Middlesex County Bank, a fermé ses portes, aujourd'hui. Le président de cette banque, M. B. Watson, est en pourparlers avec la police. On dit qu'un montant considérable, peut-être $700,000, des fonds de la banque, a été détourné. Le caissier Edward M. Valentine, est disparu.

FEU LOUIS MAILLOUX

La paroisse de St Luc, comté de St Jean, vient de perdre un vieux et respectable citoyen, par la mort de M. Louis Mailloux, le 11 du courant.

M. Mailloux jouissait de l'estime générale. Il était le type du cultivateur canadien, franc, loyal, ardent au travail. D'un caractère sympathique, toujours prêt à rendre service, il a fait des amis de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier. Aussi, sa mort a-t-elle causé de bien vifs et profonds regrets.

M. Mailloux est décédé à l'âge de 74 ans et 10 mois.

Les funérailles ont eu lieu le 13 du courant et ont été très imposantes. On peut dire que toute la paroisse de St Luc y assistait, pour rendre un suprême hommage à celui qui durant sa vie avait su gagner le respect de tout le monde. Il y avait aussi un grand nombre de personnes des environs, parmi lesquelles nous avons remarqué MM. J. E. Molleur, maire de St Jean; James O'Cain, Dr Brossard, notaire J. B. Demers, Moïse Brossard, Gabriel Dupuis, Narcisse Lord, Henri Langlois, Joseph Matte, de St Jean; Pierre Benoit, surintendant du canal Chambly; Hypolite Bourassa, Alexis Ste Marie, notaire Grondin, de Laprairie; J.-Bte Baillargeon, préfet du comté de St Jean, et une foule d'autres.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Dugas, curé de St Luc.

Conduisaient le deuil: MM. Victor et Joseph Mailloux, fils du défunt; MM. Julien, François et Léon, ses frères; M. Bruno Lavoie, son gendre, et M. Patrice Dupuis.

Les porteurs étaient MM. J. B. Many, sec.-trésorier de la municipalité de St Luc, David Pagé, Moïse Many, Moïse Dupuis, Hubert Cayer, Octave Poirier.

Le défunt laisse cinq enfants pour déplorer sa perte.

Nous offrons nos plus sincères et sympathiques condoléances à la famille en deuil.

NOUVELLES DE ST HYACINTHE

(De notre correspondant particulier)

St Hyacinthe, 15 — Malgré le chômage plus apparent que réel que les journaux se sont plu à signaler depuis quelque temps, les industries à Saint-Hyacinthe sont en pleine activité.

Chez MM. Paquet et Godbout surtout, l'établissement fonctionne en plein temps et les ouvriers sont très nombreux. Ces messieurs sont à terminer plusieurs entreprises importantes et viennent de signer trois contrats considérables pour des travaux qui vont être commencés immédiatement.

—Le Rév. Père W. Vézina, O. M. I., est de passage en cette ville, en visite au séminaire et à l'évêché.

Le Rév. Père Vézina est le frère des Révds J. A. Vézina, prêtre, et A. Vézina, ecclésiastique, professeurs au séminaire.

—M. le chanoine C. A. Beaudry, procureur à l'évêché, est parti jeudi matin pour le Golfe. Il fera le voyage jusqu'à Sydney, Cap Breton, à bord du steamer "Polino". De Sydney, M. le chanoine ira à Charlottetown, I.P.E., et de là à Terreneuve, et aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Le retour se fera par Portland, Boston, et les principaux centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

—Mgr de Druzipara est entré à l'évêché, hier, au soir, de retour de sa visite pastorale. Sa Grandeur se rendra ce soir à Saint-Barnabé, qui sera la dernière paroisse à visiter, cette année.

NOMBREUX PÈLERINS

La plupart des pèlerins qui sont arrivés des diverses villes de la Nouvelle-Angleterre, au commencement de la semaine, sont encore en ville; beaucoup profitent du voyage pour visiter leurs parents ou amis de la campagne. M. l'abbé Marcoux, l'organisateur du pèlerinage est revenu enchanté, comme le sont du reste, tous nos compatriotes américains.

La compagnie Richelieu et Ontario n'a pu recevoir sur le "Trois-Rivières", tous ces pèlerins et plus d'une centaine ont dû partir par le C. P. R.

M. Pujos, chef du département des pèlerinages et excursions à la compagnie Richelieu et Ontario, déclare qu'il y aura cette année beaucoup plus de voyages que les années passées.

DE KINGSTON

Temoignage corroboré de nouveau concernant les guérisons operées par les Pilules de Dodd pour les Rognons

W. C. Bennett, contremaitre de la R. M. Horsey Tin Shop, Kingston, répond à une lettre concernant sa guérison par les Pilules de Dodd pour les Rognons.

Kingston, 14 juillet.—Barriefield est tout près de Kingston, et est appelé à devenir, l'un de ces jours, un quartier important de cette ville. A Barriefield demeure M. W. C. Bennett, qui a été guéri par les Pilules de Dodd pour les Rognons. Sa guérison a été publiée, il n'y a pas longtemps, et M. Bennett a reçu d'un citoyen de Toronto, anxieux de savoir la vérité, une demande de renseignements au sujet de son cas.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons ont guéri, dans Kingston, la maladie des rognons sous toutes ses formes: maladie de Bright, diabète, rhumatisme, maladie de coeur, lumbago, sciatique, névralgie, maladie des voies urinaires et de la vessie, ont été guéris dans la cité de la chaux, par ce merveilleux remède, les Pilules de Dodd pour les Rognons.

M. Bennett désire dire au public, par la voie de ce journal, qu'il a trouvé dans les Pilules de Dodd pour les Rognons une guérison permanente pour les maux de rognons et le mal de dos—ce symptôme le plus ordinaire de la maladie des rognons—et il est heureux de répondre à tous ceux qui lui demandent des détails par lettre.

Voici une copie de la lettre écrite par M. Bennett au correspondant de Toronto:

Kingston, 28 mai 1899.

Cher monsieur—La vôtre au sujet des Pilules de Dodd pour les Rognons, reçue. Je les ai employées avec beaucoup d'avantages et je suis sûr qu'elles feront tout ce dont vous attendez d'elles. J'eus la première boîte de Henry Skinner, pharmacien, et leur donnai une chance de me guérir d'un mal de rognons qui était devenu si grave que je pouvais à peine l'endurer. Après avoir employé inutilement plusieurs autres remèdes et soi-disant pilules pour les rognons, je suis des plus heureux de certifier les grands bienfaits reçus des Pilules de Dodd pour les Rognons. Le changement, en ce qui me concerne, est si grand, que je ne puis m'empêcher de les recommander à toute personne souffrant de maladie de rognons.

Si quelqu'un a des doutes, une carte à mon adresse, Bureau de Poste, Kingston, recevra une réponse immédiate, disant tout le bien que les Pilules de Dodd pour les rognons ont fait pour moi.

W. C. BENNETT.

w

Une Vraie Reduction Extraordinaire!

Le public entend dire sur tous les **TONS**, et peut lire dans tous les **STYLES** les bargains extraordinaires offerts ici et là. Mais nous pouvons dire que le public qui nous connait sait à quoi s'en tenir quand nous annonçons

Une Reduction!

Il sait que les prix que nous cotons sont **LES PLUS BAS** et les marchandises que nous annonçons, sont toujours **TELLES QU'ANNONCÉES.**

Cette vente à **"REDUCTION EXTRAORDINAIRE"** que nous faisons dans le moment n'en est pas une de profits, mais elle nous sera profitable au point de vue de la **RENOMMEE** et de la **REDUCTION** de notre stock. Ce sont les deux points capitaux qui nous occupent dans ce mois-ci.

ZEPHIR, rayé et carreauté à **10c**, réduits de 15c et 20c, les couleurs et les dessins sont chic.

Nouveaux Patrons dans les **Mousselines**, celle de 20c est réduite à **10c.**

Coupons de **Mousseline**, balance de pièces, 3 à 6 verges, valeur de 15c et 25c, pour **8c** la verge.

A 5c la Paire

Un lot de **GANTS** noirs et de couleur, toutes les grandeurs.

BLOUSES Mousseline et Percale couleur, avec collet blanc détaché à **35c.** La quantité est limitée; il faudra venir de suite.

BLOUSES Lawn blanc avec insertion et plis, celles de $1.50 pour **$1.00**; celles de $2.00 réduites à **$1.25.**

A MOITIÉ PRIX

La balance de nos **Jupes** et **Costumes** en toile.

COLLERETTES en chiffon et satin gauffré, très larges, le prix régulier est $9.00, réduit à **$6.00,**

SPECIAL

Un lot **Bas Cachemire** noir, valant 30c pour **20c.** Une qualité extra de 50c p. **35c.**

Bas Plaid pour enfants, **50** p.c. de réduction.

LINGERIE. C'est le temps d'acheter un trousseau à bon marché.

MODES

Déjà nous avons fait des réductions de 25, 30, 50 pour cent. Nous en ferons davantage pour écouler la balance de ce département.

COUPONS DE TAPIS

1½ verge de longueur, à 25c et 75c le morceau, ce sont des échantillons, de là le bon marché.

Piqué et **Duck** blancs, réduits à **10c, 13c, 15c, 20c.**

Nous ne pouvons terminer sans mentionner nos **RUBANS,** c'est parce que nous avons le monopole du détail de **RUBANS** à Montréal. Venez voir notre stock de **RUBANS.**

Archambault Freres

ANGLE STE CATHERINE ET ANHERST

GLACIERES

..DISSOLUTION..

La Cie existant sous les nom et raison de Ouellette & Tougas est maintenant dissoute, et la balance des glacières NORTH STAR, qui reste en magasin, sera sacrifiée sans égard au prix coûtant. Donc, des glacières supérieures à toutes autres à vos propres chiffres.

Profitez-en, c'est une chance unique.

LOUIS TOUGAS, No 816 rue Ste Catherine

LUNETTES ET LORGNONS

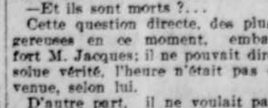

Essai gratuit de la vue. 153-mjs-n

Montures en Or solide	$4.00
Montures doublées en Or garanti pour 10 ans	$2.00
Montures en aluminium	75c
Montures lunettes acier nickelées	25c
Verres de 1ère qualité, la paire	$1.00
2e qualité, la paire	50c

A. Mongeau, 42 rue Saint-Laurent, Montreal.

JOHN MURPHY & CO.

Vente d'Ete Pour Ecouler

Voici Quelques Exemples de Bargains

BLOUSES

Blouses en indienne percale, toutes les couleurs non changeantes, genres les plus nouveaux, valant 89c, prix 37c.

BLOUSES AMERICAINES

Faites par les meilleurs fabricants, $1.25 pour 75c, $1.50 pour $1.15, $1.75 pour $1.35, ainsi de suit.

JUPES EN CRASH

Jupes en crash faites par tailleurs, bonnes largeurs, toutes longueurs, valant $1.25 pour 69c.

PEIGNOIRS EN INDIENNE

Peignoirs en indienne noire et blanche et de couleur, toutes grandes, genres les plus nouveaux, pour dames, valant $1.10, prix de vente 59c.

PARASOLS

Parasols en sateen, justement ce qu'il faut pour sortir, pour dames, à écouler à 50c et 75c, valant le double. Autres lignes en soie et en satin à grosses réductions.

Nos Magasins Fermés à 12.45 p. m. les Samedis durant Juillet et Aout

JOHN MURPHY & CO.,

2343 RUE STE CATHERINE, Coin de la Rue Metcalfe.

Conditions: Argent comptant. Téléphone Up 933

Nous Sacrifierons

Depuis six longues semaines que nous préparons cette vente monstre, nous avons réduit généralement, il faut vider le magasin. Les marchandises d'automne attendent pour la place. Inutile de mettre des prix dans cette annonce, il suffit de vous dire que vous ne viendrez pas pour rien. Avec très peu d'argent vous reviendrez les mains pleines de vrais et uniques "BARGAINS" dans toutes les lignes comme jamais encore vous n'en avez eu à cette occasion.

Pour faire plus de place, nos portes n'auront pas de garnitures. Les vitrines seules seront garnies. Les portes seront laissées libres, pas de garnitures. Ce sera là l'enseigne de la vraie place du bon marché sans pareil. Venez tous avec vos parents, vos amis. Parlez à droite et à gauche de cette annonce, vous rendrez service aux quelques-uns qui ne l'auront peut-être pas vue. Venez tous au rendez-vous général, LUNDI, chez

J. E. ROBITAILLE

Le Magasin de l'Ouvrier

1029 RUE ONTARIO

La porte sans garnitures.

JOBS SANS PRECEDENT!

CHEMISES NEGLIGEES, avec Collets et Poignets, valant $1.00, pour..... **43c**

CHEMISES DEVANT EN SOIE, vendues partout à $1.50, notre prix..... **$1.00**

J, A. DELISLE, 1545 Rue Ste Catherine

FEUILLETON DE LA PRESSE"

CŒUR DE MERE

(111)

TROISIEME PARTIE

(Suite)

travaillait avec une activité fébrile à réparer, et à tout rétablir, en l'ordre parfait et méticuleux du temps passé.

On avait dû rassortir des étoffes de tenture, recouvrir des meubles, redorer des cadres, enfin rajeunir le luxueux et très important mobilier qui garnissait l'hôtel du haut en bas.

Mais M. Jacques était riche; il payait largement, donc il était servi en conscience, et avec rapidité.

—Tout de même, disait le concierge, en v'là une surprise agréable, monsieur le comte, je vais donc renaître un peu, revoir comme autrefois, l'hôtel plein de jolies dames, entendre sortir et rentrer les voitures, voir aller et venir des êtres vivants!

Et Mme la comtesse viendra-t-elle aussi?

—Oui, oui, mon bon Jérôme, bientôt.

—Mais, insistait le brave homme, c'est curieux, tout de même, que vous soyez restés si longtemps sans venir ici?

—Mais non, mon brave Jérôme, répliquait simplement M. Jacques, jugeant parfaitement inutile de dire la vérité, nous étions à l'étranger.

—Ah!... bien loin?

—Oui, dans les pays chauds.

Puis, réfléchissant qu'il ne serait pas inutile d'acclimater cette légende, qui servirait d'aliment aux commérages inévitables du quartier, il avait ajouté:

—Mme de Presles était d'une santé fort délicate, le climat de la France ne lui convenait pas, ainsi d'ailleurs qu'à notre fils.

—Ah! oui, oui, c'est vrai, fit le portier, comme s'il se souvenait tout à coup, il y avait aussi monsieur Jean.

—Mais, sans doute, vous l'aviez donc oublié?

—Oh! comme il doit être grand à présent, aussi grand que monsieur le comte, j'en suis sûr.

—Oh! certainement.

—Et je le verrai.

—Mais oui.

Il est très occupé par la fin de ses études, cependant je vais l'amener un de ces jours prochains.

—Ah! je serai bien content de le voir: moi qui l'ai si souvent porté dans le coupé, quand il était petit.

—Il s'en souviendra peut-être.

Et la visite des appartements, la surveillance des travaux d'aménagement continuait, entrecoupée de temps d'arrêt, pendant lesquels le vieux serviteur posait à son maître des nouvelles questions, souvent indiscrètes.

Mais M. Jacques ne s'en fâchait pas, il comprenait que le brave homme cédait au fond à une sorte de sollicitude, d'intérêt affectueux pour le sort de ses maîtres.

Enfin les travaux intérieurs furent terminés; l'hôtel avait repris toute sa physionomie d'autrefois, on eût dit qu'il n'avait jamais été abandonné, mais que la vie seulement, — abstraction faite des injures du temps, — y avait été suspendue pendant une période de vingt ans.

L'année 1893 commençait alors.

Le samedi matin, 6 janvier, M. Jacques se rendit de très bonne heure à l'hôpital, puis ayant prié André de rester au lit jusqu'à l'arrivée du docteur, il s'assit à son chevet et demanda:

—Voyons, André, dites-moi, très exactement, dans quel état physique vous vous trouvez?

—Mais, très bien, tout à fait bien; il me semble que je suis absolument guéri.

—Vos forces sont-elles suffisamment revenues pour que vous vous sentiez capable de sortir de cette maison?

—Oui, je le pense, répondit le jeune homme, un peu étonné du désir brusque trahi par les questions de M. Jacques.

—Votre bras droit commence-t-il à se mouvoir aisément?

—A peu près; cependant j'éprouve encore une certaine gêne, un peu de raideur dans les articulations.

Mais je réfléchis que je suis délivré de cet affreux appareil, depuis trois jours seulement, et qu'il faut bien aux muscles quelque temps encore pour retrouver leur souplesse et leur force.

—Naturellement.

—Je ne parle pas, et pour cause, reprit André, du fonctionnement général de mon organisme.

Vous avez pu juger par vous-même, qu'il ne laissait rien à désirer.

Je mange comme un loup, je bois fort bien, et je dors comme une marmotte; bref, je me sens assez dispos, je crois, pour vivre à l'air libre.

Il y a si longtemps que je suis ici, et je désirerais tant revoir notre beau pays de là-bas!

—Oui, oui, répliqua finement M. Jacques souriant, le pays un peu, et Madeleine beaucoup.

Car, sans contredit, elle est pour le moins tout aussi agréable à voir, n'est-ce pas?

—C'est vrai, fit André sans embarras.

Et j'ai bien tort parfois, oh! rarement, d'essayer de vous cacher quelque chose de mes pensées, vous les devinez toutes.

Ce doux abandon émut délicieusement le coeur de M. Jacques, il en profita pour amener la conversation au point qu'il désirait secrètement.

—Puisque vous ne voulez rien me cacher, mon cher André, reprit-il, dites-moi donc ce que vous avez pensé, très sincèrement, des quelques mots qui me sont échappés touchant votre famille?

—Eh bien, mais, j'ai pensé simplement que j'en voudrais savoir beaucoup plus long, si c'était chose possible, déclara le jeune homme avec une absolue franchise.

Vous avez posé en mon esprit des points d'interrogation que je ne puis résoudre moi-même évidemment.

Il en est résulté en moi une sorte de perplexité anxieuse, une soif de savoir que je serais bien heureux de satisfaire.

—Je comprends cela, dit M. Jacques avec un accent subitement empreint de gravité.

Eh bien, mon cher enfant, interrogez-moi sans crainte, je répondrai tout ce que je sais.

—Donc, reprit André, vous avez connu mes parents?

—Beaucoup; j'étais l'ami très intime de votre père!

—Ah!... et comment étaient-ils? quelle était leur profession, leur état social?

—C'étaient des gens très bien, ma foi, d'un monde plutôt élevé.

Quant à leur profession, ils n'en avaient pas... pourvus d'une large aisance, cela leur suffisait à vivre très confortablement.

—Et ils sont morts?...

Cette question directe, des plus dangereuses en ce moment, embarrassa fort M. Jacques; il ne pouvait dire l'absolue vérité, l'heure n'était pas encore venue, selon lui.

D'autre part, il ne voulait pas, non plus, désespérer André de revoir jamais cette famille, à laquelle, cela se sentait, il aspirait très vivement à présent.

Il répondit d'une manière assez vague:

—Non, du moins, je ne le crois pas; je suis même presque sûr du contraire, mais je continue mes recherches à cet égard, et bientôt, dans fort peu de temps, sans doute; demain peut-être, je pourrai fixer votre incertitude.

—Quel âge aurait mon père? demanda brusquement André.

—Quarante-cinq ou six ans, à peu près.

—Et ma mère?

—Une quarantaine d'années, tout au plus.

—Etait-elle jolie?

—Très jolie, elle était même belle.

C'était surtout, continua M. Jacques, avec une émotion subite et insurmontable, une créature d'élite, au coeur généreux, à l'âme loyale et tendre.

—Comme j'aurais voulu la connaître!

—Peut-être aurez-vous ce bonheur, mon cher André.

—Et ne m'avez-vous pas dit que mon père et ma mère vivaient séparés l'un de l'autre?

—Hélas! mon enfant, depuis trop longtemps!

Mais je m'empresse d'ajouter, en toute connaissance de cause, et avec sincérité, que tous les torts étaient imputables à votre malheureux père.

Votre excellente mère n'en eut jamais aucun.

Si cependant le bonheur voulait que vous les retrouviez bientôt, il faudrait pardonner à votre père, seul responsable des malheurs qui se sont abattus sur votre famille.

Il faudrait, mon enfant, lui tenir compte de son repentir, de toutes ses souffrances de vous avoir perdus, vous et votre mère, de toutes les larmes de sang qu'il a dû verser pendant de si longues années.

D'ailleurs, votre pardon serait, si j'en crois mes pressentiments, le meilleur des arguments en faveur de l'époux repentant auprès de sa femme.

Ce serait le prélude certain de leur réconciliation, d'une réunion que, sans doute, ils appelent de tous leurs voeux.

Ce serait enfin la vie familiale, le foyer reconstitué par vous; foyer béni, où vous apporteriez, avec votre jeunesse, les consolantes illusions de votre âge, et tous vos tendres espoirs de bonheur et d'avenir.

M. Jacques dut s'interrompre en disant cela, en proie à un attendrissement intime, provoqué par lui-même, et que partageait André, visiblement ému, lui aussi.

—Oui, murmura le jeune homme pensif, c'est un bien doux rêve, puisse-t-il se réaliser promptement, aussi bien pour ceux qui doivent avoir tant souffert que pour moi-même.

—Espérons-le! conclut M. Jacques, incapable d'ajouter autre chose.

D'ailleurs, il ressentit aussitôt la nécessité de recouvrer, avec sa présence d'esprit, prête à lui échapper, les apparences d'un calme qu'il était loin d'éprouver, car la cloche annonçant aux malades la visite du docteur Le Pallu venait de sonner dans la cour.

Peu après, le praticien, qui commençait toujours par les chambres des payants, parut sur le seuil du numéro 8.

—Enchanté de vous rencontrer, monsieur le comte, dit-il aussitôt en s'adressant à M. Jacques, tout en lui tendant cordialement la main.

A cette appellation nobiliaire, qu'il entendait pour la première fois, André toujours couché, se dressa subitement sur son séant.

Et d'un regard profond, scrutateur, il examina les deux hommes alternativement, sentant naître en soi, tout à coup, d'étranges pensées toutes nouvelles, enfantées soudainement par une sorte d'intuition magnétique.

Troublé, M. Jacques avait pâli, et tout en serrant la main du médecin, avait abaissé son regard, avec une sorte de confusion honteuse.

—Eh bien, voyons, mon cher enfant, demanda le docteur Le Pallu, en prenant la main d'André, je crois que nous allons tout à fait bien, n'est-ce pas?

—Oh! très bien, docteur.

—Pas de fièvre?

—Absolument pas.

—De l'appétit, un peu de forces, peut-être bien le secret désir, je dirai même le besoin très naturel de sortir d'ici?

—J'avoue, commença André, un peu hésitant, que ce serait avec plaisir si...

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage, M. Jacques l'interrompit en prenant la parole, très vite.

—Docteur, dit-il, vous avez deviné juste; nous pensons tous la même chose à cet égard, et je voulais précisément vous demander aujourd'hui...

—Un exeat, je parie?

—C'est cela même, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

—Aucun, à présent.

Puis se tournant vers une infirmière, il demanda brièvement:

—La feuille, et une plume.

Une seconde plus tard, le billet de sortie d'André était signé.

—Merci, docteur, pour tous vos bons soins, dit le jeune homme avec une sincère effusion.

—De rien, mon enfant, de rien; bien que je vous aie ramené de loin!

—Nous ne l'oublierons jamais, répliqua M. Jacques, et si je ne craignais, mon cher maître, de froisser votre extrême délicatesse, je me serais permis de vous offrir la récompense bien méritée de ces soins éclairés?...

A suivre

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

PETITES ANNONCES

—TARIF—

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
20 MOTS POUR 10 CENTS

½ CENT PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
25 MOTS POUR 25 CENTS
1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 2 cents par mot.

Pressez Le Bouton ?

Donnez votre petite annonce — LA PRESSE fera le reste. — Nous recevrons les lettres à votre adresse et vous les remettrons — ce service est gratuit aux annonceurs. Demandez une bonne servante, un bon employé, une situation rémunérative, des locataires pour vos maisons, pour vos chambres — 200,000 personnes liront votre annonce.

Lisez le tarif des Petites Annonces.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — L'anglais appris chez soi, méthode rapide par la conversation. Dix années de succès. Conditions spéciales pour l'été. M. Warnault, 689 Berri. 5,8,12,15,19,22,26,29

ELEVES DEMANDES — Piano. Mlle Bourque, organiste des congrégations de St Louis de France, continue à enseigner pendant les vacances à domicile et chez elle, 65 Cherrier. 215—1

ELEVES DEMANDES — Une dame demande des élèves pour piano. Ira à la résidence de l'élève si préféré. Commençantes, $1.25. 331 St Denis. 215—1

ELEVES DEMANDES — Un professeur de sténographie et clavigraphie, prépare demoiselles et messieurs pour position de secrétaire, diplômes accordés. 128 Ste Elizabeth. 11,13,15

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTIES — On demande des apprenties modistes. S'adresser 328 avenue de l'Hôtel de Ville. 215—1

APPRENTIES — On demande deux apprenties modistes. S'adresser No 2792 rue Ste Catherine, chez Dame Desmarais. 215—1

BARBIER — On demande un barbier de 2 à 3 ans d'expérience, et pouvant prendre charge d'un magasin de tabac, pouvant donner de bonnes références. 1023 St Jacques. 214—2

BARBIER — On demande un barbier, coin Lagauchetière et Sanguinet, pour ouvrir une boutique, avec petit capital. Immédiatement. 215—1

BONNE — On demande une personne de confiance, française, ayant l'expérience des enfants. Boîte postale 2942, Montréal. 8,12,15,19,22,26,29,2

COUTURIERES — On demande des personnes expérimentées, pour conduire les machines à coudre Wheeler et Wilson et Singer. S'adresser à John F. Black et Co, 361 rue St Jacques. 191—24

COUTURIERES — On demande des personnes compétentes pour confectionner des chemises pour hommes. S'adresser au No 112 rue St Laurent. 215—1

COUTURIERES — On demande des bonnes couturières pour faire des pantalons, H. Shorey et Cie, 1866 rue Notre-Dame. 215—6

COUTURIER-COUTURIERES — On demande des couturiers et des couturières, chez A. L. Brault, marchand-tailleur, 53 rue Bleury. 213—1

COUTURIERES — On demande des couturières, une apprentie d'expérience. S'adresser à A. C. Montbriand, rue Wolfe, No 121, 3e étage. 215—1

CUISINIER — Un jeune homme demande emploi comme aide-cuisinier, de salle ou pour ouvrage général. Bonnes références. S'adresser à H. 814 "La Presse." 215—1

COUVREURS — On demande des bons couvreurs, No 847 rue Notre-Dame, à Maisonneuve. 215—1

COUTURIERES — On demande des couturières pour finir les habits. S'adresser à The Windsor Tailoring Store, 110 Windsor. 215—1

DIVERS — On demande des personnes pour presser les manteaux à la fabrique, des personnes pour coudre à la machine, des filles pour finir. S'adresser à M. Henderson, chez Thomas May et Cie. 215—1

FILLE — On demande immédiatement une fille d'environ 16 ans, sachant parler anglais et qui pourrait aller coucher chez elle ; se présenter après 6 heures p. m., au No 180 rue St Hypolite. 214—3

FEMMES ET FILLES — On demande des femmes et filles pour faire des salopettes — overalls. — Bons gages payés. S'adresser à la American Pants and Overall Co, 2709 rue Notre-Dame. 215—1

FILLES — On demande des filles pour finir les habits dans une fabrique d'habits tout faits. Se présenter au No 148 rue St Hyppolite, en arrière. 215—1

FILLES — On demande des filles pour travailler dans les robes, au No 217 rue St Laurent. Mme L'Heureux, modiste. 215—1

FILLES — On demande des filles. Se présenter chez J. C. Wilson et Cie, 700 rue Craig. 215—1

HOMMES - INGENIEUR — On demande cinq hommes, aussi un ingénieur. S'adresser 21 Wellington. 215—1

AGENTS DEMANDES

A GENTS — On demande des agents d'assurance sur la vie, pour travailler dans un district. Bonnes conditions offertes à des hommes compétents. Nul autre ne devra se présenter. Ecrire à X. 1849 bureau de "La Presse." 11,13,15

AGENTS — On demande des agents pour A. vendre dans les maisons privées, pour la New-York Brassline Mfg. Co., s'adresser à J. O. Massicotte, 436 Plessis. 215—1

AGENT — Agent demandé pour vendre des cartes, chambre 11, Banque du Peuple, 97 St Jacques. 215—1

AGENTS — On demande des agents honnêtes et énergiques pour la pépinière Canadienne, sans concurrence la plus belle et la plus populaire du Canada. Elle compte dix-huit années de succès. Echantillons gratuits. S'adresser immédiatement, pour le choix d'un territoire. Adresse : E. D. Smith, Winona, Ont. 147—mjs—n

AGENTS — Une vieille compagnie d'assurance canadienne sur la vie, demande quelques bons hommes pour agir comme agents spéciaux de districts, bon salaire et commission libérale à des hommes compétents. Ecrire en mentionnant les références et l'expérience qu'on a, à boîte B.P., 1086, Montréal. 12,13,15

AGENTS — On demande des agents de district pour la nouvelle saison, salaire et dépenses, emploi permanent. Adressez : Bureau de Luke Bros et Co, Montréal. 139—Ms—n

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — Un monsieur ayant une agence bien payante et déjà établie depuis trois ans et contrôlant la ville de Montréal, désire un associé avec un capital de $800 à $1,000. Pour plus amples informations, écrire à H., 1401 "La Presse." 215—1

ASSOCIE DEMANDE — Un jeune homme actif et intelligent, ayant $500 à disposer, demande à rentrer en société soit dans le commerce ou bureau quelconque, ou tout autre chose payant. Ecrire à B. 1044 "La Presse." 215—1

ASSOCIES — On demande associés sérieux, un avec $500, l'autre $1,500, à mettre contre $3,000, commerce payant, sans exagération, 150 pour cent. Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 215—1

ASSOCIE — On demande un associé avec $500, pour une entreprise payant 100 pour 100. Aucun risque. Ecrire à C. 1801 "La Presse." 215—1

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — Logement de sept pièces, meublé ou non meublé, à louer, au No 250 de la rue Richelieu, à Ste Cunégonde. S'adresser sur les lieux. 213—3

MAISON — A louer, en arrière du No 391 rue Lagauchetière, un haut de trois appartements, avec w.c. S'adresser au No 395 Lagauchetière. 163—n

MAISON A LOUER — Rue Mentana, No 502, un logis neuf de 6 appartements, bain, w.c., bon marché. S'adresser à 1051 St Hubert, ou à A. Vaillancourt, 535 St André. 215—1

MAISON A LOUER — Logement de huit pièces, avec toutes les commodités modernes, situé sur le Parc Logan Ouest, très bon marché d'ici au mois de mai, pour informations s'adresser au Dr Guilbault, 344 St André. 215—2

MAISON — A louer, une belle maison, 8 chambres — neuve — avec beau jardin, écurie de 4 places, avec un demi-arpent de jardin clôturée, à louer à bien bon marché, pour l'été ou l'hiver. S'adresser à Thos. Adcock, gare du C. P. R., Sault au Récollet. 211—5

MAISONS D'ETE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

STE ROSE — A louer, au mois ou à la semaine, une maison d'été, située sur une île, avec ameublement. S'adresser à M. Robert, chez Finlayson, Grant, 413 St Jacques. 215—1

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

GLACIERE — A louer ou à vendre, glacière à la montée de la traverse de Longueuil. S'adresser sur les lieux. L. Dupont. 215—2

MAISONS DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON — On demande à louer à Longueuil, ou dans les environs, une maison avec écuries et un peu de terrain, si c'est possible. Ecrire à S., 1340 bureau de "La Presse." 215—1

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une maison de 6 à 8 appartements, avec améliorations modernes et système de chauffage — cottage préféré — pour une famille sans enfants, pas plus que 20 minutes de marche du bureau de poste. S'adresser en mentionnant le prix, qui devra être modéré, à A. B. C., boîte 2294, bureau de poste. 215—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Belle grande chambre meublée à louer, sur le devant, avec garde-robe, lavabo, lumière Auer, etc. S'adresser au No 236 rue St Denis. 214—2

CHAMBRE — A louer à un monsieur tranquille et muni de références, une chambre meublée dans une famille anglaise où il n'y a pas d'enfants, 173 avenue de l'Hôtel de Ville. 214—2

CHAMBRE — A louer, une très belle chambre sur le devant, richement meublée, sur l'étage du bain, avec lumière électrique. Prix modéré. No 113a St Denis. 215—6

CHAMBRE — A louer, chambre meublée ou non, deuxième étage, chez une dame seule. Conditions faciles, pension si désirée. No 200 rue Champlain. 215—1

CHAMBRE A LOUER — Chambre très bien meublée, dans une famille de trois personnes, confortable pour médecin. S'adresser 1702 Ste Catherine. 215—1

CHAMBRES — Chambres double et simple, avec salle de bains, pension de première ordre, cuisine française, prix modérés. 81 St Hubert, entre Ste Catherine et Dorchester. 12,13,15

CHAMBRE A LOUER — On trouvera de belles chambres doubles et simples avec ou sans pension, à une minute du carré Victoria, au No 744 rue Craig. 215—1

CHAMBRE — Une grande chambre à louer, dans une famille privée, pas d'enfants, très bon marché. 244 Ste Elizabeth. 214—2

CHAMBRES — A louer, deux chambres garnies ou non, dans une famille sans enfant, en face du carré Viger, un beau local pour l'été. 71 St André. 215—1

CHAMBRES — Jolies chambres garnies à louer, avec ou sans pension. Bonne localité. S'adresser No 73 avenue de l'Hôtel de Ville. 214—2

CHAMBRES ET PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre simple sur le devant, avec excellente pension, eau chaude, gaz et lavabo. Prix modéré. S'adresser 136 Berri. 214—2

CHAMBRES ET PENSION — A louer, grandes chambres de devant, sur l'étage du bain, au pied de la montagne, comme en pleine campagne, avec ou sans pension. 918 rue St Urbain. 215—6

CHAMBRES ET PENSION — A louer, deux chambres et un salon double, usage de la cuisine et pension si désirés. S'adresser 28 avenue Duluth. 214—2

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENT — Nous voulons avoir un homme pour nous représenter à Montréal et dans les environs, pour vendre nos rosiers canadiens résistants, arbrisseaux, arbres d'ornementation, etc. Nous avons le plus grand assortiment au Canada et offrons les meilleurs avantages à des hommes laborieux. Stone et Wellington, Toronto. 8,11,13,15,18,20

CHAMBRES ET PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre meublée, 17 x 18, devant, avec pension de première classe, confort du chez-soi, améliorations modernes. No 137 Berri. 215—1

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre meublée, avec pension de première classe, confort du chez-soi. Couple ou messieurs et touristes. Famille privée, 127 Champ de Mars. 214—2

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre, en avant, pour monsieur, avec pension, dans une famille privée, confort du chez-soi, 279 St Denis. 214—2

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune monsieur demande chambre et pension dans une famille privée, respectable, des références données et demandées, permanent s'il est satisfait. Ecrire S., 1459 "La Presse". 215—1

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES — On demande pour la semaine des tournois cyclistes internationaux — World's Meet — du 7 au 12 août, des chambres garnies, avec ou sans pension. Ecrivez toutes les conditions, la situation et le prix demandé immédiatement, à Harvey Hough, président du comité d'accommodation, chambre 21 hôtel Windsor. 215—1

PENSION DEMANDEE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION — On demande une pension pour deux dames à la campagne, près d'une rivière ou d'un lac. Ecrire A. 1965 bureau de "La Presse". 215—3

PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION — Pensionnaires de table, véritable cuisine de famille française, nourriture choisie et variée, prix modérés. 81 St Hubert, entre Ste Catherine et Dorchester. 212—5

PENSIONNAIRES — On demande, pour l'été, des pensionnaires, chez un cultivateur, dans les cantons de l'est, bon endroit pour canoter, pêcher et prendre des bains. S'adresser à John Seale, Cowansville, Qué. 12,15

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ATTELAGE-VOITURE — A vendre, un attelage neuf ainsi qu'une voiture, à conditions faciles. S'adresser au No 64 rue Maisonneuve. 215—1

BICYCLE — A vendre, ce soir, sans faute, un bicycle en parfait ordre. Prix $12 ; un bargain, cause de départ. S'adresser 148 Ste Elizabeth. 215—1

CHEVAL-VOITURES — A vendre, beau grand cheval de famille, Gladstone presque neuf, pianos box, trois attelages, road cart, charrette, deux sleighs ; il faut que le tout soit vendu d'ici à dix jours, No 258 St Christophe, Montréal. 214—2

COUCHETTES — A vendre, à prix réduit, 24 belles couchettes simples en fer, avec sommiers métalliques, ayant très peu d'usage. S'adresser à F. Froidevaux, 314 rue St Laurent. 214—3

CLOS — A vendre, clos de bois et charbon, rue Notre-Dame-ouest, bien pourvu de moteur électrique, scie, etc. L'outillage le moins cher de la ville. Se présenter 188 rue William. 215—1

CLOS — A vendre ou à louer, un clos de bois et de charbon, bureau, hangar et écurie, terrain 50 x 110, sur la rue St Laurent, bonne clientèle, ou à échanger pour une propriété de campagne. S'adresser au No 390 rue Clark, ville St Louis. 215—1

DIVERS — A vendre, un divan en peluche grenat de première classe, pour une pharmacie ou magasin de chaussures, ainsi qu'un bon sofa et une chaise de barbier. 1023 St Jacques. 214—2

DIVERS — A vendre, couveuses et élevuses "Des Moines", poudre de viande, poudre à faire pondre, poudre pour détruire les poux, écailles d'huîtres broyées, mica, cristal grit, machine à broyer les os, machine à broyer le grain, abreuvoir en terre. Envoyez trois cents pour notre catalogue illustré. Incubation et élevage artificiels des volailles. 50 cents par la poste. Traité complet sur l'élevage des volailles, $1 par la poste. Ferme Roc Roy, 24 rue St Sulpice, Montréal. 215—1

EPICERIE — Epicerie à vendre, bonne localité, stock frais, vendra bon marché, pour cause de maladie. Assurance payée pour un an. Ecrire à R. 1899 "La Presse." 215—2

FIXTURES — A vendre, fixtures de confiseurs, en cotonnier, deux chaises de barbier en noyer noir reversibles, deux miroirs en plate glass, 10 x 4.6, avec cadre de 6 pouces chacun, support et buffet, convenables pour bar, etc. Se présenter au No 358 rue St Jacques. 215—1

GLACIERE — A vendre, une glacière de 32 pieds par 42. S'adresser Désaulniers, 13 Traverse de Longueuil. 215—1

HOTEL — A vendre, hôtel de campagne, 17 appartements meublés, 2 pianos, 3 chevaux, 14 voitures, harnais doubles et simples, robes, foin pour un an, lots pour deux ans, aussi une autre propriété, le troisième propriétaire se retire après fortune faite. S'adresser 1025 avenue de l'Hôtel de Ville, entre 6 et 7 heures du soir. 215—1

LAINE — A vendre, 1 magnifique lot de laine blanche, du pays, très bon marché. S'adresser No 382 Visitation. 11,15

MAGASIN — A vendre, un magasin de chaussures. Ecrire à D. 1051 "La Presse." 214—2

MAISON DE PENSION — A vendre, maison de pension de neuf chambres, faisant de bonnes affaires, située dans le centre de la ville ; on vend pour cause de mauvaise santé. Se présenter au No 77 rue des Jurés. 215—1

MAGASIN ET LOGEMENT A VENDRE — Situés au Nos 236 et 238 rue Liverpool, Pointe St Charles, les deux bien loués. Conditions faciles, prix bas. S'adresser à S. Goodbody, 222 rue Liverpool. 215—1

MAGASIN — Magasin de fer à vendre, coin de rue, sur voie électrique, poste des plus avantageux. Conditions faciles. Ecrire à P. 1540 "La Presse." 215—1

MEUBLES — A vendre, nous offrons au public durant ce mois, des meubles de premier choix à prix réduit, et conditions faciles, tapis, prélart, ameublement de salon, poêles, etc. The J. S. Prince Co, 33 rue St Laurent. 215—14

MANUFACTURE — Manufacture à vendre, Corbeil et Léveillé, 7 rue Josephat, avec machineries pour la menuiserie, préparage du bois. S'adresser A. Lamarche, 14 Parc Logan. Conditions faciles. 197—mjs—n

PIANO — A vendre, piano droit de première classe, tapis et tabouret, sept octaves, en bon ordre, garanti d'un son fort et puissant. $38 comptant, au No 190 rue Montcalm. 212—4

PHOTOGRAPHIE — A vendre, atelier de photographie au complet, comprenant instruments, meubles, comptoir, show-case, etc., place centrale, conditions faciles, prix modéré. S'adresser 17 St Laurent. 215—1

POELES A GAZ A VENDRE — Depuis $16, ou vous pouvez louer un poêle à $6 par année, et vous en deviendrez propriétaire, lorsque vous aurez fait 3 paiements ; nous n'exigeons rien pour raccorder le poêle au tuyau principal s'il ne faut pas plus que 40 pieds de tuyau. Si vous voulez en savoir davantage, nous vous enverrons gratuitement un livre contenant un chapitre de recettes. La Cie du Gaz de Montréal, Edifice New-York Life, Square Place d'Armes. 147—mjs—n

PONY — A vendre le plus beau pony de Montréal, avec charrette et harnais de pony, le tout complet. On peut les voir au No 11 rue Concord. Pour renseignements, se présenter au No 275 rue St Paul. 215—1

PIANO — A vendre, piano droit, $36.00, $3 comptant et $3.00 par mois, 7 octaves. Un bargain rare. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

MELODEON — A vendre, melodeon Warren et tabouret, $12, $3 comptant et $2 par mois. Petit format. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

PIANO — A vendre, piano droit modèle Schmer, $153.00, $5.00 comptant et $5.00 par mois, 7 1-3 octaves, une splendide occasion. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

PIANO — A vendre, piano carré Stevenson, $99.00, $5.00 comptant et $4.00 par mois, 7 octaves, en bon ordre, caisse sculptée. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

ORGUE — A vendre, orgue Dominion, $36, $3.00 comptant, et $3.00 par mois, beau son, belle caisse, en parfait ordre. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

PIANO — A vendre, piano droit, Mason et Mamlin, $250 — a coûté $525.00 — $10 comptant et $7.00 par mois, pleinement garanti, il a peu servi. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine. 215—1

RONDE DE LAIT — A vendre, ronde de lait avec restaurant, 332 rue St Philippe, St Henri. 213—4

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PIANO — A vendre, piano neuf droit pour $175, aussi plusieurs pianos de seconde main, à très bon marché. F. Ramsperger, 716 rue St Laurent. lmjs —n

RONDE DE LAIT — A vendre, ronde de lait avec restaurant, 232 rue St Philippe, St Henri. 214—4

SALLE — Salle à dîner à vendre, pour cause de vieillesse, avec une bonne clientèle, établie depuis plusieurs années, située rue Ste Catherine, 2114, près de la rue Bleury. 215-1

STOCK — A vendre, stock général de campagne, environ $1,500. Grands avantages, licence payée au 1er mai prochain. Loyer et voiture donnés à l'acheteur. Ecrire à S. 1342 "La Presse." 214—6

VOITURES-BICYCLES — A vendre, mikados en sycomore, gladstone, Québec, 5 buggy légers avec top, express, charrettes de toutes sortes, 12 bicycles et machineries. Sans réserve. Brosseau, 63 Dufresne. 215—1

VOITURES — A vendre, buggies, charrettes, express, phaétons, wagons, concords, etc., neufs et d'occasion à si bon marché que vous achèterez une de ces voitures si vous en avez besoin d'une. Nous pouvons et nous vendrons à meilleur marché que n'importe où ailleurs. Harnais de toutes sortes (tous cousus à la main) depuis $10, chez R. J. Latimer and Co., 146 rue McGill. 214—2

YACHT — A vendre ou à échanger, pour un cheval, un yacht 21 x 7, gréé en goélette, quille centrale, en parfait ordre, avec voiles complètes, compartiments hermétiquement fermés, insubmersible. Se présenter au No 335 rue St Denis. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtel, près plusieurs manufactures, avec boissons, loyer $25, prix $1,500, $900 comptant. Cinq restaurants à licencier, centre, rue Ste Catherine, Craig, St Laurent, Ontario ; de différents prix. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, une chance rare, restaurant licencié, près d'un couvent, $600 pensions, belles fixtures, loyer $19, recettes $150 à $200 par semaine. Conditions, $800 comptant, balance à termes. Aussi licence d'hôtel transférable, avec $150 boissons, fixtures, le tout $1,700. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, restaurant licencié, rue St Laurent, avec 3000 boissons, fixtures valant $1,500, prix $2,500, $1,500 comptant ; c'est une des meilleures places de la ville. Petit hôtel rue St Laurent, prix $400 comptant. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, plusieurs magasins tabac, cigares, bonbons, dans toutes les parties de la ville, depuis $60 à $600, logements compris. Aussi magasins de provisions, chaussures, salles à manger, donnant 200 repas par jour, boutique de cordonniers, étaux de bouchers, plusieurs propriétés, terres à échanger pour propriété de ville. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, boutique de barbier, avec magasin de tabac, valant $300 pour $200, cause de départ. Epicerie, recettes $400 par semaine. Conditions avantageuses, le propriétaire se retire des affaires. Autre épicerie, stock environ $600 pour $150 comptant, balance à termes. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, Ceux désirant vendre ou échanger, soit hôtels, magasins, épiceries, propriétés, pourront s'adresser en toute confiance à mon bureau, ayant toujours de nombreux acheteurs, je puis vous faire faire de bonnes transactions. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, restaurant, licence payée, au centre, belles fixtures, cash register, boissons $200, prix $1,500 ; un autre, $1,500, $500 comptant, vrai bargain. Dagenais et Cie, 505 Craig, coin St Laurent. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, 5 hôtels, 10 restaurants licenciés, prix $400, $600, $775, $900, $1000, $1500, etc. Conditions très faciles. Economisez votre argent et votre temps en consultant Dagenais et Cie, 505 Craig. Informations gratis. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, restaurant, licence payée, rue St Laurent, boissons $250, cash register, etc. Prix incroyable $720. Cause mortalité. Un autre, vrai Klondyke, loyer $10, $1,000 comptant. Plusieurs autres. Dagenais et Cie, 505 rue Craig. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, atelier photographique complet, à sacrifice, magasin cigares, fruits, vaut $400, pour $150, loyer $10, cause maladie, 12 autres depuis $50. Epiceries, 6 boutiques de barbier, 4 salles à dîner, étaux de boucher, etc. Dagenais et Cie, 505 rue Craig, coin St Laurent. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, sans faute, attention ! 2 restaurants licenciés, beau coin, dépenses tout compris, $2.00 par jour, recettes $70 à $100 par semaine, prix $800, $1,100, boissons $300, licence payée, fixtures, etc., conditions faciles. Dagenais et Cie, 505 Craig. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, ou à échanger, beau pouvoir d'eau, 100 propriétés, lots, terres, revenus : 10, 12 pour cent. Conditions exceptionnellement faciles. Hôtels, bars, échangera pour propriétés, $20,000 à prêter. Dagenais et Cie, 505 Craig. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, petite manufacture de biscuits, profits $200 par mois, conditions faciles, nul expérience requise, petit capital seulement, très avantageuse. Dagenais et Cie, 505 Craig, coin St Laurent. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, acheteurs, vous n'êtes pas sûr eux si vous manquez les chances exceptionnelles que j'ai actuellement, faut voir pour le croire. Dagenais et Cie, 505 Craig, coin St Laurent, établis depuis sept ans, aucune commission. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, très bon marché, 2 restaurants licenciés, 3 magasins cigares, 4 épiceries, 2 boutiques de barbier et 2 rondes de lait. Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, plusieurs restaurants licenciés, au centre des affaires. Conditions faciles, bonne clientèle et affaires payantes. S'adresser à Albert Poirier, 1272 rue St Laurent, angle Mont-Royal. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Magasin de cigares, coin de rues, loyer $10 par mois, avec logis. Prix $160, valant $400, cause de maladie. Plusieurs autres dans tous les prix. Epiceries, boutique de barbier, salles à dîner, etc., et tout autre genre d'affaires. Siméon Beauchamp, 1604 rue Notre-Dame. 215-1

OCCASIONS D'AFFAIRSE — A vendre, restaurant licencié, $1000. Conditions : $600 comptant, 2 autres restaurants à Ste Cunégonde, $800 comptant, balance à termes. Aussi, et aussi des hôtels et restaurants, rue centrale, 6 magasins cigares, bonbons, bon marché, 4 épiceries, salles à dîner, boutique de barbier, propriétés, terres et autres commerces. S'adresser en toute confiance à J. Castelli, 1572 rue Notre-Dame. Aucune commission à payer. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, propriétés de ville et de campagne, à vendre ou à échanger, fermes, lots vacants, dans tous les prix. Bonnes conditions. Siméon Beauchamp, 1604 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Deux licences transférables à bon marché. Restaurant licencié rue St Laurent, valant $1,200, loyer $800. Prix $700, avec $300 de stock, $400 comptant. Chance spéciale, centre, rue St Laurent, fixtures valant $1,000, cash register, $800 boissons, acceptera $1,500 comptant. Restaurant valant $7,000, vendra pour cause de maladie, $5,000, $3,000 comptant et balance facile. Stock de boissons, $2,000 et recettes de $400 à $500 par semaine. Siméon Beauchamp, 1604 Notre-Dame. 215—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Bonne chance pour un médecin. A vendre, une pharmacie bien payante, situés dans une des principales rues de la ville. Conditions très raisonnables, vu que le propriétaire est obligé de quitter la ville. Ecrire à C. 1995 "La Presse." 12,15

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. Marchands, 231. 31—n

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., 12 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone 8353. 186—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc $1.25, chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tel Bell 1387. 209—32

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 173—n

MACHINES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MACHINES — A vendre, 4 machines à faire les sacs en papier, $5,000 de profits par année et plus si on porte attention. O. Letang et Cie, 287 St Paul. 215—2

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Plusieurs maisons, bon marché. J. A. Charland, 1615 Notre-Dame. 149—n

EDIFICE — A vendre ou à louer, édifice 27 par 77 pieds, deux étages et beau soubassement, plancher en ciment, convenable pour une fabrique de cigares — à deux chambres pour l'accise — ou pour la fabrication de n'importe quels menus objets. Pour conditions, s'adresser à John Donaghue, St Jean, Qué. 208—10

LES PERSONNES désirant vendre leurs propriétés cet automne devraient immédiatement se mettre en communication avec les soussignés. On est en général, sous l'impression que les immeubles prendront de la valeur, cet automne. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

A VENDRE ou à échanger pour propriété A. de ville, cet hôtel bien connu, situé à l'Epiphanie, près de la gare du C. P. R., établi depuis 17 ans. Les meubles, le stock roulant, la licence, etc., seront vendus en bloc. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

CET HOTEL bien connu sous le nom "Hôtel Vervais", ou "Half way House", est offert en vente à conditions raisonnables. Aussi 30 arpents de terrain. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

NOS 420, 422, 424 rue Maisonneuve, près de la rue Ontario, 4 logements, bonne cour et écurie, hypothèque, $3,450. Prix, $5,500. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

UNE PROPRIETE de première classe, angle des rues Craig et Wolfe, Nos 226, 228 et 230 rue Craig et No 33 rue Wolfe, terrain de 97 pieds carrés, hypothèque 49,000. Prix $13,000. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

COIN Berri et Lagauchetière, No 135 rue Berri ; un bel endroit pour un homme de profession. Prix $7,500. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

A VENDRE ou à échanger pour une plus grande propriété, Nos 1105 et 1107 rue St André. Prix $1,600. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

NO 1045 rue Cadieux, beau cottage, terrain 40 x 170, d'une rue à l'autre. Prix, $2,500. Le terrain seul vaut le prix demandé. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

A VENDRE ou à échanger—Trois résidences détachées, Nos 264, 266, 268 avenue du Parc, en face des terrains de l'Exposition. Prix $5,000 comptant. Possession immédiate. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

UNE MAISON exceptionnelle, angle des rues Champlain et Demontigny, le plus beau coin de la partie Est pour un étal de boucher. Revenu annuel $1,584. Nous l'offrons à très grand sacrifice afin de la vendre durant ce mois. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

UN PLACEMENT de 10 p. c., Nos 630, 632, 634, 636 rue Demontigny, et 5, 6, 7 et 8 rue St Albert-Est, 8 logements ; loyer annuel $684. Prix, $6,800. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

UN BON PLACEMENT, Nos 143, 145, 147 rue Selby, Westmount, pierre et brique solide. Trois logis sur plein pied. Loyer annuel, $468. Hypothèque, $3,000, seront vendus à un prompt acheteur pour $4,200. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

UN BEAU COIN pour un épicier, Nos 128, 130, rue Marianne, et 81 81½ rue Durham. Epicerie et 4 logements. Prix $3,500. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

MAISON — Maison, deux logements, devanture en pierre, fini première classe, revenus $19.50 par mois, le gaz, bain et water closet, pas de chambre noire, palement aisé. No 517 et 519 rue Rivard. S'adresser 574 rue Rivard. 24.1,8,15

MAISON — A vendre, maison, deux logements, devanture en pierre, fini première classe, revenu $19.50 par mois, le gaz, bain et w.c., pas de chambre noire, palement aisé. Nos 517 et 519 rue Rivard. S'adresser 574 rue Rivard. 1,8,15,22

MAISON — A vendre, sur la rue Milton, une maison neuve en pierre, 2 étages, fin de siècle, améliorations modernes, $5,000. B. Hutchins et Cie, 30 rue St Jean. 215—1

MAISONNETTE — A vendre, à très bon marché, à deux milles en bas du village de Contrecoeur, une jolie maisonnette en bois, écuries et remises, avec cinq arpents et trois quarts de terrain, située près du chemin du Roi. Pour informations, s'adresser au No 1493 rue Ste Catherine, Montréal. 215—1

PROPRIETE — A vendre, une belle propriété, site magnifique pour la belle saison, située à Sainte-Anne de Sorel, sur le bord du lac St Pierre. Conditions très faciles. S'adresser à N. Quintal et Fils, 274 rue St Paul, Montréal. 168—z—n

PROPRIETES — A vendre, bonne maison, $2,000, $150 comptant, balance $12 par mois. Belle et bonne terre, bien bâtie, 300 arpents, seulement $2,500, $500 comptant, balance $50 par année. Pour vendre, acheter, échanger, louer, soit maisons, terres, lots vacants, commerce quelconque, prêter ou emprunter de l'argent, voyez immédiatement Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 215—1

PROPRIETE A VENDRE — Maison neuve, façade en pierre, 26 x 38, avec rallonge de 12 x 24. Terrain 26 x 100. Magnifique panorama avoisinant. 675-677 DeLorimier. 215—1

RESIDENCE — A vendre, à Bay View, une charmante résidence, 14 chambres, améliorations modernes, écurie, remise à voitures, poulailler, etc., terrain 150 x 100, en face du lac. S'adresser à B. Hutchins et Cie, 30 rue St Jean. 215—1

VILLA A VENDRE — Magnifique villa, située sur le chemin Ste Catherine, justement en dehors des limites d'Outremont, dans la paroisse de la Côte des Neiges-Ouest, 5 minutes des chars électriques.

La maison qui est finie de première classe, intérieur décoré, etc., a toutes les commodités de la ville : fournaise Daisy, bains, w.c., cuves à laver, etc. Le hangar et écurie a 50 x 80, est aussi fini de première classe, quatre places et box stall, crèches et égouts en fer, etc., poulaillier, etc. Le terrain qui a 5 arpents, est planté de 175 pommiers de différentes variétés, poiriers

SECOURS MUTUELS

Ancien Ordre des Travailleurs-Unis

Le grand maître-ouvrier de l'Ancien Ordre des Travailleurs-Unis, M. A. W. Blouin, avait convoqué une assemblée générale de tous les membres, mercredi dernier.

Cette réunion a eu lieu, mais il ne s'y est rien décidé. Seulement, plusieurs bons discours ont été provoqués et ont mis à jour des faits intéressants pour la mutualité.

Le grand maître Blouin a ouvert la réunion en expliquant pourquoi, à l'expiration de son terme d'office, il avait voulu réunir tous les frères et leur faire quelques suggestions, pour ensuite demander leurs conseils.

C'est que la loge suprême a résolu de donner encore, durant le cours de l'année commençant au mois de juin 1899 et se terminant en 1900, le prix de $2,000, à toutes les grandes loges qui augmenteraient de 25 p.c. le nombre de leurs membres.

Il serait opportun que la province de Québec gagnât ce prix. Outre que sa caisse s'en ressentirait favorablement, l'effectif grossirait d'une façon notable.

Et pour cela il faudrait nommer de bons organisateurs, comme font les sociétés sœurs, et les bien payer.

Mais avec quoi les payer? L'Ordre a pour principe de n'avoir pas de fonds de réserve et de percevoir de ses membres le moins possible!

Voilà ce qui doit faire le sujet de la discussion.

Puis le grand maître appelle tous les représentants des loges, les uns après les autres, afin de connaître leur opinion, après avoir dit que le comité des finances avait résolu d'imposer une taxe de 5 centins sur les polices de $1,000, et de 10 centins sur les polices de $2,000, afin de défrayer les dépenses d'une organisation.

Plusieurs membres ont fait de bonnes suggestions. Il a été proposé de faire venir un organisateur de renom, le frère Tait, qui sème l'enthousiasme partout sur son passage. Trois mois de séjour au Canad permettraient à cet organisateur de donner un immense élan parmi nous, et d'enseigner en même temps comment l'on peut faire de la propagande avec avantage.

Ce projet coûterait peu de choses, attendu que le frère Tait est salarié de la loge suprême et se tient à la disposition de toutes les juridictions qui veulent payer seulement ses dépenses.

Cette idée a semblé rencontrer l'approbation générale.

Une autre suggestion bien pratique, et qui aiderait grandement à la société, serait la création d'un fonds de secours en maladie. L'on sait que l'Ancien Ordre des Travailleurs-Unis n'en possède pas.

M. Thos. Legget, l'ex-grand maître et le syndic suprême, croit que l'on devrait laisser aux députés de district, en les rémunérant, le soin de développer les forces de l'Ordre. La tâche serait ainsi partagée et provoquerait une vive émulation.

Cette opinion a rencontré l'approbation générale.

S'il nous était permis, à nous, de faire aussi une suggestion, nous dirions à nos frères, les Travailleurs-Unis: Voulez-vous obtenir un succès réel? Faites quelque chose de nouveau.

Nous le savons bien, vous répliquerez-t-on. Mais qu'y a-t-il de nouveau, sur ce terrain, en cette province, où l'on a exploité tant de moyens?

Nous en avons déjà parlé: La création d'une caisse de chômage, après laquelle soupirent tant les travailleurs, c'est-à-dire le plus grand nombre.

* * *

La grande loge tiendra sa réunion annuelle le 23 août prochain, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Au delà de 100 officiers et délégués seront présents. Le départ de Montréal se fera le 21 août. Plusieurs délégués se feront accompagner de leurs épouses.

* * *

Lors de la dernière réunion de la loge suprême de l'ancien Ordre des Travailleurs-Unis, on a agité de nouveau la question des réunions biennales, au lieu des réunions annuelles.

La loge suprême a décidé de continuer à s'assembler tous les ans, comme par le passé. Il y trop d'affaires graves à discuter, trop de promptes mesures à prendre pour se permettre ainsi des assemblées éloignées, dût-il en coûter quelques dollars de plus à la société.

* * *

Tous les représentants du Canada à réunion de la loge suprême, à Indianapolis, s'étaient entendus pour se procurer un magnifique drapeau anglais, qu'ils ont présenté au maître suprême, démontrant la loyauté des Canadiens pour l'Ordre.

Il a été résolu de se procurer un drapeau américain de même dimension qui sera croisé avec le drapeau anglais. Et les deux drapeaux seront désormais déployés à toutes les réunions à venir de la loge suprême.

* * *

Prenant en considération le grand avantage qu'il y aurait de voir réunis tous les ans les grands secrétaires des différentes juridictions, la loge suprême a résolu:

"Qu'elle approuve de tout coeur la formation d'une Association des Grands Secrétaires et recommande à chaque juridiction de l'Ordre d'envoyer son grand secrétaire, aux frais de la grande loge, à l'assemblée annuelle de la loge suprême, qu'il ait été élu ou non pour représenter la grande loge à la loge suprême."

* * *

La prochaine réunion aura lieu à Sioux Falls, Dakota Sud, le 2me mardi de juin 1900.

* * *

Le syndic suprême T. Legget, de Montréal, sera installé dans sa nouvelle charge à la prochaine réunion de la grande loge de la province de Québec et des provinces maritimes, le 23 août prochain, à Saint-Jean, N. B., par le secrétaire suprême.

* * *

Dans son rapport à la grande loge, le grand maître ouvrier Blouin croit que peu de membres, parmi les plus hostiles autrefois au nouveau système de cotisation, seraient désireux de se voir revenir à l'ancien système. Les décès ont été plus nombreux que d'habitude, dans l'Ordre, cette année, et cependant l'on a admis 506 nouveaux membres, ce qui est un succès, comparaison faite avec les années passées.

La moyenne de l'âge des recrues est de 31 ans, contre 34 ans, lors de la dernière réunion de la grande loge, à Sherbrooke.

En 1898, 15 nouvelles loges ont été fondées.

M. Blouin recommande la fusion des petites loges et l'expension de ces dernières, plutôt que la création de nouvelles petites loges.

FEDERATION DE LA MUTUALITE

Nos lecteurs savent déjà qu'une convention de mutualité, récemment réunie à Sherbrooke, a décidé de mettre à l'étude le projet de fédérer, dans une certaine mesure, nos diverses associations de mutualité. Une commission spéciale a été constituée à cet effet, avec M. J. A. Chicoyne, député provincial de Wolfe, une autorité reconnue en matières sociales et surtout en mutualité, comme président, et M. Chs Desjardins, d'Ottawa, comme rapporteur. La commission devra soumettre un rapport préliminaire, lors de la réunion des mutualistes, à St Hyacinthe, le 1er août, pour la célébration des noces d'argent de l'Union St Joseph de ce diocèse.

Les circonstances susdites donnent un intérêt tout particulier aux extraits suivants que nous reproduisons du journal " Le pionnier", dirigé par M. le député Chicoyne lui-même.

C'est d'abord un communiqué officiel, comme suit:

"A une convention de mutualistes, tenue à la salle de l'Union St Joseph de Sherbrooke, le 1er juillet 1899, et composée des délégués de différentes sociétés, venues à l'occasion du 25ème anniversaire de la dite Union Saint-Joseph de Sherbrooke, M. Chas. Desjardins, délégué de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, fit l'exposé d'un projet de fédération de toutes les sociétés de secours mutuel françaises catholiques.

Après discussion, il fut nommé un comité pour faire une étude spéciale de ce plan de fédération, le comité étant composé comme suit: Chas. Desjardins, Ottawa; J .A. Chicoyne, Sherbrooke; Joseph Contant, Montréal; Issaie Tessier, Beauport; Rascal Leclerc, Saint-Henri, Montréal; J. L. Leduc, St Hyacinthe.

Une première réunion du comité eut lieu le soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Sur motion de M. Desjardins, secondé par M. Leclerc, il est unanimement résolu que M. Chicoyne soit président du comité et M. L. H. Roy est nommé secrétaire "pro tempore".

Sur motion de M. Tessier, secondé par M. Leclerc, il est résolu que dans l'opinion du comité, il est désirable d'essayer d'abord à unir nos sociétés sur le terrain social et patriotique, sanscher cher pour le moment du moins à concentrer leurs intérêts matériels et que les travaux du comité soient dirigés en conséquence.

Il fut ensuite décidé que le comité se réunirait de nouveau à St Hyacinthe, le 1er août prochain et qu'un rapport préliminaire serait alors présenté. Et la séance fut levée.

Le secrétaire,

L. H. ROY."

Viennent ensuite, des réflexions faites, en rédaction, par le "Pionnier", sur ce sujet d'actualité, comme suit:

" Il ne saurait y avoir qu'une voix parmi nous pour approuver l'idée de grouper sous un même drapeau tous les membres de la mutualité française et catholique.

Un tel projet se recommande à la sympathie et, au concours actif de tous ceux qui ont l'ambition de rendre notre peuple meilleur et plus apte à remplir ses destinées.

Nos sociétés de secours mutuel sont toutes placées sous l'égide de la religion et elles se donnent pour mission spéciale de favoriser l'avancement social et matériel de nos nationaux.

Les fédérer sur le terrain de leurs aspirations élevées, les réunir dans une action commune en vue de mieux servir les grands intérêts de notre race, voilà un projet qui a été suggéré, à plusieurs reprises, par des personnes autorisées et dont la réalisation est depuis longtemps désirée.

Ce projet vient d'être acclamé au milieu des belles fêtes, dont les bruyants échos se font encore entendre dans les murs de Sherbrooke.

Nous espérons qu'il sera successivement approuvé par toutes nos associations patriotiques de la province.

Un tel mouvement de concentration de nos forces mutualistes et leur mise en action pour travailler aux oeuvres chères à notre nationalité, ne sauraient porter ombrage à personne.

Etant admis que le Canadien-français possède des droits et nourrit des aspirations qui lui sont propres, les autres peuples qui habitent à nos côtés ne peuvent que nous féliciter de rester fidèles à nos traditions.

Plus nous serons fermement attachés à notre sol, plus nous aimerons le coin de terre que la Providence nous a assigné, plus nous chercherons à conquérir de l'importance et à développer la sphère de notre influence, plus nous concourrons efficacement à l'oeuvre du progrès général.

Nos voisins d'origine saxonne sont eux-mêmes de trop bonne lignée pour ne pas applaudir aux efforts d'une race qui rassent la supériorité de son origine et qui sait affirmer avec loyauté ses légitimes prétentions.

Ceux qui cherchent à créer un courant de solidarité plus intense entre les membres de nos diverses organisations patriotiques, sont loin d'obéir à une pensée d'antagonisme malsain envers les nationalités, qui nous entourent. S'il s'agissait de provoquer des conflits et de semer la discorde entre des éléments qui habitent ce vaste pays, nous n'hésiterions pas un instant à condamner le mouvement.

Nous admirons les patriotes sages et prudents; mais nous abhorrons les écarts du chauvinisme.

Du reste, nous n'avons guère à nous plaindre de nos frères séparés de nous par une différence de culte et de langage. Et ce n'est pas contre leurs attaques qu'il est opportun de réunir nos forces, mais c'est plutôt contre nous-mêmes qu'il importe de nous protéger.

Quand on examine attentivement ce qui se passe dans nos rangs, on trouve ample matière à réformes, une foule de points faibles à corriger, des oeuvres importantes qui périclitent faute du patronage nécessaire.

C'est là que se déroule un champ d'action honorable, et presqu'illimité, pour mettre à contribution tous les coeurs généreux.

L'idée d'une fédération patriotique des sociétés de secours mutuel fera son chemin et nous avons la conviction intime qu'elle est féconde en excellens résultats."

RECOMMANDATION IMPORTANTE

La moyenne des dépenses d'une réunion de la grande loge des A. O. U. W. est de $1,300. Croyant que cette somme peut être dépensée plus avantageusement pour l'Ordre, le grand maître a suggéré un amendement à la loi, de façon à éloigner les conventions qui se feraient tous les deux ans, au lieu de chaque année.

—Le nombre total des membres est de 8,005.

CALENDRIER DES CONVOCATIONS

Union St Joseph, lundi.
Union St Joseph de St Henri, lundi.
Union St Pierre, mardi.
Union St Vincent, mardi.
Union des Commis-Marchands, mercredi.

ALLIANCE NATIONALE

Cercle Garneau, mercredi.
Cercle St Louis, mercredi.
Cercle Maisonneuve, vendredi.
Cercle DeLorimier, mercredi.
Cercle Olier, mercredi.

FORESTIERS INDEPENDANTS

Cour Mont-Royal, jeudi.
Cour Fulford, mardi.
Cour St Hubert, vendredi.
Cour St Roch, jeudi.
Cour Fullum, mercredi.
Cour DeSalaberry, mercredi.
Cour Ste Hélène, lundi.
Cour Ville-Marie, lundi.
Cour Eveline, vendredi.
Cour Tennyson, mardi.
Cour C. P. R., jeudi.
Cour Duvernay, samedi.
Cour St Jean-Baptiste, lundi.
Cour Ste Brigide, lundi.
Cour Jeanne-d'Arc, mercredi.
Cour Sir Geo. E. Cartier, lundi.
Cour Chieftain, lundi.
Cour Imm. Conception, lundi.
Cour Nationale, vendredi.
Cour Victoire, mercredi.
Cour McGill, mardi.
Cour Morin, mercredi.
Cour Nap. I, jeudi.
Cour Panet, mercredi.

FORESTIERS ROYAUX

Campement Montréal, vendredi.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Cour St Jacques, jeudi.
Cour de la Garde Ville-Marie, mercredi.
Cour St Vincent de Paul, vendredi.
Cour Hochelaga, mercredi.

AMIS CHOISIS

Conseil Montréal, jeudi.

A. O. U. W.

Loge Montréal, jeudi.
Loge Rushbrook, lundi.
Loge Stanley, lundi.
Loge Prince George, jeudi.
Loge Clarence, jeudi.
Loge Montcalm, jeudi.
Loge Columbus, mardi.
Loge Crescent, mercredi.
Loge de Salaberry, mardi.

C. M. B. A. DE QUEBEC

No 8, lundi.
No 2, mardi.
No 4, mercredi.
No 9, mercredi.
No 10, mercredi.

C. M. B. A. DU CANADA

Succursale 50, mercredi.
Succursale 54, mercredi.
Succursale 74, mercredi.
Succursale 87, mercredi.
Succursale 140, mardi.
Succursale 143, mercredi.
Succursale 190, vendredi.
Succursale 196, mercredi.
Succursale 207, mardi.
Succursale 240, vendredi.

FORESTIERS CANADIENS

Cour Hochelaga, jeudi.
Cour McGill, lundi.
Cour Champlain, mardi.
Cour Lafontaine, mercredi.
Cour Laurentides, vendredi.
Cour Frontenac, mardi.
Cour Papineau, mercredi.
Cour Lartique, mardi.
Cour Duvernay, mercredi.
Cour St Vincent de Paul, lundi.
Cour Fabre, lundi.

Rhumatisme guéri en un jour.—Le remède de l'Amérique du Sud contre le rhumatisme guérit radicalement le rhumatisme et la névraigie en un à trois jours. Il agit sur le système d'une manière remarquable et mystérieuse. Il enlève immédiatement la cause et la maladie disparaît de suite. La première dose donne beaucoup de soulagement. 75 cents. En vente chez John T. Lyons, coin Craig et Bleury, et pharmacie Décary, coin Ste Catherine et St Denis. W

DISTRIBUTION GRATUITE

Du Dernier Livre du Dr Sanden "Trois Classes d'Hommes

Tous les vieillards, les hommes d'un age moyen et les jeunes gens devraient le lire. Venez en chercher un au bureau n'importe quel jour, de 9 hrs a. m. à 6 p. m., le dimanche de 11 hrs a. m. à 1 hre p. m. Ou si vous ne demeurez pas assez près du bureau, remplissez un coupon et envoyez-le moi. Le livre est offert tout à fait gratuitement. Un nombre limité de ces livres sera offert gratuitement, en conséquence demandez-en un aujourd'hui et il vous sera envoyé franco par la poste dans une enveloppe ordinaire cachetée.

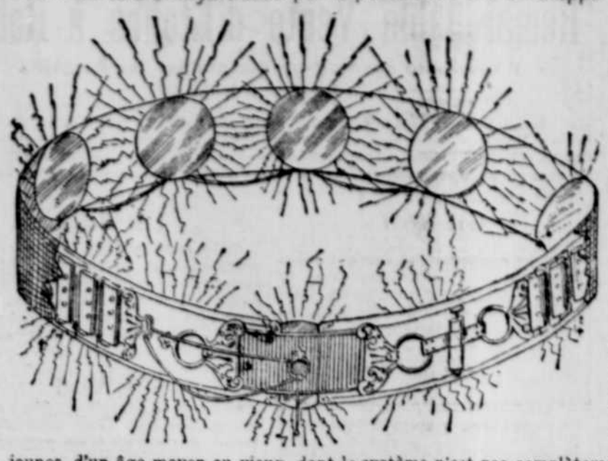

IL NE SAURAIT LE RECOMMANDER TROP HAUTEMENT

Lisez ce que dit un vieux citoyen de Montréal:

GUERI D'UNE MALADIE DE ROGNONS

Dr A. T. SANDEN, Montréal, Que.

Cher Monsieur—Depuis plusieurs années je souffrais d'une maladie de rognons, je puis même dire depuis au delà de dix ans; aucun remede n'a pu me soulager. J'étais dans l'impossibilité de travailler, et ce n'est que votre Ceinture Electrique que j'ai achetée qui m'a guéri dans l'espace de deux mois. Depuis que je me sers de cette ceinture, je suis gros et gras comme je ne l'ai jamais été, et je puis la recommander avec toute certitude.

ALFRED BOUCHER, 201 rue Brebœuf.

Les Remèdes ne Guérissent Pas

Je connais l'action de toutes les drogues qui sont prescrites, mais permettez-moi de vous dire, comme un médecin à son patient, comme un homme à un homme, les remèdes ne font que stimuler. Ils ne tonifient pas. Pourquoi ne pas vous servir de cette puissante force que la nature a bien voulu nous donner—l'élément le plus important pour la vie de l'homme ou des bêtes—**L'ELECTRICITE?**—Avec ma batterie galvanique améliorée la plus nouvelle pour le corps et suspenseur servant d'appui, je combine un traitement permettant de se soigner soi-même, lequel est certain et durable.

Je fais l'enoncé suivant sur ma parole d'homme de profession: Aux hommes faibles jeunes, d'un âge moyen ou vieux dont le système n'est pas complètement miné, je promets une guérison certaine et permanente s'ils font un judicieux usage de ma **Ceinture Electrique.** Plus de 6,000 hommes ont témoigné de la véracité de ce fait l'année dernière.

Elle arrête les écoulements en trente jours, et faisant circuler librement le sang dans les parties, elle développe et guérit promptement.

UNE GARANTIE SUIVANT LA LOI

Je, A. T. SANDEN, président de la Compagnie Electrique Sanden, ayant pleine et entière autorité d'agir pour la dite compagnie, fais, par les présentes, la propositon bona fine suivante:

$5,000.00

Je m'engage à donner le montant susmentionné à tous ceux à qui je ne pourrais pas prouver que chaque Ceinture Electrique du Dr Sanden qui sort de notre fabrique donne un courant électrique fort QUI SE FAIT SENTIR AUSSITOT QU'ON A MIS LA CEINTURE.

SEAL

PASSAGE DE CHEMIN DE FER, notes d'hôtel et dépenses incidentes et raisonnables et $5.00 par jour seront aussi payés à tous ceux qui viendront à notre bureau, Montréal, Canada, examiner et essayer nos Ceintures, et qui trouveront qu'elles ne donnent pas les courants que nous leur attribuons ci-haut.

LA CIE ELECTRIQUE SANDEN, Dr A. T. Sanden, Président.

Assermenté par devant moi, en la cité de Montréal, ce premier jour de février, A. D., 1897.

JOHN H. ISAACSON, Notaire public et juge de paix, Montréal, Can.

DECOUPEZ CECI

Nom .....

Adresse .....

Ces ceintures guérissent immédiatement—faiblesses sexuelles—tels que: pertes, écoulements, émissions, varicocèle, rétrécissement des organes, rhumatisme, mal de dos, sciatique, débilité nerveuse, etc. Et si vous souffrez d'une des maladies ci-haut mentionnées, venez me consulter.

Dr A. T. SANDEN, 132 rue St-Jacques, Montréal, Que.

YouW

Boulevard St Paul

LES PROPRIETAIRES du Boulevard Saint-Paul se félicitent de ce que le public a, jusqu'à présent, si bien apprécié le mouvement qu'ils ont inauguré de lui offrir les moyens de se procurer facilement une demeure à des conditions avantageuses.

Depuis quelques semaines que leurs terrains ont été mis en vente, au delà de 60 lots ont été vendus, tous à des personnes qui se proposent d'y bâtir une résidence. De fait, le Boulevard Saint-Paul est destiné à devenir la place fashionable pour tous les ouvriers de cette partie sud de la ville.

Rien de surprenant en cela, c'est le site le plus beau, le plus populaire et le plus avantageux sous tous rapports qu'il y ait dans les environs de Montréal.

COMME le Boulevard contient en tout 900 lots, et que tous malgré leur situation, sont d'excellents lots, c'est dire que ses propriétaires sont en état de répondre au désir des acheteurs, quant au nombre et au choix des lots.

Des améliorations considérables y ont été faites: Ouverture de rues, confection de trottoirs, etc.

L'attention du public est spécialement requise sur le fait que les conditions sont au gré de l'acheteur et qu'il n'y a aucune restriction quant à la manière de construire. Une visite à l'endroit est respectueusement sollicitée.

ON DEMANDE DES AGENTS. S'adresser sur les lieux, en prenant les chars de la rue Notre-Dame-Ouest; l'agent se tient là en permanence.

H. CREVIER, AGENT.

DANS LE PORT

Le "Campana" retour du golfe — Dernières nouvelles maritimes

Le Campana, capitaine Demers, est arrivé vendredi de Pictou avec quelques passagers et une cargaison générale consistant en beurre, fromage, poisson, pommes de terre, etc. Toutes les cabines de ce steamer sont retenus par des familles de Québec et de Montréal pour le retour aux ports du golfe, c'est dire que le Campana aura plus de 150 passagers quand il partira, mardi, à 2 p. m.

Plusieurs steamers partiront de notre port, aujourd'hui, entr'autres, le Monmouth, ligne Elder, Dempter et Cie, capitaine Greggan, en destination de Londres avec une cargaison générale qu'il complètera à Trois Rivières; le Numidian, lige Allan, capitane Park, en destination de Liverpool, avec une cargaison de grains, farine, bestiaux, etc.; le Cambroman, ligne Dominion, en destination de Liverpool.

Le Freshfield, ligne Thompson, est arrivé de New Castle à Portland.

Le Tritonia, ligne Donaldson, quittera notre port aujourd'hui avec une cargaison complète.

Le Cervona, ligne Thompson, qui était parti de Montréal le 30 du mois dernier, est arrivé à Londres vendredi. Ce steamer avait lors de son départ de Montréal, outre une cargaison générale complète, 283 têtes de bétail, 262 moutons et 118 chevaux.

—Vous seriez surpris de l'effet superbe que vous pouvez produire sur des étoffes bonnes, mais fanées et démodées, avec les Teintures "Magnétiques", 10 cts le paquet, aucune couleur. 9

Conservez vos Prélarts

Conservez vos prélarts avec le vernis "Island City." En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

La St Vincent de Paul

fait un pèlerinage à Rigaud au profit des conférences Ste Marie, St Pierre et St Thomas, par la ligne du Pacifique, dimanche le 16 courant. Le dîner sera servi à 25 cts sur la montagne. Déliez votre bourse à cet acte si digne de votre concours. Départ de la gare Dalhousie à 8 a. m.; de la gare Windsor à 8.30 a. m. Prix du passage de Montréal, adulte $1.00; de Ste Anne, 60c; de Vaudreuil, 50c. Moitié prix pour les enfants.

THE Prais BRAND

En vente partout chez les Merciers et Marchands de Marchandises Sèchas 66—n

Faits Incontestables

pour les femmes qui lavent. Il n'y a aucun ouvrage qui soit aussi préjudiciable à la santé que celui que vous faites au-dessus de la cuvette à laver. Cet ouvrage dur qui vous fait transpirer au milieu du linge sale et de la vapeur infecte vous causera de l'embarras. Moins vous en ferez, mieux ce cera pour vous. Lavez avec de la **PEARLINE** et vous n'aurez presque pas de travail à faire. Vous n'aurez qu'à rincer le linge après l'avoir fait tremper et bouillir. Ayez soin de votre santé. 582

Des Millions de Personnes SE SERVENT MAINTENANT DE **Pearline**

q 12 15—h 13—wouy

MEFIEZ-VOUS DE LA CONSTIPATION!
ELLE ENGENDRE BIEN DES MAUX!

GUERISSEZ-VOUS AU PLUS TOT AVEC L'EAU

-CARABANA-

La Favorite du Corps Médical

25c la Bouteille. EN VENTE DANS TOUT LE CANADA.

H 13—Q 15 K

VOUS ETES CREVE?

POURQUOI DIFFERER VOTRE GUERISON!
NOUS N'EXIGEONS PAS UN SEUL SOU AVANT VOTRE GUERISON COMPLETE

Venez nous voir ou écrivez-nous pour les certificats déjà obtenus.

La Cie de Montréal pour la Guérison des Ruptures, 129 RACHEL, Montréal.

Prenez les chars de la rue Amherst. 193—n—mis

Un gros paquet POUR peu d'argent

5 CENTS

Le Déménagement et le Nettoyage des Maisons

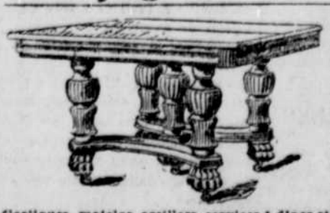

Vous font toujours constater qu'il vous faut encore des meubles, des tapis et des rideaux.

Si vous avez de l'argent pour les acheter comptant, venez nous voir. Si vous n'avez pas le montant voulu venez quand même. Nous vendons des ameublements de salon, de salle à manger, de chambres à coucher, des patères, canapés, chaises d'invalide, fauteuils, tapis, rideaux, sommiers élastiques, matelas, oreillers, services à dîner et à thé, poêles de cuisine, rangés et carrosses de bébés aux prix les plus bas et à des conditions faciles.

Metropolitan House Furnishing Co., 1678-1680 rue Notre-Dame.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 73 la rue Saint-Jacques
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. / 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 2626, B. P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 8 JUILLET 1899.

LUNDI	65,327
MARDI	65,465
MERCREDI	65,282
JEUDI	65,587
VENDREDI	65,726
SAMEDI	71,439
TOTAL	398,826
Edition Hebdomadaire	31,567

Total des deux Editions Durant la Semaine: **430,393**

MONTREAL, 15 JUILLET 1899.

QUELQUE CHOSE A MONTRER ET QUELQUE CHOSE A APPRENDRE

Monsieur Clark Wallace, dans un discours aux orangistes, disait, mercredi dernier, à London, Ontario :

" Si le délégué du Pape s'en vient ici pour se mêler aux affaires politiques, du Canada, nous lui ferons apprendre une leçon."

Eh ! bien ! Nous aussi, qui avons déjà appris quelque chose à cette race fossile des orangistes, produits d'une ère lointaine, nous pourrons leur enseigner encore quelque chose de plus, n'en déplaise à leur ignorance, leur grossièreté ou leur fanatisme que rien, ici ne motive. Cette vantardise de M. Wallace, n'a été provoquée, ni par un mot, ni par un signe des catholiques. Son mot est celui d'un mal élevé.

UN MOT MALHEUREUX

M. Fortin, le député de Laval, regrettera longtemps les mots suivants :

"Si les juges étaient mieux payés, peut-être travailleraient-ils plus. Dans tous les cas, un meilleur salaire déterminerait une meilleure classe d'hommes à accepter ces postes. Aujourd'hui, on ne peut pas obtenir la meilleure qualité, et il n'y a que des gens de seconde classe, quoique bons quand même, qui acceptent d'être juges."

Si l'on avait offert une récompense pour la plus grosse ineptie incentable, personne n'aurait songé à celle-là, et M. Fortin prend d'emblée le premier prix d'incongruité. Il n'est jamais entré dans l'esprit de personne que les juges travaillent pour de l'argent. Naturellement, puisqu'il leur est défendu de suivre leur profession, l'état est obligé de leur donner une compensation. Mais la magistrature est un sacerdoce. Le juge se dévoue à ces dévoirs solennels, comme le prêtre se donne à l'humanité souffrante. L'homme de bien qu'on arrache à une profession payante ne se demande pas s'il est de premier ou de second ordre. Il y a du bien à faire ailleurs, et, poussé par une force incontrôlable, il y va les yeux fermés. Plus tard, il peut le regretter au point de vue des siens, qu'il ne peut pas rendre aussi heureux, peut-être ; mais il est là, sur le banc, l'arbitre des fortunes et des bonheurs, et il travaille jour et nuit, sans savoir si ses quinze heures d'ouvrage valent un sou ou cent louis. Et, Dieu merci ! les juges ont toujours été pris dans l'élite du barreau.

LE BILL SUR L'USURE

Nous ne ménagerons pas nos éloges à l'énergie que l'hon. M. Dandurand déploie sur le projet de loi contre l'usure. Naturellement, comme nul ne peut encore savoir ce qu'il sera, nous réservons nos appréciations sur le mérite final ; mais l'effort et la bonne volonté sont là. On a voulu déterminer M. Dandurand à laisser son projet à l'étude jusqu'à la prochaine session, mais l'honorable monsieur a refusé et le Sénat a par un vote de 28 contre 12 soutenu ses vues.

Un sénateur qui a étudié le bill avec soin nous assure que cette mesure est plus élaborée, plus digérée qu'on ne le suppose. Dans tous les cas, serait-elle incomplète, que ce serait le commencement de quelque chose, sujet à améliorations d'année en année.

LES SALAIRES OFFICIELS

La "Gazette" de Montréal, donne à entendre, à propos de l'incident Laurier et de sa maison, que le premier ministre du Canada, n'est pas assez payé. Rien n'est plus vrai ; mais comment en convaincre le peuple ? Une somme de $8,000 semble une affaire énorme ; au fond, c'est une goutte d'eau dans cette vie tourmentée de la politique. Tous les salaires officiels sont trop abaissés. Ministres et députés s'endettent. Les juges, qui, comme avocats, pouvaient tenir un ton, sont obligés, en montant sur le banc, de réduire leurs dépenses et même de priver, parfois, leurs familles, non pas du nécessaire, mais des plaisirs que leurs voisins, les marchands prospères ou les hommes de profession, peuvent facilement permettre aux leurs.

Où en seraient les banques et les chemins de fer, si les salaires des administrateurs étaient limités à $5,000 ou $8,000 par année ?

LE "MONDE CANADIEN"

Nous avons sous les yeux le second numéro du "Monde Canadien" ressuscité pour toujours cette fois, car il a maintenant les plus amples garanties d'une longue vie. L'hon. M. Nantel, armé de cette grande force : l'assurance, y est plus alerte que jamais, fin observateur, critique implacable et philosophe à toutes les heures. Voilà un beau journal pour la campagne : douze grandes pages pour un dollar, avec de l'esprit, du beau style et du bon sens à pleines colonnes.

QUESTION OUVRIERE

L'emprunt populaire—La ville et ses employés—Des contrats civiques—Les demoiselles de magasins et le droit de s'asseoir—La fermeture du samedi.

L'emprunt populaire

Autant " La Presse " a recommandé au public de ne pas toucher à cet emprunt dans les conditions imposées au début, autant aujourd'hui nous recommandons au public de souscrire à cet emprunt offert ferme au pair à 3½ p. c. Nous reviendrons à bref délai, sur les avantages de cet emprunt; mais nous avons tenu à le recommander à nos lecteurs, au lendemain même de son vote, afin qu'ils se préparent à le couvrir et à montrer que le peuple n'est pas si ignorant des choses financières et qu'il sait fort bien profiter d'une bonne affaire lorsqu'on la met à portée de sa bourse.

La ville et ses employés

L'échevin Ouimet a de nouveau soulevé la question de la résidence des employés de la corporation. Il veut qu'on applique un certain règlement obligeant les employés civiques à demeurer dans les limites de la ville.

Au premier abord ce règlement paraît juste, mais à l'étudier de plus près on s'aperçoit qu'il est profondément injuste et qu'il viole le principe fondamental qui doit régir les rapports entre patrons et employés, à savoir que le salaire doit être la seule considération du travail fourni.

En tant que patrons, la ville ou les gouvernements n'échappent pas à la loi générale, admettre que la ville peut imposer une résidence à ses employés serait admettre le droit pour tout patron d'imposer aux ouvriers des conditions absolument étrangères au contrat du travail.

Que la ville,en engageant des employés et des ouvriers, choisisse de préférence des citoyens résidant dans ses limites, cela est juste. Mais qu'elle les oblige à rester en ville tant qu'ils seront à son service ne saurait être admis.

Ce n'est que dans le cas où cette condition est absolument nécessaire au bon fonctionnement du service qu'elle peut être mise en force avec justice, car alors elle fait virtuellement partie du contrat du travail.

Elle peut par exemple être imposée aux hommes de police ,aux pompiers, aux employés télégraphistes, aux mécaniciens,en un mot à tous les employés dont les services peuvent être requis à toute heure du jour ou de la nuit et qui, dans les intérêts de la ville, doivent être rendus à leur poste le plus promptement possible.

Mais les autres? Au nom de quel principe leur impose-t-on la résidence forcée?

Simplement au nom des intérêts du patron, de la ville; pour toucher d'eux un certain montant de taxes et conserver des consommateurs.

On voit où mènerait l'application générale de ce principe. Les patrons pourraient obliger leurs employés à demeurer dans des maisons leur appartenant et à se fournir chez des marchands qu'ils désigneraient.

Si un tel principe devait prévaloir on retournerait promptement au "truck system" pour l'abolition duquel les ouvriers ont soutenu des luttes si longues et parfois si sanglantes.

Voilà pour le principe ; examinons maintenant l'injustice, le mal que la mise en force du règlement invoqué par l'échevin Ouimet peut causer aux employés civiques.

Voici un jeune homme qui entre à la Corporation dans un poste inférieur. Il avance en grade, atteint enfin un emploi dont le salaire lui permet de se marier. Un jour, l'âge aidant, il se trouve à la tête d'une famille nombreuse , son salaire devient insuffisant ; il lui faut pour mettre les deux bouts ensemble se loger à l'étroit, dans un quartier encombré, où les enfants menacent de s'étioler.

Il lui serait possible de se loger hors la ville à bon marché ; de vivre avec moins de frais,de payer moins de taxes, de faire respirer à sa femme et à ses enfants un air plus pur et il se trouverait dans cette pénible alternative d'être forcé de renoncer à ces avantages, indispensable au bien-être de sa famille, ou de perdre sa place à la Corporation.

Tout ce que le patron peut réclamer de l'employé, de l'ouvrier, c'est un travail honnête pour un salaire honnête et toute autre obligation imposée au travailleur constitue un abus d'autorité quand cette obligation, comme nous l'avons dit, n'est pas la conséquence forcée de la nature et des conditions du travail.

Il est très facile à des échevins qui ont maison de ville et maison de campagne ; à des échevins qui peuvent se déplacer quand ils le veulent, aller respirer l'air des montagnes dans le Nord, dans les Adirondacks ou les brises salines sur les bords du Saint-Laurent ou de l'océan; ou même à des échevins qui se contentent de faire leur tour de montagne ou simplement leur tour de chars les jours de grande chaleur, de subir cette clause de la Charte qui leur impose une année de résidence à Montréal avant la nomination — mais pas après.

Mais il en est tout autre pour le salarié qui, faute de fonds, ne peut se mouvoir et il est cruel d'obliger sa famille à rester en ville quand, pour raison de santé ou d'économie, la résidence hors la ville s'impose au chef de famille.

De même que la "Presse" a protesté, et protestera contre tout traitement de faveur inscrit dans la loi au profit d'une classe quelconque, de même elle proteste et protestera toujours contre toute rigueur édictée contre une classe de citoyens.

Tout ce que la ville a le droit de demander à ses employés en échange de leurs salaires c'est un travail consciencieux, ; toute demande supplémentaire est un abus de pouvoir, une injustice et une violation des principes, des règles qui gouvernent les rapports entre les employeurs et les employés,et qui régissent le contrat du travail.

Des contrats civiques

Le "Herald" lance hier une accusation très grave contre l'échevin Marsolais, d'autant plus grave qu'il la place dans la bouche du chef de police. D'après le chef, le président du comité de police aurait volontairement retardé l'exécution du contrat Brault, retard qui a forcé ce contracteur à exécuter à la hâte son contrat, avec tous les défauts d'exécution que ce retard entraînait forcément.

Nous ne mentionnons cette accusation, qui relève d'une autre colonne du journal, que pour parler de l'importance qu'a la bonne et honnête exécution des contrats pour les ouvriers habiles, se sentant la capacité et l'énergie nécessaires pour devenir patrons et connus comme possédant ces qualités.

Les contrats publics, lorsqu'ils sont adjugés et reçus honnêtement, sont, en maints pays, une source de fortune pour les ouvriers. Le paiement étant sûr, l'ouvrier qui peut soumissionner, travaille avec un petit bénéfice, en vue de profiter de l'occasion qui s'offre de se créer un capital et de s'établir.

Nous citerons un exemple qui date de dix ans, de l'exposition de Paris, de 1889.

Les contrats de vitrerie, et il y eut des carreaux de posés, furent presque tous exécutés par des ouvriers, ainsi que ceux de peinture.

Des ouvriers soumissionnèrent, appuyés par des marchands de vitres et de peintures qui les connaissaient pour des hommes honnêtes et capables, et au bout de quelques mois de travaux, ces salariés d'hier étaient devenus des patrons aisés : les bénéfices réalisés se chiffrant par centaines de mille piastres.

Ces coups de fortune peuvent être réalisés, sont réalisés partout où les contrats sont adjugés honnêtement, et voilà pourquoi les ouvriers sont, tout autant que les contracteurs, intéressés à ce que tout ce qui concerne les travaux de la ville soit marqué au sceau de la plus grande honnêteté.

Les demoiselles de magasin et le droit de s'asseoir

En Angleterre, patrie par excellence de la liberté individuelle, on ne craint pas de mettre hache en bois et de faire du socialisme d'Etat quand les patrons refusent à leurs employés des réformes nécessaires et d'intérêt public. La première législation sur le travail des femmes et des enfants a été édictée en Angleterre ; de même la législation sur l'inspection des fabriques, la journée de travail, etc., etc. Qui sait ? C'est peut-être le respect absolu de la liberté individuelle qui inspire les législateurs anglais convaincus, comme l'était le Père Lacordaire, que "les faibles sont opprimés par la liberté et affranchis par la loi."

Les lecteurs de "La Presse" ont lu, il y a peu de jours, dans notre "question ouvrière" la reproduction d'un journal parisien mentionnant et défendant la "ligue des demoiselles de magasins anglaises pour obtenir le droit de s'asseoir."

Le titre est long, prête peut-être à la raillerie—chez ceux qui ne connaissent pas la question et tout ce qu'elle comporte de souffrances—mais l'oeuvre est méritoire, humaine et les femmes dévouées, compâtissantes qui l'ont entreprise viennent de voir leurs efforts couronnés de succès.

Le parlement britannique vient en effet d'adopter un bill obligeant les patrons à pourvoir de sièges les rayons de leurs magasins dans lesquels des femmes sont employées.

Quand pareille mesure sera-t-elle adoptée au Canada ?

Quand les femmes le voudront. Les souffrances infligées aux pauvres filles forcées de travailler pour vivre, et souvent faire vivre les leurs, retombent entièrement sur la tête de ces femmes plus nombreuses n'entrant dans les magasins que pour y dépenser l'argent gagné par leurs maris ou leurs papas.

Personnellement, nous avons toujours éprouvé une animosité des plus aiguës pour toutes ces sociétés féminines qui s'occupent d'augmenter le bonheur des femmes heureuses tout en professant l'indifférence la plus absolue, frisant presque le mépris, pour la femme malheureuse, celle qui peine, qui travaille et qui souffre.

Si, à Montréal, des jeunes filles s'étiolent à travailler dans des magasins, jusqu'à 10 heures du soir, la faute en est aux femmes qui achètent et qui ne veulent pas imposer aux patrons la fermeture de bonne heure.

Si, à Montréal, les demoiselles de magasin sont obligées de rester debout de 8 heures du matin à 10 heures du soir, disons même jusqu'à six heures du soir, la faute en est aux clientes qui, depuis longtemps, auraient dû obtenir des patrons la cessation de ce martyre aussi cruel qu'inutile.

Il paraît qu'il y a au Canada des Conseils et même des Grands Conseils de femmes ; que ces aréopages délibèrent beaucoup, se réunissent souvent et adoptent des résolutions remarquables. C'est possible ; mais si le bruit que font ces conseils nous empêche de nier leur existence, par contre nous ne croirons à leur utilité, à leur nécessité que le jour où ils auront fait accepter, réaliser une réforme sérieuse au profit des femmes qui travaillent et qui souffrent en travaillant par la faute et l'indifférence de celles de leurs soeurs qui, d'un mot, d'un geste pourraient faire cesser leurs souffrances.

La fermeture du samedi

Nous n'avons besoin d'aucune transition pour parler de la fermeture du samedi après avoir parlé des demoiselles de magasin. Cette fermeture à 1 heure, qui tend à se généraliser dans nombre de quartier de la ville, est absolue dans l'Ouest, pour certaines classes de magasins.

Nous devrions dire était, car dans une des branches importantes du commerce de détail cette fermeture est fortement menacée par un marchand, qui entend, — c'est son droit, — rester ouvert le samedi, tard dans la soirée.

Agir ainsi, c'est forcer ses confrères à le suivre ; quelques-uns continueront à fermer à 1 heure de l'après-midi ; mais d'autres plus directement en concurrence avec le magasin ouvert seront, malgré eux, contraints de rester, comme dans l'ancien temps, ouverts tard dans la soirée du samedi.

Le jeu peut être dangereux pour celui qui le tente : l'ouest est un quartier anglais, qui tient à ses coutumes, surtout au congé anglais du samedi après-midi et cette tentative maladoite de revenir à des pratiques commerciales du moyen-âge pourrait bien avoir, pour le magasin qui les adopte, un résultat tout différent de celui qu'il en espère.

Si la lutte se livrait sur ce terrain, "La Presse" n'en serait pas autrement fâchée ; elle ramènerait sur le tapis la question de la fermeture de bonne heure avec l'appoint, cette fois, de la presse anglaise pour faire la bataille.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 14 juillet.

Au moment où je vous adresse cette lettre, l'atmosphère est sereine comme elle ne l'a pas encore été depuis longtemps.

Le Sénat a mis en forme les deux Bills du Drummont et du Grand Tronc, dans le comité.

Les deux Bills ont été rapportés et mardi ils recevront leur troisième lecture.

Tout péril semble disparu.

A la Chambre, les affaires vont tout aussi bien.

Les crédits de M. Blair ont tous passé.

Les crédits de M. Sifton ont marché grand train et le gouvernement a pu annoncer des nouvelles importantes : D'abordque les résolutions du sénat seront déposées lundi.

Que lundi également, le budget supplémentaire de 1900 sera déposé et distribué.

Enfin, que le gouvernement pourra indiquer dans les mesures qu'il a sur l'ordre du jour, celles qu'il entend pousser et celles qu'il ne compte pas nécessairement faire passer.

On aura ainsi un indice de la durée certaine de la session.

Cependant, il est dès maintenant fort douteux que la session puisse se terminer dans le mois de juillet.

• • •

Voici sur quelle base s'est faite l'entente relativement au Grand Tronc et au Drummond.

Un amendement de sir Mackenzie Bowell a été adopté, en vertu duquel :

La convention annexe à l'Acte approuvant la location du Grand Tronc est adoptée sauf la clause 40, à condition :

Que la convention soit régulièrement confirmée par les actionnaires de la compagnie,

Qu'une nouvelle convention sera faite dans les 90 jours qui suivront la sanction de cet acte et que cette nouvelle convention remplaçant la clause 40 pourra être annulée sous un avis de six mois.

Les obligations imposées pour la promulgation et la mise en vigueur de ces conventions sont les mêmes que dans l'amendement primitif.

En somme ce sont les vues de sir Mackenzie Bowell qui triomphent.

La seule différence est que sir Mackenzie voulait que la convention pût être annulée à trois mois d'avis et l'amendement adopté porte six mois, à la demande de l'hon. M. Miles.

• • •

Les nouvelles de ce soir à l'égard de l'hon. M. Ives sont très attristantes. La paralysie qui était localisée dans le côté droit est maintenant complète et il n'y a plus aucun espoir.

PASCAL.

La Cie S. Carsley, Limitee

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 15 Juillet, 1899

Vente Annuelle à Bon Marché de Juillet

Toutes les Dames sont intéressées dans la

Remarquable Vente d'Etoffes à Robes

Il vous sera avantageux d'examiner les Bargains en Etoffes à Robes.

Le salon des Etoffes à Robes est rempli de brillants bargains en étoffes à robes. Marchandises de couleurs, marchandises noires, toutes ont leur cachet de haute valeur, et l'influence puissante de la réduction des prix se fait sentir dans chaque verge de ces marchandises. Si vous voulez avoir deux robes pour le prix d'une, c'est maintenant votre chance.

Lot No 1

Ce lot comprend des étoffes à robes de fantaisie convenables pour jupes de robes d'été, etc., le prix de ces marchandises variait de 12½c à 25c la vg., votre choix lundi, la verge à..... 7c

Lot No 2

Ce lot comprend plusieurs étoffes à robes de fantaisie qui se vendaient de 20 à 40c la verge, ce lot sera écoulé lundi, la verge, à..... 12½c

Lot No 3

Environ 75 pièces d'étoffes à robes, unies et de fantaisie, dans les dessins les plus nouveaux, tissus assortis, valant de 30 à 50c la verge, prix de la vente de juillet..... 20c

Lot No 4

Ce lot comprend d'élégantes étoffes à robes unies et de fantaisie, qui sont toutes nouvelles et fraîches ; plusieurs d'entr'elles se vendaient à 35c et quelques-unes jusqu'à 75c la verge ; vous pouvez choisir dans le lot, lundi, la verge, à..... 25c

Lot No 5

55 pièces de nouvelles étoffes à robes, convenables pour l'été, splendide collection de couleurs et de patrons ; les moins chères se vendaient à 40c et la plupart jusqu'à 80c la verge ; prix de la vente de juillet..... 33c

Lot No 6

38 pièces de nouvelles étoffes parisiennes unies et de fantaisie, qui se vendaient de 55c à 90c la verge, prix de la vente de juillet..... 45c

Un lot de belles blouses en soie unie de couleur, avec groupe de remplis en avant et plis dans le dos, pour dames, valant au moins $5.95. Spécial..... $2.99

Blouses en Guingan pour Dames

Elles sont faites d'étoffes aussi célèbres que le pays d'où elles viennent. Chic effets plaid, faites d'une manière fashionable, en effets de rose, bleu, drab, rouge et vert, col let blanc, large yoke pointu et devant ample ; prix spécial $1.10, prix de la vente de juillet... 85c

Chapeaux Sailor à prix réduits.

Il y a toujours du nouveau à dire chaque jour au sujet de ces jolis chapeaux, mais on ne pourra jamais les décrire comme ils doivent l'être. Venez les voir.

Chapeaux Sailor de choix en belle paille blanche, chic garniture, avec ruban de couleur de fantaisie, une fort élégante coiffure pour dames. Prix de vente spécial..... 90c

LA CIE S. CARSLEY, Ltd.

Jupes de Sortie et Blouses en Soie

De meilleure qualité et à meilleur marché que jamais.

Offres Spéciales en Jupes de Sortie

Splendides jupes de sortie en toile, bonne largeur avec bon ourlet, pour dames, prix ordinaire $1.00. Spécial..... 59c

Une élégante jupe de sortie faite en duck anglais, garnie de bandes de couleurs formant un contraste, prix ordinaire $1.25. Spécial.. 76c

Jupes de sortie en crash de couleurs variables, faites par tailleurs, splendidement finies, coutures Box, ourlet de 6 pouces, pour dames, prix ordinaire $2.00, prix spécial..... $1.32

Blouses de soie à prix réduits

Très élégantes blouses en pure soie, dont le patron consiste en une variétés de raies étroites, taillées dans les derniers goûts, avec collet et manchettes de la même étoffe que celle de la blouse, prix ordinaire $4.25. Spécial.. $2.48

Elégantes blouses en soie en une variété de raies larges, aux couleurs les plus nouvelles, yoke dans le dos, devant ample et collet droit pour dames, prix régulier $4.75. Spécial..... $2.60

La Cie S. Carsley, Limitée

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame et 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

Henry Morgan & Co.,

Colonial House, - - - Square Philippe

GRANDES REDUCTIONS

DEPARTEMENT DE CHAUSSURES

VENTE D'ETE. . . . . .

CHAUSSURES Les prix primitifs sur la Table à . . . **75c**

Etaient $1.00, $1.10, $1.15, $1.40. Toutes maintenant à 75c.

CHAUSSURES Les prix primitifs sur la Table à . . **$1.00**

Etaient de $1.25, $1.35, $1.50, $1.60, $1.75 et $2.25.

—Toutes maintenant à $1.00

CHAUSSURES Les prix primitifs sur la Table à . . **$1.25**

Etaient $1.35, $1.40, $1.50, $1.60, $1.75 $2.00.

—Toutes maintenant à $1.25

CHAUSSURES Les prix primitifs sur la Table à . . **$1.50**

Etaient $1.75, $2.00, $2.25, $2.50, $2.75, $3.00, $4.00, $4.25.

—Toutes maintenant à $1.50

CHAUSSURES Les prix primitifs sur la Table à . . **$1.75**

Etaient $2.25, $2.50, $3.00 et $4.00.

—Toutes maintenant à $1.75

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

LE RIFLE . . . Maladies de la Peau

Une découverte inestimable, due aux patientes recherches d'un chimiste éminent, assure la guérison rapide de toutes les maladies de la peau. Cette découverte consiste dans la combinaison de produits antiseptiques puissants et inoffensifs. Les travaux de Pasteur, de Roux et d'une légion de savants, ont prouvé les succès éclatants de l'antiseptie. C'est d'après cette merveilleuse méthode qu'est préparée la " POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU", spécifique infaillible contre le rifle, l'eczéma, le mal de barbe, les plaies aux jambes, les boutons de la figure et toutes les maladies de la peau. Guérison des cas les plus anciens en quelques jours. S'il se présente un cas où la "POMMADE ANTISEPTIQUE" ne réussit pas, l'agent est autorisé à remettre l'argent. Depuis que cette préparation est en vente au Canada, elle n'a pas failli dans un cas sur cent. En vente dans toutes les pharmacies. Envoyée par la poste $1. — J. E. W. LECOURS, pharmacien, agent de la CIE. PHARM. DU Dr RAMEAU, 370 rue Craig, Montréal.. 208—8

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", " Long measures", etc., etc.

Allez et Frottez...

Si vous avez besoin d'exercice—sinon servez-vous de la **Victorine**, et votre linge viendra blanc comme la neige simplement en le faisant bouillir et rincer.

Galette Gratuite de

W. CRAWFORD GADEN & CIE,

257 Rue St Paul, Montréal.

2 Pains pour 5 cents partout.

(6)

10,000 CLIENTS

Pour $12.50

Nous vous fournirons, à votre choix, mille, dix mille ou cent mille enveloppes adressées d'après une liste choisie de Marchands, Juges, Avocats, Notaires, Médecins, membres du Clergé, etc.—la crème de la clientèle ($1.25 du mille). Nous pouvons adresser 100,000 enveloppes par jour. Ecrivez pour détails.

CLEMENT & CLEMENT

No 1 Place d'Armes.

Téléphone Main 2065. 205—n

$2.95 **Plaquée en or.** Découpez cette annonce et envoyez-nous-la avec votre nom et votre adresse et nous vous ferons parvenir ce te montre pour que vous l'examiniez. Quoique automatique, découverte, à l'épreuve de la poussière à remonter avec régulateur, plaquée en or, très bien gravée. Elle a l'apparence d'une montre d'or et est pourvue d'un mouvement modèle américain orné de 7 pierres que nous garantissons donner satisfaction, et c'est justement la montre qui convient aux hommes d'affaires. Si après l'avoir examinée avec soin, vous trouvez que la montre est tel que représentée, payez à l'agent d'express $2.95 et les frais et la montre vous appartient.

Terry Watch Co., Dept. L.P.D., Toronto, Ont.

186—8—n

Chapeaux d'été à Prix Réduits

Chapeaux Modèle de Paris à 33⅓ pour cent d'escompte

Chapeaux de paille de fantaisie garnis

Un superbe chapeau en paille de fantaisie, forme la plus nouvelle, avec élégantes garnitures de rubans larges en soie cordée et un splendide étalages de riches fleurs de velours et joli feuillage, un magnifique chapeau d'été. Prix de vente spécial... $2.81

Chapeaux en éclisse garnis.

Elégants chapeaux en éclisse de fantaisie, garnis à profusion de grosses rosettes et de jolis pavots et feuillage, un chapeau idéal pour l'été, prix réduit à..... $2.62

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SERVICE DE MONTREAL et TORONTO
Sur une ligne à double voie dans des convois avec wagons à vastes compartiments

Départ de Montréal à 9 a.m, 18 p.m, 16.25 p.m.
Arrivent a Toronto à 15.20 p.m., 24.30 a.m., 7.15 a.m.
Départ de Toronto à 9.00 a.m., 24.30 p.m.
Arrivent a Montréal 16.05 p.m., 17.20 a.m.
‡ Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine.

Chars palais, chars réfectoire et Pullmans palais attachés aux convois de jour, et chars-dortoir Pullman aux convois de nuit. Chars dortoir directs pour Toronto, Hamilton, London, Détroit et Chicago.

Service de Montréal, Portland, Old Orchard et aux places d'eau.

Part de Montréal à 8.00 a.m. et *8.45 p.m.
Arrive à Portland à 5.45 p.m. et *6.40 p.m.
Arrive à Old Orchard à 6.47 p.m. et *7.36 a.m.
*Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine.
Char palais pour Portland et Old Orchard attaché au convoi de 8.00 a.m., et chars dortoirs directs pour Portland et Old Orchard attachés au convoi de 8.45 p.m.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL ET PORTLAND — Service des places d'eau

Quitte Montréal à..... 9.00 a.m. et 8.20 †p.m.
Arrive à Portland à ..... 7.45 p.m. et 8.05 †p.m.
†Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine.

Un Char palais part pour Portland et Old Orchard à 9 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

Un Char dortoir direct part pour Portland et Old Orchard à 8.30 p.m., tous les jours.

Un Char dortoir direct à St Andrews N. B., part les vendredis à 8 p.m. jusqu'au 1er septembre 1899.

SERVICE DE CHAR-PALAIS — DE MONTREAL A STE AGATHE ET LABELLE

Départ de Montréal, (gare Viger) les samedis à..... 1.45 p. m.
Arrive à Sainte Agathe, les samedis à.. 4.20 p. m.
Arrive à Labelle, les samedis à..... 5.45 p. m.
† Départ de Labelle, les lundis à..... 4.55 a. m.
" Ste Agathe " ..... 7.15 a. m.
Arrive à Montréal (gare Viger) les lundis à..... 9.30 a. m.

Passage en char palais entre Montréal et Sainte-Agathe, 50c extra, Montréal et Labelle, 75c extra.
†Les passagers peuvent s'installer dans le char à Labelle, à 9 p.m. les dimanches. Passage en char dortoir de Labelle à Montréal, $1.50.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, voisin du bureau de poste.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne Française directe de New York au Havre, Paris (France), No 3 Bowling Green, N.Y.

Départ chaque samedi à 10 hrs a.m., de la jetée No 42, Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

La Champagne 8 juillet | La Gascogne ...29 juillet
La Normandie 15 juillet | La Touraine..... 5 aout
La Bretagne....22 juillet | La Champagne..12 aout

Passage de première classe au Havre $150 en montant, réduction sur les billets aller et retour. Passage de seconde classe au Havre $85 p. c. de réduction sur billets aller et retour.

J. DE SERIS, 1786.

Agent général au Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal. 304—n

LIGNE ALLAN
Steamers de la Malle Royale. Pour Liverpool.

Steamer.	De St Jean.	De Halifax.
MONGOLIAN	25 avril	24 avril.
Steamer	De Montréal.	De Québec.
NUMIDIAN	6 mai, 9 a.m.	6 mai, 6 p.m.
CALIFORNIAN	13 " "	13 " "
GALLIA	20 " "	20 " "
TAINUI	27 " "	27 " "
LAURENTIAN	3 juin "	3 " "

Cabine, $50.00 et au delà. Billets de retour à prix réduits. Cabine de seconde classe, Liverpool, Londres, ou Londonderry $35.00 pour aller ; $68.50 aller et retour. Entrepont, Liverpool, Londres, Glasgow ou Belfast, $23.50 et $25.50 ; Paris, $30.00 et $31.00.

Salons au centre du steamer, pont spacieux pour la promenade, lumière électrique partout. Pas de siège double dans le salon.

Service de Glasgow, Derry & New York

1er avril, ...Pomeranian ..... 20 avril
14 avril ..... State of Nebraska..... 4 mai

Cabine, $45.00 ; de retour $80. Cabine seconde classe $30.00 ; de retour $57.00 Entrepont, pour Glasgow, Belfast, Derry ou Queenstown $23.50. Pour fret, passage ou autres renseignements, s'adresser à H. & A. ALLAN, Montréal, Boston ou Phila. 182—n

LIGNE DOMINION — Steamers de la Malle Royale—Service de Liverpool via, Londonderry.

Steamer.	De Montréal.	De Québec.
SCOTSMAN	22 juillet, 9 a.m.	22 juillet, 6 p.m.
OTTOMAN	29 juillet, 9 a.m.	29 juillet, 6 p.m.
VANCOUVER	5 août, 9 a.m.	5 août, 6 p.m.
DOMINION	12 août, 9 a.m.	12 août, 6 p.m.
CAMBROMAN	19 août, 9 a.m.	19 août, 6 p.m.

De Liverpool. Steamer De Boston
20 juillet New England... 2 août..... 7.00 a.m.
4 " " Scotsman " 9 août, midi et au delà.

pour aller ; $100 et au delà pour aller et retour, suivant le steamer et la cabine ; cabine de seconde classe, $55 et $57.50 pour aller; $96.50 et $71.25 pour aller et retour, suivant le steamer.

Entrepont — A Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 à $25.50, suivant le steamer. Tout ce qu'il faut pour l'entrepont fourni gratuitement.

Saloons au milieu du navire, lumière électrique, pont spacieux pour la promenade. Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE et Co, 17 rue St Sacrement, agents généraux, Montréal. 180—n

ANTICOSTI

Une visite des journalistes aux royaume de M. Ménier

Les journalistes invités la semaine dernière par M. Ménier à visiter son petit royaume d'Anticosti, sont revenus mardi à Rimouski qui avait été fixé le rendez-vous. Encore sous le charme de l'excursion et de l'hospitalité du gouverneur de l'Ile, les journalistes croient qu'il serait superflu d'oser souhaiter un voyage semblable à leurs lecteurs, attendu que le souhait est la moins réalisable des choses et que faire naître l'espérance d'une telle promenade serait une répétition inutile de la pratique de Tentale. Tous ceux qui se sont embarqués sur un transatlantique, à Montréal ou à Québec, ont cependant salué cette oasis de verdure dans le désert des eaux, mais bien rares sont ceux qui ont fait le voyage spécial d'Anticosti à bord surtout du yacht royal de M. Ménier, le "Savoy."

Les steamers sont faits pour les ballots de marchandises, pour les bestiaux et les voyageurs qui ne comprennent point la mer ou qui ferment l'oreille à ses mystères. C'est en yacht qu'il faut étudier l'Océan, en ce frêle esquif qui sympathise avec les moindres caprices de l'onde, qui rit avec sa sérénité, qui soupire avec ses marées, qui craint avec ses fureurs. C'est en yacht qu'il faut étudier la mer afin de comprendre d'elle ce qu'en ont compris Maupassant, Loti, Daudet, Maël, La Landelle et les autres dont les fraîches périodes charment l'âme comme le ressac des vagues endorment les falaises...

On part. La mer s'élargit, les rivages bleuissent et s'estompent difficilement dans le lointain brunissant. On salue la Pointe-au-Père, Sainte-Luce, Sainte-

YACHT DE M. MENIER
LE "SAVOY."

M HENRI MENIER

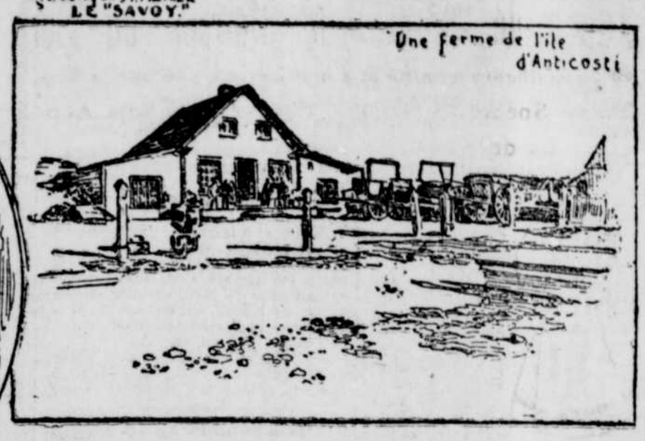

Une ferme de l'île d'Anticosti

Le baie des Anglais, île d'Anticosti

Flavie, le Grand Métis et les ténèbres tombent, enserrent le petit yacht qui semble maintenant voguer sur des nuages noirs qui roulent. La nuit commence son concert : le vent accompagne avec la mesure des lames qui font connaître d'une façon plus positive et plus prosaïque aux touristes qui l'osent tenter, les infidélités et les traîtrises de la mer. A la fin de la nuit, toute l'excursion a connu le redoutable 'mal de mer' et ne rêve plus du tout aux splendeurs de l'Océan. Les paquets d'eau s'amusent à balayer le pont du yacht, le vent à s'esclaffer devant la faiblesse des hommes, et la mer à moutonner.

Après vingt et une heures de mer, soit après une espace de 185 milles, l'annonce de l'Ile d'Anticosti ramène les coeurs malades.

Dix minutes, et l'on double la Pointe-Ouest où le canon du phare salue l'arrivée des journalistes. C'est dans la Baie des Anglais que nous jetons l'ancre.

Sur la rive se tient le personnel de l'administration de l'Ile, fanfare en tête. On ne s'en doutait peut-être pas, mais le propriétaire d'Anticosti s'est payé qui rendrait plus d'un point à certains de nos corps musicaux, qui se targuent cependant de maëstria.... M. Commettant, le gouverneur de l'Ile, est le directeur de la fanfare et même le compositeur de son répertoire.

A la résidence du gouverneur nous vidons un verre à la France, au Canada, et à la Presse, ce qui démontre la délicatesse des administrateurs de l'Ile d'Anticosti. Au reste, le drapeau anglais flotte au haut du grand mât et c'est le drapeau tricolore qui déploie ses couleurs devant la maison du commandant de la place.

La réception terminée, M. Georges Martin, l'ami intime de M. Menier et son chargé d'affaires—si nous pouvons nous exprimer ainsi. M. le gouverneur Commettant, mesdemoiselles Commettant et Lavigne, M. le curé Bolly, M. le Dr Schmitt, M. Landriaux, M. Jacquemart et M. Picard, nous font visiter les principales constructions de la colonie, en nous donnant des renseignements détaillés sur chacune d'elles.

Malgré une pluie importune, nous nous rendons à la Baie de Gamache, distance de huit milles, par une magnifique route carrossable ouverte en pleine forêt à travers la forêt.

Sur le parcours nous jetons un coup d'oeil sur le lac de la Marnière, le carrefour de la Croix Rouge, la ferme de Rentilly, la rivière Plantin et la ferme de la Ménardière. M. Marin nous reçoit à la villa de M. Menier, après avoir fait la visite de la scierie et des autres travaux gigantesques que l'on est à exécuter sur les bords de cet immense port de mer, qui peut contenir la flotte britannique entière.

LES TRAVAUX DE DEFRICHEMENT

Avant 1896, il n'y avait pour ainsi dire aucun défrichement sur toute l'île. On ne voyait que quelques arpents de culture sur le bord des baies.

Quoique la colonisation de l'île ne soit encore qu'à sa première période, les progrès accomplis jusqu'aujourd'hui sous le rapport du défrichement sont ni plus ni moins que merveilleux ; mais tout s'y fait d'après une méthode raisonnée et intelligente. On fait faire des explorations, on vérifie la nature du sol et la qualité de la terre, et lorsqu'on a constaté que la colonisation pourra produire d'excellents résultats, le défrichement commence aussitôt. Mais comment pénétrer dans l'intérieur de la forêt, puisque l'île est elle-même une immense forêt ?

M. Georges Martin n'a pas pris de temps à résoudre le problème : il a fait ouvrir des chemins de colonisation, à différents endroits.

Ainsi, on a établi une route de la Baie Ste Claire à la Baie de Gamache ou Ellis, distance de 8½ milles, avec un embranchement de trois milles, conduisant à l'Anse-aux-Fraises, un autre embranchement qui mène au Lac Plantin, situé un peu plus loin que l'Anse-aux-Fraises. La construction de ces routes a coûté environ $2,700 du mille. Une fois que ces voies de communication ont été ouvertes, les bûcherons se sont lancés dans la forêt et les arbres sont tombés comme par enchantement.

Trois fermes ont surgi dans l'espace de deux ans : 1o. La ferme de la Baie Ste Claire ; 2o la ferme de Rentilly, appelée ainsi du nom d'une propriété d'un frère de M. Menier, en France, et la ferme du Lac Plantin. Il y a encore une petite ferme que l'on vient de défricher ; elle est située non loin de la Baie de Gamache et porte le nom de Menardière, en l'honneur de M. Ménard, qui visita l'île, l'été dernier.

Outre ces grands travaux de défrichement, nous devons mentionner la Marnière, situé à un demi-mille de la ferme Ste Claire, duquel on enlève l'eau au moyen d'un canal qui vient tomber dans la baie, et dont la largeur totale du terrassement est de 1580 verges ; et le lac Gagnon, situé à l'Est de la Baie de Gamache. Une fois ces deux lacs asséchés, les nouvelles terres cultivables embrasseront une superficie de plusieurs milles.

Le bois que l'on coupe pour les fins de colonisation sert ensuite, suivant sa qualité, comme bois de chauffage ou bois de construction. Le bois le chauffage est transporté aux différents postes pour l'usage gratuit des habitants ; et le bois de construction est expédié aux deux scieries existantes : celle de la Baie Sainte-Claire et celle de la Baie de Gamache, et à la scierie que l'on est à construire à la rivière du Petit MacCastey, où M. Alfred Bélanger, frère de notre aimable capitaine, a coupé l'hiver dernier, 49,000 billots de bouleau, d'épinette et de sapin.

Sur chaque côté de la route qui conduit de la Baie Sainte-Claire à l'Anse-aux-Fraises, M. Picard a fait planter ce printemps plus de cinq cents arbres fruitiers, pommiers, pruniers et cerisiers.

Les différents établissements sont traversés par des chemins de fer Decauville.

La ferme, que l'on pourrait citer comme ferme modèle à toute la province de Québec, est dirigée par M. Picard et comprend un grand nombre de constructions, entre autres, la demeure des employés de ferme, les écuries et étables, la porcherie, la laiterie et beurrerie, le poulailler. Cette ferme est en exploitation depuis à peu près 26 mois.

A côté des écuries, il y a une petite bâtisse où l'on fait de l'ensilage. Le silo de l'année dernière a parfaitement réussi et a fourni de la nourriture du mois de septembre à la fin de novembre.

La laiterie est organisée sur le même pied que nos grandes laiteries canadiennes. La salle est tout à fait remarquable par sa propreté et une glacière dont les parois sont couvertes en tôle trouée communique avec la laiterie et conserve le lait et le beurre dans l'état le plus parfait.

LES CONTRUCTIONS

Quand M. Meunier a fait l'acquisition de l'Ile d'Anticosti, la Baie des Anglais, aujourd'hui Baie Ste Claire, ne comptait que quelques cabanes ou maisons de pêcheurs.

Aujourd'hui, la Baie Ste Claire est devenue un véritable village couvert des plus élégants cottages et des plus jolies habitations de toutes sortes. Les humides cabanes des pêcheurs ont été remplacées par environ cinquante constructions des plus modernes. Malgré leurs couleurs uniformes, chocolat et verte-olive, l'ensemble présente le plus beau coup d'oeil que l'on puisse voir, lorsqu'on arrive dans la baie du côté de la mer. Il nous faudrait un volume pour donner une description détaillée de toutes ces différentes bâtisses ; nous contenterons de mentionner les principales :

La maison du gouverneur, la chapelle, le presbytère en voie de construction, la forge et plomberie, sous la direction de M. C. Poulin, de Québec, la menuiserie, sous la direction de M. Ouellett, de St Raymond, comté de Portneuf ; la scierie, contre-maître M. X. Goudreau ; la boulangerie, M. Roy, de Lévis ; la mécanique, contremaître, M. Lebel, de Lévis ; l'hôpital, sous la direction du Dr Schmitt ; le magasin général, la maison de pension, dont une partie est occupée par les employés célibataires travaillant dans les différents bureaux ; la salle de réunion, actuellement en construction ; la cantine et les villas des premiers officiers des différents départements. Il ne faut pas oublier non plus le quai, qui a une longueur d'au moins 300 pieds, et qui est traversé d'un bout à l'autre par un chemin de fer Decauville.

Quant à l'hôpital, on ne trouve pas mieux dans nos grandes villes. Tout y est distribué suivant les règles de l'art.

On voit dans cet hôpital un musée général du règne végétal et du règne animal, de l'île. Une collection de peaux de renards, de loutres, martres, ours, excite l'admiration des naturalistes eux-mêmes. Il y a là des variétés de renards argentés, noirs, jaunes, et demi-blancs, dont la beauté et la richesse sont tout à fait remarquables.

La minéralogie se signale par les échantillons suivants : la labradorite, pierre bleue avec filet blanc qui sert à la décoration, et le calcaire en crystallin, entrant dans la construction. Il y a encore de belles collections de poissons, "marèches", de l'espèce des requins, truites, homards, jeunes saumons, anguilles, poules d'eau, etc., et aussi une collection d'oiseaux, warnicouty, moyach, plongeur, becscie, pigeon, marmette, goad, cacaoul, harnèche, outarde, siffleur, huard, loone, chatchigate, cadras, goéland, aigle, mouette, margot, chevalier, pluvier, allouette, corbigeau, bécassine, canard, noir, butor, héron, pêcheur ou aigle-pêcheur, corbeau, perroquet, cormoran, canne de roche, oie sauvage, etc.

APERCU DE L'ILE D'ANTICOSTI, A VOL D'OISEAU

Une grande partie de la côte est bordée de récifs qui sont secs à l'eau basse, tandis qu'à l'eau haute, ils sont couverts à divers degrés de profondeur, suivant l'état de la marée.

Tout le côté septentrional de l'île offre une succession d'élévations, en forme de crête, ayant de 200 à 500 pieds au-dessus de la mer, et séparées par des dépressions. Depuis le Cap des Anglais — English Head, — trois milles à l'est de l'extrémité de l'ouest, jusqu'au Cap Ouest, distance de 38 milles en ligne droite, chaque crête et vallée successive occupe une largeur de quatre milles à six milles ; les crêtes forment une extrémité quelque peu arrondie, faisant face à la mer au nord.

La montagne Macastey, à onze milles à l'est de l'extrémité ouest, s'élève à plus de quatre cents pieds, à un mille à peu près à l'extérieur. Le Grand Cap — High Cliff, — à 18 milles plus loin à l'est, a probablement 500 pieds à un quart de mille du rivage. Ce sont à quelques égards les crêtes les plus remarquables.

De la baie Observation au Cap Mouette, distance de 35 milles, les falaises deviennent plus proéminentes sur la côte, en s'élevant presque perpendiculairement aux pointes, à la hauteur de 100 à 300 pieds, et les échancrures sont nombreuses, formant des vallées mieux définies.

Entre le Cap à l'Ours — Bear Head — et le Cap Robert, distance de cinq milles et demi, la plus grande échancrure, a, en ligne droite, à peu près un mille et demi. Mais elle est subdivisée en baie Easton, baie de la Tour, et baie Blanche, la dernière étant la plus grande.

La baie de la rivière au Saumon, à l'est du Cap Henry, à cinq milles de large, et sa plus grande profondeur est d'un mille.

Du Cap Mouette à la baie du Naufrage, distance de 11 milles, les falaises sont, en général, perpendiculaires, et de 100 à 130 pieds de haut. Elles ne gagnent que peu d'élévation à l'intérieur, probablement pas plus de cent pieds, tandis que la surface en arrière, donne, aussi loin qu'on l'ait observé, une surface légèrement ondueuse.

Sauf, la vallée de la rivière Jupiter, il n'y a point de vallée bien définie sur le côté sud de l'île.

L'île d'Anticosti a une longueur de 123½ milles, une largeur de 30 milles, une circonférence de 267 milles.

Les principaux postes de l'île sont : La Baie Sainte-Claire, l'Anse-aux-Fraises, la Baie de Gamache, la Pointe-aux-Bruyères, la baie au Renard.

Il y a quatre phares sur l'île, savoir : Pointe de l'Ouest, gardien, M. Alf. Malouin ; Pointe Sud-Ouest, gardien, M. Pope ; Pointe Sud, gardien, M. Alp. Nadeau ; Pointe-aux-Bruyères ou Heat Point, gardien, M. Gagné.

On compte quatre bureaux de télégraphe, dont trois sur la côte sud, savoir : A la rivière Becscie, Lac Salé, Chaloupe Creek, à l'Est, la Baie au Renard.

Par rapport au sol de l'île, les plaines, sur le côté sud, sont comme on l'a dit, composées de tourbe ; mais la végétation générale du pays est enracinée dans un sol d'alluvion, composée en grande partie d'une argile calcaire et de sable léger gris ou de couleur brune. Les éléments du sol feraient conclure qu'il est bon, mais l'opinion de beaucoup de personnes, jugeant d'après les essences du bois qui y croît, ne serait pas favorable, par ce qu'il y a une absence presque complète.

L'arbre le plus abondant est l'épinette, dont les dimensions varient de 8 à 18 pouces de diamètre et de 40 à 80 pieds de haut. Sur le côté nord et dans quelques parties du sud l'épinette est de bonne grosseur dans les bois près de la baie, et pas mélangés d'arbres rabougris.

On a remarqué du pin dans la vallée de la rivière au Saumon, à quatre milles à peu près à l'intérieur.

La baie de Gamache et la baie du Renard sont les deux seuls ports de l'île qui soient comparativement à l'abri de tous les vents. Le premier est à huit milles de distance du phare de l'extrémité ouest sur le côté sud ; le dernier est à quinze milles du phare de la pointe Heath, sur le côté septentrional. Du cap Aigle au cap Henry, à travers l'embouchure de la baie de Gamache, la distance est de deux milles, avec une largeur d'eau profonde, de trois quarts de mille, s'étendant en haut de la baie à un mille et demi, tandis que la profondeur de l'échancrure est de deux milles et demi. La baie au Renard est plus petite et a une profondeur d'eau moindre que la baie de Gamache. La distance à travers l'embouchure est d'un mille et demi avec un demi-mille d'eau profonde au centre, s'étendant en haut de la baie sur les neuf-dixièmes d'un mille ; la profondeur entière de l'échancrure étant d'un mille et deux-dixièmes.

Les rivières que l'on rencontre le long de la côte sont très nombreuses, en considération de son étendue. On ne peut guère faire un mille sans trouver un cours d'eau claire et à chaque espace de dix ou neuf milles on en rencontre un d'une largeur assez grande pour faire mouvoir une machine. Les chutes près de la côte présentent souvent des sites excellents pour cela. L'eau de ces rivières est toujours plus ou moins claire. Sur le côté sud, les plus grands cours d'eau sont la Becscie, la Loutre, la Jupiter (qui est la plus considérable rivière de cette île), la Pavillon et la Chaloupe. Au nord, les rivières au Renard, Mauzerolles et au Saumon sont les plus considérables.

Le grand lac Salé, le petit lac Salé, le lac Chaloupe et le lac Lacroix sur le côté sud, et le lac au Renard sur le côté nord, sont en réalité des lagunes d'eau salée, soumises aux influences de la marée et mêlées de l'eau douce des rivières.

Dans la plupart des rivières et lacs fourmillent la bonne truite de ruisseau, la truite saumonée, et nos avons remarqué presque journellement de vastes bancs de maquereau tout autour de l'île. Les proques sont très abondants ; plusieurs espèces de baleines sont abondantes à l'extrémité ouest de l'île.

L'ANTICOSTI D'AUTREFOIS

Après le récit de l'excursion de la Presse Associée de la province de Québec à l'île d'Anticosti, il nous semble que nous intéresserons nos lecteurs en leur mettant sous les regards une page d'histoire et de géographie sur cette île, en leur faisant voir aussi brièvement que possible, l'Anticosti d'autrefois et l'Anticosti d'aujourd'hui.

L'Ile d'Anticosti fut découverte en 1535 par Jacques-Cartier, qui en prit possession pour le roi de France et qui la baptisa du nom de L'Assomption.

Depuis sa découverte jusqu'en 1895, l'île d'Anticosti a passé entre les mains d'un grand nombre de propriétaires.

Au mois de mars 1680, le titre d'érection et de concession du fief et seigneurie de l'île d'Anticosti a été émis par l'intendant Duchesneau, sous le gouvernement de Monsieur de Frontenac, en faveur de Louis Jolliet, "comme récompense de sa découverte du pays des Illinois et d'un voyage à la baie d'Hudson, pour l'utilité et l'avantage de la ferme du roi, pour y faire des établissements de pêche de morue verte et sèche, huiles de loups-marins et baleines, et, par ce moyen, commencer en ce pays et dans les îles de l'Amérique."

En 1725, Charles Jolliet, sieur d'Anticosti, Jean Jolliet, sieur de Mingan, et Claire Jolliet, épouse de Joseph Fleury de la Gorgendière, tous trois enfants de Louis Jolliet et de Marie-Claire Bissot, héritèrent de l'île d'Anticosti par parties égales indivises par un acte daté du 12 avril 1725.

A partir de cette date, la question des propriétaires de l'île devient fort compliquée. Il serait oiseux d'entrer dans tous les détails que contiennent les actes de foi et hommage à ce sujet. Nous noterons seulement les mutations essentielles pour les fins de cette courte étude.

Conformément à une adjudication du 18 mai 1778, sur saisie réelle, à la poursuite des héritiers de Joseph Fleury de La Gorgendière contre les héritiers de Charles Jolliet d'Anticosti et Jane Lemelin, et par contrat du 21 janvier 1779, vente a été faite à William Grant, époux de dame Catherine Fleury de La Gorgendière, des neuf vingtièmes du fief et seigneurie de l'île d'Anticosti.

Par acte passé devant Mtre Berthelot d'Artigny, notaire, le 6 août 1784, Monsieur William Grant a déclaré que l'adjudication de ces neuf vingtièmes devait être tenue comme ayant été faite moitié à lui, un quart à l'honorable Thomas Dunn et un quart à M. Peter Stuart.

Par acte du 17 novembre 1779 et du 1er février 1781, William Grant fit aussi l'acquisition de positions indivises de l'île d'Anticosti appartenant à un certain nombre d'enfants de Joseph Fleury de La Gorgendière et de Claire Jolliet.

Dans l'acte de foi et hommage du 28 mai 1781, Nicolas, Joseph et François de la Fontaine de Belcourt, François Cugnet, époux de Marie-Joseph de la Fontaine de Belcourt, William Grant, Thomas Dunn, Louis Jolliet et Bissot de la Rivière sont déclarés être seigneurs et propriétaires par indivis de l'île d'Anticosti et des îles et des îlets Mingan.

Dans un acte passé le 12 décembre 1789, devant Mtre Leschesnaux, notaire à Québec, l'honorable William Grant et la baronne douairière de Longueuil — née La Gorgendière — son épouse, tant en leurs noms que comme représentants des héritiers de Fleury d'Eschambault, d'un part ; l'honorable Thomas Dunn, de seconde part, et M. Peter Stuart, de troisième part, déclarent qu'ils sont les propriétaires de presque le total des fiefs et seigneuries de la terre ferme de Mingan, des îles et îlets de Mingran et de l'île d'Anticosti ; — du total des dits fiefs et seigneuries sont seulement à distraire les "parts et droits" de Monsieur le baron de Castelneau et Dame son épouse et du sieur Gilles Belcourt de la Fontaine, absent de cette province depuis plus de 30 ans, 'si aucuns' (droits) 'ils ont', en outre de la partie vendue par Monsieur Joseph Belcourt de la Fontaine à Monsieur Lymburner, en l'année mil sept cent-vingt huit."

Cet acte du 12 décembre 1789, est très important. Il fait connaître les diverses mutations qui ont mis MM. Grant, Dunnet et Stuart, en possession de la presque totalité, sinon de la totalité de l'île, et établit la part de chacun dans cette propriété, savoir : William Grant, la moitié, Thomas Dunn, un quart, et Peter Stuart, l'autre quart.

A partir du commencement du 19e siècle, aucune personne portant un nom français n'apparaît comme propriétaire de l'île d'Anticosti, dans les documents qui sont déposés au département des terres de la Couronne.

La moitié du fief d'Anticosti appartenant à la succession vacante de William Grant, fut vendue par le shérif de Québec, et adjugée à Patrick Langan, le 30 juillet 1808, pour la somme de £175.000.

Cette moitié indivise de l'île passa aux héritiers Langan, savoir : à Madame Forsyth — Charlotte Langan. — à Madame Leslie — Julia Langan, — et à Madame Johnson — Maria Langan.

Madame Johnson vendit sa part à sa soeur, Madame Forsyth, par acte passé à Québec, le 4 juillet 1826, par Mtre McPherson, notaire.

Dans l'acte de foi et d'hommage du 9 octobre 1837, les héritiers de Peter Stuart, savoir : Mary Stuart, James P. S. Stuart et W. T. P. Short, se déclarent propriétaires d'un quart indivis de l'île d'Anticosti.

Il y eut encore d'autres mutations ; mais nous les laissons de côté pour établir tout de suite que M. Menier est bien et duement le propriétaire.

En 1884, l'île d'Anticosti fut mise en vente par licitation en vertu d'un ordre de la Cour Supérieure, siégeant au district de Saguenay, portant la date du 22 septembre 18882, et adjugée à M. F. W. Stockwell. Cette vente par licitation fait disparaître tous les doutes qui auraient pu exister auparavant sur les véritables propriétaires de l'île.

M. F. W. Stockwell vendit ensuite un tiers indivis de l'île au baron Headley. Le baron Headley revendit ce tiers à M. T. G. Stockwell, frère du précédent.

En 1888, par acte passé à Québec, le 3 juillet, devant Mtre Meredith, notaire, F. W. Stockwell et T. G. Stockwell vendirent toute l'île d'Anticosti à la société dite : "The Governor and Company of the Island of Anticosti".

Enfin, le 16 décembre 1895, le liquidateur de la compagnie anglaise vendit l'île d'Anticosti à M. H. E. A. Menier, tel qu'on le voit par l'acte passé à Québec, devant le notaire Campbell.

L'île d'Anticosti ayant été vendue par le shérif, le droit de propriétaire de cette île devient alors indiscutable, et M. Menier en est, bien aujourd'hui, le seul et légitime propriétaire devant Dieu, devant la loi, devant les hommes et particulièrement devant les journalistes qui prient en ce moment le grand philanthrope français et ses représentants d'agréer leurs remerciements les plus vifs et leurs félicitations les plus cordiales.

Fête de famille

Dimanche dernier, le 9 courant, les parents et amis se rassemblaient au village de St Sulpice chez M. Gaspard Plouffe à l'occasion de sa dix-neuvième année de mariage. Un cadeau accompagnant une adresse de circonstances lui fut présenté par M. H. Robitaille avec la coopération de MM. Xavier et Zénophon Plouffe. Le tout fut suivi d'un repas somptueux. C'est avec peine que l'on se séparait de ce couple heureux qui a toujours su mériter l'estime générale. Nos souhaits de longue vie et bonheur. Nous sommes repartis de St Sulpice avec des souvenirs qui ne s'effaceront pas ; ce village est certainement un paradis terrestre, comme lieu de domicile, il n'a jamais eu d'égal. Ici vous jouissez de tout ce que la nature dans sa prodigalité peut fournir à l'homme ; les citadins qui s'y perchent pour y passer la saison d'été ne peuvent se lasser d'admirer les dons que la nature semblent avoir répandus sur le village et ses environs. Il vaut la peine pour les gens qui apprécient la belle campagne de se rendre à St Sulpice afin de juger par eux-mêmes du confort qu'ils pourront avoir avec bien peu d'argent. Pourquoi s'éloigner quand le paradis terrestre est à votre porte et accessible à si bas prix ? Faites-y un voyage et vous y placerez vos familles.

STATISTIQUE DES BREVETS D'INVENTION

Le journal des brevets du Canada contient un total de 183 brevets accordés durant le mois de mai 1899. Sur ce nombre, 131 ont été accordés aux Américaine ; 10 aux Anglais ; 6 aux Allemands ; la France, la Suisse, la Suède et l'Australie, un brevet dans chaque pays, et la balance a été accordée aux inventeurs Canadiens.

Nous attirons l'attention du public sur le fait que la moitié des brevets accordés a été obtenue par l'entremise de MM. Marion et Marion, de Montréal, l'autre moitié des brevêts ayant été obtenue par environ 100 différents bureaux de solliciteurs de brevêts, disséminés de par toutes les provinces de la Confédération.

Gratis pour tout le monde

Soignez vos yeux malades ou votre vue affaiblie avec l'eau merveilleuse d'Armand, elle vos guérira comme tant d'autres ; consultations gratuites tous les jours, de 1 à 3 hrs. p. m. et le soir, de 7 à 9 heures (le dimanche excepté), au No 23 rue St Urbain, Montréal, par correspondance, envoyez 2 centins. En vente au bureau principal et dans toutes bonnes pharmacies en gros, Chez Lyman Sons, droguistes, rue St Paul.

MORT DE M. J. JOHNSTON

M. James Johnston, de la Cie Johnston, importateurs, est mort hier, à sa résidence 103 rue St Marc.

Les funérailles auront lieu lundi. M. Johnston était bien connu et très estimé dans les cercles commerciaux.

—Profitez de notre vente de juillet pour vous acheter une bonne robe noire à un prix excessivement bas. M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame.

IL FAUT DE LA PERSEVERANCE

A l'exception des cancers, la plupart des maladies de l'estomac et du foie sont tributaires de Pougues-St Léger, qui, prise pendant un certain temps, assure la guérison des affections de ces organes. 25 cts la grande bouteille.

Achetez la bonne Peinture

Les peintures préparées "Island City" sont faites avec les meilleurs matériaux En vente chez tous les marchands. P.D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mje-n

Une histoire véridique

Le BAUME RHUMAL est le vrai remède des temps modernes pour le mal de gorge. q h

Ordre des Forestiers Canadiens

La principale société fraternelle d'assurance du Canada, a été fondée en 1879, dans le but de procurer des secours pratiques et une aide substantielle aux bénéficiaires vivants de ses membres décédés.

L'histoire de la société remonte à l'année 1874. Le nom Canadien fut adopté en 1879, et l'incorporation sous les lois de la province d'Ontario eut lieu le premier jour de décembre 1879.

Les personnes qui veulent devenir membres, doivent résider au Canada et être en bonne santé; elles doivent être âgées de dix-huit à quarante-cinq ans.

La prospérité phénoménale de la société doit être attribué, premièrement, à l'excellente administration des officiers, et, secondement, au fait qu'elle offre la meilleure assurance au coût minimum. En plus de l'assurance, des bénéfices en cas de maladie et au décès sont payés aux membres ou à leurs héritiers, au gré de l'assuré.

Cette société est sous l'entier contrôle de ses membres, et n'est sous aucun rapport, une association à profit pécuniaire, mais c'est une société uniquement fondée pour l'amélioration et le bénéfice de ses membres, et pour la protection de leurs familles et autres héritiers.

Elle pourvoit, à la mort, au paiement de $500, $1,000, $1,500 ou $2,000, aux familles des membres décédés; elle s'occupe aussi du soin et de l'attention à donner en cas de maladie. Les primes mensuelles varient suivant l'âge de la personne, au moment où elle entre dans la société; cette prime varie de soixante cents à une piastre par mois.

La semaine dernière, des cours ont été établies à Parry Sound et Bridgeburg, Ont., chacune débutant avec un effectif de vingt-deux membres enrégistrés.

La moyenne des initiations mensuelles, depuis le commencement de l'année, a dépassé six cents.

Les assemblées tenues récemment dans les comtés de Huron, Bruce et Grey, à l'occasion de la visite du Haut Chef Ranger et du surintendant de l'Organisation, ont été marquées au coin de l'enthousiasme du meilleur augure pour l'avenir.

N'OUBLIEZ PAS LE PIQUE-NIQUE DES EPICIERS

Mercredi, le 19 Juillet Prochain

A IBERVILLE, Que.

Sur les bords de la Rivière Richelieu
(The Rhine of Canada)

Les Trains quittent la Gare Windsor aux heures suivantes : 8.15 a. m. et le dernier train à 9 heures a. m. Précises.

VENEZ TOUS EN FOULE, LE PIQUE-NIQUE EST TOUJOURS UN SUCCÈS. 25 COURSES DIFFÉRENTES. LES PRIX SONT DE GRANDE VALEUR. Les Billets sont en Vente chez tous les Epiciers et à la Gare.

Adultes 75c, Enfants 40c

BARGAINS EN PIANOS D'OCCASION

Owen droit $36.00, Sohmer modèle droit $155, Mason & Hamlin droit $250, Stevenson carré $99.00, Chickering carré $175, Heintzman & Co., carré, $125. Conditions : $3.00 par mois en montant.

Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

Un Succès

Les acheteurs qui ont visité le magasin du coin des rues Ste Catherine et St Laurent, la semaine dernière, ont pu se convaincre que

"Notre Vente à Réduction" est

Un Succès

Afin de nous faire connaître davantage et de réduire notre stock nous continuerons jusqu'à nouvel ordre

"Cette Vente à Réduction."

Indiennes Canadiennes, Anglaises, Américaines, toutes les largeurs, dessins uniques, depuis 5c à 12½c. Il nous faut vendre ces Indiennes, c'est le temps de les acheter à bon marché.

Matinées Nous serions portés à croire que nous avons eu le monomole de la vente des Matinées, tant nous en avons vendues cet été. C'est que les prix, les styles, étaient corrects. Celles qui nous restent sont belles, 39c, 50c, 69c, 75c, 89c, $1.00. Une magnifique en soie à $2.50.

BAS cachemire depuis 20c à 75c.
BAS coton, 10c, 13c, 15c, 20c, 25c.
BAS écossais pour enfants, UN ASSORTIMENT COMPLET.
BAS écossais, pour dames, depuis 25c à $1.50.
GANTS soie, fil, coton, taffeta, toutes les nuances, 10 cents à $1.00.

Tapis, Prelarts. C'est une ligne de marchandises que nous discontinuons de tenir. De sorte que la balance qui nous reste sera sacrifiée au prix coûtant, même au-dessous. C'est une chance exceptionnelle de vous procurer du **Tapis** et **Prélarts** à des prix excessivement bas. Profitez-en et venez de suite pour le choix.

Desjardins & Viens

Coin Ste Catherine et St Laurent.

Le Plus Grand Magasin

de Nouveautés

de la partie EST de la rue NOTRE-DAME

NORMANDIN

Les améliorations considérables que nous avons faites à notre **Etablissement,** le placent au 1er rang dans cette partie de la ville et nous donnent l'avantage de tracer la marche du progrès, **En Confort, en Assortiment, en Valeur, en Bas Prix.**

Ce qui frappe les pratiques en entrant chez nous, ce sont le stock immense et l'abondance d'une lumière agréable qui se reflète sur nos marchandises dans tous les coins du magasin. Pas de déceptions dans le choix des effets, ils sont exhibés, vendus et livrés tels que vous les choisissez sur nos comptoirs. Notre réputation de **"MAISON" "des Bons Marchés"** que nous possédions quand nous n'avions qu'un modeste magasin va s'accentuer davantage, maintenant que nous avons un stock complet dans un magasin moderne.

Voici quelques valeurs extraordinaires à des prix très réduits. Plusieurs de ces marchandises proviennent de **l'Encan Schloman.**

CHEMISES couleurs Regatta, valeur de 90, pour 50c.
CORPS pour dames, 5c, 10c, 15c, 20c, ils valent le double.
FLANELLE de laine, 34 pouces, à 6½c, ils valent 12½c.
TWEEDS laine, beaux patrons, toujours de l'ENCAN, seulement 25c.
LAWN rayé pour Blouses, valeur extra de 20c, pour 11¼c. LAWN carreauté pour Blouses, choix immense, à 8c.
ETOFFES A ROBES, encore de l'ENCAN, serait bon marché à 30c, offertes à 19c. ETOFFES A ROBES de 60c, pour 29c.
COLS en soie, 2 pour 25c.
BAS coton noirs 5c, d'autres très bons pour 10c. CHAUSSONS rayés et unis, seulement 7½c, ils valent 25c.
C'est la saison des INDIENNES, celle que nous vendons à 5c s'achète à la pièce tant elle est bon marché.

Que vous habitiez n'importe quelle partie de la ville ou de la campagne, c'est facile de vous rendre et de nous trouver. Tous les chars de la rue Notre-Dame passent à nos portes, la gare Dalhousie est à quelques blocs de notre Magasin, les bateaux vous débarquent près du Marché Bonsecours en face duquel est notre Magasin. Venez nous voir, vous serez bien accueillis.

Normandin 1531 rue Notre-Dame

Nous sommes forces de retarder les commandes des acheteurs irreguliers de tole galvanisee quand nous avons trop de commandes de la part des acheteurs reguliers.

Nous aimons a avoir beaucoup de commandes, mais nous n'aimons pas a faire attendre nos clients.

Apollo Iron and Steel Company, Pittsburgh. (5)

Moulures et Gravures En gros Demandez les prix.

WISINTAINER & DALCEGGIO, Encadreurs, 32 rue St Laurent, Montréal.

176—mjs

SAINTE-JULIE DE VERCHERES

Cette prospère paroisse s'érige une nouvelle église.

Sur la rive sud, à quatre lieues de Longueuil est à huit milles de Boucherville, se trouve la jolie paroisse de Ste Julie de Verchères.

Erigée en paroisse le 22 octobre 1851, Ste Julie de Verchères a fait des progrès si considérables depuis quarante ans que la construction d'une nouvelle église est devenue une nécessité absolue. Curé et paroissiens se sont entendus sans aucune difficulté à ce sujet et l'édification du nouveau temple vient de commencer.

Au moment où la paroisse Ste Julie de Verchères fait ce pas décisif dans la voie du progrès, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil en arrière et de refaire brièvement l'historique de la paroisse.

Son premier curé fut messire Maxime Piette, curé de Ste Bruno, qui fit en même temps la desserte de la paroisse Ste Julie de Verchères jusqu'au 20 septembre 1852.

Messire Joseph Théoret fut le second curé de Ste Julie depuis le 20 septembre 1852 jusqu'au 14 janvier 1878, date à laquelle il mourut en emportant dans

M. l'abbé JOS. CAMILLE DAIGNAULT, curé de Ste Julie de Verchères.

LE PRESBYTERE ACTUEL DE STE JULIE DE VERCHERES

la tombe les regrets de tous ses paroissiens.

Enfin le curé actuel, messire J. C. Daignault, fut nommé à ce poste le 14 janvier 1878 et n'en a pas bougé depuis. C'est un prêtre profondément dévoué et toujours prêt à rendre service, s'intéressant non seulement au bien spi-

M. G. A. MONETTE, architecte de la nouvelle église paroissiale de Ste Julie de Verchères.

rituel de ses paroissiens, mais aussi à leur bien temporel. M. le curé Daignault comprend mieux que personne l'importance de l'augmentation et s'en occupe énormément. Il est président du cercle agricole de sa paroisse depuis sept ans et il a été missionnaire agricole pour les comtés de Chambly et de Verchères.

Depuis qu'il est curé, la paroisse a atteint une population de quatorze cents âmes. Elle a cinq écoles comptant deux cent cinquante élèves.

Au point de vue agricole, Ste Julie de Verchères a une superficie de 21,000 arpents de bonnes terres, sur lesquels il reste encore plusieurs terrains à concéder. Il y a là des sucreries magnifiques qui donnent tous les ans des quantités de sucre d'érable considérables.

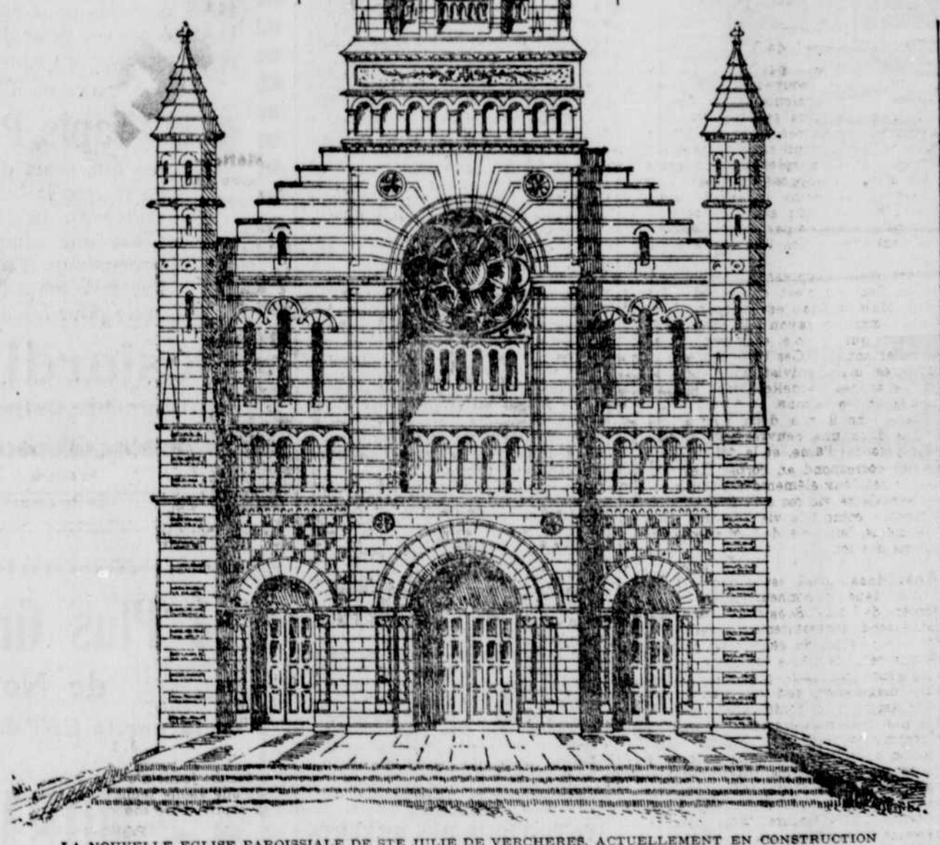

LA NOUVELLE EGLISE PAROISSIALE DE STE JULIE DE VERCHERES, ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION

Par son industrie laitière, Ste Julie de Verchères est une des paroisses les plus florissantes de la rive sud. Elle a une beurrerie dont M. A. Bordua est le propriétaire et M. A. Chicoine le fabricant. Il y a aussi dans la paroisse un moulin à scie et à moulanges.

M. JACQUES SENECAL, président des syndics de Ste Julie de Verchères.

Les syndics de la paroisse sont MM. Jacques Sénécal, qui a été maire pendant dix ans, M. F. X. Choquet, ancien conseiller ; M. Doeithée Provost, auditeur des comptes de la municipalité. Le secrétaire des syndics est M. N. P. Lapierre, secrétaire trésorier de la corporation scolaire, de la corporation municipale et du cercle agricole.

La nouvelle église aura les dimensions suivantes :

Portail de l'église 55 pieds de largeur.
Longueur totale, 175 pieds.
Largeur intérieure, 48.6.

Aucune colonne ne sera placée à l'intérieur. Par conséquent il n'y aura aucun mauvais banc.

Le plancher de l'église aura une inclinaison suffisante pour permettre aux occupants des bancs à l'arrière de la nef de voir au-dessus des personnes placées en avant.

Hauteur totale de la flèche, 160 pieds.

La sacristie sera suffisamment grande pour servir de chapelle pendant la semaine.

Chauffage à la vapeur pour l'église et à l'eau chaude pour la sacristie.

Le contrat général pour la construction a été accordé à M. Jos. Bourque, entrepreneur de Hull, constructeur des églises de Beloeil, St Hubert, de Hull, de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, de St Patrice, Ottawa, etc.

Les plans et surveillance pour l'église de Ste Julie ont été confiés à M. G. A. Monette, architecte à Montréal.

L'EGLISE PAROISSIALE ACTUELLE DE STE JULIE DE VERCHERES

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", "Long measures", etc., etc.

6 cents le pied

Beaux lots à bâtir, 25 x 100, rues St Georges et Mance. Les lots à meilleur marché qui aient jamais été offerts. — Georges Marcil, 2220 rue St Laurent, 2 à 5 heures p. m.

Une bonne recette

Pour dissiper instantanément un accès d'asthme, d'oppression, d'essoufflement, des quintes de toux opiniâtres provenant de vieilles bronchites, il n'y a qu'à employer la poudre Louis Legras, le meilleur spécifique connu de toutes ces maladies. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Prix de la boîte de Poudre Louis Legras, 60 cents, (par poste, 65 cents). Pharmacie Décary, 1688 rue Ste Catherine, Montréal. z

—Profitez de notre vente de juillet pour vous acheter une bonne robe noire à un prix excessivement bas. M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame.

LA MAISON HAMILTON

Vente du Lundi durant les Différentes Heures de la Journée

Les items suivants parlent d'eux-mêmes. Chaque article annoncé ci-dessous est marqué de manière à se vendre rapidement. Les ventes d'écoulement durant la saison d'été, en font une excellente occasion pour acheter. Lisez bien ces quelques lignes annoncées et votre temps ne sera pas perdu.

De 8 à 9 hrs a. m. Lundi	Chaudrons à confitures en acier émaillé et en fer doublé en porcelaine, valant 50c, grandeurs, à 6 et 7 pintes, durant cette heure, chacun ..... **27c** Plats à fruits ou pour la crème à la glace, imitation de verre coupé, jolis dessins, valant 5c, durant cette heure, chacun ..... **1½c** Piques de couleurs, jolis patrons, couleurs pâles et foncées, carreautés, rayés ou avec pois, valant 20c durant cette heure, la verge **8½c**
De 9 à 10 hrs a. m. Lundi	Coupons de Piqué et Duck blanc, (Secondes), par longueurs de 2 à 10 verges, valant 20c, durant cette heure, la verge ..... **9½c** Toile de fantaisie, pour jupes de dames, et costumes d'enfants, valant prix régulier 20c, durant cette heure, la verge ..... **9c** Souliers boutonnés ou à brides, pour dames, lignes désassorties, bouts en cuir patent, nouvelles formes, grandeurs assorties, durant cette heure, la paire **65c**
De 10 à 11 hrs a.m., Lundi	Mouchoirs en batiste pour hommes, bonne grandeur, bords galonés, valant 7 cents chacun, durant cette heure ..... **3c** Bas en laine Maco noirs et tan, pour dames, jambes découpées, valant 12½c la paire, durant cette heure ..... **5c** Corps par côtes pour dames, forme découpée, valant 18c chacun, durant cette heure **10c**
De 11 hrs à midi, Lundi	Abat-jour pour fenêtres, vert pâle et foncé, grandeur 36 x 72, avec rouleau à ressort, etc., valant 20c chac., durant cette heure ..... **12½c** Stores et rideaux de fantaisie, 38 pouces de largeur, couleur crème, juste ce qu'il faut pour résidences de campagne, durant cette heure, la verge ..... **3½c** Hamacs en bonne grosse ficelle, valant $1.00 chacun, au complet, avec accessoires, dur. cette hre **69c**

Grande Vente De Soies Durant Toute La Journée

Occasion qui ne se présente qu'une seule fois dans la vie

Des milliers de verges de riches valeurs en véritables soies françaises, un peu endommagées par l'eau durant la traversée pour être écoulées lundi à moitié prix.

Ces soies sont ce qu'il y a de plus nouveau cette saison, et sont rangées comme suit : soies Jackarts, Taffeta cordées, soies à fond pâle et foncé fleuries, soies rayées et carreautées, soies Plaid et Brocard, etc, tout ce qu'il y a de plus nouveau pour blouses.

Venez de bonne heure pour avoir un meilleur choix ; elles valent de 90c à $1.75. Nous les offrirons à..... **65c la verge**

Vous pourrez en faire votre choix maintenant et nous les mettrons de coté jusqu'à demande.

Les personnes qui ne peuvent pas assister à cette vente devraient demander des échantillons et les ordonner tout de suite. Cette occasion ne se présentera peut-être plus jamais.

De 2 à 3 hrs p.m. Lundi	Véritable Eeau de Cologne de Johann, Maria Farina, valant 25c. Durant cette heure ..... **10c** Sailors en paille rustique, valant de $1.00 à $1.25, couleurs assorties, garnis avec ruban velours ou en soie, Durant cette heure, chacun ..... **15c** Bonnettes de Bébés, en mousseline, lignes assorties, formes de toutes sortes, Durant cette heure, chacune **25c**
De 3 à 4 hrs p.m. Lundi	Parapluies de Dames en soie Taffeta nuancée, tous de cette saison, valant de $1.00 à $2.00. Durant cette heure, chacun ..... **59c** Echantillons de Fleurs Françaises, de toutes sortes, valant jusqu'à 50c, un peu endommagées. Durant cette heure, chacune ..... **5c** Corsets de net pour l'été faits en net, doubiés, avec bandes en sateen pour renforcer sur les côtés. Durant cette heure, chacun **25c**
De 4 à 5 hrs p. m., Lundi.	Gants de dames, pure soie, 18 pouces de longueur, couleurs tan et noir, grandeurs assorties, 25c, durant cette heure, la paire ..... **15c** Nets à voiles, unis ou avec pois, pour voiles ou garnitures de chapeaux, nuances de blanc, crème, rose et noir, durant cette heure, la verge ..... **5c** Robes de maison en Mousseline Organdie, corsage ajusté, garnies en dentelle, valant $1.50, durant cette heure, chacune **75c**

REDUCTIONS SPECIALES DANS LES EPICERIES DURANT LA JOURNEE LUNDI.	Valant	Lund
Fromage canadien, 1re qualité	14c	pour 10c
5 lbs de fèves blanches	20c	pour 12½c
5 lbs de pois cassés	20c	pour 12½c
5 lbs de Barley Pott	20c	pour 12½c
Beurre de laiterie, 1re qualité	20c	pour 17c
Beurre de crémerie, 1re qualité	24c	pour 19½c
25 lbs de fleur à pâtisseries, 1re qualité	75c	pour 59c
22 lbs de sucre granulé	$1.10	pour 99c

Nous ne remplirons aucun ordre par la malle ou le téléphone pour les articles ci-haut annoncés, excepté les soies et épiceries.

Deux livraisons par semaine pour Ste Anne et tous les points intermédiaires sur le lac, les Mercredi et Samedi matin.

La Maison Hamilton, Angle des rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

Vente Extraordinaire.

Un vrai Balayage dans Tous les Départements.

AVIS Pour environ **$2,000 de Marchandises** un peu endommagées, étant la balance des immenses lots achetées ce printemps, provenant des stocks Greenshields et McIntyre. Il faut que tout parte cette fois-ci à n'importe quel prix. Venant d'être achetées **5,000 diverses Marchandises** de la manufacture Schloman, récemment incendiée. Personne ne partira du magasin sans acheter même plus qu'elle pensait, tant les marchandises vont se donner.

Voulez-vous avoir une Idee ?

LISEZ CECI:

100 doz. Essuie-mains tout toile. **4c**
1000 vgs. Coutil, assorti **7c**
50 pièces Broché, noir, dessin nouveau **22c**
1 Lot de Matinées à.. **25c**
1 Lot Corps et Caleçons, pour hommes **15c**
20 pièces Tweed assorti **20c**
50 pièces de Batiste endommagée **1½c**
1000 verges Lawn blanc endommagé à **1½c**
1 Lot de Tapis, assortis **4c**
1000 verges de Coton à Tablier, 1 vg. large **5c**
2000 verges de Plaids Ecossais assortis **4c**
10 pièces de Serge noir, tout laine **17c**

Toutes les Marchandises a des prix incroyables

Cette Vente sans Pareille Commencera
LUNDI MATIN, A 9 HEURES.

N'oub lez pas l'Adresse:

ALF. A. VALIQUETTE,

2048 Rue Notre-Dame.

En Foule Lundi Matin.

3e porte du Carre Chaboillez.

Pour éviter l'encombrement, nous avons ouvert une porte sur la rue St Maurice, de sorte qu'une pratique étant servie, pourra sortir sans être suffoquée.

A CHESTERVILLE

La faillite du banquier L. W. Howard

Cornwall, 15—Les créanciers de L. W. Howard, banquier de Chesterville, se sont réunis, lundi dernier, et ont nommé M. W. B. Lawson, syndic, et MM. Frank Elliott et C. J. Soule, inspecteurs, avec instruction de régler la succession. Le déficit est plus grand qu'on ne l'avait cru d'abord, et l'immeuble ne paiera plus que 25 centins dans la piastre.

CE N'ETAIT QU'UN REVE

" J'ai fait un très mauvais rêve la nuit dernière," dit M. Jones à son ami et voisin M. Higgins, en se rendant à son bureau.

MM. Jones et Higgins se rendent toujours en ville à pied, le matin, parce qu'ils trouvent que cet exercice leur fait du bien.

"A quoi avez-vous rêvé ?" dit Higgins.

"J'ai d'abord rêvé que j'étais ligoté, sur le dos, et que quelqu'un était assis sur ma poitrine. Je ne pouvais pas remuer du tout. Ensuite, je commençai à tomber. Je tombai et je tombai et ensuite quand tous mes nerfs étaient tendus, attendant le choc je fus soudainement ramené à l'endroit d'où j'étais parti."

"La sensation a dû être agréable ?" dit Higgins.

" Elle a été excessivement désagréable," dit Jones. "Il me sembla ensuite que je pouvais tomber de n'importe quelle hauteur sans subir aucun choc nerveux — mes nerfs reviendraient de suite à leur état normal."

"Qu'avez-vous mangé ?" dit Higgins. "Je trouve que c'est la première question qu'on doit faire dans de telles circonstances."

" J'ai mangé une demi-douzaine de homards, vers onze heures", dit Jones.

"Est-ce tout ?"

"J'ai pris un verre d'eau à la glace et j'ai mangé des gâteaux", dit Jones.

"N'est-ce pas étonnant que vous ne soyez pas déjà mort", dit Higgins.

"Une dose comme cela serait suffisante pour tuer un cheval. Maintenant si tu avais pris des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, après ce souper, tu aurais dormi comme une toupie. La Tablette aurait facilité votre digestion et vous n'auriez ressenti aucun malaise."

" Où puis-je en acheter ?" dit Jones.

"Tous les pharmaciens vendent les Tablettes de Dodd, contre la dyspepsie", dit Higgins. "Cinquante cents la botte." W

COMITE DES CHEMINS

La rue St Etienne impassable— La pierre qu'il faut à la ville —La rue Shaw négligée

Il y a eu réunion des membres du comité des chemins, hier, à deux heures, sous la présidence de l'échevin Brunet. Présents : MM. Dupré, Turner, Ouimet, Wilson, Martineau, Gallery.

Lecture est faite d'une lettre du Grand Tronc, demandant à la ville de réparer la rue St Etienne qui est devenue impassable pour les voitures lourdement chargées.

M. St Georges fait rapport à ce sujet. Le conseil, dit-il, avait décidé, il y a plusieurs années, de paver cette rue en briques, le contrat pour ce pavage était même accordé lorsque le Grand Tronc est intervenu et a demandé que la brique soit remplacée par de l'asphalte. Le contracteur a consenti au changement, à condition qu'aucune responsabilité ne lui soit imposée quant à la qualité et la durée du pavage. Il a fallu en passer par là et la ville se trouve donc aujourd'hui sans aucun recours contre qui que ce soit. Ce qu'il y aurait de mieux à faire, ajoute M. St Georges, ce serait de macadamiser la rue. Le comité lui a demandé de préparer un rapport sur le coût de ce travail pour la prochaine assemblée.

L'échevin Gallery a proposé que deux carrières soient immédiatement ouvertes pour y prendre les deux mille tonnes de pierre dont la ville a besoin. On se souvient que M. M. Campeau avait obtenu le contrat pour la fourniture de ces deux mille tonnes, mais qu'il l'a abandonné après avoir fourni pour une cinquantaine de piastres de pierre.

M. Dupré a proposé en amendement que de nouvelles soumissions soient demandées.

Cet amendement a été adopté.

L'échevin Lareau s'est présenté devant le comité avec une requête, signée par un grand nombre de propriétaires de la rue Shaw, demandant qu'on leur donne des trottoirs et du macadam. Cette rue est ouverte depuis douze ans et le comité des chemins n'a encore rien fait pour elle, On avait cependant promis, l'an dernier, à l'échevin Lareau de faire quelque chose. M. St Georges, dès 1897, avait même préparé un rapport portant le coût du macadamisage à $2,400 et celui du trottoir à $600. Il a été décidé de demander l'argent nécessaire aux finances.

A VALLEYFIELD

L'hôtel Larocque n'a pas change de mains

M. Théophile Patenaude, de Saint-Rémi, est passé à nos bureaux, hier, pour nous demander de bien vouloir rectifier la nouvelle publiée dans notre numéro de samedi dernier, au sujet de la prétendue vente de l'hôtel Larocque, à Valleyfield.

M. Patenaude nous dit que l'hôtel n'a pas été vendu, qu'il en reste le propriétaire et que Mme Monette reste toujours l'occupante de l'établissement.

NOUVEAUX TWEEDS

Je viens de recevoir le plus bel assortiment de Tweeds et Draps, qui soit à Montréal. Maison par excellence de ceux qui aiment des habits bien faits. N. Léveillé, marchand-tailleur, 138½ rue St Laurent.

N. LEVEILLE

104—3—n

Avant l'emploi. Après l'emploi.

POILS FOLLETS

Enlevés instantanément par le

BAUME MAGIQUE DE CLEOPATRE

Prix $2.00 la bouteille.

OU PAR L'ELECTROSIS.

Aussi Massage de la Figure, Manicure, Préparation de la chevelure, cors, oignons, incarnation des ongles, soignés par

Mme Georgie Tucker

Chiropodiste pratique et Dermatologiste de la figure

A THE ORIENTAL BATH CO., 437 et 443 rue Craig.

Vis-à vis Champ de Mars. Tél Bell Main 3129.

175 m s—n

BIBLIOGRAPHIE

LE CODE SCOLAIRE de la province de Québec (Paul de Cazes), chez C. Théoret, éditeur de droit, 1 vol. grand in. 32, prix $1.50.—M. Paul de Cazes, secrétaire du département de l'instruction publique de Québec, vient de faire paraître un CODE SCOLAIRE basé sur la nouvelle loi passée à la dernière session de notre Parlement provincial, pour refondre et amender notre système et notre administration scolaire. Personne n'était plus à même que l'auteur de préparer à ce regard un travail utile. Après avoir présidé à l'éclosion de la loi nouvelle, il en a suivi la discussion avec une constante assiduité et l'on peut dire qu'elle n'a pour lui aucun secret. Le CODE SCOLAIRE qui constitue un volume de 420 pages est d'une utilité incontestable pour tout le public et sera "absolument indispensable au clergé, aux professeurs, aux collèges, aux commissaires et aux syndics d'écoles et à leurs secrétaires-trésoriers, et d'une immense utilité aux juges, avocats et notaires, et à tous ceux qui s'occupent directement ou indirectement du fonctionnement de nos écoles." Il ne faut pas perdre de vue qu'il existe une différence notable entre la loi de l'instruction publique adoptée à la dernière session de la Législature et celle jusqu'alors en vigueur dans la province de Québec, et a "rendu nécessaire" de porter la législation nouvelle à la connaissance des "personnes qui ont mission de l'appliquer." Les "dispositions nouvelles" et les "amendements faits" dans un grand nombre de cas, particulièrement à cette partie de la loi qui se rapporte aux "devoirs des commissaires et des syndics d'écoles et de leurs secrétaires-trésoriers", ainsi qu'à la jurisprudence établie pour les appels, maintenant référés aux tribunaux sont d'une importance, telle, qu'ils nécessiteront une étude complète des articles qui s'appliquent à ces différents sujets.

A la loi de l'instruction publique proprement dite, laquelle est suivie d'un "index des plus détaillés", sont ajoutés les règlements scolaires du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, qui eux-mêmes ont force de loi, une liste de nombreuses décisions judiciaires citées, et enfin une table de références qui permettra de "comparer les articles de la législation nouvelle" avec ceux du titre cinquième des Statuts refondus de la province de Québec, que remplace la loi actuelle.

Cette simple nomenclature donne une idée de l'étendue de cet ouvrage et du champ si vaste qu'il embrasse.

Il est édité avec grand soin par M. Théoret, l'éditeur de droit bien connu de Montréal et se trouve dans toutes les librairies du Canada.

LES ORANGISTES

Les orangistes de la ville se préparent à célébrer avec grande pompe, le 52ème anniversaire de la fondation de la loge Boyne, No 401. L'hon. Clarke Wallace viendra à Montréal, prendre part à cette démonstration.

Les orangistes caressent le projet de faire une grande procession le 12 juillet 1900. La parade à l'église remise dimanche dernier sera faite le 13 août prochain.

Le Brandy Paulhiac

Se fait des amateurs tous les jours, ses bonnes qualités l'introduisent dans toutes les familles, son efficacité lui fait prendre le premier rang dans les besoins de la maison. En vente partout. N. Quintal et fils, seuls agents pour le Canada.

Force, Santé, Beauté

Les pilules de Longue Vie du chimiste Bonard dans toutes les bonnes pharmacies, 50c la boîte envoyée par la malle sur réception du montant. Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383 Bureau de l'poste, Montréal. 213-n

ECOLE ....DE.... COUPE

Pour Tailleurs

ETABLIE EN 1895.

C. & D. School Co.

4 St Laurent.

MONTREAL

Pouding aux Bluets

1 tasse de lait doux avec ½ cuillerée de DWIGHT'S COW BRAND SODA ; une tasse de mélasse, une chopine de bluets, assez de fleur pour faire une pâte assez épaisse. Faites cuire deux heures à la vapeur. Servez avec sauce aux œufs.

☞ C'est une des recettes de notre livre, que nous envoyons franco sur demande. Il vous sera utile,

Ecrivez pour.

JOHN DWIGHT & Co.

(2) *34 Rue Yonge, Toronto.*

GLACIERES

Ayant décidé de fondre le stock de Glacières que nous avons en mains, nous les offrons à sacrifices durant les mois de mai et juin. Aussi, Glacières pour épiciers.

GEO. W. REED & CIE

785 Rue Craig.

Tél. Main 686.

110—s—n

Tout le Monde Connait le

Pain-Killer

Qui est Un remède de Famille.

DES MILLIONS S'EN SERVENT DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

UN REMÈDE SUR ET CERTAIN POUR LES

Crampes, Diarrhee, Dysenterie, La Toux, Le Rhume, Le Croup, Les Meurtrissures, Les Coupures, Les Brulures, Les Entorses, Les Foulures.

Donne un soulagement instantane, Guerit promptement.

Deux Grandeurs, 25 Cts. et 50 Cts.

Prenez seulement le veritable.

Le **Pain-Killer** de **Perry Davis**

Montréal, 28 février 1898.

Monsieur J. LALONDE,
955 rue Ste Catherine,

Bureau central, chambre 6, No 118 St Jacques.

Il me fait grand plaisir de vous dire que votre SERINGUE AUTOMATIQUE m'a procuré un grand soulagement de mon rhumatisme, dont je souffrais depuis longtemps, ainsi que de la constipation à laquelle j'attribuais toutes mes douleurs. Je crois que je suis maintenant guéri, car il y a longtemps que je n'éprouve plus les douleurs que je ressentais continuellement. Cent piastres ne me feraient pas plus plaisir que la possession de ma seringue automatique.

C. LACAS,
No 278 Rue Champlain.

BEAUTÉ L'ECLAIR fait disparaître les poils follets de la figure des dames en 4 minutes. Prix $1.50 la bouteille. Cheveux rendus à leur couleur naturelle. Pour teindre la barbe et détruire les cors, chez Mme F. X. CAMPEAU, 245a Ste Elizabeth, Mont'l. 279-sn

CARLSBAD

Les Sels et Eaux Minérales Carlsbad Naturels viennent directement des célèbres sources. Inappréciables dans tous les cas d'impureté du sang, de goutte et de maladies d'estomac. On peut se les procurer chez tous les pharmaciens, ou des agents de gros pour le Canada.

L'ASSOCIATION des IMPORTATEURS et EXPORTATEURS CANADIENS,

46 rue Colborne, Toronto,
5 Edifice Nordheimer, MONTREAL.
180—s n—k

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et des reins, la nervosité, la débilité générale, **GRATUITEMENT** une montre etc., nous donnons [illegible] plaquée en or 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50c. la boîte, $2.50 pour 6 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 6 boîtes et la montre, ou écrivez pour particularités. C'est une offre de bonne foi. **The Dr. Weston Pill Co.,** 356 rue Yonge, Toronto, Ont.

VIN DE PEPTONE de Chapoteaut.

Contient de la viande de bœuf digérée et rendue soluble par la Pepsine. Il est recommandé dans les maladies d'estomac, les digestions difficiles et l'insuffisance de l'alimentation. On en nourrit les *Anémiques*, les *Convalescents*, les *Phtisiques*, les *Vieillards* et tous ceux privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter. Prix $1.00 la bouteille.

La purete de la PEPTONE CHAPOTEAUT l'a fait adopter par l'INSTITUT PASTEUR.

Agents: LYMAN, SONS & CO., Montréal.

Deux mots de Chronique

Il y a quelques semaines, on faisait grand bruit, grand étalage de patriotisme; la célébration de la St Jean-Baptiste semblait mettre en ébulition tout ce qu'il y a de principes français dans le coeur des Montréalais; maintes bannières déployées au soleil, ondulant sous la brise, offrait à la caresse de nos yeux charmés les caractères dorés de notre noble devise : "Nos institutions, notre langue et nos lois". La fière sentence se réalise encore au frontispice de quelques arcs de triomphes élevés pour un jour et ,même, s'étalait, pimpante, au milieu d'extraordinaires déploiements de rubans bleus, blancs, rouges, dans les vitrines de certains magasins auxquels elle donnait un caractère français seyant aux noms des propriétaires. Mais, il faut croire que l'amour de notre langue chez nous, n'est que occasionnelle ou intermittente : vingt-quatre heures plus tard ,aux mêmes enseignes on pouvait admirer encore les pancartes multicolores portant les "No credit", "Your choice for 5 Octs.", etc. De l'anglais toujours, partout, dans les quartiers les plus français de notre bonne ville de Montréal. Messieurs les marchands, les industriels, les vendeurs de toutes sortes ont-ils donc la naiveté de croire que dans la métropole du Canada l'élément français soit quantité négligeable, ou bien, y a-t-il dnas leur manière d'agir—pour ne pas dire manie—un compliment à double entente ?..... Oui, c'est cela, sans doute ; on suppose à tous les habitants de langue française, de Montréal, assez d'intelligence pour apprendre l'anglais, tandis que l'on soupçonne, peut-être.... les autres, les fils d'Albion de..... Mais oui, plus j'y songe, plus il me semble que cette dernière hypothèse est la bonne; attendu que mes compatriotes doivent avoir trop de fierté et de coeur pour dédaigner la langue si belle et riche de leurs pères ou avoir honte de l'étaler devant tous.

Cependant, il n'est permis à personne d'oublier que tout excès est mauvais ; l'excès même d'une bonne chose en faisant une mauvaise chose. Que ceux qui ont quelques marchandises à offrir au public, n'humilient pas nos compatriotes anglais, en ayant l'air de mettre ainsi, pour eux seuls ,les points sur les i et..... qu 'ilssongent un peu que, dans le nombre des bonnes mères canadiennes-françaises, qui forment, peut-être, le grand courant de leur clientèle, il s'en trouve, sans doute, qui ne sont pas initiées aux secrets de la langue de Shakespeare. Pour celles-là, au moins qu'il fassent des annonces françaises.

L'état de leur caisse n'en souffrira pas..... leur réputation d'hommes intelligents non plus !

* * *

Une lettre que je reçois d'une correspondante, me donne l'idée de toucher, aujourd'hui, une question délicate, oh ! si délicate que, pour la traiter sûrement, il faudrait, peut-être, une plume prise à l'aile d'un ange. Hélas ! je suis loin de posséder ce talisman céleste contre les errements possibles d'un jugement que l'expérience n'a pas encore consolidé et—conséquence naturelle—d'une imagination qui doit tirer ses déductions plutôt des inefixions du coeur que des froides réflexions de la raison.

Mais, j'écris pour des femmes et ,dans ces conditions, il est toujours permis de laisser son âme couler doucement avec l'encre dont on noircit le papier. Je suis donc bien à l'aise pour aborder le sujet.

Voici ce dont il s'agit : "Une blonde du Far West" m'écrit en substance ce qui suit : "Je suis recherchée en mariage par un veuf. Je l'aime.... oh ! je sens que je l'aimerais de toute mon âme, si j'avais seulement la certitude d'être payée d'une égale tendresse ; mais, le croirez-vous, je crains la rivalité d'une morte ? Vous qui devez connaître le coeur humain, dites-moi donc si je puis, dans ces conditions, espérer le bonheur ,dans cette union projetée.

La gracieuse signataire de cette missive me prêtre une science que je n'ai pas, je ne sais hélas ! du coeur humain que l'écho des misères qui chaque jour, frappent mon oreille et les tristesses qu'il représente en moi. Aussi ai-je humblement avoué mon incompétence sur le sujet soumis, à cette soeur en peine. Mais son embarras a éveillé en moi, le désir, d'approfondir avec le coeur et l'esprit une question à laquelle je ne m'étais jamais arrêtée, je le dis sans honte. Il est tant d'autres choses encore auxquelles je n'ai jamais songé !

Cette naïve déclaration de la blonde fille : "Je crains la rivalité d'une morte", fera peut-être sourire de pitié quelques veuves facilement consolées, ou bondir de dépit les désillusionnées pour qui l'amour n'est plus qu'un mythe et le mariage "la fusion de deux porte-monnaie" ; mais celles dont la jeunesse en fleur n'attend pour éclore dans la réalisation d'un rêve d'amour, que la caresse d'une affection sincère et réciproque, ne trouveront à cette crainte de la pauvre enfant rien de ridicule ou de révoltant. On sent que, dans les sentiments qui bouleversent son âme neuve et fraîche, il n'entre aucune jalousie ; — on n'est pas jaloux des morts — c'est, dans la générosité de son abandon, une soif légitime de la plus précieuse des réciprocités. Elle aime sans retour et sans partage et voudrait être aimée de même.

Or, pour ces natures primesautières mais délicates, il semble que l'existence n'a commencé qu'avec la passion qu'elles ont senti s'épanouir en elles d'un seul coup, comme ces fleurs d'agavé qui éclosent d'un jet, en une seule fois, et elles croient candidement que la vie les abandonnerait le jour où elles sentiraient faiblir l'exaltation du sentiment qui les anime. Comment, alors, pourraient-elles concevoir qu'un homme qui a connu la tendresse et le dévouement d'une femme, qu'il avait choisie pour faire avec elle le pèlerinage ici bas, puisse ne pas ensevelir à jamais, dans le cercueil de cette compagne que la mort a cueillie au milieu de sa course, peut-être, tous les rêves et les espérances de ce qu'il lui reste encore de jeunesse. S'il leur arrive de découvrir quelque part une tendresse nouvelle germée sur les ruines d'un bonheur effondré, cette inconstance de la pensée humaine éveille en elles des idées de deuil, comme ces plantes luxuriantes croissant sur les tombeaux, dont on admire la brillante floraison, mais qu'un respect mystérieux, une crainte superstitieuse nous empêchent de toucher.

La plus insatiable ambition d'une femme, la seule qu'elle n'abdique jamais, c'est de posséder la première place dans le coeur de l'homme qu'elle aime. Or, si celui-ci, ayant déjà été marié, n'a pas aimé la compagne qu'il s'était donnée, il présente une sécheresse de coeur n'offrant aucune garantie de bonheur, à celle qu'il appellera encore à partager sa vie ; si, au contraire, les liens d'une affection sincère l'attachaient à la chère disparue, une deuxième épouse peut-elle espérer que son dévouement atténuera, quelque peu, l'intensité des souvenirs du bonheur de la première union, ou doit-elle seulement redouter de sentir incessamment peser sur elle le parallèle de la félicité de jadis, grandie, embellie de tout le charme mystique qu'ont les choses passées,avec le bonheur d'aujourd'hui, dans la froide réalité de l'ambition satisfaite ? Le prestige de la mort est si grand, si grand, que, devant l'irréparable de son mystère, les torts même de celui qu'elle étreint s'évanouissent, tandis que ses mérites s'élèvent, s'accroissent, auréolant le disparu de toute l'intensité des regrets de ceux qui pleurent sur sa tombe ?

Décidément, c'est un dilemne que m'a posé cette "blonde du far west". Je brise ma plume ! J'ai voulu approfondir avec le coeur et l'esprit une question ardue, porter un flambeau salutaire sur la route enténébrée d'une soeur en peine : mon coeur et mon esprit se sont perdus dans un labyrinthe et le flambeau allumé brûle pour éclairer mon échec, tandis que, mélancoliquement, je me prends à répéter les vers de Sully Prud'homme :

Ici bas, tous les hommes pleurent
Leurs amitiés ou leurs amours.
Je rêve aux couples qui demeurent
Toujours.

GAETANE DE MONTREUIL.

POUR VOUS, MESDAMES

PETITE CORRESPONDANCE

Bien faire et laisser dire ! — Je ne doute pas que "Je suis franche moi" sera charmée d'apprendre qu'une autre affection plus digne de vous vient d'éclore sur votre route, vous consolant de l'ingratitude et surtout de l'indélicatesse de l'ami des jours anciens. Je vous en offre mes félicitations sincères.

Hélas ! votre ami A. n'est pas le seul homme par ce monde ayant plus d'esprit que de coeur.

Kiriki — De quoi vous plaignez-vous ? Vous disiez à votre amie que vous vouliez augmenter le nombre de la famille des vieux garçons, elle vous a pris au sérieux, c'était son droit. Un autre lui a offert son nom avec son affection moins égoïste que la vôtre, elle l'accepte ; n'en accusez que vous. Puisque vous lui interdisiez par vos propos le droit d'établir un rêve quelconque sur vos assidnités auprès d'elle, elle devait agir sagement en vous éloignant. Vous avez tort de faire de cette circonstance un prétexte pour anathématiser les femmes et m'écrire que les filles d'Eve sont des malheurs dans la vie de l'autre partie du genre humain.

Alfredine G — Je n'ai pas compris le but de votre lettre. Un homme de trente-deux ans peut bien épouser sans scrupule une fille de dix-huit ans quand il en est aimé. Et vous savez "l'amour est enfant de Bohême." Je souhaite que votre rêve se réalise ; mais vous ne devez pas avoir recours à moi pour l'interprétation des songes ; je n'entends pas l'onirocritie.

Narcisse — Je vous suis reconnaissante pour cette recette du papier collant à mouches ; mais plus encore pour les bonnes paroles contenues dans votre lettre.

Composition du papier collant pour les mouches : 1 roquille huile de castor, ¼ lbs. arcanson, ¼ lbs. sucre. On met le tout dans une écuelle, on laisse mijoter 10 minutes de temps, on étend encore chaud ce composé sur un papier assez épais.

Fritz — Non, il n'est pas nécessaire de faire un dépôt pour être admis à la salle de lecture du "Fraser Institute". Cette condition n'est imposée qu'à ceux qui veulent emporter des livres chez eux. L'argent est intégralement rendu à l'expiration du temps fixé par le déposataire. On y parle français.

Madelinette — Je réponds à toutes les lettres qui me sont adressées, mademoiselle. Si "le silence s'est fait autour de votre missive", c'est que, probablement, elle s'est égarée en route.

Et maintenant pour vos questions, voici : Les présents de noce ne devraient s'offrir qu'aux amis. La mode, il est vrai, les a généralisés au point d'en faire une calamité ; mais on peut encore s'abstenir d'offrir un cadeau à la fille de l'épicier du coin, si celui-ci n'a pas d'autre titre à cette attention.

Une blonde du Far-West — Vous hésitez à épouser ce veuf, parce que vous redoutez les évocations trop fréquentes des mérites de "la défunte." Je n'ai pas qualité pour vous conseiller sur ce point.

Sans doute, ces réminiscences sentant trop le regret peuvent devenir froissantes pour la femme aimante dont le dévouement mérite mieux que l'audition des jérémiades incessantes d'un veuf inconsolé. Si vous ne vous sentez pas assez d'amour désintéressé dans l'âme pour vous résigner à n'occuper toujours que la seconde place dans le coeur de votre mari, n'épousez pas celui qui vous rabat les oreilles de ses éternels regrets.

Victoire—Oui, vous pouvez offrir la main et présenter vos félicitations à ce jeune homme. Vous pouvez pour 50 ou 75 cents vous procurer un traité de politesse et de bienséance. Tous les libraires à Montréal pourront vous en vendre.

Houx Breton—Oh ! madame, vous espionnez votre mari, c'est très mal. Vous jouez avec le bonheur. Ces continuels soupçons qui vous hantent ne sont, peut-être, qu'un effet de l'état de votre santé. La dyspepsie paraît-il, et autres maladies, mettent de ces idées noires en tête. Et sur les racontars d'un gamin, vous abandonneriez votre foyer et le compagnon que vous vous êtes donné pour la vie. Vous ignorez qu'il ne faut pas demander trop de délicatesse, même au meilleur des hommes ; les choses qui nous tiennent tant au coeur à nous, pauvres femmes, sont souvent qualifiées par eux de mièvreries, de niaiseries. Votre mari, ignore, sans doute, ce que vous souffrez : l'homme généralement ne comprend la souffrance que quand elle s'attache à lui-même, à sa chair, à son orgueil, à ses ambitions. Puisque vous me demandez un conseil, le voici : Ne vous humiliez pas jusqu'à faire des reproches à votre mari et surtout ne vous abaissez plus à questionner sur lui le misérable garçon qui, sous des dehors amie, se fait son délateur. Vous verrez que les affaires du ménage n'en iront que mieux. Dites-moi, ne comprenez-vous pas que, si votre mari est coupable de tout ce dont vous le soupçonnez, la dignité de votre silence le flagellerait plus vertement que les plus amers reproches. S'il est innocent, les scènes que vous lui faites sont injustes et ne peuvent que l'éloigner de vous. Ne m'en veuillez pas, Madame, de vous parler sur ce ton, je serais indigne de la confiance que vous me témoignez, si je vous déguisais ma pensée.

Coquelicot—Je ne sais pas qui a commis dans "La Presse" le crime de lèsegalanterie sur lequel vous attirez mon attention. Je ne veux pas le savoir ; cette déplorable découverte pourrait bien avoir l'effet de permettre à la rancune de s'enraciner quelque part, tandis que l'incertitude bienfaisante a l'avantage de laisser le soupçon flotter indéfiniment et de s'évaporer, enfin, emporté par l'oubli. Ne voulez-vous pas faire de même ? Dans tous les cas, si vous découvrez qui, chez nous, a osé écrire que les femmes ne savent pas descendre du tramway, je vous conseille, avant de lui jeter la première pierre, de chercher un peu dans votre conscience si vous n'avez jamais dit, écrit ou pensé de vilaines choses de ces vilains hommes. Si vous pouvez vous rendre ce témoignage heureux, je vous reconnais alors le droit de jeter à la tête du coupable.... un pavé. Je vous prête ma voix pour faire chorus quand vous chanterez : "Dame Montréal, jamais une femme ne s'est fait tuer par le tramway, tandis que ces prétentieux qui nous donnent de savantes leçons pour grimper et dégringoler laissent très souvent quelqu'un des leurs sur la voie."

Dans tous les cas, votre protestation est juste, je dois le reconnaître hautement, afin de ne pas vous laisser en tête que je suis disposée à me faire le champion du coupable. Mais, il est d'une saine philosophie de faire ample provision d'indulgence pour ceux qui font le pèlerinage de la vie avec nous.

Et pour un moment d'aberration qu'il peut avoir, je vous engage à ne pas croire qu'un homme soit assez naïf pour supposer qu'une femme puisse exposer sa vie pour la pauvre satisfaction de laisser voir son jupon.

G. DE M.

Quelques réflexions sur l'art et la poésie

(De "Le Rosaire", de St Hyacinthe)

L'ART n'est pas ce que l'on fait trop souvent, une science qui calcule les combinaisons des phrases et des mots pour donner à des oeuvres médiocres l'apparence de la vie et un rayonnement factice qui imite la splendeur du génie. L'art n'est pas l'opposé du génie. Il en en est encore moins la servile imitation. L'imitateur du génie ne sera jamais qu'un insipide parodiste. Témoins; la "Henriade" et les "Odes" de Rousseau.

L'art c'est l'expression sensible de l'idéal. Son but c'est de reproduire le Beau. Mais le Beau est inséparable du Vrai, comme le rayon est inséparable de l'astre qui l'envoie, et le vrai est essentiellement bon. Ces trois choses sont distinctes, mais indivisibles, comme les trois personnes éternelles dont elles sont l'image et les rayons.

Ainsi donc il y a deux parties distinctes dans une oeuvre d'art, l'idéal qui représente l'âme, et la forme sensible qui correspond au corps. C'est l'union de ces deux éléments qui fait la vie de l'art. Cette vie est à la fois sensible et morale, comme la vie humaine : elle a le même but, elle doit être soumise aux mêmes lois.

* * *

Dieu, dans l'idéal, est le but de l'art, comme, dans le bonheur, il est la fin dernière de l'âme. Sans doute l'âme humaine tend nécessairement vers cet idéal ; car l'idéal du génie n'est pas autre que celui de l'âme ordinaire. Toute intelligence est faite pour la vérité, toute imagination tend à la beauté, tout coeur aspire à la bonté. Aussi ne parlé-je pas de ces aspirations nécessaires et communes à tous les hommes. L'aspiration du génie est plus ardente, plus éclairée et plus sublime. Elle diffère essentiellement de l'autre en ce qu'elle n'est pas déterminée par l'impérieuse nécessité de la nature, mais par le rayon de l'inspiration qui descend dans l'âme et lui montre dans une lumière plus parfaite et dans un jour plus ravissant cet idéal que nous poursuivons tous.

Dans l'ordre surnaturel, il faut à l'homme avant tout la grâce. Dans le monde intellectuel et artistique, il lui faut avant tout l'inspiration. Tout homme n'a pas reçu du ciel une constitution robuste ou l'âme d'un héros : de même tout homme n'a pas reçu une intelligence sublime. Mais, eut-il en lui-même cette lyre harmonieuse, si le doigt divin de l'inspiration n'en touche pas les cordes, elle ne rendra jamais des sons sublimes. Il aura le génie en puissance, comme au printemps le rosier garde sa fleur enveloppée dans ses langes. Pour que la fleur sorte et s'épanouisse, il lui faut le rayon d'en haut ; pour que le génie passe de la puissance à l'acte, il lui faut l'inspiration. L'inspiration est donc la première loi de l'art, comme la grâce la première loi de la vie morale, comme la lumière la première loi de la vie physique.

Qu'est-ce donc que l'inspiration ? Comment opère-t-elle ses effets merveilleux ? Serait-elle un rayon de la pensée divine qui vient illuminer l'intelligence de l'homme ? Vient-elle comme l'éclair, en courant d'un pôle à l'autre, ou comme le soleil à ses heures marquées d'avance ? Réveille-t-elle chez tous les hommes les mêmes élans et les mêmes transports ? C'est là plus que nous pourrions dire.

Mais si l'inspiration ne nous a pas livré ses secrets sur elle-même, du moins ne peut-elle nous cacher ses effets. Si tôt que le rayon d'en haut tombe sur une âme, elle s'élance avec une irrésistible ardeur vers l'infini. Le rayon du ciel, qu'on l'appelle grâce ou inspiration, donne à l'âme plus de force parce qu'il lui donne plus de lumière. Il accroît ses désire et ses aspirations parce qu'il lui montre plus ravissant le but auquel elle tend.

De la disposition de l'âme par la grâce, naît le concours de la volonté de l'homme avec celle de Dieu. C'est la seconde loi de la vie morale. Ainsi au rayon de l'inspiration répond dans l'âme l'aspiration vers cet idéal qu'elle entrevoit tout rayonnant d'une céleste splendeur. C'est la seconde loi de l'art.

Cette aspiration est triple et une à la fois, comme l'âme humaine une dans sa substance est triple dans ses facultés. Quand donc l'âme prenant ses ailes, laisse là le corps et les sens pour contempler de plus près les régions sublimes de l'idéal, ou quand, s'enfermant dans le règne mystérieux de la nature visible, elle force les créatures à lui dévoiler le symbole que Dieu a mis au fond de leurs entrailles, elle cherche à satisfaire ce triple besoin du Vrai, du Bon et du Beau qui fait le glorieux tourment de sa nature privilégiée.

Quand l'inspiration est venue montrer au génie cet idéal qu'il doit reproduire dans ses oeuvres ; lorsqu'il s'est élancé vers lui avec la vitesse puissante de l'aigle qui s'envole au séjour du soleil, et qu'à l'aide de la lumière céleste il est parvenu à le contempler de plus près et à mieux saisir tous ses traits, il faut encore qu'il les reproduise sous une forme sensible. Or, cette reproduction qui est une création véritable, puisqu'il s'agit de revêtir une idée d'une forme sensible et d'en faire un seul être vivant, cette création est un travail. Le travail est donc la troisième loi de l'art, comme la lutte est la troisième loi de la vie.

De fait, il n'y a pas eu d'oeuvre sublime sans travail. Dieu même semble s'être imposé cette loi quand il a voulu créer l'homme son chef-d'oeuvre. Car il délibère en lui-même, disant : Faisons l'homme à notre image. Et lui-même pétrit du limon de la terre le corps de l'homme et répand sur son visage un souffle de vie que trois mille ans plus tard David y contemplait encore dans ses poétiques ravissements. "Signatum est super nos lumen vultus tui Domine".

Sans doute, le travail ne peut suppléer ni l'inspiration d'en haut, ni les aspirations et ces sublimes contemplations du génie dans le ravissement de ses extases, mais il est nécessaire pour donner à l'idée sa forme et son rayonnement parfait. Ainsi le verre qui entoure une flamme ne peut éclairer par lui-même ; mais il permet à la lumière de rayonner davantage à nos yeux : plus le verre sera poli, plus la lumière jaillira pure et limpide. Ainsi le travail ne fait pas le disamnt, mais en le taillant, il multiplie l'éclat de ses feux. Il en est de même pour l'art : plus sa forme sera parfaite, mieux elle laissera rayonner au dehors les splendeurs de la pensée.

Mais il est naturel que le travail soit moins pénible sous le feu de l'inspiration. Quelquefois l'inspiration se fait sentir seule ; et l'on voit qu'alors l'expression n'a rien coûté, mais qu'elle est née dans une seule conception avec l'idée qui l'anime. L'expression est alors souvent la plus simple, comme dans les sublimes récits de Moïse, ou inachevée, comme si le poète laissait au silence le soin de compléter la parole. "Dixitque Deus" : "Fiat lux". Et facta est lux." Ici c'est la simplicité de la parole qui en fait la sublimité. Ailleurs c'est le silence. "Invenit passu sibi domum turten nidum sibi ubi ponat pulos suos. Altaria tua, Domine virtutum." Et l'âme ravie dans l'amour de son Dieu a perdu soudain le langage des sens. Mais le poète n'en est que plus sublime ; où le coeur tressaille à cette pensée que lui seul a reconnue et que les sens sont impuissants à rendre ; il a rendu sa pensée présente à l'âme sans le secours des sens. Le poète est aussi plu vrai ; car l'amour aime mieux le silence que les paroles.

C'est un des traits caractéristiques du style de l'Ecriture, que cette concision avare de mots et de détaile, et ces silences sublimes plus expressifs que la parole. Les poètes sacrés ne s'amusent pas à décrire amoureusement la lumière que le ciel leur envoie ; ils la font jaillir à nos yeux, et comme ils se taisent. Le silence est la langue de l'extase comme celle de l'amour. Un homme ravi au-dessus des sens peut-il s'amuser à flatter l'oreille par des paroles harmonieuses et fleuries.

Ce qui explique ce caractère de la poésie biblique, c'est plus encore le génie de la langue, l'inspiration céleste qui l'éclaire.

C'est encore ce qui fait la supériorité de l'Ecriture sur toutes les oeuvres de la poésie profane. Elle ne cherche pas à relever et embellir la pompe et l'harmonie des paroles les idées qu'elle reçoit de Dieu. Elle n'a d'autre ambition que de répéter sur sa lyre fidèle les notes sublimes qui descendent du ciel. Elle accorde sa harpe aux sons de la harpe de Dieu ; s'oubliant elle-même, elle ne pense qu'aux suaves harmonies qu'elle entend et aux sublimes visions qu'elle contemple. Toutefois, il ne faudrait pas croire que le génie de l'homme est étranger à ces dispositions. Sans doute, Dieu aurait bien pu inspirer à un enfant les odes sublimes d'Isaïe ou de David. Il ne l'a pas voulu. Il a choisi pour publier ses oracles ce qu'il y a de plus grand sur la terre, le génie et la vertu, afin de nous montrer que ce qu'il y a de plus beau ici-bas est fait pour sa gloire.

A. DE ST REAL.

Ventes annuelles au delà de 6,000,000 de boîtes.

BEECHAM'S PILLS

Contre les désordres bilieux et nerveux comme les vents et douleurs à l'estomac, étourdissements, gonflements après les repas, maux de tête, vertiges, assoupissements, rougeurs, perte d'appétit, constipation, pustules sur la peau, frissons, manque de sommeil, cauchemars terrifiants, et toutes les sensations nerveuses qui font trembler tous les membres.

La première dose soulagera en vingt minutes. Toutes les personnes malades conviendront que c'est

UN MERVEILLEUX REMEDE.

LES PILULES DE BEECHAM, prises d'après les directions, guériront promptement et complètement les maladies des femmes. Elles font disparaître promptement les obstructions ou irrégularités du système et **guérissent le mal de tête.** Contre la

FAIBLESSE D'ESTOMAC, LA MAUVAISE DIGESTION, LES DESORDRES DU FOIE,

Chez les hommes, les femmes ou enfants les PILULES de BEECHAMS sont

SANS RIVALES

Et de tous les remèdes brevetés de l'univers c'est celui qui se

VEND LE PLUS

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

178—mjs—nw**

POUDRE A PATISSERIE COOK'S FRIEND

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparés, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

FEMMES ANXIEUSES

Si vous êtes menacées ou affligées de suppressions ou d'irrégularités, vous pouvez obtenir un soulagement immédiat et à peu de frais. Vous trouverez toutes les directions et informations nécessaires dans notre

LIVRE GRATIS

" Le Guide de la Santé " envoyé gratis sur réception de votre nom et adresse.

The Dr. Wilson Medicol Co., Box 117, Montreal.

MAINS ROUGES

Les démangeaisons, les callosités, les crevasses, les engelures, les "envies" douloureuses, les boutons, les acnés : un épiderme boiteux et rugueux, des cheveux clair-semés, chute de cheveux, en un mot, toute cette famille disgracieuse des maladies de la peau disparaît devant l'efficacité des bains chauds au SAVON CUTICURA, suivis de légères applications de l'onguent CUTICURA, le grand curatif de la peau. Le

Cuticura

Se vend dans le monde entier chez les pharmaciens. POTTER DRUG AND CHEM. CORP., seuls props., Boston, Mass., E.U.

900 DROPS

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

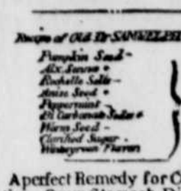

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of
Chas. H. Fletcher.
NEW YORK.

At 6 months old
35 DOSES—35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

VOYEZ A CE QUE LE FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE —DE— Chas. H. Fletcher. SOIT SUR L'ENVELOPPE DE CHAQUE BOUTEILLE DE

CASTORIA

Le Castoria est mis en bouteilles d'une grandeur seulement. Il n'est jamais vendu à la mesure. Ne permettez pas à qui que ce soit de vous vendre autre chose sous prétexte et sur promesse que c'est "tout aussi bon" et que cela "répondra à tous les besoins."

Voyez à ce qu'on vous donne C-A-S-T-O-R-I-A.

Le Fac-Similé de la Signature de Chas. H. Fletcher est sur chaque enveloppe.

Pour les Estomacs Délabrés

VICHY CÉLESTINS

Il n'y a pas de remède qui conviennent mieux au traitement des affections des organes de la digestion que l'usage régulier de

L'EAU MINERALE NATURELLE

Méfiez-vous des Imitations.

Pour reconnaître facilement la véritable EAU DE VICHY, exigez que le mot "CELESTINS" soit sur l'étiquette, la capsule et le bouchon. De plus, que le col de la bouteille soit revêtu d'une bande tricolore portant le nom de

Boivin, Wilson & Cie,
Montréal.

[1] Seuls Agents pour le Canada.

PAROLES D'OR

Les femmes ressemblent aux maisons espagnoles, qui ont beaucoup de portes, mais peu de fenêtres ; il est plus facile de pénétrer dans leur coeur que d'y lire.

J. P. RICHER.

Une femme jeune n'a que l'âge de son visage ; une vieille femme n'a que l'âge de son esprit et de son coeur.

PONTMARTIN.

Le coeur est un "lest" que jettent vite les conquérants de tout ordre qui veulent monter très haut.

NADEDJA.

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous floue.

UN JOUEUR D'ECARTE.

Les belles poésies épiques, dramatiques, lyriques ne sont autre chose que les songes d'un sage éveillé.

JOUBERT.

Pointes d'asperges. — Nettoyez des asperges vertes, mettez-les dans de l'eau bouillante salée ; après une demi-heure de cuisson, enlevez-les et coupez-toute la partie comestible en petits morceaux ; mettez ceux-ci dans une casserole avec du beurre, du bouillon et du persil haché ; quand les asperges sont cuites et que le jus a réduit, ajoutez un peu de sucre et deux jaunes d'oeufs délayés dans un peu de crème, servez comme des petits pois.

Côtelettes aux fines herbes. — Des côtelettes de veau étant parées, beurrez un plat à sauter dans lequel vous les placez ; assaisonnez-les de sel, poivre et pointe de muscade râpée ; faites prendre belle couleur des deux côtés ; mouillez ensuite avec un peu de bouillon et un verre de vin blanc, laissez cuire à petit feu, retournez-les, puis dix minutes avant de servir, ajoutez-y persil et échalotes hachés bien fin, puis un jus de citron, et servez à courte sauce.

Asperges à la Pompadour. — Après avoir gratté et bien lavé une botte de grosses asperges, attachez-les par bottillons et les faites cuire à l'eau bouillante salée. Lorsqu'elles sont cuites, retirez-les et coupez-les toutes en biais de la longueur du petit doigt ; mettez-les ensuite sécher dans une serviette bien chaude, afin qu'elles ne se refroidissent pas pendant la confection de la sauce que vous ferez de la manière suivante :

Mettez dans une casserole un bon morceau de beurre fin, une cuillerée à bouche de farine de maïs, sel, poivre blanc, trois jaunes d'oeufs et le jus d'un citron ; faites lier cette sauce au bain-marie ; puis placez les asperges dans une casserole à légumes, versez la sauce dessus et servez bien chaud.

Dans un salon, coin des jeunes filles à marier.

—Moi, fait une petite blonde, je veux un mari qui ait bon coeur, qui aime les bêtes...

—Oui, interrompt une petite rosse, tu cherches un mariage d'amour !

— —

Pour blanchir les mains, prendre gros comme un oeuf de mie de pain, la bien mouiller, s'en frotter les mains jusqu'à ce qu'elle soit liquide, se rincer ensuite et s'essuyer.

LE CELEBRE BANDAGE LINDMAN garanti retenir confortablement n'importe quelle hernie, les rognons flottants et les cas qui surgissent après les opérations chirurgicales. Autres bandages depuis $3.00. Supports abdominaux et bas électriques faits sur commande. Téléphone, 2418 rue Ste Catherine, Montréal 214-n-s.

LES Corsets D & A VOUS IRONT BIEN.

Ils sont faits sur des modèles vivants, non sur des statues ou d'après des théories, et le résultat est qu'ils s'ajustent

Avec Aise et Confort.

Ils se portent avec aise, durent bien et se vendent à des prix populaires.

Courir un Mille

plutôt que d'accepter une imitation, ou substitut, pour le savon

Baby's Own

n'est pas ordinairement nécessaire—

Au contraire, presque tous les marchands de savon le vendent, et si vous insistez, pourront vous donner le véritable Baby's Own Soap, fait par la

ALBERT TOILET SOAP CO., Montréal

Manufacturiers des célèbres savon de toilette "Albert."

92

LE CHENAL DU SAINT-LAURENT, ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, DEPUIS LES DERNIERS TRAVAUX DE CREUSAGE. LES TRAITS

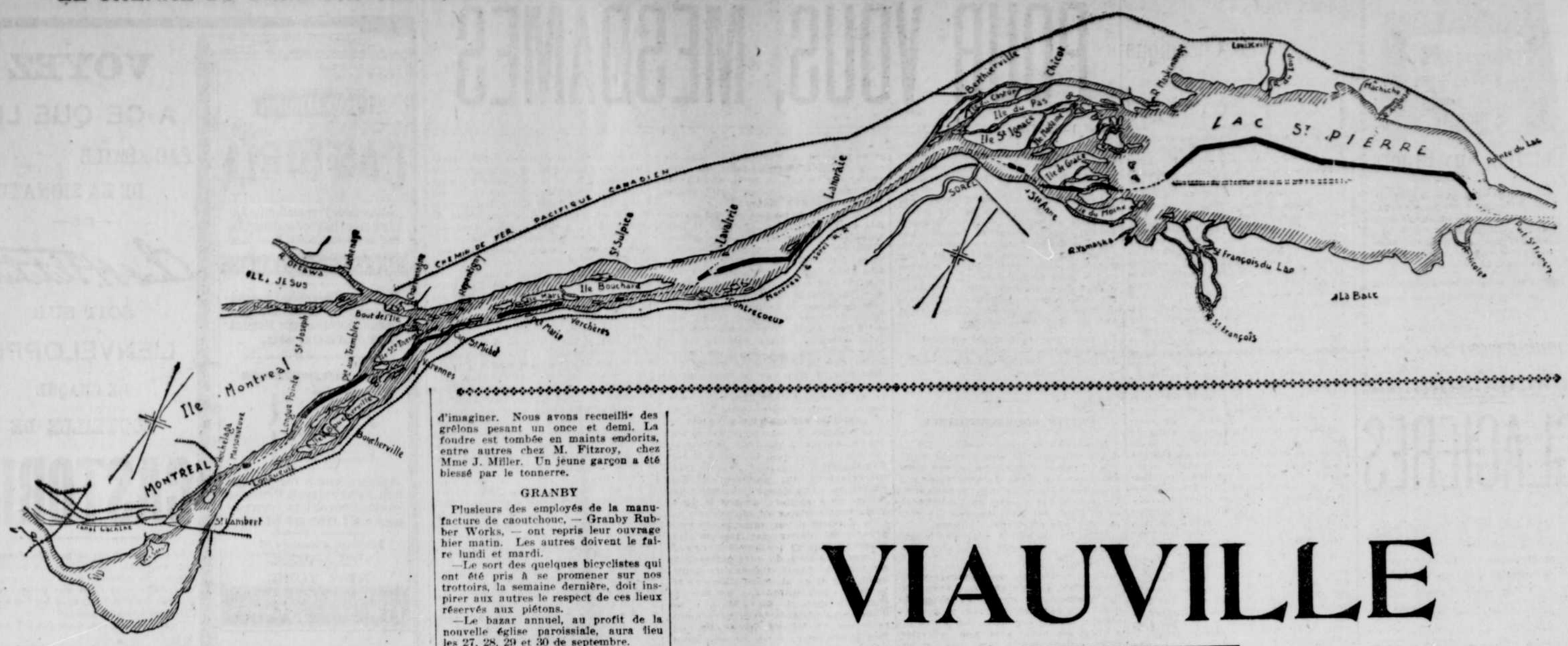

NOUVELLES DE PARTOUT

Les citoyens de la Pointe-Claire songent à faire déplacer leur cimetière — La fenaison commence en certaines campagnes — Elections des commissaires d'écoles — Visites pastorales — Tempêtes.

(De nos correspondants spéciaux)

LA POINTE-CLAIRE

Le village de la Pointe-Claire s'est transformé depuis quelques années en une jolie ville d'eau où vont passer l'été une foule d'étrangers. Situé sur le bord du majestueux lac Saint-Louis, à proximité de la ville, avec laquelle il est relié, outre le Saint-Laurent, par deux chemins de fer, le Pacifique et le Grand-Tronc, ce village est appelé dans un avenir relativement prochain, à devenir un centre important.

Les habitants ont eu le bon esprit de planter, le long de toutes les principales rues, ainsi que le long de la grande route qui traverse le village, dans toute sa longueur, des arbres magnifiques qui couvrent de leur ombre bienfaisante, l'été, la plus grande partie des habitations, ainsi que les trottoirs où se promènent les nombreux étrangers en villégiature.

Il y a pourtant à la Pointe-Claire une amélioration importante à opérer, si l'on ne veut pas risquer de compromettre les progrès de ce village: ce serait de faire disparaître le cimetière qui se trouve situé au centre même du village.

Depuis quelques mois, bon nombre de citoyens, parmi les plus importants de l'endroit, ont commencé un mouvement pour amener ce résultat.

Une requête demandant de changer le cimetière d'endroit a été signée par les principaux citoyens du village.

Les médecins, Lesage et Valois, de la Pointe-Claire, Roddick et Dubé, de Montréal, mais qui demeurent, l'été, à la Pointe-Claire, ont été consultés par les citoyens qui s'intéressent à cette question, sur les dangers qui peuvent résulter pour la santé publique d'avoir ainsi un cimetière au centre d'une population. Sans aucune hésitation, ces quatre médecins ont déclaré que le cimetière, par sa situation, était une cause de danger pour la vie des citoyens dont les propriétés sont situées à l'entour, ainsi que pour tous ceux qui fréquentaient l'église, vû qu'on est obligé de côtoyer ce séjour des morts pour se rendre au lieu saint.

Par moment, lorsqu'il fait très chaud, ce cimetière répand des odeurs impossibles à supporter pour les personnes qui vivent aux alentours ou pour celles qui s'en approchent.

Plusieurs cas de fièvre typhoïde, qui se sont produits à la Pointe-Claire, ont été attribués aux miasmes qui s'échappaient du cimetière.

Un peu à cause de la nature du terrain, qui est fort sourceux, beaucoup parce que le cimetière est trop petit, on ne recouvre des corps, le plus souvent, que par une couple de pieds de terre, afin de ne pas déranger les restes de personnes enterrées un peu plus profondément, au même endroit, ou pour ne pas faire reposer les corps dans l'eau.

Les eaux qui passent par ce cimetière sont conduites dans le lac, en face du village, c'est-à-dire droit où les citoyens sont obligés, pour la plupart, de puiser l'eau qu'ils consomment.

Il y a aussi ce charnier qui est une cause de désagrément et de danger pour les citoyens. Ce charnier est situé dans la cave de l'église, et au printemps, lorsqu'on y opère la levée des corps pour les enterrer, il s'en échappe des odeurs impossibles à supporter pour les malheureux citoyens demeurant près de ce triste endroit.

Tous ces inconvénients ont déjà été signalés au Bureau d'Hygiène Provincial, sans aucun résultat. Mais, cette fois, on semble bien décidé à obliger ce bureau à se prononcer sur cette question, qui intéresse à un si haut point la santé publique.

LAC DES SEIZE ILES

A une assemblée des contribuables de la municipalité de Montcalm, MM. Edouard Gagné, Isaïe Larose et J.-Bte Lafantaisie, père, ont été élus syndics d'écoles.

A une assemblée des syndics, M. Edouard Gagné fut nommé président et M. Arthur Grenier engagé secrétaire-trésorier.

Des remerciements furent votés au Rév. Père Bouchette, supérieur de Montfort, pour le généreux don pécuniaire qu'il a bien voulu faire pour aider à la construction de la nouvelle école.

VICTORIAVILLE

M. Eugène Beauchesne, fils de M. Ferdinand Beauchesne, autrefois employé à la Banque Jacques-Cartier, a été nommé comptable à la succursale de la Banque Molson, qui a ouvert nouvellement son bureau ici.

—La Banque Molson ayant décidé de se bâtir un joli bloc, a acheté de M. D. O. Bourbeau, un terrain au prix de $2,200.

—L'élection des officiers de la Saint-Jean-Baptiste a eu lieu dimanche dernier. M. George Létourneau a été élu président, remplaçant M. Paul Lavigne, président.

—Les tramps commencent leurs excursions dans notre localité, mais ils n'auront pas beau jeu.

NICOLET

—Lundi soir, a été tenue en cette ville, sous la présidence du lieut.-colonel Chs. H. Giroux, une séance des commissaires civils, pour l'érection des paroisses, MM. P. A. Papillon et F. X. St Germain, commissaires, y assistaient. Cette séance a été convoquée dans le but de nommer un nouveau secrétaire, en remplacement de feu M. C. B. Guillet, et M. N. Camirand, avocat, a été choisi à l'unanimité secrétaire de ce bureau.

—A une séance régulière du conseil de paroisse, tenue au lieu ordinaire, lundi, le 10, M. W. Camirand a été nommé unanimement procureur et avocat de la corporation de la campagne.

—Sont actuellement en villégiature à Nicolet M. Mendoza Langlois, de Montréal, l'hôte de M. Z. A. Langlois, et Dlle Eugénie Papillon, de Montréal.

L'EPIPHANIE

Les dernières pluies ont fait beaucoup de bien et tout fait présager que la récolte du foin, des grains et des légumes sera en abondance cette année.

—Nos cultivateurs ont déjà commencé leur récolte de foin.

—Mercredi soir, à notre salle publique, eut lieu une assemblée de tous les membres associés qui composent notre assurance de paroisse, pour délibérer sur la nomination des évaluateurs qui devront évaluer les pertes encourues par M. Gosselin, lors de l'incendie de sa manufacture et moulins. Les membres associés ayant refusé de nommer les évaluateurs pour la raison qu'ils se refusent de payer l'assurance de M. Gosselin, celui-ci en nomma cinq et se propose de faire valoir ses droits comme membre associé de cette assurance et de faire les démarches nécessaires pour forcer les récalcitrants à respecter les règlements de notre assurance de paroisse.

—Les contribuables, à notre commission scolaire, ont fait, il y a quelques jours, l'élection de leurs officiers, dont voici le résultat: Révérend J. T. Gaudet, MM. Charles Deslongchamps, Théodule Pauzé, Napoléon Laforest et Honoré Papineau. Ce dernier a été élu en remplacement de M. Louis Blanchard, sortant de charge. M. Edmond Prudhomme, marchand de notre localité, a été réélu secrétaire-trésorier de notre commission scolaire pour la 26e fois.

Un superbe monument, acheté à Joliette, par MM. John et Willy Lynch, sera bientôt placé dans notre nouveau cimetière, sur les tombes des MM. W. et E. Lynch, leur père et leur oncle, décédés dans le cours des années 1897-1898.

ARNPRIOR, ONT.

Nous avons eu, mardi, l'une des plus terribles tempêtes, qu'il soit possible d'imaginer. Nous avons recueilli des grêlons pesant un once et demi. La foudre est tombée en maints endorits, entre autres chez M. Fitzroy, chez Mme J. Miller. Un jeune garçon a été blessé par le tonnerre.

GRANBY

Plusieurs des employés de la manufacture de caoutchouc, — Granby Rubber Works, — ont repris leur ouvrage hier matin. Les autres doivent le faire lundi et mardi.

—Le sort des quelques bicyclistes qui ont été pris à se promener sur nos trottoirs, la semaine dernière, doit inspirer aux autres le respect de ces lieux réservés aux piétons.

—Le bazar annuel, au profit de la nouvelle église paroissiale, aura lieu les 27, 28, 29 et 30 de septembre.

—Les propriétaires de l'aqueduc sont maintenant occupés à placer un tuyau de 8 pouces de diamètre, de leur réservoir au bas de la montagne de Shefford. Une partie de l'ouvrage est déjà terminée et le tout doit l'être pour le 1er septembre prochain

SAINT-CESAIRE

M. C. A. Phaneuf, marchand, est élu pour la commission des écoles.

KINGSVILLE, Co. MEGANTIC

M. l'abbé J. A. D'Auteuil, ancien curé de cette paroisse, est parti le 10 du courant pour aller passer quelques semaines à la Baie des Chaleurs, dans l'intérêt de sa santé. Il est accompagné de sa nièce, Mlle Maria Lévesque.

—Mlle Dolly Bennett s'est embarquée le 8 du courant, pour l'Europe. Elle doit visiter l'Irlande, l'Angleterre, et la France. Ele était en compagnie de M. et Mme P. J. Feeny, de Liverpool, Angl.

—Le 9 du courant, à 7½ hrs p. m., a eu lieu l'inauguration du nouveau club "L'Union Commerciale de Kingsville". Les membres de ce club sont: patron, G. R. Smith, Ecr, M. P. P., président honoraire, M. J. H. Lessard; vice-présidents, MM. Benson Bennett, Dr D. L. Larose, Dr C. E. Morin, Jos. Demers, J. L. Roberge, Georges Langevin; président actif, M. J. P. H. Dion; vice-présidents actifs, MM. Edouard Roberge, Jos. Pouliot; secrétaire-trésorier, M. Eudore Larose; ass.-sec. trésorier, M. Jos. Landry; membres du comité, MM. Oliva Dusseault, P. H. Walsh, Edouard Lambert, Arcadius Beaudoin, Frank Robitaille. Ce club compte déjà plusieurs donateurs, entre autres G. R. Smith, Ecr. M. P. P.; D. L. Larose, Ecr., M. D.; MM. Jos. Demers, L. A. Fréchette, Georges Langevin et J. H. Lessard.

CHAMBLY

Parmi nos derniers arrivés en villégiature nous remarquons MM. Charles Barnard, avocat; Arthur Geoffrion, avocat; Arthur Gauthier, de la Cour du Recorder de Montréal, et Dasilva Lamoureux, tous de Montréal.

—Le cercle des Etudiants s'est réuni jeudi soir, et a décidé de donner un grand banquet pour commémorer le 10ème anniversaire de sa fondation.

—Le cercle Dramatique de Chambly se propose de donner une soirée dans le courant du mois d'août.

—Le feu s'est déclaré hier matin dans la manufacture de coton appartenant à M. S. T. Willet. Les dommages sont assez considérables.

CAP ST IGNACE

La paroisse a fait son pèlerinage hier par une magnifique journée. Les personnes qui ont été heureuses de faire ce pèlerinage ont été témoins, d'un grand miracle. C'est un paralytique, malade depuis 3 ans et père de 7 enfants; après avoir été porté à la sainte Table par plusieurs personnes et imploré la bonne sainte Anne, il pleurait à chaude larmes en demandant sa guérison, il s'est produit on ne sait quoi, mais à la surprise générale il se mit à marcher comme dans son jeune temps. Il ne faut pas vous demander quelle impression ça fait sur la foule. Ce pèlerin se nomme Hector Poulin; il était venu de Pittfields, Indiana, avec un pèlerinage des Etats-Unis.

Il y avait aussi un pèlerinage de St François, Rivière du Sud, comté de Montmagny, à bord de l'Etoile, mixte. Malheureusement il s'est échoué entre l'île au Rat et l'île Madame; heureusement la mer montait et il a pu repartir aussitôt. Il n'y a pas eu de panique.

CARILLON

La visite de Monseigneur l'archevêque de Montréal s'est faite mercredi avec solennité. Toute la paroisse s'est montrée anxieuse de voir pour la première fois Sa Grandeur et l'entendre donner des avis et des exhortations paternels. Une centaine d'enfants ont reçu le sacrement de confirmation. Deux adresses ont été présentées à Sa Grandeur; la première en anglais, par M. Dan Murphy, bourgeois; la seconde, en français, par M. Evariste Mallette, marchand. Sa Grandeur a répondu dans les deux langues dans les termes les plus flatteurs pour la paroisse.

—La tempête de dimanche dernier a fait beaucoup de tort aux grains chez plusieurs cultivateurs dans les endrdoits bas.

—Il n'y aura pas de pommes ici cette année, les chenilles ayant dépouillé les arbres de leurs feuilles, de bonne heure.

ANGE GARDIEN DE ROUVILLE

Lundi, le 10 du courant, Alphonse Ostigny a été réélu commissaire d'école.

LA BAIE DU FEBVRE

La température inclémente de dimanche a forcément retardé de quelques jours la récolte du foin. Elle a belle apparences et nos agronomes s'en réjouissent.

—Si nous en croyons la rumeur, l'entreprise de notre église projetée aurait été confiée, par décision de MM. les syndics, à MM. Giroux et frère, d'Yamachiche.

—Le jeune Lemire, la victime du malheureux accident arrivé le printemps dernier serait, nous assure-t-on, en bonne voie de guérison.

SAINTE-MARTINE

M. Edward McGowan, maire, élu président, M. Guillaume Gagnier, marchand, réélu secrétaire de la commission scolaire.

ST DAVID

A une assemblée publique des contribuables de cette municipalité, tenue le 10 du courant, M. Eucharist Valois a été élu commissaire d'école.

VIAUVILLE

Nous attirons l'attention du public sur les Prix de nos Lots à VIAUVILLE, et tout spécialement sur nos CONDITIONS FACILES qui ne sont égalées par personne.

PRIX DES LOTS

Rue Notre-Dame	Tous vendus
Rue Ste Catherine	18c le pied
Rue Adam	Tous vendus
Rue Lafontaine	15½c le pied
Rue Ontario	17c le pied
1ère, 2e, 3e, 4e et 5e Avenues,	12c à 16c le pied

Les divisions varient de 25 à 27 par 100 pieds.

CONDITIONS: 5 p. c. comptant, la balance payable en 8 années, par paiements mensuels ou comme vous le désirez, int. 4 p. c.

Venez donc voir et nous nous ferons un plaisir de vous faire visiter nos terrains et de vous montrer les avantages que nous offrons et de vous donner toutes les informations que vous désirerez.

Les canaux sont en voie de construction et se finiront aussitot sur toutes les rues également, ce qui permettra de batir de suite.

Le révérend M. Dubuc a pris possession du presbytère qu'il occupe actuellement, et la paroisse St Clément est officiellement ouverte — garantie ultérieure aux acheteurs et possesseurs de lots.

BUREAU PRES DE LA SOURCE D'EAU SULFUREUSE

OUVERT TOUS LES JOURS, Dimanche compris, de 9.00 a m. à 9.00 p.m.

EDOUARD BEAUDRY, Représentant.
J. B. DeGUISE, Gérant.

TEL. BELL: East 774; Main, 139.

Pianos et Orgues WILLIS

Les plus grands détailleurs sur le continent américain

PIANOS CANADIENS ET AMERICAINS

Au premier rang, droits et grands. Plus d'un demi million en usage. Ecrivez pour les prix et conditions.

WILLIS & CO
1824 rue Notre-Dame, Près McGill, Montréal.

ECLAIRAGE LUXFER

Etre capable de lire ou d'écrire à la lumière du jour à une distance de 100 pieds d'une fenêtre, c'est plus qu'on ne saurait espérer. Cela peut être rarement fait. Mais on considérera peut-être qu'il est impossible de lire ou d'écrire à la lumière du jour dans un soubassement à 100 pieds de la rue. Cependant c'est possible depuis qu'on a commencé à éclairer les soubassements avec les prismes de la Luxfer Prism Co. Il est possible de projeter la lumière presque partout. Dans le soubassement du No 1833 rue Notre-Dame tout le système est rendu clair et le caractère le plus fin peut être lu à n'importe quel endroit. Tout le monde est cordialement invité à venir voir cet exhibit qui est visible chaque jour de travail.

—Profitez de notre vente de juillet pour vous acheter une bonne robe noire à un prix excessivement bas. M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame.

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", "Long measures", etc., etc.

6 cents le pied

Beaux lots à bâtir, 25 x 100, rues St Georges et Mance. Les lots à meilleur marché qui aient jamais été offerts. — Georges Marcil, 2220 rue St Laurent, 2 à 5 heures p. m.

Dr A. BROSSEAU

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. 119—a

UN POINT D'HISTOIRE

Que sont devenus les restes du célèbre corsaire Paul Jones?

Le secrétaire d'Etat à Washington avait chargé l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris de faire des recherches dans ce but de retrouver la tombe de Paul Jones, le fameux corsaire américain, mort à Paris, le 18 juillet 1792.

Paul Jones, né en Ecosse, vint très jeune en Amérique. A l'époque de la guerre de l'Indépendance il s'est engagé dans la marine où il s'est distingué par des croisières remarquables. Nommé capitaine, il vint attaquer les navires anglais jusque sur les côtes d'Angleterre. Ayant éprouvé des déboires au sujet d'une capture importante, Paul Jones se réfugia à Paris. Après de nombreuses démarches, il obtint du gouvernement français le commandement d'un navire de guerre que Paul Jones a baptisé du nom de "Bonhomme-Richard." C'est avec ce navire, escorté de cinq autres vaisseaux, que Paul Jones entreprit une campagne de piraterie qui a causé des torts énormes aux Anglais. Le gouvernement français a couvert d'honneurs et de récompenses Paul Jones, lorsque celui-ci est retourné à Paris.

Paul Jones, après être rentré aux Etats-Unis en 1781, et y avoir occupé différents postes dans la marine, est allé de nouveau à Paris et de là en Russie où il fut nommé contre-amiral avec promesse d'être mis à la tête de l'escadre de la mer Noire. L'impératrice Catherine II, n'ayant pu tenir cet engagement, accepta la démission de Paul Jones et lui accorda une pension qui ne fut jamais payée. Le fameux corsaire est retourné à Paris où il est mort dans l'isolement et la misère.

M. Henry Vignaud, premier secrétaire de l'ambassade américaine à Paris, s'est activement occupé de cette affaire et a fait de sérieuses recherches. Maintes fois, il s'est informé auprès des autorités parisiennes au sujet de l'emplacement de la tombe de Paul Jones. Il n'a pu obtenir aucun renseignement satisfaisant à cet égard. Mais il est un fait établi que Paul Jones n'a pas été enterré dans le même cimetière que le général Lafayette, c'est-à-dire au cimetière de Picpus.

M. Henry Vignaud vient de donner, par une lettre, ces renseignements au département d'Etat. Le secrétaire d'ambassade ajoute que Paul Jones a été enterré avec les plus grands honneurs, comme le constatent les archives de l'époque. Il est possible, dit-il, que Paul Jones ait été enterré dans quelque cimetière qui a été exproprié depuis cette époque et dont les ossements ont été transportés dans les ossuaires des Catacombes.

Marchands Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", "Long measures", etc., etc.

HABILLEMENTS

Tout Faits, de - - $6.00 a $15.00
Sur Commande, de $12.00 a $30.00

Le tout garanti bien fini et d'une bonne coupe.

G. A. AMONTAGNE & CIE.
1536 RUE Ste CATHERINE 1538

PHOTOGRAPHIE

Films Lumière extra rapides pour Kodaks. Plaques Lumière extra rapides, spéciales pour instantanés.

F. CORDON,
Agent de A. Lumière et ses Fils.
1835 Notre-Dame, Montréal.

LES MEILLEURS ARTICLES DE CUISINE

Les articles émaillés ordinaires s'écaillent, se fendillent ou brûlent toujours, nécessitant continuellement de nouveaux achats. Les articles en acier Agate Crescent ne se fendillent ni ne brûlent jamais. Ils durent longtemps et ce sont les meilleurs articles émaillés qui soient faits. Chaque articles porte notre étiquette. Faits par

THE THOS DAVIDSON Mfg Co. Ltd, Montréal

PLUS PRONONCES, DANS LE COURS DU FLEUVE, INDIQUENT LES ENDROITS OU LES BATTURES ONT ETE CREUSEES A 27½ PIEDS.

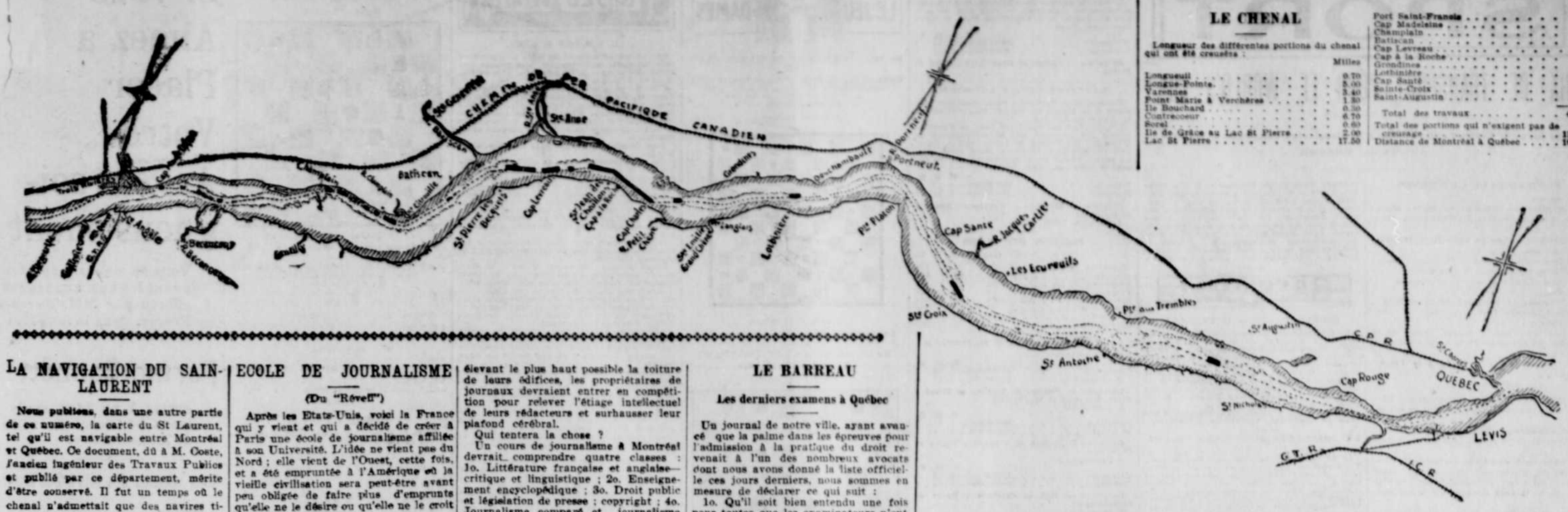

LE CHENAL

Longueur des différentes portions du chenal qui ont été creusées :

	Milles
Longueuil	0.70
Longue-Pointe	5.00
Varennes	3.40
Point Marie à Verchères	1.80
Ile Bouchard	0.50
Contrecoeur	6.70
Sorel	0.60
Ile de Grâce au Lac St Pierre	2.00
Lac St Pierre	17.50
Port Saint-Francis	0.86
Cap Madeleine	0.70
Champlain	1.10
Batiscan	0.50
Cap Levrard	2.80
Cap à la Roche	5.50
Grondines	0.80
Lotbinière	0.40
Cap Santé	0.20
Sainte-Croix	0.90
Saint-Augustin	0.60
Total des travaux	49.30
Total des portions qui n'exigent pas de creusage	110.70
Distance de Montréal à Québec	160.00

LA NAVIGATION DU SAINT-LAURENT

Nous publions, dans une autre partie de ce numéro, la carte du St Laurent, tel qu'il est navigable entre Montréal et Québec. Ce document, dû à M. Coste, l'ancien ingénieur des Travaux Publics et publié par ce département, mérite d'être conservé. Il fut un temps où le chenal n'admettait que des navires tirant 10½ pieds. Aujourd'hui les eaux les plus basses admettent une navigation de 27½ pieds.

On remarquera que dans le lac Saint-Pierre, l'ancien creusage en ligne droite a été abandonné. La nature a enseigné quelque chose aux ingénieurs, savoir que l'eau qui se creuse un lit a des raisons de procéder par sinuosités. C'est la règle invariable ; et chaque foi que l'homme a voulu s'en écarter, ses efforts en ont souffert. Si le St Laurent était en ligne droite de Montréal à Québec, les navires pourraient le remonter difficilement, tantôt la pression de la tête serait énorme. Au contraire, la nature y a mis des relais : le courant va se briser de cinq milles en cinq milles ou quelquefois plus et repart comme pour une mission nouvelle dépouillé de sa charge. On n'a pas d'idée comme la pression en ligne droite diffère de la pression en lignes courbes.

A propos de navigation. M. Arthur Murphy, ancien député, suggère de nouveau un plan qu'il a offert, il y a déjà plusieurs années. "Au lieu de creuser continuellement, dit-il, pourquoi ne pas faire un barrage à Deschambault, c'est-à-dire aux rapides appelés "Richelieu ?" Il a calculé qu'avec une seule écluse à Deschambault, on produira douze pieds additionnels d'eau au Cap à la Roche et cinq à Sorel. Il y a, de plus, l'élévation du niveau dans les petites rivières qui se grossiront en proportion de douze à deux ou trois pieds. Si la rivière de l'Assomption, par exemple, ou la Rivière des Prairies gagnaient trois pieds d'une manière permanente, quelle différence pour les riverains !

Ce barrage coûterait cinq millions de dollars.

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", " Long measures", etc., etc.

ROSENTHAL

Le grand pianiste, écrit :

"Je considère le pianola comme l'invention la plus ingénieuse, et je suis sûr que rien ne se rapproche autant de l'exécution à la main. J'ai été grandement réjouis de l'entendre interpréter une étude de Chopin à ma façon à moi. Il m'a semblé plus remarquable encore dans l'exécution des morceaux brillants. Je crois qu'il peut être d'utilité pratique en aidant aux élèves pianistes à contrôler leur puissance technique et leur propre talent dans ce genre de compositions.

Vous souhaitant beaucoup des succès que vous méritez si bien, je suis sincèrement votre tout dévoué.

(Signé) MORITZ ROSENTHAL.

Le pianola joue n'importe quel piano. Tout le monde peut le jouer. Vous êtes invités à venir entendre cette merveilleuse invention. L. E. N. Fratte et Cie., seuls agents, 1676 rue Notre-Dame.

HERCULES Wire Beds

A Ceux y Concernés

Je vends les **Sommiers Elastiques Hercules** depuis au delà de 3 mois, et on ne s'en est jamais plaint. Je crois que ce sont les meilleurs du genre.—FREDERIC LAPOINTE,
Marchand de Meubles,
1581 Rue Ste Catherine.

Gold Medal Furniture Mfg Co., Fabricants, Toronto et Montréal.

BEAUTE PARFAITE

Si vous désirez avoir une peau transparente, claire, fraîche, exempte de Pustules, d'éruptions, de Rougeur, de Rugosité, de Rousseur ou de Boutons, servez-vous des

GAUFRES SURES ARSENIQUES DU DR CAMPBELL

Pour le Teint et du

Savon Arsénique Medicamenté de Fould

Pour le Teint.

Les dames par tout l'univers qui ont des succès dans les réunions sociales, affirment que les Gaufres Sûres Arseniques du Dr Campbell et le Savon Arsénique de Fould sont les meilleures préparations pour la toilette qui n'ont jamais été offertes pour éclaircir le teint et développer les formes et la taille.

Le seul véritable embellisseur du teint qu'il y ait au monde. Gaufres, par la poste, 50c et $1.00 la boîte. six grandes boîtes pour $5.00. Savon, 50c.

Adresser toutes les commandes par la poste à

LYMAN, SONS & Co, Agents de l'Est, 384 St Paul, Montréal.

Vendus par tous les pharmaciens au Canada. 1—n

ECOLE DE JOURNALISME

(Du "Réveil")

Après les Etats-Unis, voici la France qui y vient et qui a décidé de créer à Paris une école de journalisme affiliée à son Université. L'idée ne vient pas du Nord ; elle vient de l'Ouest, cette fois, et a été empruntée à l'Amérique où la vieille civilisation sera peut-être avant peu obligée de faire plus d'emprunts qu'elle ne le désire ou qu'elle ne le croit nécessaire maintenant.

Depuis plusieurs années déjà, l'Université de Philadelphie a institué une chaire de journalisme qui n'est pas une des moins suivies ni des moins utiles de cette florissante institution.

Paris a suivi l'exemple.

Qu'est-ce que l'on attend donc à Montréal pour s'embarquer dans cette voie ?

Croit-on par exemple que le besoin ne se fait pas sentir pour une création de ce genre ?

Alors, pourquoi tarder ?

N'est-il pas un fait que nos journaux sont encombrés de jeunes gens, animés de la meilleure volonté du monde, je l'admets, ayant fait des études généralement ordinaires, je l'admets encore, mais parfaitement impropres au métier et qui le resteront toute leur vie sans espoir de pouvoir améliorer ni leur position, ni leurs connaissances.

D'ailleurs, comment pourraient-ils le faire ?

Ce ne sont pas les plus avancés dans la carrière qui pourraient les éclairer ; tous sont devenus journalistes par chance, sans notions préalables et s'ils occupent une place plus haute, c'est parce que leur degré d'intelligence ou de connaissances générales acquises était supérieur et n'importe où leur aurait assuré une place dans un des premiers rangs. Mais cela ne tient aucunement à un bagage spécial.

Nos journaux se font en somme à la grâce de Dieu et souvent il nous oublie dans la distribution de ses bienfaits ; car on en voit quelquefois de bien drôles.

Il n'est personne qui n'ait maintes fois déploré le galimatias pitoyable qu'on nous sert dans nos prétendus grands journaux sous prétexte de faits-divers, de compte-rendus, de chroniques, etc.

En dehors d'un défaut d'instruction élémentaire auquel il est facile de remédier en rejetant absolument les sujets qui ne sont pas capables de parler ou d'écrire leur langue correctement, il règne dans tous ces écrits une absence totale de notions générales, des connaissances encyclopédiques qui sont indispensables dans le métier surtout dans notre pays.

On ne se fait pas une idée de tout ce que doit savoir le journaliste ou du moins de tout ce dont il doit avoir des connaissances au moins superficielles pour écrire le plus banal fait-divers, un vulgaire accident. Et chaque jour le cercle des connaissances indispensables s'élargit ; chaque jour de nouvelles découvertes surgissent, des applications inconnues jusqu'à présent se dévoilent et tombent immédiatement dans l'usage courant si bien que le plus humble reporter doit se heurter à chaque instant à une de ces manifestations du progrès.

Et c'est justement cette nécessité d'accroître constamment le cercle de ses notions de choses qui imposent au journaliste l'obligation d'une éducation et d'un entraînement spécial et par suite l'existence d'une école, d'une faculté où se préparera le terrain pour la semence future.

On a beau dire qu'on naît journaliste et qu'on ne le devient pas. Ce sont des axiômes trop faciles pour excuser la médiocrité.

Le journalisme est une science comme toutes les autres, qui a ses règles, ses problèmes et ses théories.

La vie politique, qui, dans notre population occupe une place primordiale, donne au journalisme canadien une importance considérable que tout le monde doit désirer voir employer pour le bien, c'est-à-dire pour l'éducation du peuple, pour sa direction vers un but élevé et même pour son instruction.

C'est bien ici que le journalisme est un apostolat puisqu'il constitue pour la majorité du peuple l'instrument réel d'éducation supérieure.

Dans ces conditions on ne saurait trop pourvoir aux moyens de rehausser le niveau du recrutement intellectuel qui en remplit les rangs.

Eduquons nos journalistes, voilà quel devrait être le grand mot.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de s'adresser pour créer une école de journalisme, qui serait peut-être beaucoup une école de journalistes, au gouvernement qui s'empresserait d'en faire une serre chaude pour l'incubation des idées qui constituent sa plateforme ; ce serait une erreur aussi de faire de cette école un appendice de notre Université Laval, où les esprits et les intelligences sont malheureusement soumis à la trituration épiscopale, nous avons déjà bien assez de ces journaux jésuitières qui se déguisent pompeusement du titre d'organe de l'opinion et qui vont chercher à l'évêché leur bon à tirer !

Il faudrait une école libre, un cours indépendant où se donneraient les leçons propres à créer des journalistes utiles.

Pourquoi les propriétaires de journaux ne se syndiqueraient-ils pas pour créer cela ? Ce serait un bon placement pour eux. Au lieu d'avoir à engager des reporters incapables d'écrire dix lignes sans commettre les plus grosses balourdises contre le bon sens, la grammaire et l'orthographe, ce qui dégoûte le lecteur ; au lieu d'avoir des rédacteurs qui leur attirent par leur défaut de clairvoyance ou leur ignorance des conséquences de lourdes actions en diffamation, ils seraient à même de trouver ainsi des sujets ayant une connaissance suffisante de chaque chose pour éviter l'un ou l'autre de ces inconvénients.

Voyons, si seulement les journaux consacraient les sommes qu'ils paient par année aux avocats pour éteindre les causes de diffamation, à créer une chaire de droit public ou de législation de la presse, ils y trouveraient un riche bénéfice.

Au lieu de se faire concurrence en élevant le plus haut possible la toiture de leurs édifices, les propriétaires de journaux devraient entrer en compétition pour relever l'étiage intellectuel de leurs rédacteurs et surhausser leur plafond cérébral.

Qui tentera la chose ?

Un cours de journalisme à Montréal devrait comprendre quatre classes : 1o. Littérature française et anglaise—critique et linguistique ; 2o. Enseignement encyclopédique ; 3o. Droit public et législation de presse ; copyright ; 4o. Journalisme comparé et journalisme appliqué.

Il ne serait pas difficile de trouver quatre hommes pour faire ces quatre cours ; nous pourrions immédiatement ici donner quatre noms correspondant parfaitement à cette nomenclature, mais ce serait précipiter les choses.

En attendant, qu'on y réfléchisse.

La chose en vaut la peine et intéresse tout le monde, tous ceux qui lisent les journaux, tous ceux qui s'en servent et tous ceux auxquels ils servent.

Pourquoi quelqu'association, comme l'Ecole Littéraire, dont je ne mets pas en doute les excellentes intentions, mais qui n'est en somme maintenant qu'une manufacture de pommade, ne prend-elle pas cette idée en mains ?

Nous avons des instituts dentaires pour les arracheurs de dents, pourquoi n'avoir pas des instituts de journalistes ?

Il vient de se fonder, dans le comté de Jacques-Cartier, un Institut Gallinacicole pour enseigner l'élevage des volailles, poules, dindons, canards, pourquoi n'avoir pas un institut de journalisme ?

Voilà mon idée : maintenant, vous en ferez ce que vous voudrez.

VIEUX-ROUGE.

Besoin d'un magasin moderne

Chaque marchand devrait savoir quels sont les besoins spéciaux de son magasin, mais il y a un grand nombre de choses désirables pour tous, dont les sept suivantes sont les plus importantes : Une bonne vitrine d'étalage, cela comprend une façade attrayante avec une vitrine d'étalage dans laquelle les marchandises peuvent être bien étalées.

Une belle entrée sans entraves, un accès facile et non encombré de marchandises.

Un système d'étaler les marchandises dans le magasin sans les détériorer.

Il faut bien chauffer et aérer le magasin, afin qu'en tous temps ceux qui y entrent se trouvent aussi confortables que possible.

La propreté du stock et des fixtures.

On ne peut éclairer le magasin partout qu'en se servant de prismes luxfer.

Il faut que les commis et le propriétaire soient non seulement polis et obligeants envers les clients, mais aussi les uns envers les autres.

CHOCOLAT CHERRY BRAND, en paquets élégants, c'est un chocolat délicieux, qui possède l'arôme des fruits, 5c. En vente chez tous les épiciers, pharmaciens, confiseurs, sur les chemins de fer, bateaux à vapeur, places d'eau, etc., etc. Fabrique et bureau, 276 rue St Laurent, Montréal. Tel. Bell, Main, 2403. Agents demandés. mje—n

LE CONCOURS DE BISLEY

Dans le concours pour la coupe Kolapore, qui a été gagnée par l'équipe d'Angleterre, les tireurs canadiens, Simpson, Ogg et Gilchrist ont fait chacun 30 points.

Dans le concours à 500 verges pour cette coupe, les scores ont été les suivants :

Angleterre, 265; Canada ,263; Guernsey, 258; Jersey, 254; Indes, 246.

Les meilleurs scores faits par les représentants du Canada, sont ceux de Blair, Rennie et Fleming, 34 points chacun; Simpson et Gilchrist, 33. Le score finale dans le concours pour la coupe Kolapore a été comme suit :

Angleterre, 768; Canada, 759; Jersey, 714; Guernsey, 735, Indes, 702.

Les scores canadiens à 600 verges ont été les suivnats : Simpson et Rennie, 34 points; Blair et Gilchrist, 33; Ogg, 32 ; Cartwright, 31; Bertram, 30 et Fleming, 29.

LES MICROBES

On ne saurait apporter trop d'attention à la conservation du fait destiné à la nourriture des enfants, surtout pendant la saison des chaleurs. On sait d'ailleurs, les hygiénistes le répètent sur tous les tons, que les microbes qui se trouvent dans l'air peuvent accidentellement venir s'ensemencer dans le lait. La crainte d'accidents fait qu'un grand nombre de mères de famille préfèrent donner à leurs enfants une nourriture plus solide et plus sûre. Sans exclure absolument le lait de l'alimentation des enfants, elles leur donneut de la Peptonine, qui, sous une forme parfaitement assimilable, remplace avantageusement le lait. La" Peptonine," à elle seule, constitue un aliment parfait: On la prépare indifféremment avec du lait ou avec de l'eau. Au point de vue nutritif, cela ne fait aucune différence; au point de vue de l'hygiène et de la santé des enfants, cela fait toute la différence au monde. La "Peptonine" rend les enfants forts et vigoureux—même pendant les chaleurs de l'été,—alors que le régime du lait, toujours sujet à caution, les débilite, les rend malades, leur donne des coliques, de la diarrhée, ou, ce qui est pis, le choléra dont les conséquences sont presque toujours fatales. Essayez une boîte de "Peptonine"—il ne vous en coûtera que 25 cts—vous jugerez par vous-même des effets, et vous finirez par l'adopter. En vente partout, dans les meilleures pharmacies et épiceries. Gros: 382 avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal. Téléphone Bell, East. 1288.

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", " Long measures", etc., etc.

LE BARREAU

Les derniers examens à Québec

Un journal de notre ville, ayant avancé que la palme dans les épreuves pour l'admission à la pratique du droit revenait à l'un des nombreux avocats dont nous avons donné la liste officielle ces jours derniers, nous sommes en mesure de déclarer ce qui suit :

1o. Qu'il soit bien entendu une fois pour toutes que les examinateurs n'ont pas l'habitude de prendre le temps de se rendre compte du succès relatif de ceux qu'ils jugent dignes de devenir leurs confrères ; il leur suffit de s'enquérir si les aspirants justifient par leurs réponses, le minimum légal de points requis, lequel est assez élevé, à savoir les ⅔ sur les quatre matières principales.

M. FORTUNAT BOURBONNIERE

2o. Si toutefois il se fût agi d'entrer dans l'appréciation du mérite respectif des travaux des aspirants à la cour de Thémis, pour décerner des rangs d'excellence et des mentions honorables, comme aux collèges et aux universités, nous sommes autorisés par des personnes compétentes, à dire qu'il y aurait eu lieu de tenir compte du succès de l'examen écrit et oral de M. Fortunat Bourbonnière, licencié en droit avec distinction de l'Université Laval de Montréal, fils de feu T. B. Bourbonnière, notaire, ainsi que de M. Edmond B. Drolet, qui avait remporté au McGill les "first rank honors." Ce dernier a fait sa cléricature chez MM. MacMaster et McLennan, et celui-là à l'étude de MM. Cressé et Décarries. Tous deux ont fait un cours d'étude classique brillant, l'un au collège Sainte-Marie, dirigé par les RR. PP. Jésuites, et l'autre au collège de Montréal, tenu par les Messieurs de Saint-Sulpice. Nous reproduisons la photographie de l'un d'eux, après avoir publié celle de M. Drolet, lors des derniers examens universitaires.

En achetant des

Viandes en Conserve

Voyez à ce que la boite porte notre nom et "ANCHOR BRAND" et vous serez alors certains d'obtenir les meilleures viandes en conserve qu'il y ait sur le marché.

Vous trouverez que nos prix sont aussi bas, sinon plus bas que ceux des autres.

Voici quelques exemples :

Pieds de Cochons désossés,
Boites de 2 livres, 25c

Bœuf Roti,
Boites de 2 livres, 25c

Bœuf Salé, pressé,
Boites de 2 livres, 25c

Saucisses Cambridge, cuites,
Boites de 2 livres, 25c

A n'importe lequel de nos 7 Magasins de détail ou chez les Epiciers.

The Laing Packing and Provision Coy, Limited

214—1

Onguent de Champagne

(BREVETE)

Guérison prompte et certaine de tous les maux extérieurs. Tous ceux qui souffrent, ou qui désespèrent de leur guérison, sont priés de s'adresser à moi. ALEXANDRE CHAMPAGNE, rue du Roi, Sorel.

Je, soussigné, certifie que par suite d'une bosse au cou, j'ai souffert pendant trois mois. Durant ce temps, j'ai employé les remèdes du médecin, qui ne m'ont rien fait. Alors, j'allais usage de l'Onguent Champagne, qui m'a complètement guérie. C'est avec plaisir et reconnaissance que je recommande l'Onguent Champagne.—Dame S. CHAMPAGNE. 290—s—n (1)

L'ABBEY'S EFFERVESCENT SALT COMPANY

GAGNE SA CAUSE

M. John A. Grose, le détective bien connu, vient d'arriver de l'Ouest, où il a obtenu beaucoup de succès dans sa cause, pour infraction contre Abbey Effervescent Salt.

Depuis quelque temps, MM. Knowles & Co., imprimeurs de London, Ont., achetaient des bouteilles dont se sert l'Abbey Effervescent Salt Company, imprimaient une étiquette ressemblant beaucoup à la véritable, copiant mot à mot les directions pour l'usage d'Abbey's Effervescent Salt, ils lithographiaient un paquet extérieur, ressemblant tellement à celui de d'Abbey's Effervescent Company, qu'à une courte distance il était pratiquement impossible de les distinguer l'un de l'autre. Avec ces paquets qu'ils vendaient à un grand nombre de pharmaciens, ils fournissaient une formule qui semblait être tout "aussi bonne" qu'Abbey's Effervescent Salt.

M. Grose et deux hommes de son service secret, ont fait une enquête minutieuse sur l'étendue de cette affaire frauduleuse et un bref d'injonction contre M. Thomas Knowles Jr, de London, a été pris par "The Abbey Effervescent Salt Company. L'examen de M. Knowles a établi complètement les allégations de l'Abbey Effervescent Salt Company, et une injonction a été émise par Son Honneur le juge Moss, de la haute cour de justice d'Ontario, défendant au défendeur Knowles, non seulement de continuer de faire ces paquets, mais aussi d'employer les mots "Effervescent Salt" et de plus il doit retirer du marché tous les paquets qui sont sortis de son établissement. Tous les pharmaciens qui ont acheté ces paquets-imitation ont été notifiés que s'ils en exposent en vente après le 15 de juillet, ils seront immédiatement poursuivis au criminel et au civil, par l'Abbey Effervescent Salt Company.

On peut juger de l'extension des opérations de Knowles & Co., par le fait que ces préparations qui ont été placées sur le marché sous différents noms, savoir : Laxa Saline, Dr Howards Effervescent Salt, Dr Carrolls Effervescent Salt, Gilpin's Effervescent Salt, Webb's Effervescent Salt, English Fruit Saline, et sous un grand nombre d'autres noms, ont été vendues au moins à 59 pharmaciens, parmi lesquels se trouvaient, The Burgess Powell Co., Geo. Reid, H. W. Burgess, M. B. Annis, W. H. Gilpin, A. E. Kennedy de Toronto; J. S. Armstrong, Paris; R. Ferrah, Galt; W. O. Foster, St Thomas; Hay & Co., et A. D. Brandon, Wallaceburg ; H. Southcott, T. E. Sweet et autres de Ste Catherine ; J. A. Zimmerman et F. W. Mills, Hamilton; S. McDiarmid, C. McGregor et autres, de St Jean, N. B.; Irwin & Sons, H. W. Cameron, d'Halifax, sans compter un grand nombre d'autres dans de petites villes.

Dans l'histoire commerciale du Canada, il n'y a probablement jamais eu sur le marché, un si grand nombre d'imitations d'articles bien connus et en usage dans le public. Les nombreuses poursuites en loi de l'année dernière ont rendu ce fait très évident. Cependant, les avertissements et l'expérience ne seront pas mis de côté parmi les marchands qui offrent en vente des préparations falsifiées, sans s'enquérir s'ils ont droit d'en agir ainsi, et le public en général n'aura certainement pas à souffrir de l'augmentation de l'honnêteté dans les affaires.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant particulier)

Québec, 15—M. Venière Nicole, doyen des manchonniers de Québec, est mort subitement, ce matin, à l'épicerie Hamel, coin de la Côte Ste Geneviève et rue d'Aiguillon.

—Mme Murphy, hôtelière, coin des rues St Paul et St Valier, a été victime des filous ,qui se sont introduits adroitement dans le bar et ont enlevé $70 de la caisse .

—Cyrille Marcoux, électricien, 101 rue Richardson, a pris la poudre d'escampette, en compagnie de sa femme, laissant sans asile, ni pain, quatre enfants, dont l'aîné âgé de quatre ans et le cadet âgé de 2 mois. Les malheureux enfants ont été placés à l'orphelinat .

—Le nommé Joseph Sullivan, arrêté jeudi, à Ste Anne de Beaupré, dont il a été question dans une dépêche antérieure, dit venir de Fall River, Mass., et proteste de son innocence. Il admet cependant avoir pris un petit balai au magasin de M. Jos. Marcoux, mais n'être pas venu en ce pays pour filouter. Il n'est âgé que de vingt ans et est très bien mis. Il avait une forte somme d'argent sur lui.

—Le constable Caouette, de la police provinciale, est de retour de St Magloire, comté de Dorchester, où un vol considérable a été commis chez M. le curé Mercier. Le policier est revenu avec la certitude que les auteurs de ce vol ne demeurent pas à cent lieues de là, et il paraît que l'affaire a été réglée à l'amiable, le Rév. M. Mercier refusant de porter plainte contre le coupable.

JUGEMENT IMPORTANT

$1,400 de dommages pour avoir été blessé dans une mine

Ottawa, 15—Le juge Lavergne a accordé jugement, ce matin, pour quatorze cents piastres, à M. Déziel, de Wakefield, qui poursuivait M. Blackburn, d'Ottawa, pour cinq mille piastres de dommages, pour négligence apportée à la protection des ouvriers de sa mine de mica, négligence qui l'a rendu victime d'un sérieux accident.

—Pianos à louer, pour la campagne ou les places d'eau. Pianos droits à $3.00, $4.00 et $5.00 par mois.—Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

G. LABONTE

1459 rue Ste Catherine

COIN MONTCALM

Il ne Faut Pas Oublier

Qu'il nous reste encore des milliers de Bargains qui doivent disparaître durant Juillet, entre autres dans nos départements de confection, modes, blouses, jupes, jupons, lawn, mousseline, piqué, etc., etc. Voici quelques lignes sur lesquelles nous attirons toute votre attention pour la semaine prochaine :

Blouses

Un job considérables de belles Blouses de couleurs très variées, valant au moins 75 cents, réduit à..... 35c

BLOUSES en lawn et mousseline noir, avec collet blanc, valant au moins 75 cents n'importe où, réduit à..... 50c

Toutes les balances de lignes de Blouses que nous avons vendues 75c, 90c et $1.00, sont réduites sans exception à..... 40c

Chapeaux

350 beaux chapeaux richement garnis pour jeunes filles ou pour dames, quelque chose valant au moins $1.25 réduit à..... 48c

Jupons

en lawn blanc, garnis en broderie de 75c, réduit à..... 50c

Jupes de Robes

En tulle garnis en piqué blanc, 5 verges de tour, valant $3.50, réduit à..... $2.25

Jupes en toile écrue barrée, bleu-marin, vendues de bonne heure $2.25, réduit à..... $1.19

Jupes en étoffes de fantaisie, grande variété de patrons, déjà vendues $1.75, réduit à..... $1.15

Jupes en crépon noir, valant $5.00, réduit à..... $3.75

Jupes de Robes

en broché noir, déjà vendues $2.25, réduit à.... $1.39

Jupes en alpaga, noires, valant $4.00, réduit à..... $2.20

Lawn Blanc

25 pièces de Lawn blanc, 30 pouces de largeur, valant 10 cents, réduit à..... 5c

Piqué Blanc

10 pièces de beau piqué blanc, 27 pouces de largeur, valant 10c, réduit à..... 6½c

Piqué bleu marin et blanc, barre rose et bleue, valant 25c la verge, réduit à..... 15c

Mousseline Pointillée

de couleur unie, rose, bleu pâle, écru, vert nil, etc.,etc., vendue toute la saison à 10c la vg, réduit à.. 5½c

G.LABONTE

1459 rue Ste Catherine

COIN MONTCALM.

SPORT

PRIX DE TRANSPORT POUR LE WORLD'S MEET

Une Ligue de Croquet enfin etablie à Montreal—Les Canadiens à Bisley—Victoire des Montreals

PROGRAMME DE LA JOURNEE

La crosse :

A Montréal — Montréal vs Jeunes Shamrocks, 3 heures, terrain des Shamrocks, Mile-End.

A Montréal — Léo vs Valleyfield, Montreal Driving Park.

A Cornwall, Toronto vs Cornwall. Départ de la gare Bonaventure à 1.15 heure.

A Sherbrooke — Québec vs Sherbrooke.

Baseball :

A Montréal — Montréal vs Springfield ; Montreal Baseball Park, 3 heures.

Le bicycle :

Course Inter-Club, 3 heures, départ de la barrière sur le chemin de la Longue-Pointe.

Le yacht :

Courses sur le lac St Louis, à la Pointe-Claire.

DIMANCHE

A Montréal — Double attraction au Parc Delorimier. Baseball : Indépendant vs Hochelaga.

Partie de baseball, ligue de l'est, Springfield vs Montréal, terrain des Shamrocks, 3 heures.

A Valleyfield — Partie de baseball, ligue provinciale, Electric vs Mascotte. Excursion de Montréal à cette occasion. Départ du club Mascotte de la gare Bonaventure à 9.15 heures.

A St Jean — Partie de bassball, ligue provinciale St Hyacinthe vs St Jean.

LE BICYCLE

PRIX DE TRANSPORT POUR LE WORLD'S MEET

Voici les prix de transport convenus par les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur en Canada :

Passage. — Au prix d'un billet simple, plus dix cents, aller et retour.

Dates de vente, limites et territoire. — Les 5, 6 et 7 août, billets bons pour revenir jusqu'au 14 août, de Mackenzie, Ont., Sault Ste Marie, Mich., Port Huron, Mich., Détroit, Mich., et les gares à l'est de ces endroits jusqu'à et y compris Québec, Lévis, Island Pond et Mégantic.

Les 4, 5, 6 et 7 août, billets bons pour revenir jusqu'au 14 août, des gares à l'est de Québec, Lévis et Mégantic.

Les 8, 9, 10, 11 et 12 août, billets bons pour aller le jour de l'émission et bons pour revenir le deuxième jour, après l'émission, de Brockville, Ottawa et les gares à l'est de ces endroits, jusqu'à et y compris Québec, Lévis, Island Pond et Mégantic.

Prix de passage aux coureurs. — Au prix d'un billet simple aller et retour sur présentation du certificat signé par le président du transport de la C. W. A., bons pour aller le 28 juillet jusqu'au 4 août et pour revenir le 14 août.

Pour les courses à Boston. — Pour les courses à Boston, on prolongera la limite des billets pour retourner à Montréal, pourvu que les billets soient déposés entre les mains des agents à Montréal, des lignes pour lesquelles tels billets sont bons pour se rendre à Montréal, afin de permettre aux passagers d'aller à Boston assister aux courses — L. A. W. National Meet — qui auront lieu du 14 au 19 août. En cet endroit, la limite extrême devant être le 12 août.

Pour la commodité des coureurs qui veulent aller à Boston, sur réception d'un certificat signé par le président du comité de transport de la C. W. A., un taux de $6.00 per capita, de Montréal à Boston.

Il est convenu entre ces lignes de chemin de fer que le prix du passage, aller et retour entre Montréal et Boston, sera de $9, bons pour aller le 14 ou 1 et bons pour revenir partant de Boston, le 20 août.

De différents endroits aux Etats-Unis. — Pour Montréal, situés sur la ligne du Grand-Tronc et autres lignes de la Nouvelle Angleterre, des billets aller et retour, au prix d'un billet simple, seront vendus, bons pour aller les 5, 6 et 7 et bons pour revenir jusqu'au 14 août inclusivement.

De tous les endroits des Etats-Unis des billets, aller et retour, seront vendus au prix d'un billet simple, bons pour aller les 4 et 5 et bons pour revenir jusqu'au 15 août inclusivement.

Admission aux courses :

Admission générale, 25 cents.

Sièges de la grande estrade, 35 cents.

Sièges réservés sur la grande estrade, 50 et 75 cents.

Loges, 6 sièges, $6.00.

Les membres du comité de réception s'efforceront de donner le meilleur accueil possible aux visiteurs afin que leur séjour en cette ville soit des plus agréables.

Pour tous renseignements nécessairement omis, dans ce programme, s'adresser aux secrétaires honoraires :

Anglais, David J. Watson.

Français, H. A. Robert.

Quartiers généreux, chambre 21, hôtel Windsor, Montréal.

LE TIR

LES CANADIENS A BISLEY

Voici les scores faits par les cinq équipes dans le concours pour la coupe Kolapore :

	200 vgs.	500 vgs.	600 gs.	Ttl.
Angleterre	248	265	260	708
Canada	240	264	256	760
Guernsey	227	258	240	725
Jersey	229	254	231	714
Indes	266	246	220	702

Voici les scores faits par les tireurs canadiens :

Rennie, Capt. R.	32	35	34	101
Simpson, soldat J. E.	30	33	34	97
Blair, lieut. H. C.	29	34	33	96
Gilchrist, lieut. J. W.	30	33	33	96
Fleming, soldat A. R.	32	34	29	95
Ogg, lieut. John	30	32	32	94
Cartwright, Capt. A. D.	29	31	31	91
Bertram, sergt. L. T.	28	32	30	90
Totaux	240	264	256	760

Les huit représentants n'ont été choisis qu'hier matin, et l'adjudant a eu beaucoup de peine à faire son choix, tellement tous les représentants du Canada tiraient bien.

Le concours pour le prix du prince de Galles a commencé hier et excite un vif intérêt. La cible était à 200 verges et à 600 verges, 10 coups dans chaque concours. Le concours n'est ouvert qu'à ceux qui ont remporté des médailles d'or, d'argent et de bronze aux concours de la National Rifle Association. Le montant des prix est de 300 louis, dont 100 sont donnés par le prince de Galles. Voici les scores faits par les Canadiens dans ce concours :

	200 vgs.	600 vgs.	Ttl.
Lieut. H. C. Blair, 78e Batt.	44	46	90
Capt. Cartwright, 101ème R.G.	41	48	89
Soldat A.R. Bleming, R.T.Co.	46	46	92
Lt. R. A. Robertson, 13e Bt.	43	49	92
Soldat J. H. Simpson, 10e R. G.	46	46	92

Le score de 80 fait par le capitaine Cartwright, le moins élevé parmi ceux faits par les Canadiens, le mettra cependant probablement parmi la liste des vainqueurs.

Le vainqueur a été Wattleworth, de Liverpool, qui a fait un score de 95. Les tireurs Canadiens seront probablement présentés à Sa Majesté au château Windsor le 25 courant.

LACROSSE

TORONTO vs CORNWALL

Cornwall, 15 — L'équipe de Cornwall se composera, cet après-midi, des joueurs suivants :

Hess, Cameron, W. Broderick, Tobin, John White, Sands, Black, Burns, Madden, Turner, Jack Broderick et Degan.

Voici l'équipe de Toronto : A. Allin, G. Wheeler, L. Yorke, H. Stewart, C. A. Tobin, W. Tozer, H. Iler, H. Cooper, Fred. Moran, Frank Moran, A. Snell, E. McLean, W. B. Lillie, Dr K. Peaker.

Le referee sera Joseph Kent, d'Ottawa. Les umpires sont MM. J. Davidson, d'Ottawa, et Stewart Rayside, de Lancaster. Il y a longtemps que la population a porté autant d'intérêt à une joûte de crosse et il y a longtemps que le résultat d'une rencontre a été aussi important. Le club Cornwall, à une coupie d'exception près, est en excellente condition, et s'attend bien de gagner. Il y aura des excursions de Brockville, Ottawa et Montréal. Le train spécial pour cette dernière partira à 1.15 heure de la gare Bonaventure.

BASE BALL

INDEPENDANTS vs HOCHELAGA

Aucun amateurs de baseball qui seront dimanche à Montréal, ne devra t manquer la partie Hochelaga-Indépendant, qui sera jouée au nouveau parc Delorimier, sur l'avenue Delorimier. Ce sera certainement une partie excitante, car l'enjeu de $100 va forcer les deux équipes à faire plus que leur possible. Il ne serait pas étonnant de voir la batterie des St Hughes, les deux frères Dumaine, prêter main forte aux Indépendants.

La partie de baseball sera précédée d'une joute de crosse qui commencera à 2 heures.

EXCURSION DES MASCOTTES A VELLEYFIELD

La partie de baseball qui aura lieu demain, à Valleyfield, entre les Electrics et les Mascottes, promet d'édifier les fameuses parties jouées l'automne dernier, entre ces mêmes clubs. Les Electrics se réjouissent fort de l'absence de Payette, qui est actuellement avec les Montréals, et comptent avoir facilement raison des champions, mais ceux-ci, qui ne sont jamais à bout de ressources, ont retenu pour la circonstance, les services d'un pitcher qui surprendra les Electrics.

L'excursion promet d'être un grand succès. Le départ aura lieu à 9.15 heures, à la gare Bonaventure, et l'on reviendra à bonne heure à Montréal.

MONTREAL vs SPRINGFIELD

La partie de cette après-midi, entre Montréal et Springfield commencera à 3 heures. Une autre partie sera jouée demain, à la même heure, entre les mêmes clubs, au terrain des Shamrocks, rue St Denis, Mile-End. Springfield ne reviendra pas ici avant le mois de septembre, et par suite de ce fait, et des deux parties excitantes qui ont déjà été jouées, il devrait y avoir foule nombreuse. Il est possible que Payette qui a pratiqué depuis quelques jours, soit le pitcher à la partie de demain, mais cela n'a pas encore été décidé. Lundi, mardi et mercredi, Hartford jouera ici.

MONTREAL TRIOMPHE DE SPRINGFIELD

Montréal a triomphé hier de Springfield, mais non sans peine. Les visiteurs ont en effet fait un grand effort dans les deux dernières innings, et sont venus bien près d'égaler le score.

La joute a été fort intéressante en ce que l'on a vu de beaux brins de jeu. Il est vrai que les Montréals ont deux erreurs à leur crédit, deux erreurs coûteuses, commises par Henry et Johnson, mais tout de même ,la joute fut fort excitante et intéressante.

Le plus beau coup de la partie à notre avis, est une balle arrêtée par Johnson et lancée au premier but, qui fit mourir Curley. La balle avait été frappée avec une vigueur prodigieuse et aurait été bonne pour deux buts peut-être ; Johnson l'arrêta et la renvoya à temps à Dooley. Un autre beau coup qui rivalise avec le précédent, est une balle lancée par Shearon, de l'extrême right field à Jacklitz, qui fit mourir l'appalau au home plate.

La balle ne toucha pas le sol dans son voyage, partant des mains de Shearon et venant tomber dans celles du catcher, au bon moment. C'était la perfection même.

Un autre beau coup fut celui accompli par Johnson et Schiebeck. Brown s'était rendu au premier but sur un scratch hit et Myers qui le suivit au bat, envoya un fly au deuxième but. Johnson fit quelques pas dans sa direction, mais au lieu de saisi rla balle, il la laissa tomber sur le sol, où elle roula vers Schiebeck, qui se tenait sur le deuxième but. Brown pendant ce temps, avait laissé le premier but et courait vers le deuxième. Schiebeck qui avait la balle touchа le but et lança ensuite à Dooley, faisant mourir les deux coureurs.

Le début de la partie souleva l'enthousiasme des spectateurs, les Montréals faisant deux points grâce à deux hits et un but sur quatre balles. Dans la deuxième innings toutefois, les choses prirent une tournure menaçante, les visiteurs faisant trois points sur un seul hit, alors qu'il y avait deux hommes morts, et grâce aux erreurs des Montréals.

Grâce à quelques hits faits en temps opportun, Montréal put égaler le score dans la quatrième inning, et prendre l'avantage dans la cinquième. Tout alla bien jusqu'à la huitième inning, mais à ce moment, les visiteurs firent un effort. Henning commença par un coup bon pour deux buts, Dolan reçut quatre balles, Brown frappa un coup bon pour deux buts, qui fit entrer Hemming au home. Myer frappa ensuite un coup bon pour trois buts, qui fit entrer au home les deux coureurs qui étaient sur les buts. Montréal ne voulut pas rester en arrière, et Schiebeck, Tommy Bannon et Henry tombèrent sur les balles de Pappalau, qu'ils frappèrent vigoureusement, ce qui avec une couple de buts sur quatre balles produisit quatre courses autour des buts.

Un home run de Campbell dans la neuvième inning, fit entrer deux visiteurs au home et porta le score à 8 à 9. Ce fut tout cependant, et Montréal gagna par un point.

L'un de scoups bons pour deux buts du capitaine Dooley, fut bien près de devenir un home run. Score :

MONTREAL

	AB	R	1B	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	4	2	2	4	2	0
T. Bannon, l.f.	4	2	2	0	0	0
Shearon, r.f.	4	0	1	2	1	0
Johnson, 3b.	5	1	1	5	3	1
Dooley, 1b.	5	0	3	9	0	0
Henry, 2b.	3	1	1	1	3	1
G. Bannon, c.f.	3	1	1	1	0	0
Jacklitz, c.	4	0	0	3	0	0
Duggleby, p.	2	2	1	2	5	0
Totaux	33	9	12	27	14	2

SPRINGFIELD

	AB	R	1B	PO	A	E
Shannon, s.s.	4	0	1	1	4	0
Curley, 2b.	4	1	1	3	1	0
Campbell, l.f.	5	1	1	0	0	0
Hemming, 1b.	5	1	2	10	0	0
Dolan, r.f.	4	1	1	1	0	0
Brown, c.f.	5	2	2	6	0	0
Myers, 3b.	3	1	1	2	3	1
Phelps, c.	2	1	1	1	0	1
Pappalau, p.	3	0	1	0	3	0
Totaux	35	8	11	24	11	2

Score par innings :

Springfield	030000032— 8
Montréal	200120004x— 9

SOMMAIRE

Sacrifice hits, Schiebeck, G. Bannon, Shannon. Buts volés, Schiebeck, T. Bannon 2, Shearon, Dooley, Jacklitz. Coups bons pour deux buts, Schiebeck, Dooley, Hemming, Brown. Coups bons pour trois buts, T. Bannon, Myers, Phelps. Home run, Campbell. Double plays, Schiebeck à Dooley. Buts sur quatre balles, par Duggleby 4, par Pappalau 5. Frappée par balle lancée par le pitcher, Henry, Curley, Phelps. Struck out, par Duggleby 1. Balles manques, Jacklitz. Laissés sur les buts, Montréal 7, Springfield 7.

Temps, 1.55. Umpire, O'Loughlin. Assistance, 800.

VICTOIRE DE SYRACUSE

Syracuse, N. Y., 15 — Syracuse a gagné hier sa partie avec Providence, dans la neuvième inning. Le score était alors de 9 à 5 contre le club local et il y avait un homme de mort. Lipotte, Winters et Griffin frappèrent à la suite, Cooney échappa la balle frappée par Field au ras du sol et Smith fit un coup bon pour deux buts. Ces coups égalèrent le score. Evans remplaça alors le pitcher Dunkle et Williams frappa sa première balle, faisant un coup bon pour deux buts et gagnant la partie. Powers a engagé un pitcher d'Oswego, du nom de Kimball. Score :

	R.	H.	E.
Syracuse	102100105—10	16	6
Providence	501010110— 9	13	5

Batteries — Brown et Williams ; Dunkle, Evans et Leahy.

VICTOIRE DE ROCHESTER

Rochester, N. Y., 15 — Le club local a perdu hier une partie dans laquelle les Worcester ont eu tout le temps l'avantage. Le pitcher Conn joua une très mauvaise partie, et l'assistance qu'il reçut ne fut pas de première classe.

Lampe, le pitcher des visiteurs, empêcha les membres du club local de faire plus de sept hits bien espacés. L'assistance était de 3,000 personnes. Score :

	R.	H.	E.
Worcester	023021004—12	14	2
Rochester	001000001— 2	7	5

Batteries — Lampe et Bransfield ; Conn et Smink.

HARTFORD DEFAIT A TORONTO

Toronto, 15 — Toronto a battu Hartford hier grâce à sa faculté de frapper vigoureusement les balles de Johnson.

L'effort fait par Hartford dans la huitième inning fut provoqué par le relâchement de Williams. En dehors de cette inning, Hartford fit cinq hits, Williams étant invincible. La partie ne fut guère intéressante et fut dénuée de points saillants. Score :

	R.	H.	E.
Toronto	02203020x— 9	17	3
Hartford	10000204o— 7	11	2

Batteries — Williams et Rothfuss ; Johnson et Urquhart.

Assistance, 1,000.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Worcester	35	26	574
Montréal	34	26	567
Rochester	34	27	557
Toronto	34	28	548
Springfield	31	27	534
Providence	29	37	439
Hartford	28	36	438
Syracuse	19	37	339

PARTIES DE LA LIGUE NATIONALE

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Cincinnati	100131000— 6	10	3
Philadlephie	10010403x— 9	13	3

Batteries — Phillips et Hawley et Wood ; Platt, Donohue et McFarland.

A New-York :

	R.	H.	E.
New-York	000000001— 1	11	2
St Louis	001000101— 3	4	1

Batteries — Meekin et Wagner ; Young et O'Connor.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore	122100350—14	12	3
Cleveland	100000000— 1	3	4

Batteries — Hill et Crisham ; Bates et Schrekongost.

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Chicago	101000001— 3	4	3
Brooklyn	10001020x— 4	8	5

Batteries — Griffith et Donohue ; McJames, Farrell et McGuire.

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington	102021000— 6	10	3
Louisville	10501001x— 8	14	2

Batteries — Mercer et Kittredge ; Woods et Phillipi, Zimmer.

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston	02000000x— 2	4	0
Pittsburg	00000000— 0	1	0

Batteries — Nichols et Clarke ; Cheesebro et Schriver.

POSITION DES CLUBS

Clubs.	Gag.	Per.	P.C.
Brooklyn	51	24	680
Philadelphie	45	27	625
Boston	46	28	622
Chicago	43	28	606
St Louis	43	31	584
Baltimore	40	30	570
Cincinnati	36	36	500
Pittsburg	35	38	479
New-York	32	41	438
Louisville	29	44	397
Washington	25	50	333
Cleveland	12	60	167

LIGUE CANADIENNE

A London — Hamilton, 7, 12, 6 ; London, 10, 9, 2

Batteries — Baker et Conwell ; Cooper et Lohman. Umpire, Popkay.

A Woodstock — Woodstock, 5, 9, 6 ; Guelph, 14, 16, 5.

Batteries — Norcon, Crystal et Pickard ; Damoth et Lafleur. Umpire, Kelly.

LIGUE DE L'OUEST

A Minnéapolis — Minnéapolis, 7 ; Columbus, 2.

A Milwaukee — Indianapolis, 5 ; Milwaukee, 2.

A Kansas City — Kansas City, 10 ; Détroit, 1.

A St Paul, première partie, Buffalo, 8 ; St Paul, 2.

Deuxième partie, St Paul, 4 ; Buffalo, 3.

La Presse vs St Henri, lundi, au Bout de l'Ile. Informations chez W. Stanford, 125 rue Atwater.

Jacques-Cartier, de St Jean-Baptiste vs Montcalm Indépendant, dimanche, à 2 heures. Informations chez Jos. Léveillé, 772 rue Sanguinet.

St Joseph Indépendant vs Capital, demain, à 2 heures. Informations chez J. Leduc, entre 7 et 8 heures.

Victor vs Variétés, demain, ferme Logan. Informations chez V. Quintal, angle des rues de Montigny et Panet.

Le club St Joseph Indépendant a défait le club Sohmer par un score de 3 à 2.

Batteries — Auctif et Leclerc.

Les St Joseph Indépendant ont défait les jeunes Richmond par un score de 8 à 3.

Batteries — Auctif et Leclerc.

Ville-Marie vs Ville-Marie I, dimanche. Informations chez R. Lavoie, 3187 rue Notre-Dame.

Le club Trinity lance un défi aux Trinity, qui ont défait les St Laurent et les Lagauchetière, pour une partie qui sera jouée mercredi, à 2½ heures, sur la ferme Logan.

Pour toutes informations, s'adresser au No 255 rue Ste Elizabeth, lundi soir, vers 7½ heures.

Butler, l'ancien catcher des Montréal, qui était avec Washington, a rejoint le club Toronto, et Duncan, de ce dernier club, a été congédié.

LIGUE NATIONALE CANADIENNE-FRANCAISE DE CROQUET

Dans le dernier rapport que nous avons donné de cette ligue, nous avions omis de mettre les mots "Canadienne-française," dans le nom de la ligue.

A la dernière assemblée tenue le 18 juillet courant, le club Les Montagnard a été accepté comme membre de la ligue.

La liste suivante de parties a été adoptée :

16 juillet — Royal vs Logan.
16 juillet — Montréal vs Napoléon.
23 juillet — Montagnard vs Royal.
23 juillet — Napoléon vs Logan.
30 juillet — Montagnard vs Montréal.
30 juillet — Royal vs Napoléon.
6 août — Logan vs Napoléon.
6 août — Montréal vs Montagnard.
13 août — Montagnard vs Logan.
13 août — Royal vs Montréal.
20 août — Napoléon vs Royal.
20 août — Logan vs Montréal.
27 août — Logan vs Royal.
27 août — Napoléon vs Montagnard.
3 septembre — Montagnard vs Napoléon.
3 septembre — Montréal vs Royal.
10 septembre — Logan vs Montagnard.
10 septembre — Napoléon vs Montréal.
17 septembre — Montréal vs Logan.
17 septembre — Royal vs Montagnard.

Les parties seront jouées sur le terrain du club nommé en dernier lieu.

En cas de mauvais temps, les parties seront remises à la fin de la saison, excepté pour les parties qui devront se jouer chez les Montréal, ceux-ci ayant un terrain couvert.

Dimanche prochain, le club Indépendant, de Maisonneuve, se rendra sur le terrain du club Hurteau, pour y terminer le match déjà commencé.

La partie commencera à bonne heure, car aussitôt ce match fini, le club Champlain se mesurera avec le club Hurteau, sur le même terrain, coin des rues Sanguinet et Beaubien.

En cas de mauvais temps, le club Hurteau se rencontrera au club Champlain, à sa salle, No 172 rue Champlain.

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", " Long measures", etc., etc.

LE JEU DE DAMES

No 181. — PROBLEME DE DAMES FRANCAIS

Composé par M. St M., père, et inscrit en remerciement à M. J. L. Paradis, pour la gracieuse dédicace de son problème No 581

Noirs — 11 pièces.

Blancs — 13 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 10. — PROBLEME DU JEU FRANC

Composé par St M., père

Noirs — 7 pièces.

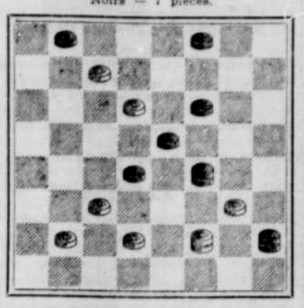

Blancs — 7 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 502. — PROBLEME DE DAMES CANADIEN

Composé par St M., père

Noirs — 15 pièces.

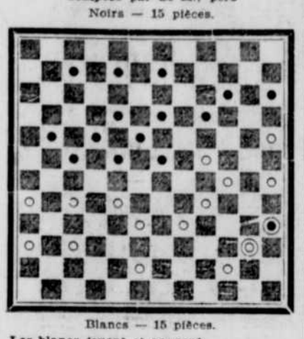

Blancs — 15 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 505. — PROBLEME DE DAMES

Composé par M. L. J. Paradis, et dédié à mon ami M. W. Labrecque, Montréal

W

Noirs — 12 pièces.

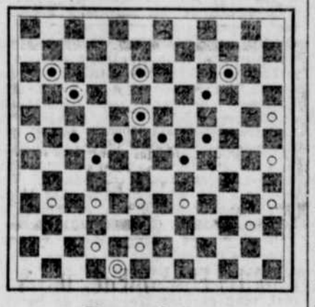

Blancs — 12 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 506. — PROBLEME DE DAMES

Composé par M. L. J. Paradis, et dédié à mon ami M. Maximilien Dumouchel, Montréal

X

Noirs — 13 pièces.

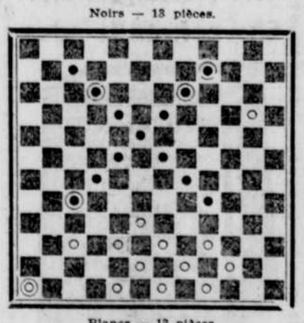

Blancs — 13 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU No 9, PAR M. J. LATERREUR

Blancs	Noirs
25 à 22	17 à 21
26 à 30	15 à 19
30 à 26	21 à 25
29 à 30	25 à 29
30 à 26	29 à 25
26 à 31	25 à 18
27 à 23	18 à 27
31 à 18 gagnent.	

SOLUTION DU No 130, PAR H. MATHIEU

Blancs	Noirs
18 à 12	17 à 19
48 à 42	38 à 47
39 à 33	28 à 39
30 à 24	19 à 30
35 à 5	47 à 24
25 à 14	46 à 10
5 à 6 gagnent.	

SOLUTION DU No 593, PAR L. J. PARADIS

Blancs	Noirs
31 à 25	9 à 31
37 à 31	31 à 46
38 à 45	39 à 50
32 à 15	35 à 2
48 à 41	2 à 48
54 à 5 gagnent.	

SOLUTION DU No 594

Blancs	Noirs
37 à 32	26 à 37
50 à 45	39 à 61
42 à 36	61 à 50
33 à 47	40 à 66
42 à 36	29 à 42
65 à 60	66 à 53
59 à 48	42 à 53
64 à 59	53 à 64
71 à 29	24 à 35
30 à 43 gagnent.	

Solutions justes, par M. L. Paradis, 9, 130 ; H. Beausoleil, Waterbury, 5, 6, 8, 587, 590 ; F. Carrier, Fitchburg, Mass. 8 et 590 ; J. L. Berthiaume, Southbridge, 593, 594 ; S. Dupuis, Montréal, tous ; E. M. Martin, St Jacques, 130, 593, 594 ; Paul Thériault, Ottawa, 9 ; Georges Bussières, Québec, 9 ; Henri Beausoleil, Waterbury, 130, 593, 594 ; R. B. Millar, East Angus, 9 ; P. L. Hunt, Montréal, 593, 594 ; Georges B. St., Montréal, 130, 593, 594 ; Nap. Brochu, Lévis, tous ; F. Lemay, Fall River, 130, 593, 594.

Nous donnons cette semaine, le problème No 592, que nous avions été obligés de retrancehr de notre colonne, la semaine dernière, faute d'espace.

Excursion au Lac St Jean

Lundi, 17 juillet ; prix de Montréal à Roberval et recour, 1ère classe, $7.00 ; 2e classe, $6.00. Billets, bons pour 30 jours, à vendre aux Bureaux de Colonisation, 1564 rue Notre-Dame. 10.14

LE JEU D'ECHECS

LE ROI DES ECHECS

Par un bel après-midi du mois de septembre 1858, un gentleman étranger, aux allures correctes et distinguées, fit son apparition au Café de la Régence.

C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, de taille moyenne et frêle, imberbe, brun, les yeux noirs très brillants, les traits fins et expressifs, dont la bouche sérieuse et le menton volontaire donnaient à l'ensemble de la physionomie un cachet de douceur et de fermeté.

Jean, le premier garçon de la Régence, s'approcha.

—Je suis étranger et je ne connais personne ici, dit le jeune gentleman en pur français, avec un accent anglais, et je désirerais faire la partie avec le plus fort joueur.

—Monsieur Harrwitz est là, répondit Jean.

—Je connais parfaitement son nom. Demandez-lui s'il est disposé à jouer avec moi.

Jean s'éloigna, remplit sa commission, et revint annoncer que M. Harrwitz consentait à jouer.

Harrwitz était sans rival à la Régence depuis la disparition des anciens maîtres de l'Echiquier français.

Bossu comme "Monsieur Punch," il était malin, caustique, féroce pour ses victimes, comme un chat qui joue avec une souris. Mais il avait une façon de frapper un petit coup sec sur sa tabatière et de prendre une prise qui équivalait à un arrêt de mat, quand il exécutait un de ces coups décisifs auxquels Protée n'aurait pas échappé.

—Eh bien, jeune homme, dit-il, au svelte gentleman arrêté devant sa table, en lui jetant un regard oblique, vous voulez donc faire ma partie ? Je ne joue pas moins de deux francs.

—Je prends toutes vos conditions, Monsieur, répondit le jeune étranger, qui s'inclina en s'asseyant en face de lui, pendant que la galerie des amateurs se rassemblait pour former le cercle autour d'eux.

—Et, reprit Harrwitz, la tête penchée de côté, en absorbant une prise à haute dose, quel avantage puis-je vous offrir ?

—Je jouerai la première partie à égalité, et vous jugerez comment nous ferons la seconde.

—Très bien, jeune homme, prenez le trait.

—Nous tirerons le trait, répliqua l'étranger en présentant les mains fermées.

Harrwitz fit un signe de l'index ;

—Vous avez les blancs et le trait, jeune homme. Avez-vous déjà joué avec de bons amateurs ? ajouta-t-il en rangeant ses pièces.

—Oui monsieur.

—Où cela ?

—D'abord dans mon pays, en Amérique.

—C'est loin de Paris. Et qui vous a appris à jouer ?

—Mon père et mon oncle.

—Ah ! ah ! nous sommes l'élève de papa, les échecs en famille. Nous allons voir cela.

La partie s'engagea : Début régulier, position assez incertaine, à la suite de quelques coups imprévus.

—Pas mal, tout ça, jeune homme, pas mal ; il y a de l'aplomb, de l'originalité ; mais vous allez perdre un Fou. Allons, pour cette fois, reprenez le coup : Pion quatrième Dame, et vous le sauvez.

—C'est joué, monsieur, articula l'Américain. Dans ce début, quand je joue le Pion de la Dame à la quatrième case, je considère comme acquise la supériorité de position.

—J'aurai donc le regret d'attaquer ce Lorgneur.

—Il est sacrifié.

—Pour vous donner ce plaisir, je le supprime.

—C'est imprudent.

—Ah ! vous me voyez mat sans lunettes à cette distance-là ?

—Oui, monsieur.

—Il y aura encore un certain nombre de coups à jouer.

Cependant, Harrwitz examina longuement la position, gratta le nez, recommença l'analyse, releva la tête et dit :

—Après tout, j'ai peut-être joué trop négligemment.

L'Américain avait vu juste et loin. Harrwitz, en effet, ne plaisantait plus, et commençait à sentir que son Roi noir était saisi par l'inexorable étreinte de l'engrenage des Blancs. C'était le Cercle de Popilius.

—Cela ne compte pas, j'abandonne, dit-il d'un ton sec. Il s'agit maintenant d'une partie sérieuse. A moi le trait.

Si l'attaque de son adversaire avait été irrésistible, sa défense fut correcte et les Noirs ne tardèrent pas à reprendre l'offensive. Calme et froid devant l'échiquier, les plus grands efforts de l'Américain s'accomplissaient simplement, avec une profondeur de pénétration et une puissance d'analyse qui se révélaient par le coup-d'oeil de l'aigle et la placidité du lion. La galerie, silencieuse, suivait avec un intérêt passionné ce nouveau duel de David contre Goliath, cette lutte émouvante comme celle d'un enfant aux prises avec un hercule.

Harrwitz résista longtemps. Enfin le vainqueur annonça le mat dans un nombre de coups déterminé.

—Vous êtes un maître, dit le vaincu ; mais je ne vous reconnais pas encore pour le mien, avant qu'un match n'en ait décidé.

—Je suis à votre disposition, Monsieur.

—Quel est votre nom, je vous prie ?

—Je m'appelle Paul Morphy.

Harrwitz resta un instant stupide d'étonnement.

Les journaux venaient de révéler au monde des Echecs le nom du jeune Américain. Quelques jours avant, dans le Meeting de Birmingham, le 27 août 1858 ,où se trouvaient réunis en assemblée générale les joueurs d'échecs de l'Angleterre, il avait joué publiquement huit parties simultanées, sans voir les échiquiers, contre les huit forts adversaires qui s'étaient présentés. Ce tournoi prodigieux s'était terminé par six parties gagnées, une nulle et une perdue. Le vainqueur offrit de jouer un match contre Staunton, le champion anglais, qui, finalement, refusa le combat avec le champion américain.

—Je sais, reprit Harrwitz, que Staunton n'a pas accepté le défi ; moi, je le propose.

A un mois de date, jour pour jour, le 27 septembre 1858, Paul Morphy renouvela le tour de force de Birmingham au Café de la Régence contre les huit plus forts joueurs, terminé par six parties gagnées et deux nulles.

Morphy était un véritable gentleman, et il ne voulut jamais tirer profit des échecs, même après la perte de sa fortune. Il laissait toujours à ses adversaires le soin de fixer la valeur de l'enjeu, et il jouait volontiers pour l'honneur et la gloire, à la condition qu'ils fussent dignes de se mesurer avec lui.

Un match fut organisé à la Régence entre Morphy et Harrwitz, et l'enjeu de son rival fut souscrit par les amateurs français, au premier gagnant sept parties. Sus les huit premières jouées, Morphy en gagnait cinq, Harrwitz deux et une avait été nulle.

Harrwitz, qui avait déjà obtenu différents délais, chargea M. Lequesne, le sculpteur du buste de Morphy et amateur distingué, d'en demander un nouveau, et en cas de refus, d'abandonner le match. Morphy, ayant fait observer que tout nouveau délai était contraire aux conventions faites, M. Lequesne, au nom de Harrwitz, abandonna le match, qui fut dès lors bien et légitimement gagné par Morphy.

Harrwitz avait quitté Paris et n'y revint jamais.

Cependant, le vainqueur autorisa les souscripteurs à retirer leur mise, ce que quelques-uns refusèrent. C'est alors qu'il écrivit au propriétaire du Café de la Régence la lettre suivante, dont la "Stratégie" a donné le fac-simile dans son numéro du 15 août 1884, et les autographes de Paul Morphy sont très rares.

Hôtel Breteuil, ce 8 octobre 1858.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu dernièrement deux lettres, l'une du Club d'Echecs de Leipsic, l'autre de celui de Breslau, m'invitant à me rendre en ces villes pour engager un match avec M. Andersen. Il m'est impossible d'accepter ces propositions ; mais j'en ai une à vous faire qui, je l'espère, sera agréable aux amateurs de la Régence. J'offre de consacrer les 295 francs qui m'ont été remis de la part des parieurs de M. Harrwitz, à payer les frais de voyage de M. Andersen. L'invitation lui serait adressée par les amateurs de la Régence.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

PAUL MORPHY.

Andersen vint à Paris et fit un match avec Morphy, commencé en décembre 1858 et terminé en janvier 1859.

Le champion de l'Allemagne, vaincu, déclara de bonne grâce que Paul Morphy était le plus fort joueur d'échecs qui fût et eût jamais été. Extrait de "La Stratégie."

CHARLES JOLIET.

PROBLEME No 581

Concours du "Der Schachfreund" — 2e prix, M. H. Fech, à Prague

Noirs — 7 pièces

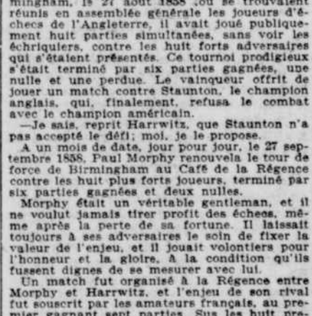

Blancs — 10 pièces

Les Blancs font mat en deux coups.

PROBLEME No 582

Concours du "Der Schachfreund" — 1er prix, M. V. Marin, à

C'EST PAR L'EAU

Que sont maintenant mues les dynamos de la Royale Electrique

Le pouvoir vient de Chambly

Un pouvoir d'eau remplace maintenant la vapeur, à la Cie Royale Electrique.

C'est à la suite de plusieurs essais très satisfaisants que les directeurs de la compagnie, se sont finalement décidés à adopter le nouveau système. On se servira encore de la vapeur pour quelque temps, néanmoins, afin de bien constater l'efficacité du pouvoir d'eau.

C'est en 1896 que la Royale Electrique de Montréal commença les travaux considérables de l'immense pouvoir, dont le réseau s'étendra jusqu'à Montréal, c'est-à-dire sur une longueur d'environ dix-sept milles

Ce pouvoir électrique se compose de quatre générateurs représentant chacun une force moyenne égale à 2,650 chevaux-vapeur. Ce sont les plus grands générateurs qui aient encore été construits. Sans l'aide d'aucune force additionnelle, ces générateurs pourront distribuer un courant de 12,500 volts.

La construction qui abrite les machines, est de 320 pieds de long. La table des transmissions (Switch-board), occupe, à elle seule, 120 pieds de long.

Le "Switch-board" est construit de façon à pouvoir utiliser, au besoin, quatre nouveaux générateurs, représentant un surplus de puissance de 20,000 chevaux-vapeur."

Du Switch-board, le courant se dirige sur un double fil conducteur, vers le côté opposé au Richelieu, pour traverser ensuite le village de Chambly Bassin, au canal de Chambly, qu'il traverse dans des conduits préparés à cet effet.

De là, le courant atteint la voie ferrée du Montreal and Province Lines, pour continuer jusqu'à Saint-Lambert, puis à Montréal jusqu'aux ateliers de la Royale.

Les poteaux qui supportent les fils conducteurs, sont en cèdre, et très gros et très solides. Le fil conducteur est double, afin qu'il soit possible de faire les réparations urgentes sans qu'il y ait interruption de service.

A Montréal, la compagnie possède également un "Switch-board", destiné à distribuer le courant à travers la métropole.

A Chambly, la digue est construite en béton. Sa largeur est de 26 pieds à la base et de 7 au sommet.

De Chambly, cette digue s'avance de 500 pieds au milieu de la rivière qu'elle divise ensuite, en descendant, sur une longueur de 1,060 pieds, pour s'enfoncer définitivement à l'intérieur du rivage sur un parcours de 350 pds. La pression de l'eau sera d'environ 28 pieds, 16 vastes portes s'ouvrent sur la digue, permettant à l'eau de se précipiter sur les roues motrices. Ces roues sont situées à cette partie de la digue qui forme les fondations du grand bâtiment, abritant tout le mécanisme, et enserrées dans des chambres particulières de 30 pieds de large et de 15 de haut. Chacune de ces chambres contient quatre roues à engrenage reliées aux générateurs qu'elles font mouvoir, évitant ainsi toute perte possible.

LE "SPORT ILLUSTRÉ"

Nous apprenons qu'un accident arrivé à l'une des formes du "Sport Illustré" va être cause d'un léger retard dans la publication de ce journal. Ce contretemps aura été, somme toute, plutôt utile que nuisible à notre confrère puisqu'il lui a valu l'aide financière de l'un de nos concitoyens aussi bien coté dans le monde du sport que dans le monde du commerce.

Le "Sport Illustré" reprendra sa publication régulière dans les premiers jours de la semaine prochaine, avec le regain que donne à tout journal une rédaction à l'abri désormais de toute préoccupation d'ordre matériel.

Nos plus cordiales félicitations au confrère. z

INSTITUT NEUROPATHIQUE

Retraite privée pour les invalides du système nerveux, ALCOOLIQUES et MORPHINOMANES. No 2082 Ste Catherine. Tel. Bell 3339. Médecin—Directeur Dr J. P. GADBOIS. 160—n

ALPHONSE GAGNIER

SUCCESSEUR DE H. A. MILLER. Peintre de maisons et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur etc. etc.

609 RUE DORCHESTER, MONTREAL. Tel Bell 3985. 213—n

Dr J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste.

22 RUE SAINT-LAURENT

Tél. Bell, Main 2818.

1—55n Heures de bureau, de 9 a.m. à 6 p.m

$125,000

A Prêter à 4½ Pour Cent,

.....Première Hypothèque.

Ant. Bissonnette, 1608 Notre-Dame

260—8—n Montréal.

ARGENT A PRETER

à 4 0/0

Sur propriété CENTRALE de PREMIERE classe, en montants de pas moins de $2,000. S'adresser à

Robt. R. Goold,

197—1, M et s—n Standard Building

Argent à Prêter

Sur Première Hypothèque.

Conditions faciles.

CREDIT FONCIER F. C.

30 Rue Saint - Jacques.

180—mjs—n

PROPRIETE DE LA PARTIE EST

A vendre à bon marché et à conditions faciles. 10,827 pieds de terrain en face des Bridge Works et passé le No 459 rue Ontario, près du Subway. Prix 12½ le pied.

850 à 862 rue du Havre—(près de la fabrique de tabac de MacDonald.) Edifice lambrissé en brique, 50 x 45, lot 80 x 90, convenable pour la fabrication de menus articles ou pour buanderie. Prix $2,000.

S'adresser à la

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.

20—n 1765 Rue Notre-Dame.

Avez-vous Besoin d'Argent

Avez-vous quelque article de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co, chambre 8, 260 rue St Jacques 122—n

COURRIER D'OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 15—Une série d'avis de décès paraît depuis quelques jours dans le "Citizen". C'est évidemment quelqu'un du nom de Legge, qui veut établir ses titres à la succession d'une famille noble anglaise. On y lit par exemple la mort arrivée à Hong Kong, en 1890 du général, l'hon. Arthur C. Legge, K. C. M. G., le dernier des Legge, sous le règne du roi George ; la mort arrivée à Bath, en Angleterre, en 1885, de lady Jemima Legge, âgée de 79 ans, dont le descendant est Wm. Legge, d'Ottawa ; la mort arrivée en 1891, à Darthmouth de Wm. Legge, deuxième comte de Dartmouth, âgé de 69 ans, enfin la mort arrivée à Ottawa, à l'âge de 16 ans, de Ellen S. Annie Legge, deuxième fille de William, petite fille de lady Jemima. Chacun de ces avis de décès se termine par la phrase : Les journaux d'Angleterre et d'Amérique voudront bien copier.

Le fond de toute cette nomenclature, c'est que Wm. Legge, de la rue Nelson, employé aux scieries Capital, se prétend descendant de noblesse. Il dit qu'il est né en 1842, et qu'il est le fils unique de lady Jemima, fille de John Legge, deuxième comte de Dartmouth.

William Legge n'a aucun papier cependant pour prouver sa descendance. Il ne possède qu'un anneau portant le nom de lady Jemima. Il a envoyé de l'argent en différents temps à des avocats en Angleterre, mais il n'a eu d'eux aucune satisfaction. La succession qu'il cherche à obtenir est celle d'un comté illégitime appelé le "Bâtard rouge".

—Un puissant syndicat composé de M. J. Boyden, marchand de meubles, J. A. Seybold, ancien marchand de gros, gendre de J. R. Booth, J. B. Renaud, capitaliste de la bonne ville et autres, vient de se former avec un capital de $100,000 pour établir dans la rue Sussex, dans les grande magasins de M. Boyden et les anciennes salles de l'Institut canadien, un magasin départemental. L'épicerie sera sous la gérance de M. J. B. C. Dunn, ancien épicier en en gros, et les nouveautés sous la gérance de M. A. C. Larose, autrefois marchand, deux Canadiens-français qui ont administré les comptoirs les plus considérables du magasin départemental de M. T. Lindsay, dans la baeseville. Ces nouveaux magasins seront ouverts en août prochain.

—MM. Bellhouse, Dillon et Cie, de Montréal, désireraient commencer immédiatement la pose de l'asphalte, dans la rue Wellington, mais l'ingénieur s'y oppose, tant que la terre récemment creusée, ne sera pas définitivement foulée.

—MM. Brethow et Hodgson sont allés à la pêche à Hog's Back, avant-hier. Ils ont laissé leur cheval sur la grève et sont allés un peu plus loin pêcher. Bientôt un homme est venu leur dire que leur cheval était noyé, qu'il avait essayé de le retenir pendant qu'il avançait au large, mais qu'il n'avait pas réussi. En effet, le cheval avait avancé en eau profonde et s'était fourré la tête dans l'eau, où il est resté délibérément jusqu'à ce que la vie fut éteinte.

—MM. Warren et Scharf, de Montréal, qui se sont trompés en calculant le prix de leur soumission pour le pavage en asphalte de la rue McLaren, demandent à être traités en hommes d'affaires par les échevins. Ils ont écrit une lettre à ces derniers leur rappelant qu'ils sont maintenant entrepreneurs d'Ottawa, qu'ils y ont du matériel dispendieux payant taxe, qu'ils se sont associé un partenaire d'Ottawa et que leur erreur ne devrait pas les empêcher d'avoir l'entreprise

—M. C. P. Devlin, agent d'émigration est parti pour Montréal, en route pour l'Irlande.

—Le chef Bliss, de la police du comté, a déclaré qu'il n'y aurait pas d'arrestation en rapport avec la récente rencontre d'Allen et Austin.

—Les avocats s'agitent à Ottawa pour faire nommer un avocat de la couronne, pour la ville, et un sténographe officiel pour la cour de police.

—Une femme inconnue, bien mise, grande et fortement bâtie, a fait une scène hier après-midi, dans le vestibule de la Chambre. Vers trois heures, alors que les corridors dégorgeaient de monde, elle est arrivée au policeman de garde, à la porte des députés, et s'est mise à discourir sur le patronage que le gouvernement lui refusait. La foule a commencé à s'assembler autour d'elle et elle s'est sauvée en criant en anglais : "Je vais aller chercher un revolver, et je vais tuer quelqu'un si on ne me rend pas justice."

—La construction des usines à pulpe de Bronson, aux Chaudières, va recommencer incessamment.

—Les billots manquent aux scieries de Hull.

—Deux cent soixante-quatre barges chargées en moyenne de 320,000 pieds de bois chacune, ont été expédiées depuis le printemps, des docks de M. Booth.

—Quatre "cages" de bois carré, composées chacune de 40 radeaux, et équivalant ensemble à 400,000 pieds cubes de bois, sont passées par les glissoires des Chaudières jusqu'ici.

—Ce petit James Willard est un embarras public. Quand il ne quémande pas des cents à tous les passants, il lance des oeufs pourris à l'Armée du Salut, et quand il n'est pas fourré dans les grands hôtels, à faire quelque méfaits, il s'amuse à détruire ses semblables. Hier, il a jeté dans le canal un petit garçon nommé Dubois, qui se serait infailliblement noyé sans l'arrivée d'un passant qui a vu l'affaire. C'est la deuxième fois qu'il pousse un de ses compagnons à l'eau.

—Les travaux du grand égout conduits par M. Bourque sont suspendus, toutes les tranchées ayant été inondées par les pluies récentes.

—Une délégation de la Confraternité des employés des trains de chemins de fer, a eu aujourd'hui une entrevue avec M. Chamberlain, surintendant du Canada-Atlantique, pour faire accorder plus de salaire et moins d'ouvrage aux employés de cette compagnie. La délégation est partie mécontente et va faire rapport à ses chefs.

—Vingt-trois trottoirs en granolithique ont été construits cette année d'après le nouveau système de travail à la journée. Vingt-cinq autres seront construits. 51 ouvriers y trouvent de l'emploi.

—M. Sills, grand acheteur de mica, de Chicago, a acheté pour $15,000 une des usines du R. P. Guay, à Gracefield. La principale mine de M. l'abbé Guay a rapporté en 14 mois $35,000 de profit à son propriétaire.

—M. J. P. M. Lecourt, refuse de payer $16.10 de taxes sur un lot qu'il possède au bout de la rue Pinard, parce que ce lot est inondé par la rivière Rideau pendant la plus grande partie de l'année.

PERSONNEL

—Mesdemoiselles Alice et Eva Hébert, de Saint-Henri, sont parties pour l'Ancienne Lorette, villa "La Huronne", accompagnées de leur tante, Mme H. J. Hébert, de Québec.

Cognac Moutet est délicieux

Il est difficile de trouver un Cognac aussi "fin" que le Cognac Moutet. Il fait les délices des connaisseurs. 4

3ième Voyage Annuel à QUEBEC et Ste ANNE DE BEAUPRE

Le plus Beau et Select Voyage de la Saison

Par le Vapeur Trois-Rivières.

Samedi, 12 Août 1899.

Avec le bienveillant concours de la Fanfare du 65ème Bataillon, qui donnera concert à bord. Billets aller et retour : Québec $1.25 ; Ste Anne de Beaupré, $1.00. Billets en vente à ce prix jusqu'au 7 août. Après cette date les prix seront de $1.75.

Dimanche le 13 les touristes pourront visiter l'intérieur des Bâtisses du Parlement entre 2 et 3 heures.

Les repas seront servis par la compagnie Richelieu à 25c, et les rafraîchissements à bord seront strictement tempérants.

Départ du quai Jacques-Cartier, samedi, le 12 Août, à 6.15 p. m., et quittant Québec pour le retour, dimanche, le 13 à 4 30 p. m.

Billets en vente chez P. Benoit, marchand de nouveautés, 331 rue Ste Catherine ; Desjardins et Viens, marchands de nouveautés, coin des rues St Laurent et Ste Catherine ; O. Beaudin, imprimeur, 1114 rue St Laurent ; J. P. Lanoix, marchand de nouveautés, 515 avenue Mont-Royal ; H. A. Despecas, marchand de ferronneries, 1884 rue St Jacques ; G. A. Hétu et Cie, marchands de nouveautés, 3158 rue Notre-Dame ; C. Bellerose et Frères, marchands-épiciers, 731 et 733 rue Notre-Dame ; J. E. Deslauriers et Cie, chapeliers, 2030 Notre-Dame ; Charles Sauvé, marchand de nouveautés, 376 rue Centre.

Pour plans des cabines, s'adresser à A. Brazeau, marchand de tabac en gros et en détail, 25 rue St Laurent ; B. E. McGALE, pharmacien, 2123 rue Notre-Dame.

Billets limités à 600.

H. R. PALMER, Secrétaire.

213—1 x

DES HUITRES

On en découvre un banc au pied de la montagne de St Hilaire

De notre correspondant particulier

St Hyacinthe, 15 — A St Jean-Baptiste, au pied de la montagne de Saint-Hilaire, sur la terre d'un M. Desnoyers, on vient de découvrir dans un ruisseau un banc d'huitres de la grosseur des petites caraquettes qui ont été trouvées délicieuses par les connaisseurs.

On est à se demander comment il se fait qu'on puisse trouver des huitres en aussi grande quantité à des centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer au pied d'une montagne et à quelques milles du Richelieu ?

Il est à espérer que quelques géologues s'occuperont d'étudier cette question qui est d'une certaine importance

L'UNION ST JOSEPH

Vingt-cinquième anniversaire de sa fondation à St Hyacinthe

(De notre correspondant particulier)

St Hyacinthe, 15 — Voici le programme incomplet de la célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Union St Joseph qui aura lieu le 1er août prochain.

Vers les 8 heures, les différentes sociétés qui doivent prendre part à la procession se réuniront sur la Place du Marché pour de là se rendre à la cathédrale assister à la messe, où il y aura sermon de circonstance et distribution d'un magnifique Pain-Bénit. Après la messe, la procession se mettre de nouveau en marche pour se rendre à l'endroit choisi pour les discours.

Trois fanfares prendront part à la procession, et peut-être plus si les délégations et les processions en amènent d'autres.

Après les discours, l'Union St Joseph donnera un grand banquet à un certain nombre d'invités.

Vers 3.30 heures de l'après-midi, il y aura jeux et amusements au Rond La framboise.

A 7.30 heures, il y aura grand concert par la Garde Salaberry de Montréal, illumination du Parc, etc., et vers les dix heures concert par les trois bandes.

Il y aura, dans la procession, chars allégoriques, petit St Jean-Baptiste, personnages historiques et légendaires.

LES THEATRES

BENEFICE DE M. TERDIE

Le théâtre des Variétés rouvrira ses portes momentanément fermées le dimanche, 16 juillet, pour deux représentations — matinée et soirée — données au bénéfice de M. Terdié, l'un des artistes de ce théâtre.

Ces représentations présenteront un caractère unique et véritablement intéressant, en ce sens qu'on y trouvera la fusion de l'art dramatique et de l'art lyrique. En effet, tandis que les acteurs des Variétés interpréteront "Le chapeau de paille d'Italie", cette jolie pièce pleine de finesse et d'esprit, les intermèdes seront remplis par les joyeuses chansons des artistes de l'Eldorado, qui ont gracieusement prêté leur concours à leur camarade Terdié.

C'est ainsi que l'on pourra entendre MM. Frankel Cardel de Laumey, les frères Delville, dont le succès est si grand au concert de la rue Cadieux ; Mlle Joséphine Hérard, la semillante Jeanne Bloncs, l'excellente romancière Angèle d'Arcy, la charmante Rita de Santillane, l'idole des habitués de l'Eldorado.

L'empressement de cette pléiade d'artistes à répondre à l'appel de leur camarade Terdié, est une sympathique démonstration toute en l'honneur de M. Terdié ; c'est en même temps un présage de la complète réussite de la journée du 16 juillet, qui s'annonce sous d'aussi heureux auspices.

AU GRAND CENTRAL THEATRE

Ce populaire lieu d'amusements a eu salle comble à chaque représentation, cette semaine, grâce à la gérance qui ne néglige rien pour avoir des artistes de première classe.

Tous les artistes ont été très appréciés et ont reçu une salve d'applaudissements dès leur apparation sur la scène.

La semaine prochaine, nous aurons le plaisir de voir Daly et Leslie, comédiens ; Hart et Bessie, avec leur malle mystérieuse ; Clyo et Rochelle, comédiens ; Axtell et Axtell, acrobates ; Mlle Birdeneux, chanteuse de génie ; Mlle Gravilla, balladiste, et plusieurs autres.

Avec un programme semblable, il devrait y avoir salle comble à chaque représentation, la semaine prochaine.

La salle est très bien aérée et confortable.

Le gérant, M. Payette, a engagé une troupe de burlesques, pour la semaine prochaine.

LES DROITS SUR LE SUCRE

Londres, 15 — Les primes sur le sucre seront abolies en France, s'il faut en croire le correspondant du "Daily Mail" à Paris. Cette abolition aurait lieu au mois d'octobre de l'année prochaine.

MEUBLES ET TAPIS

Notre assortiment de meubles est au complet; nous avons aussi un beau choix de tapis, prélarts, rideaux, que nous vendons à des prix très bas pour argent comptant; nous donnons aussi de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit.

Venez nous voir sans gêne, quand même vous n'achèteriez pas, vous êtes tous les bienvenus.

Ouvert tous les soirs, jusqu'à 10 heures.—F. Lapointe, 1551 rue Ste Catherine-Est. 191-n

AVIS

Terrains de l'Exposition

Notre agent sera sur les lieux, tous les jours, de 9 à 5 heures, pour montrer les plans et donner toutes informations quant aux prix et conditions. On peut s'adresser au bureau de Marcotte Frères, 69 rue St Jacques. 215-2

Peinturez vos planchers

La peinture à plancher "Island City" sèche en huit heures. En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

Marchands-Tailleurs

Pour changer de système, ou pour vous perfectionner dans votre propre méthode, allez à l'école de coupe C. & D. SCHOOL CO., 4, rue Saint-Laurent, coin de la rue Craig.

C'est la seule dans son genre, au Canada. — "Short measures", "Long measures", etc., etc.

IMPORTANTE DÉCISION

La Compagnie d'Assurance New-York Life voudra toutes ses actions

New-York, 15 — La compagnie d'assurance New-York Life a amendé ses règlements, hier, de manière à pouvoir vendre toutes les actions d'autres compagnies qu'elle possède. La compagnie a actuellement pour $4,000,000 d'actions. Cette décision du président McCall et du bureau de direction de la compagnie est due à l'attitude de certains gouvernements étrangers sous la juridiction desquels se trouve la compagnie.

Traitement Electrique Gratis

pour désordres nerveux et autres désordres, donné chaque matin, pendant quelque temps seulement, de 9 heures à midi, aux Bains Laurentiens, angle des rues Craig et Beaudry, entrée privée des dames, 210 rue Craig. 213—7

X S. A. DE LORIMIER X

MERCERIE

JOB EXTRA—Chemises négligées, valant $1.50, pour 75c

X 1700 NOTRE-DAME X

6—3

Walsingham House

HOTEL ET RESTAURANT,

Piccadilly, London, W.

Un des principaux traits caractéristiques de cet hôtel est que les salles publiques ouvrent sur la terrasse dans le Green Park, où l'on sert le thé, etc.

Le site de cet hôtel est le plus beau de la métropole. Télégrammes "Soignés," London.

G. GELARDY,

190—js—n Manager.

PILULES ANGLAISES du Dr COWLING, pour irrégularités périodiques.—Remède efficace, résultat certain et permanent ; incomparable dans les maladies particulières aux femmes. $1.00 et $3.00 la boîte. Envoyées franc-de-port partout. Mme Cowling, 2356 St-e Catherine (près Metcalfe) Montréal. En vente chez tous les Pharmaciens. 253—mjs—n

SUN LIFE ASSURANCE CO'Y OF CANADA

Agent à prêter sur débentures et sur première hypothèque, à 4 0/0 et plus. On demande des agents d'assurance sur la vie. S'adresser à

O. LEGER,

94—mjs—n 1766 Notre-Dame.

Dr LOUIS FRANCHÈRE, D.D.S.

CHIRURGIEN DENTISTE

1592 rue Sainte-Catherine

140—n TEL. BELL EAST 1591.

RIOPEL & VAILLANCOURT

Faites réparer et pointurer vos voitures d'été maintenant—Vous épargnerez de l'argent et vous aurez meilleur ouvrage.

NO 72 RUE ST LOUIS

283—mjs—n Coin Bonsecours.

JOSEPH O'C. MIGNAULT,

Ingénieur Civil et Arpenteur.—Aqueducs, Egouts, Pouvoirs d'eau, Lumière et transmissions électriques, Barrages, Expertises, subdivisions de terrains, etc. — Téléph. Bell, 3880. Bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques. 122—n

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de pompes funèbres Embaumage une spécialité.

16½ et 18 St Urbain. 231 rue Centre

Tel. Bell, Main, 1199. Marchands 719.

Voitures privées à disposition. 251-mjs-n

Téléphone Bell Main 3285.

NAPOLEON ST AMOUR

Comptable et Liquidateur

Chambres 513 et 514, Batisse New-York Life

11 PLACE D'ARMES - - Montréal.

161 s n F

L. A. DUFRESNE & CIE

de Dufresne & Dufresne

Ingénieurs Civils, Arpenteurs, Brevets d'invention.

92 RUE ST JACQUES, MONTREAL

256—s—n

F. PAQUETTE

M.A.L.C.D.

Chirurgien-Dentiste

1936 RUE STE CATHERINE

Coin Saint-Charles Borromée

211—mjs—5

LUDGER LAROSE

ARTISTE-PEINTRE

PORTRAITISTE.

ATELIER.....

10 COTE SAINT-LAMBERT.

287—mjs—n

The Promotive of Arts Association, Ltd.

INCORPOREE PAR LETTRES PATENTES, 7 OCT. 1885.

Distribution de Tableaux et d'Objets d'art tous les mercredis. Billets 10 et 25 cts.

45 RUE ST LAURENT. Agents demandés.

195 mjs-4-n

Ciments Portland,

Briques Réfractaires, Argile Réfractaire, Tuyaux de Drainage, Materiaux de Constructeurs et Entrepreneurs.

F. HYDE & CO.

31 RUE WELLINGTON.

Telephone Main 2813

251—n

Le Premier et Select Voyage d'Agrement

A Québec et Sainte-Anne de Beaupré

A BORD DU MAGNIFIQUE BATEAU "TROIS-RIVIERES"

SAMEDI, 26 AOUT Sous le haut patronage des Forestiers Catholiques, Cour St Frs d'Assise No 251

GRAND CONCERT A BORD

Prix du Billet, aller et retour - - - $1.75

Les billets seront en vente à ce prix jusqu'au 21 Aout. Après cette date, le prix sera $2.

Rafraîchissements à bord du bateau aux prix populaires de la ville.

Aucune boisson enivrante ne sera vendue à bord.

Nos touristes seulement pourront visiter l'intérieur des Bâtisses du Parlement, à Québec, dimanche, le 27 août, entre 2 et 3 heures p.m. Il n'y a que ce voyage ici qui, cette année, a pu obtenir cette permission.

Le bateau quittera le quai Bousecours à 6.15 hrs p.m. Départ de Québec pour Montréal, lundi, le 28, à 4.30 hrs p.m.

BILLETS EN VENTE chez Granger Frères, libraires, 1699 Notre-Dame ; P. Bruneau, épicier, coin Vitré et St Laurent ; J. Paquette, marchand de ferronneries, 1122 St Laurent ; A. E. Gravel, pharmacien, coin St Hubert et Ontario ; R. Carrière, pharmacien, coin Ste Catherine et Visitation ; D. J. Bonhomme, boucher, 972 Ste Catherine ; A. E. Roy, pharmacien, 347 Ste Catherine ; A. Chagnon, épicier, 36 Iberville ; S. A. Lamoureux, pharmacien, 647 Notre-Dame (Maisonneuve) ; E. C. Lalumière, pharmacien, 259 Notre-Dame (Maisonneuve) ; D. Labonté, marchand-tailleur, 1809 Notre-Dame ; E. Duberger, pharmacien, 260 Centre (Pte St Ch.) ; J. Prudhomme, Librairie Nationale, 2388 Notre-Dame ; X. P. Boulé, tabacconiste, 2138 Notre-Dame (Ste Cunégonde) ; A. E. Marquette, épicier, 2883 Notre-Dame (St Henri).

PLANS DES CABINES chez : Arthur Décary, pharmacien, coin St Denis et Ste Catherine ; Dr Gust. Demers, pharmacien, 2158 rue Notre-Dame (Ouest).

BILLETS LIMITES A 600 X

Grande Vente A Réduction De Juillet

Dans les Chapeaux et Casques de tous genres

MONSIEUR

Comment aimez-vous ce chapeau en toile ? N'est-ce pas qu'il est léger ? il vous va à merveille, sied bien à votre figure, il vous semble que vous avez la tête nue, tant il vous donne du confort. Prenez-le pour 25c, ou si vous préférez, voici une casquette en toile pour 24c !

LE CLIENT

J'en prends un de chaque, c'est commode à avoir et pour ce prix

On ne peut s'en Passer

Voici la réponse invariable que nous recevons de nos clients qui regardent nos chapeaux.

Tous dans les derniers goûts et que nous sacrifions à des prix extrêmement bas.

Venez voir notre choix avant de faire vos achats.

American Fur Store

27, 29 RUE ST LAURENT

Gratis.

Cette belle montre, ainsi qu'une chaîne et un médaillon, aux personnes qui vendront 20 épingles de Ceintures à 15 cts chacune ; ou cette splendide montre de dames, avec une châtelaine ou "Guard," aux personnes qui en vendront 24. Ces épingles sont importées de Paris, et elles sont faites de double broche d'or tordue, ornées de différentes pierres de couleurs. Pas d'argent requis. Ecrivez et nous vous enverrons les épingles franco par la poste. Quand vous aurez vendu les épingles, envoyez-nous l'argent, et nous vous ferons parvenir la montre tous frais payés.

HOME SPECIALTY CO., DEPT. L. P. D., TORONTO, CAN. 215—8—n

VILLE ST LOUIS

Rouleau à Vapeur

La corporation de la ville St Louis, comté d'Hochelaga, demande des soumissions de prix, pour un ROULEAU A VAPEUR — "Steam Roller" — pour le 22 juillet courant, à 6 heures p.m.

Ces soumissions de prix devant être adressées au secrétaire trésorier de la municipalité, M. A. F. Vincent.

Pour devis, formules de soumissions, etc., s'adresser au soussigné.

J. EMILE VANIER,
Ingénieur, ville St Louis.

Bureaux, 107 rue St Jacques, Montréal 15,18,20

OUVRIERS,

Avez-vous jamais essayé le Savon "MASTER MECHANIC'S EXTRAORDINARY TAR SOAP" (Savon de Goudron) ? Il enlève des mains les taches d'huile, de rouille, etc., et tend à guérir les coupures. C'est le savon par excellence de l'ouvrier.

Echantillon envoyé franco sur demande. Un pain pleine grandeur pour 10c.

ALBERT TOILET SOAP CO.,
Rues McCord et William, Montréal.

180—s—n

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

J. DeWITT, Jnr, Montréal,
Failli, insolvable.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal.

Jeudi, 20 Juillet 1899, à 11 hrs a.m.

L'actif suivant du failli :

1o—Dettes de livres, billets et jugements	$3460 12
2o—Actions payées dans la DeWitt, Langlois Milling Co	4160 00
Re-Brossard, Chaput & Cie—Billets recevables	5958 58

Conditions : Comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT, Curateurs,
12 15 1709 Notre-Dame, Montréal.

IN RE

Edouard St Antoine

DECEDE

Les livres de créances du défunt seront vendus à l'encan public, à nos salles, 69 rue St Jacques, le 19 juillet, à 11 heures, à la requisition des créanciers de la succession.

MARCOTTE FRERES,
215—3 Encanteurs.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE

AU COMMERCE

Seconde grande vente du stock de M. L. Schloman

ENDOMMAGÉ PAR L'EAU ET LE FEU

Mercredi, le 19 du courant

A DIX HEURES

Sans réserve et en lots pour le commerce.

Une immense quantité de chemises blanches et de couleur, sous-vêtements, poignets, collets, tweeds, serges, meltons, beavers, farmer satin, doublures, cotonnades, drillings, duck, toiles, etc., etc.

Aussi, hardes de confection, bas, gants, étoffes à robes, cachemires, dentelle, bretelles, canevas, mouchoirs, articles de fantaisie, etc.

Aussi un stock de chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants et beaucoup d'autres marchandises qu'il nous faut vendre sans réserve, pour faire place à d'autres stocks.

MARCOTTE FRERES,
215—3 Encanteurs.

PAR BENNING & BARSALOU

GRANDE

Vente au Commerce

—PAR—

BENNING & BARSALOU, Encanteurs

A leurs salles de vente,

Nos 86 et 88 Rue Saint-Pierre

Mercredi, 19 Juillet

A DIX HEURES A. M.

(Trois mois de crédit)

Vents régulière hebdomadaire de nouveautés, lainages, draps, confections, sous-vêtements, articles de modes, chapeaux et casquettes, coutellerie, cirages, chaussures, etc., etc.

Aussi, à 2.30 heures précises, par catalogue: Vente spéciale et très importante de 35 caisses de toiles de ménage, toiles à nappes, rouleaux, tabliers de bouchers, 2000 douzaines d'essuiemains et serviettes assorties.

Aussi canevas français, doublures, broderies, dentelles, mouchoirs, etc., le tout venant d'arriver par le SS. Amarynthia.

On attire spécialement l'attention des marchands détailleurs et du commerce en général sur cette vente considérable. Chaque lot du catalogue sera vendu sans réserve. 215-3

PROVINCE de QUEBEC, DISTRICT de MONTREAL | Ville de St Louis, Comté d'Hochelaga.

AUX HABITANTS de la VILLE DE ST LOUIS

AVIS PUBLIC

Vous est par les présentes donné par A. F. Vincent, secrétaire-trésorier de la ville de St Louis, que les évaluateurs de la dite ville de St Louis, ont déposé au Bureau du Conseil les Rôles d'Evaluations pour les différents quartiers de la dite ville de St Louis, et que les dits Rôles resteront déposés jusqu'aux dix-neuvième jour du mois de juillet mil huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance pendant les heures de bureau, et que toutes plaintes contre les dits Rôles devront être produites par écrit à mon bureau, avant le dix-neuvième jour du mois de juillet mil huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf.

AVIS PUBLIC

Vous est de plus donné que les évaluateurs se réuniront à la Salle Municipale de la dite ville de St Louis, à dix heures de l'avant-midi, le vingtième jour du mois de juillet mil huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf, pour entendre les plaintes faites contre les dits rôles des quartiers Est, Centre et Ouest respectivement.

Donné à la ville de St Louis, ce huitième jour du mois de juillet mil huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf.

Signé, A. F. VINCENT,
10,15 Secrétaire-trésorier.

Vraie copie. F. F. Vincent, secrétaire-trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit, No 3211 — Dame Arthémise Huot et vir, demand., vs J. Dufresne, défendeur. — Le 24e jour de juillet 1899, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite demanderesse, au No 128 rue du Champ de Mars, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite demanderesse, saisis en cette cause, consistant en piano, etc., etc. Conditions : Argent comptant. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 14 juillet 1899. 215—1

AMUSEMENTS

Grand Central Theatre

Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul.

Semaine du 10 Juillet—Chaque après-midi et soir—Cleveland Big Gaity Co, assistée des fameux acrobates Webb et Hassan.

Admission générale 10c. Loges, 25 cts. 210—6

1000 CURIOSITES Nouveaux Tableaux CINEMATOGRAPHE Voyages autour du monde. MUSÉE EDEN 188—n

COURSE DE CHEVAUX

Enjeu de $200

MARDI PROCHAIN, LE 18 JUILLET aura lieu au MONTREAL DRIVING PARK Pointe St Charles, une course de 5 milles, entre les chevaux de M. Wilbrod Monette et Victor St André (Honest Billy et Black Nellie). La course commencera à 2.30 hrs p.m.

Admission, 25c. 214—3

A SAINT-EUSTACHE.

Grandes Courses, le 17 Juillet.

Trotteurs, Ambleurs | Bourse de $100.

Classe : Free for all.—$25.00 classe 2.29 ; $15.00 classe 3 m. ; $20.00 classe chevaux nommés.

Un train spécial quittera la gare Viger vers 2½ hrs a.m., retournera à 9 hrs p.m. Billets bons pour retourner le 18. 214—2

RIGAUD

Les personnes qui prendront part au Pèlerinage de dimanche, le 16, trouveront d'excellents repas pour 25 cents, à l'HOTEL CLAIRMONT, près de la gare. Aussi voiture à disposition pour le lieu du pèlerinage et l'hôtel. 215—1

BATEAU NAPIERVILLE — Excursion de Verdun à la Côte Ste Catherine de Laprairie, passant aux pieds des rapides de Lachine, tous les jours, à 10 heures a.m. et 2.30 heures p.m., excepté le dimanche matin, à 8 heures. Le samedi, un voyage spécial à 5.30 heures p.m., pour revenir de suite. 15 cents, aller et retour. 215—1

R & O Richelieu & Ontario Nav. Co. JOUR 9 A. M. SOIR 7 P. M. A Quebec tous les Jours

Commençant dimanche 16 juillet. Le bateau de 3 hrs, p. m. le dimanche est supprimé. Les passagers pour Sorel et Trois-Rivières peuvent prendre le bateau de 9 a.m. le dimanche matin pour revenir dimanche soir, prix d'un billet simple aller et retour.

$3.00 QUEBEC ET RETOUR

Partant le samedi et revenant le dimanche ou le lundi matin.

H. FOSTER CHAFFEE,
128 rue St Jacques, en face du Bureau de Poste. 213—8

THE STANDARD LIGHT AND POWER COMPANY. — Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette compagnie, aura lieu à son bureau, No 9 rue Chenneville, en la cité de Montréal, le 19e jour de juillet courant, à 2.30 heures p.m., dans le but de pourvoir à la construction d'une station à l'épreuve du feu et de matériel à vapeur auxiliaire et d'améliorer et d'augmenter le matériel roulant et les machines électriques, d'emprunter la somme nécessaire à cette fin, et de plus dans le but de pourvoir au paiement du prix d'achat de la propriété, du matériel roulant et de la franchise de la Temple Elect

TEMPERATURE

Montréal, 15 Juillet 1899.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	83
Même date l'an dernier	81
Aujourd'hui minimum	57
Même date l'an dernier	67

D'après le Baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs p.m. 29.94 ; 12 hrs a.m., 29.95 ; 2 hrs p.m.,

LA BANQUE DU PEUPLE

Nous recevons la dépêche suivante:

Ottawa, Ont., 14 juillet 1899.

"La Presse," Montréal.

Vous avez été mal informé en disant dans votre article que le sénat a amendé le bill de la Banque du Peuple, en donnant deux ans aux directeurs pour liquider l'actif et payer les déposants. Les déposants devront être payés dans les quatre-vingt-dix jours, comme dans le texte primitif.

Les amendements ont seulement pour effet de pourvoir à ce que le surplus d'actif, s'il en reste après les 75 cents à payer aux déposants, soit payé aux actionnaires.

O. DUFRESNE,
Caissier.

Notre article d'hier était basé sur les dépêches de notre correspondant parlementaire, de celui de la "Gazette," lesquelles s'accordent avec ceux des autres journaux de Montréal.

LES ENFANTS AU BOUT DE L'ILE

Le 17ème pique-nique sera pour les enfants de St Henri

Hier soir, a eu lieu, à Saint-Henri, la distribution des billets de chemin de fer pour le 17ème pique-nique organisé par "La Presse", au profit des enfants.

Ce pique-nique promet d'être un grand succès ; il y aura des courses et des jeux organisés parmi les enfants, et les vainqueurs de ces amusements sportiques recevront des prix.

Les citoyens de Saint-Henri se promettent d'apporter au Bout de l'Ile suffisamment de livres de bonbons pour sucrer le "bec" de tout le petit monde.

Le départ des tramways spéciaux mis à la disposition de la direction des pique-niques par la Montreal Street Railway, aura lieu de St Henri, en face de l'hôtel de ville, à huit heures précises, lundi matin, pour se rendre à la rue Lasalle, où des tramways du Chemin de fer de Ceinture attendront les piqueniqueurs pour les conduire au parc du Bout de l'Ile.

BICYCLISTE BLESSÉ

M. Charles Gratton, jeune homme à l'emploi de MM. Laporte et Martin, domicilié avenue Church, Verdun, et pédalant rue Saint-François-Xavier, a butté contre l'angle du trottoir, et s'est infligé, en tombant, une fracture de la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital Général.

CHANGEMENTS AU PACIFIQUE

Depuis la retraite de Sir William Van Horne et la nomination de M. T. G. Shaughnessy à la présidence du Pacifique, on s'attendait à d'importants changements dans le personnel de la compagnie. Or, hier, on a appris que M. Charles Drinkwater, qui a été secrétaire de la compagnie, depuis son origine, avait été nommé assistant du président Shaughnessy, et que M. Arthur R. G. Heward, depuis plusieurs années assistant de Sir William Van Horne, avait été nommé assistant du secrétaire Drinkwater.

Interrogé à ce sujet, M. Shaughnessy a dit que M. Drinkwater continuera de remplir les fonctions de secrétaire, outre celles d'assistant du président, et que M. Heward l'assistera au secrétariat.

BOULANGERIE DÉTRUITE

Le feu s'est déclaré hier soir, vers six heures, dans la boulangerie de M. St Pierre, rue Chaussé. La boulangerie est presque complètement détruite, un logement et une grange sont très endommagés. Les pertes atteignent au bas mot $4,000, et il n'y a aucune assurance. Les pompiers des stations 8, 11, 13 et 16 se sont rendus sur les lieux et ont dû travailler une grande heure pour se rendre maîtres du feu. Le capitaine Foucher, dit qu'on ne s'explique pas comment le feu a pris mais qu'il s'est propagé dans toute la bâtisse avec une rapidité extraordinaire.

FUNÉRAILLES DE M. TREMBLAY

Les funérailles du serre-frein Edouard Tremblay, qui s'est fait tuer par un convoi du C. P. R., mardi dernier, ont eu lieu, hier matin, à l'église St Vincent de Paul. Un grand nombre de parents et d'amis du défunt y assistaient. M. l'abbé Herménégilde Tremblay, vicaire à Beauharnois et cousin du défunt, officiait. Les porteurs du corps étaient MM. Nap. J. Tremblay, Pittsfield ; A. Catudal, E. Duford, F. Tremblay et Jos. Merrizze.

Le convoi funèbre est parti de la demeure du défunt, No 10 rue Fullum, à 8 heures. Le deuil était conduit par MM. Evariste Tremblay, père du défunt, et M. Napoléon Tremblay, son frère.

Parmi les parents et amis qui assistaient au service funèbre, nous citerons entre autres, MM. G. A. Robillard, surintendant du Pacifique, division d'Ottawa ; Victor Boisvert, conducteur ; Geo. Stremenesky, E. Bonneau, etc.

GARDE INDÉPENDANTE VILLE-MARIE

Tous les anciens membres de la "G. I. V. M." sont priés de se réunir lundi soir, le 17 courant, au No 131 rue Roy, coin de la rue Berri.

Des choses de la plus haute importance y seront discutées.

LE PRIX DU FOIN

Environ huit cents tonnes de foin ont été expédiées aux Etats-Unis cette semaine par des agriculteurs de Verchères.

Les prix obtenus sont de $4 à $7. Les noms des principaux expéditeurs sont MM. Vital Chicoyne, Philibert Dalpé, et M. Poirier.

Le prix est considéré satisfaisant.

JEUNES VOYAGEURS

Décidément, c'est l'époque de l'émancipation. Encore deux jeunes voyageurs qui ont quitté Vancouver, C. A., pour aller retrouver une tante, à Liverpool, Angleterre.

Le frère et la soeur, âgés respectivement, de 12 et 9 ans, sont partis de Vancouver, sans cicerone autre que le conducteur du train Impérial Limité. M. Mortimer, de la compagnie Montreal Transfer, a embarqué ces deux précoces voyageurs à bord du paquebot qui les mènera à Liverpool

MORTELLE INQUIETUDE

Des parents constatent la disparition de deux enfants âgés de 8 et 12 ans

Une autre dispartion vient de plonger dans la douleur, une honorable famille du faubourg St Joseph.

Le jeune Omer Laboursodière, âgé de 8 ans, fils de M. Omer Laboursodière, journalier, n'a pas donné signe de vie, depuis midi, vendredi dernier. Le jeune Omer est parti avec un camarade d'une douzaine d'années, Réné Lapointe, et rien depuis, n'a pu faire découvrir la retraite des deux petits fugitifs.

Nous nous faisons un devoir de publier ci-dessous une description des deux enfants :

Le jeune Omer Laboursodière est âgé de 8 ans, est blond, sa figure est ronde. Vendredi dernier, la dernière fois qu'il a été vu par les parents ou connaissances, il était vêtu d'un gilet bleu foncé, coiffé d'un chapeau de paille ordinaire, et chaussé de petits souliers de boeuf. Il peut avoir 3 pieds et demi de taille.

Quant au jeune Lapointe, le jour de la disparition, il portait un garibaldi bleu foncé et une casquette. Le jeune Réné peut avoir 12 ans et mesure peut-être six pouces de plus que son petit ami.

Toutes les informations qui tenderaient à faire découvrir la retraite des disparus seront reçues avec reconnaissance, soit chez M. Omer Laboursodière, 76 rue Lusignan, ou aux bureaux de "La Presse."

LA CELEBRATION DU 14

Le banquet et le gala au Parc Sohmer—La réception du consul — La fête aujourd'hui et lundi

Les fêtes françaises doivent se continuer aujourd'hui et lundi, au Parc Sohmer et l'enthousiasme manifesté par toute notre population, hier, fait présager un beau succès, dont profitera énormément la caisse du Refuge Français.

Le Parc, par les soins de M. Beullac a été superbement décoré et les kiosques de la tambola et les fleurs sont de petites merveilles d'art.

La partie la plus saillante de la fête, hier après-midi, a été sans conteste le banquet auquel ont pris part pas moins de 300 convives, sous une vaste tente dressée tout à côté du vaste auditorium.

Malheureusement une pluie battante a failli tout inonder victuailles et convives, juste au moment de se mettre à table. Tout le monde a fait contre fortune bon coeur et c'est au milieu de la gaieté la plus franche que le dîner a été pris.

Le dîner a été servi par des dames et demoiselles et détail très important à signaler par autant de jeunes anglaises que de jeunes françaises. Le service n'en a pas souffert pour cela, car toutes ces demoiselles ont lutté de grâce et d'amabilité pour plaire à tout le monde.

Quelques-unes portaient des tabliers vraiment symboliques, les uns bleus, les autres rouges et d'autres blancs. Toutes étaient décorées de rosettes tricolores, quelques-unes étaient coiffées de très jolis bonnets de dentelle, garnis de rubans bleu, blanc, rouge.

Avant d'aller plus loin, disons que l'excellence du menu, l'habileté avec laquelle il a été servi, le comfort donné aux convives, tout cela est dû au zèle vraiment patriotique du comité d'organisation de Mmes de Gonzague, Nilca, Snowdon et Perron.

LA TABLE D'HONNEUR

A la table d'honneur, présidée par M. Pinoteau, président de l'Union Nationale Française, avaient pris place Son Honneur le maire Préfontaine, M. Kleczkzowoski, consul général, E. Picard, membre de l'Académie des Science de Paris, C. Galibert, l'ancien maire Beaugrand, les professeurs Couture et Cousgrand, les professeur Couture et Coussirat, le baron d'Halleywn, J. Herdt, vicomte de St Phale, A. Devin, A. Boudet, A trouillard, M. Thibault, les échevins Dupré, Roy, Paquette, Brunet et autres.

Trois lettres d'excuses furent reçues, une de M. Duchâtel de Montrouge actuellement à Québec, de M. Béïque, président de l'Association St Jean-Baptiste, dont la lettre empreinte du plus touchant patriotisme, souleva de véritables acclamations. La dernière lettre lue par M. J. O. Herdt venait de l'honorable Alphonse Desjardins, empêché à la dernière minute d'être présent.

LES TOASTS

Le toast de la Reine fut porté avec toute la gravité qu'il comporte par M. Pinoteau.

Répondant à la santé de la France, le consul-général a dit que la France aimée de tous a dû être satisfaite de la façon qu'elle a été fêtée par Montréal. La claire note des clairons de France a retenti le matin dans les rues, grâce aux bons offices du maire M. Préfontaine, en tête du défilé imposant qui eut lieu. Ces notes ont mis la joie aux coeurs de tous.

Pour couronner la fête il y a un banquet qui est une merveille d'organisation, tout en même temps qu'une oeuvre anonyme éclatante de dévouement. Ce banquet, dit le consul, a quelque chose de particulièrement gracieux, c'est la façon dont il a été servi ; la grâce des demoiselles et des dames ajoutant à la saveur des mets. La note anglaise intercalée dans le service montre bien l'harmonie qui règne entre toutes les nationalités dans cette ville.

Puis le consul, levant son verre, prie les convives de boire à la France et au président de la République, à cette France alerte et gaie, ardente et vive toujours généreuse au fond en dépit des troubles bien superficiels qui l'agitent. M. le Consul annonce la présence parmi les invités de M. E. Picard, membre de l'Académie des Sciences, de passage au Canada. M. Picard parle de la bonne fortune qu'il a eue de se trouver de passage à Montréal, à l'occasion de la fête de la France, dans ce pays ouvert à la colonisation par les hardis pionniers de la France. Il se réjouit du plus profond du coeur d'entendre tant parler ici la langue de son pays, de cette belle France dans ce beau Canada. M. Girard dit que les agitations actuelles en France ne sont que superficielles et ne sauraient entamer l'âme du pays. Il termine en faisant l'éloge du consul et en souhaitant que des relations toujours de plus en plus cordiales s'établissent entre le Canada et la France.

Le maire Préfontaine a répondu à la santé du Canada. Il dit qu'il ne faut pas oublier dans cette célébration de la fête par excellence de la France que si la race française, si nos découvreurs et missionnaires français ont fondé et établi ce pays et l'on fait ce qu'il est maintenant, le peuple canadien-français en garde et doit reconnaissance à la France sous quelque gouvernement qu'elle soit.

On a dit avec raison, dit le maire, que nous avions été abandonnés et laissés comme des orphelins. Nous n'avons pas à regretter cela. Qui sait si sans cet abandon nous aurions prospéré au point d'occuper la place prépondérante au Canada. Nous sommes les deux tiers d'une race courageuse, forte et virile. Nous occupons les premières places dans toutes les branches de l'industrie, du commerce, des sciences et des arts et le premier ministre du Canada est un Canadien-Français. Voilà de quoi s'enorgueillir.

Nous sommes fiers de notre origine, de notre langue et nous sommes fiers d'être des Canadiens-Français.

La France, dit le maire, a encore un rôle à jouer ici et si le gouvernement français voulait s'occuper sérieusement de colonisation sur notre sol, son influence y gagnerait énormément.

En terminant le maire répète les paroles que prononça sir Wilfrid Laurier à Paris, paroles qui eurent un si profond retentissement dans toute la France :

"Tout en étant reconnaissant à l'Angleterre qui m'a donné la liberté, disait sir Wilfrid, je ne puis que chérir la France qui m'a donné le sang qui coule dans mes veines."

Ces paroles ont été saluées par des applaudissements prolongés.

LA FETE MUSICALE

Une fois le banquet terminé les convives ont été entendre les vaillants artistes français qui font les délices du public au Parc depuis l'ouverture de la saison d'été.

Le programme pour les fêtes des 14, 15 et 17 juillet est bien plus attrayant qu'à l'ordinaire.

Mmes Bennati et Philips figurent au programme et chantent les airs patriotiques qui font vibrer tous les coeurs.

Avant de terminer ce compte-rendu conseillons à tous ceux qui iront au Parc aujourd'hui et lundi de visiter le palais des fleurs, le kiosque de la tombola. Ils seront émerveillés et feront une bonne oeuvre.

Avant le banquet, le consul général a donné une réception aux membres de la colonie française.

Le comité de réception de la fête est composée de MM. John Herdt, Du Châtel de Montrouge, Helbronner, M. Beullac, L. Perron, C. Galibert, P. Varin et E. Trouillard.

L'AIGUILLETTE D'OR

—OU—

Entre les Tropiques

" La Presse " commencera, samedi prochain, la publication du roman ainsi intitulé, de G. de La Landelle. Soucieux de nous rendre au désir de la plupart de nos lecteurs, qui réclament une lecture amusante et instructive après une journée de pénible labeur, nous avons recherché un ouvrage pouvant au plus haut point captiver leur esprit. Entre les centaines de volumes que nous avons étudiés, de tous les auteurs, nul ne nous a semblé contenir autant d'attraits que l'AIGUILLETTE D'OR, réel chef-d'oeuvre de l'auteur des "Deux Orphelines", de "Haine à bord", de "Jean Bart et son fils", du "Gaillard d'avant", de "Un corsaire", de "L'Amour de Ninette" et d'autres récits émouvants de moeurs maritimes.

Dans l' "AIGUILLETTE D'OR", La Landelle a mis en relief une passion qui naît, grandit et se développe, resserrée entre les planches du bord, et pour cela plus terrible et plus désespérée que la passion qui a son paroxysme dans les ménages, les usines, les fermes, les régiments, les couvents ou les prisons.

Le langage du marin, les devoirs, les plaisirs, la poésie, les contes, les légendes et les traditions des gens de mer rentrent dans ce cadre immense que trente ans de travail ont lentement rempli. La Landelle s'est effectivement voué aux marins, et ses récits sont ceux d'un homme qui s'y connait, d'un expert.

L'AIGUILLETTE D'OR, au dire de tous les critiques, est le plus beau joyau de la littérature marine et particulièrement de l'oeuvre de La Landelle. Ecrit à une époque moins sentimentale que tragique, ce roman a été enfoui dès son apparition dans un oubli injuste d'où nous nous faisons un devoir de l'exhumer pour en offrir la lecture à nos abonnés qui ne manqueront point d'apprécier cette idylle douloureuse qui se déroule sous les froides étoiles de l'Océan insondable, par ces nuits de mystère, délicieusement décrites, dans une petite frégate, où l'amour fuit le monde, dans le désert des eaux, entre les tropiques.

L'EMPRUNT AU PAIR

Permis par le Conseil par 17 voix contre 7

UN CHANGEMENT DE FRONT

Pour l'emprunt de $222,000 le peuple recevra trois et demi par cent et aura jusqu'au 15 septembre pour souscrire

Il y a eu séance du conseil, hier, à trois heures, sous la présidence de Son Honneur le maire Préfontaine.

M. Prénoveau a présenté une pétition des résidents du quartier St Denis, pour l'établissement d'un parc au coin des rues St Denis et Carrière. Référé au comité des chemins.

M. Lareau a donné avis qu'il proposerait, à la prochaine assemblée, une motion pour introduire les réformes nécessaires dans l'organisation générale du comité des chemins.

Sur rapport des finances, le conseil décide que "nonobstant toute disposition à ce contraire, dans les règlements de la cité, tout escompte sur le paiement des cotisations ou contributions foncières, est par le présent aboli." M. Paquette dissident.

L'EMPRUNT DES $222,000

Lecture est ensuite faire du rapport des finances, recommandant l'emprunt d'une somme de $222,000 à 3½ pour cent, au pair, remboursable en quarante ans, à émettre par bons de $50 chacun.

A la suite de cette lecture, une longue discussion s'élève.

M. Gagnon demande si un membre du conseil a le droit de dire "Next Meeting?"

Non, répond M. Beausoleil, parce que le rapport est sur l'ordre du jour.

Oui, réplique M. Ames, parce que ce rapport n'est pas désigné spécialement sur l'ordre du jour, mais porté en bloc avec une douzaine d'autres rapports.

Le maire intervient et on en arrive finalement à une entente. Il n'y aura pas de "Next meeting" pour tous les rapports qui étaient restés sur la table, à la dernière assemblée du conseil, faute de temps pour en faire la lecture.

M. Rainville propose alors, secondé par M. Beausoleil, que le rapport des finances soit reçu et approuvé.

M. Martineau propose en amendement, secondé par M. Laporte, que le rapport soit adopté en y ajoutant les mots suivants: "La vente et la répartition des dits bons devront être approuvées par le conseil.

M. Rainville.—Je n'ai aucune objection à cet amendement.

M. Laporte—En secondant l'amendement de M. Martineau, je voudrais qu'un délai soit accordé aux souscripteurs pour souscrire. Le rapport des finances leur donne jusqu'au 15 août; pourquoi ne reporterait-on pas le délai au 15 septembre?

M. Rainville—Je n'ai encore aucune objection. Avec le consentement du conseil, je propose que les mots "15 août" soient remplacés par les mots "15 septembre" dans le corps de notre rapport. Adopté.

M. Stevenson propose en sous-amendement, secondé par M. Turner, que le rapport soit laissé sur la table jusqu'à ce que le conseil sache le résultat donné par les annonces offrant l'emprunt à 4 p.c. à prime, le délai pour la réception de ces soumissions expirant aujourd'hui même, à midi.

M. Beausoleil.—C'est à la demande générale du public que nous avons changé l'emprunt de 4 pour cent à prime à 3½ pour cent au pair. Ce dernier peut être un emprunt populaire, l'autre ne l'aurait jamais été. Il est évident qu'avec cet emprunt nous essayons d'entrer dans une nouvelle voie et d'intéresser la grande majorité des contribuables à nos finances municipales. On combat surtout notre proposition en disant que nous pourrions avoir mieux que le pair. C'est possible, mais reste à savoir si l'avantage de placer un emprunt chez nous, en le mettant à la portée de toutes les bourses, ne vaut pas quelques milliers de piastres. Tous les économistes américains que j'ai consultés n'hésitent pas à déclarer que l'effet moral produit par un emprunt placé dans ces conditions est considérable.

M. Stevenson.—Le projet des finances me paraît impraticable. Le peuple aura 3½ pour cent au lieu de 3 que lui donnent les banques, c'est vrai, mais que va-t-il faire de ces bons. Les garder chez lui ? Il risque de les perdre ou de les voir détruits. Les mettre en sûreté quelque part ? Il lui faudra payer pour cela.

Le vote est ensuite pris sur le sous-amendement Stevenson. Par un vote de 17 contre 7, ce sous-amendement est rejeté.

Ont voté pour : MM. Stevenson, Ames, Turner, Sadler, Gallery, Clearihue, Ekers—7.

Contre : MM. Rainville, Brunet, Marsolais, Laporte, Jacques, Prénoveau, Beausoleil, Dupré, Archambault, Ouimet, Martineau, Lareau, Paquette, Gagnon, Dufresne, Roy, Wilson—17.

M. Sadler propose alors en sous-amendement que le mot "pair" soit effacé dans le rapport des finances et que celui-ci, ainsi amendé, soit reçu et approuvé.

C'est tout simplement la mort de l'emprunt populaire, si ce sous-amendement est adopté, mais par le même vote de 17 contre 7, il est encore rejeté.

La route est libre maintenant pour l'amendement Martineau. Par un vote de 17 contre 7, il est adopté, la division des votes a été la même dans les trois cas.

Est venu ensuite un rapport du comité de police, informant le conseil que les pantalons faits par MM. Saxe et Fils avaient été refusés et demandant l'autorisation d'accorder le contrat à un des autres soumissionnaires. Il a finalement été décidé de demander de nouvelles soumissions.

Le projet du comité des marchés pour la démolition du marché Ste Anne a été approuvé. Ce marché disparaîtra au printemps de l'année prochaine.

Sur rapport du comité de l'aqueduc, la compagnie des chars urbains sera tenue responsable de tous les dommages qui peuvent être causés aux conduites d'eau de l'avenue Atwater, par suite du posage des rails.

Une somme de $2,000 a été votée au département en loi pour dépenses dans la cause de Cadieux vs la ville, devant le Conseil Privé.

NOMINATION

M. D. A. Shiedy a été nommé surintendant des ponts et édifices du Central Vermont, en remplacement de M. O. L. Olmstead, qui a démissionné.

LA TOUR-DÉLUGE

Les essais de la nouvelle tour-déluge ne seront pas faits avant le lundi, vingt-quatre courant, au plus tôt.

Le capitaine E. J. Mitchell, qui représente la "Chicago fire extinguisher, Manufacturing Coy.", a écrit au chef Benoit qu'il ne pourrait pas venir à Montréal avant cette date. En attendant on s'occupe du montage de cet appareil à la station No 7 où il a été transporté.

CHUTE DE 25 PIEDS

Une jeune fille se fracture le crâne

Hier soir, à six heures, une jeune fille de quatorze ans, nommée Maggie Relis, en aidant sa mère à étendre du linge sur une corde, au No 410 rue Saint-Dominique, est tombée par-dessus l'appui de la véranda, d'une hauteur d'environ vingt-cinq pieds, la tête en avant.

Relevée, elle fut transportée à l'intérieur par des voisins, qui mandèrent la voiture de l'hôpital Général. Cependant, la mère ne voulut pas consentir à laisser emmener la blessée, et fit venir le docteur Finnie, de la rue Bleury, qui constata une fracture du crâne, à l'occiput. Ce matin, la jeune fille n'a pas encore repris entièrement connaissance, mais on ne désespère pas de la sauver.

GRANDE EXCURSION

Organisée par la Société Protectrice des Vieillards, des Enfants et des Infirmes

L'excursion à Joliette organisée par la Société Protectrice des Vieillards, des Enfants et des Infirmes, promet d'être un succès. La fanfare de l'Union Musicale a décidé, à sa dernière séance, de prêter son concours.

Plusieurs députés, invités spécialement, ont promis d'être présents et d'adresser la parole.

La Cie du Pacifique a aussi promis de prendre les mesures nécessaires pour éviter l'encombrement. Des chars spéciaux seront réservés aux dames, et, on pourra se procurer gratuitement des billets pour ces chars, en s'adressant immédiatement à Jos. Hoolahan, 1416 rue Ste Catherine. Les agents du C. P. R. vendront au prix d'un billet simple, un billet bon pour aller et revenir entre Montréal et Joliette. Les billets d'excursion seront bons pour revenir le même jour ou le jour suivant. C'est dimanche prochain qu'aura lieu l'excursion.

NOUVELLES RELIGIEUSES

—Les prières des Quarante-Heures se feront aux endroits suivants:

Dimanche, 16 juillet, Lavaltrie.
Mardi, 18 juillet, Ste Elizabeth de Hourgie.
Jeudi, 20 juillet, Lac Masson.
Samedi, 22 juillet, Sherrington.

Fêtes de la semaine:

Dimanche, 16 juillet, 8 P. N. D. du M. Carm., d.m.
Lundi, 17 juillet, St Alexis, C., sem.
Mardi, 18 juillet, St Camille de Lellis, C., d.
Mercredi, 19 juillet, St Vincent de Paul, C., d.
Jeudi, 20 juillet, St Jérôme, Emil., C. doub.
Vendredi, 21 juillet, Ste Prax., V., s. (fr de la P.)
Samedi, 22 juillet, Ste M. Madel., Pen., d.

RÉVEIL IMPROMPTU

Un waggon tombe dans le fleuve avec quatre tramps y inclus

Prendre un bain bienfaisant, après une bonne nuit de sommeil, est chose fort délectable, pour un grand nombre de personnes, mais quand on est tramp et qu'on s'est trouvé un coin pour dormir, s'éveiller soudainement dans la rivière, est une sensation dont il n'est pas donné à tous les tramps de faire l'expérience, et c'est ce qui vient d'arriver, à quatre pauvres diables qui s'étaient blottis subrepticement dans un wagon du Grand Tronc, à la Pointe du Moulin à Vent. Or, il advint qu'une locomotive, franchissant une aiguille, alla pousser un wagon, qui poussa à son tour dans le fleuve le wagon des quatre dormeurs, qui s'éveillèrent en poussant quatre jurons énergiques.

Mais le wagon ayant frappé le remorqueur "W. C. Francis", de la ligne Sincennes-McNaughton, la cuisinière du bord, effrayée, se mit à pousser des cris perçants, et eut une attaque d'hystérie, dont elle ne tarda pas toutefois à revenir.

Dans la première surprise de l'incident, l'équipage du navire craignant que celui-ci n'eût été grandement endommagé, commença à transporter ses effets à terre, mais on s'aperçut ensuite que le dommage n'était que nominal. C'est alors que l'on vit surnager un à un les quatre malheureux, à qui l'on tendit une perche secourable, et qui s'en allèrent se faire sécher ailleurs, non sans laisser sur le sol, une humide traînée.

A LA POLICE

Alex. St Laurent dont nous avons annoncé hier, l'arrestation pour vol chez son patron, a de nouveau, ce matin, été accusé du vol d'une bicyclette, à M. Fred. Filteau, 1159 rue Notre-Dame. L'accusé s'étant avoué coupable, le juge Choquet l'a condamné à trois mois de prison.

—Minnie Wiley, une pauvre fille de la rue St Bernard, a été arrêtée par les constables Lacasse et Larocque, sur l'accusation d'avoir volé une chemise à Elizabeth Vonhiffe.

—Le constable McGovern a pincé, hier, un nommé Jos. Asselin, sous soupçon de vol. Procès le 19

Ont été arrêtés par le détective Lambert et le député grand connétable Bissonnette : Victor Brunet, impliqué dans le vol, chez M. Girard, rue McCord, et Timothy Riordan, accusé de vagabondage.

LES REPARATIONS AU RESERVOIR

Courte réunion du comité des finances, hier, à deux heures et demie, sous la présidence de l'échevin Rainville. Un rapport du comité de l'aqueduc, demandant $13,900 pour réparations à faire au réservoir à bas niveau, a été renvoyé au conseil qui l'a renvoyé ensuite aux finances pour ratification.

L'échevin Beausoleil a dit qu'il s'opposerait à l'adoption de ce rapport parce, que le contrat n'avait pas été accordé au plus bas soumissionnaire.

Dans une entrevue que nous avons eue, ce matin, avec l'échevin Laporte, président du comité de l'aqueduc, celui-ci nous a déclaré qu'il était contre le rapport de son comité.

Contre l'octroi du contrat à MM. Napoléon Laporte et Fils; ont voté MM. Gagnon et Clearihue.

M. Laporte pense, comme eux, que le contrat aurait pu être accordé à un soumissionnaire demandant un prix moins élevé.

EMPLOYE PEU FIDELE

Arthur Poirier, jeune garçon à l'emploi de M. J. B. Vinet a été condamné à 12 heures de cellule pour avoir volé à son patron la somme de $2.09.

LE KISSING-BUG

Il fait son apparition à Montréal et dans les environs

Une veritable lutte

Le "Kissing-Bug" qui inspire tant de crainte aux Américains s'avance rapidement vers nos régions.

On a réussi à capturer quelques spécimens de l'insecte venimeux en maints endroits, notamment à Coaticook et à Montréal. On nous en a expédié un grand nombre depuis ce matin, de différentes parties de la province. Ceux den os lecteurs qui aimeraient à constater "de visu" l'apparence normale de cet insecte, n'ont qu'à passer près de nos vitrines, où nous en exposons aujourd'hui même un spécimen recueilli aux environs de Sherbrooke.

Un fait tout récent nous servira à démontrer l'extrême vitalité de l'insecte et l'ardeur qu'il met à s'attaquer à la chair humaine.

A Trenton, New-Jersey, un nommé L. W. Douthday, debout sur un véhicule quelconque, rue Broad, vit tout à coup voltiger près de lui un Kissing-Bug, de la grosseur d'un oiseau-mouche.

Douthday frappa l'insecte qui roula sur le pavé, mais pour se relever aussitôt et se précipiter sur celui qui l'avait frappé. Douthday prit son chapeau, le frappa de nouveau. Le Kissing-Bug revint à la charge encore une fois.

Entre temps, plusieurs personnes, témoins de cette lutte étrange, s'étaient rassemblées et formaient cercle autour de l'homme, lorsqu'à un moment donné, l'insecte abandonna sa première victime et se précipite sur une femme qui, saisie de peur, se laissa tomber sans connaissance dans les bras d'un spectateur.

Au cours de cet incident, Douthday était parvenu à atteindre la hideuse bête et l'abattait sur le pavé où un quidant mit le pied dessus et l'écrasa.

Le docteur W. T. Rogers, entomologiste distingué, dit, affirme, que cet insecte est un véritable "Kissing-Bug", le plus gros qu'on ait encore vu.

L'HON. M. IVES

Il affaiblit de minute en minute et la fin est proche

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 15 — M. Ives est plus mal ce matin. Il affaiblit et la fin approche.

LES CHEVAUX BLESSES

M. Fletcher, inspecteur de la Société protectrice des animaux, a arrêté hier un nommé Jacob Vosburg, 2191, rue Notre-Dame, qui faisait travailler un cheval blessé au dos. Il constata en outre qu'il n'y avait pas de numéro de licence à la voiture. Cependant, comme cet homme n'est que l'employé de M J. Finestone, celui-ci a été traduit devant le Recoorder Weir, qui l'a condamné à $5 ou 15 jours pour la première accusation et à $2 ou 8 jours pour l'autre.

M. Fletcher s'est en outre rendu à Brownsburg, comté de Chatam, à la requête du capitaine A. L. Howard, artilleur, pour prendre des procédures contre un nommé William Burke, qui faisait travailler un cheval malade. L'homme a été condamné à $12.

PRECOCE IVROGNE

Un enfant de 5 ans atteint de delirium tremens

New-York, 15 — On vient de transporter, à l'hôpital du Long Island College, un enfant de 5 ans, arrivé d'Europe par le paquebot "Friesland" et qui est atteint du delirium tremens. Pour l'empêcher de pleurer, pendant la traversée, ses parents lui faisaient boire de l'eau-de-vie.

MARI DISPARU

On nous informe que M. Joseph Drolet, de Valleyfield, est disparu depuis le 20 juin. Sa femme, qui est employée chez M. Villeneuve, restaurateur, No 1318, rue Ste Catherine, dit que son mari l'a quittée le 20 juin, disant qu'il se rendait à Montréal pour y travailler. Depuis lors, on n'a plus entendu parler de lui.

Drolet avait toujours été employé à la manufacture de coton de Valleyfield. Il laisse une femme et deux enfants. La police, avertie, recherche activement le déserteur.

POUR LES PAUVRES

La Société Protectrice des Femmes et des Enfants, accuse, avec reconnaissance, réception des offrandes des généreux donateurs dont les noms suivent :

MM. John Turnbull, $5.00; Alfred J. Brice, $5.00; Cie Wilson & Paterson, $5.00; Samuel Coalson, $10.00; Cie Lake of the Woods Milling, $3.00; Cie Croil & McCullough, $1.00 Dr J. G. Laviolette, $2.00; James Croil, $1.00; J. Stewart, $1.00; Garand & Terroux, $5.00 ; M. et Mme R. Campbell Nelles, $4.00 ; Incognito, $1.00; Cie S .P., $2.00; H. Johnston, $2.00; Cie A. Lippton, $2.00; Cie Chas. Langlois, $2.00; Cie Matthews Towers, $5.00 : Alex McFee, $2.00; Friedman & Frères, $1.00; A. T. Taylor, $2.00; A. T. Paterson, $5.00 ; W. J. Buchanan, $5.00; Contant, $1.00; A. Pallascio, $1.00; M. J. S. Crawford, $5.00; Cie Albert Demers, 50c; Frank E. Moseley, $2.00; Cie D. Al. Karn, $5.00; Lieut.-Col. J. A. Strathy, $2.00.

M. BATTERSBY GUÉRI

Les nombreux amis de M. Battersby, l'agent de chemins de fer et de navigation bien connu, apprendront avec plaisir sa guérison. M. Battersby pourra vaquer à ses affaires dans une couple de semaines.

LES MALLES D'EUROPE

Le paquebot "Californian", portant les malles d'Europe, est arrivé dans notre port, ce matin.

M. DAVIS A PORTLAND

M. Davis, l'agent général des passagers du Grand Tronc, est allé à Portland pour visiter la fameuse "escadre Blanche" qui est ancrée dans le port.

FAILLITE

Toussaint Crevier, manufacturier, a consenti à déposer son bilan, à la demande de J. F. Côté.

SEIGNEURS POURSUIVIS

Robert Peel McGinnis, agent de seigneuries d'Iberville, réclame devant les tribunaux $42,000 et des intérêts de la succession du baron de Longueuil.

MESSAGE SECRET

Rome, 15 — Le comte Tornielli-Brusati, ambassadeur d'Italie à Paris, se rend à Rome porteur d'un message secret du président Loubet au roi Humbert.

A LA GRAND'MERE

Un ouvrier victime d'un accident fatal aux usines

Grand'Mère, 15—Jeudi après-midi, vers trois heures, un triste accident se produisit, qui jeta la consternation dans la nombreuse équipe d'ouvriers employés à la construction des édifices incendiés, la semaine dernière. Un câble mû par la vapeur, se raidissant tout à coup, frappa un ouvrier nommé Henri Sinclair, le lançant sur un tas de pierres. La malheureuse victime eut le crâne fracturé, et un bras cassé. Elle expira trois heures après, sans avoir recouvré connaissance. Le défunt était célibataire et âgé de 23 ans.

LES RÉPARATIONS AU RESERVOIR

Courte réunion du comité des finances, hier, à deux heures et demie, sous la présidence de l'échevin Rainville. Un rapport du comité de l'aqueduc, demandant $13,900 pour réparations à faire au réservoir à bas niveau, a été renvoyé au comité qui l'a retourné ensuite aux finances pour ratification.

L'échevin Rainville partira pour l'Europe la semaine prochaine. Il sera absent environ deux mois.

—TARIF—

Naissance—2 par mot chaque insertion.

Mariage—50c chaque insertion (suivant la formule usuelle).

Décès—50c pour une fois — 25c pour les insertions supplémentaires.

Service Anniversaire 50c chaque fois.

Payable d'avance.

NAISSANCES

CHEVRIER — A Montréal, le 6 courant, au No 141 rue Cherrier, Madame J. N. Chevrier, une fille.

LETOURNEAU — A Montréal, le 10 courant, au No 293 rue Sanguinet, l'épouse de M. Odilon Letourneau, une fille.

LALANDE — En cette ville, le 7 courant, au No 23 rue Drummond, l'épouse de A. E. Lalande, un fils.

ST GERMAIN — A North Adams, le 20 juin, l'épouse de M. Wilfrid St Germain, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Lauzon, grands-parents de l'enfant. 3

MARIAGES

DEROME-DEFOY — En cette ville, le 11 du courant, à l'église St Jean-Baptiste, M. Edgar Dérome, voyageur de commerce, fils de M. J. B. Dérome, architecte, de Québec, conduisait à l'autel Mlle Antonia Defoy, fille de Joseph A. Defoy, avocat, ci-devant assistant procureur général.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le curé de St Malo, Québec, frère de la mariée.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

SIMARD-GIROUX — Ce matin, à l'église Notre-Dame, M. Thomas Simard, marchand de fruits, conduisait à l'autel Mlle Philomène Giroux, de Québec.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Troie.

L'heureux couple est parti pour voyage au lac St Jean.

Nos meilleurs souhaits.

DECES

BUTLER — Décédée à Jacksonville, Bridget Courcelles, âgée de 29 ans, épouse de F. E. Butler, et fille aînée de Rémi Courcelles.

Les funérailles auront lieu à Montréal, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 7 heures, au No 196 rue Drolet, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 17 ans, 2 mois et 8 jours, Joseph A. Blain, enfant de Zothique Blain, peintre.

Les funérailles auront lieu lundi,